ENLEVÉ LE 17 DÉCEMBRE A VÉRONE

Le général américain James Dozier est libéré par la police à Padoue

D'après l'agence italienne ANSA, le général américain James Dozier, enlevé le 17 décembre par les Brigades rouges, a été libéré [...] 28 janvier, par la police. Le général a été libéré à Padoue, et cinq terroristes auraient été arrêtés au cours de l'opération menée contre l'appartement où était séquestré le général.

[illegible]

1[?]0 MORTS ET 150 BLESSÉS

Le déraillement du train Alger-Oran expliqué par le mauvais état de la voie et du matériel

[illegible]



TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 510 — SAMEDI 30 JANVIER 1982

LA PRESSE SOVIÉTIQUE CRITIQUE LES « ZIGZAGS ET TIMIDITÉS » DE LA POLITIQUE DE RÉFORME EN FRANCE

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Turquie la torture et l'Europe

Après l'Assemblée européenne, qui avait suspendu le 22 janvier dernier ses relations avec Ankara, c'est maintenant le Conseil de l'Europe qui demande à ses Etats membres de saisir la commission des droits de l'homme. De fait, les informations qui parviennent d'Ankara sont très alarmantes. Amnesty International, qui n'avance jamais ses chiffres sans de minutieuses vérifications, a indiqué que plus de soixante-dix personnes avaient trouvé la mort sous la torture dans les prisons turques.

Depuis le 12 septembre 1980, de source officielle, on reconnaît que près de trente mille personnes ont comparu devant les tribunaux militaires, qui ont rendu plus de vingt mille arrêts. Soixante et onze peines capitales ont été prononcées, dont vingt-sept confirmées en cassation et dix déjà exécutées.

Encore ne s'agit-il que de l'aspect officiel, et qui se veut légaliste, de la répression. Le Conseil national de sécurité la justifie par la nécessité de mettre un terme à la sanglante anarchie dans laquelle le pays était en train de sombrer avant l'intervention de l'armée, et qui avait fait plus de cinq mille morts en quelques années. En comptable minutieux du terrorisme, il publie des chiffres éloquents, comme celui des armes et munitions saisies depuis septembre 1980 : 794 661 fusils ou pistolets et 5 271 000 cartouches. Mais l'argument, lorsqu'il est utilisé contre des syndicalistes, ressemble fort à un mauvais prétexte. Et l'autre aspect de cette répression n'est-il pas qu'elle est en train d'instaurer, plus sûrement que les grands procès collectifs, une sorte de terrorisme d'Etat, qui tue sans jugement dans l'ombre des cachots, des salles d'interrogatoire ?

Les sévices corporels, comme on dit pudiquement, ne sont pas chose nouvelle, hélas ! dans les prisons turques, si l'on en croit le témoignage de ceux qui y ont séjourné, même en régime libéral et pour des raisons purement « civiles ». Mais le recours systématique à ce type d'intimidation ou de « punition » ne semblait pas, jusqu'alors, faire partie des moyens usuels de gouvernement pour les officiers turcs lorsqu'ils prenaient le pouvoir. Si le coup d'Etat militaire est en passe de devenir une tradition politique de la Turquie moderne, du moins l'armée intervenait plutôt pour rétablir le plus rapidement possible la démocratie menacée que pour la confisquer durablement avec de détestables méthodes. On a pu parler, du côté officiel, de « regrettables bavures » lorsque les premiers cas de mort sous la torture ont été connus. Leur multiplication, si elle est confirmée par la commission européenne des droits de l'homme après enquête, rend l'argument dérisoire.

Les Occidentaux, heureusement, ne sont pas tout à fait dépourvus de moyens de pression. Le gouvernement d'Ankara tient en effet beaucoup aux liens tissés, non sans mal parfois, avec la Communauté européenne et les autres organismes du Vieux Continent. Il proteste avec amertume contre les « accusations dépourvues de bonne volonté et de fondement » lancées contre lui. Mais, sauf à s'enfermer dans un isolement dont il n'a pas les moyens économiques ou diplomatiques, pourra-t-il ne pas tenir compte de la réprobation de ses alliés européens ? Ceux-ci s'honorent en tout cas en ne saisissant pas le prétexte polonais pour fermer les yeux sur ce qui se passe en Turquie.

(Lire nos informations page 4.)

La France et le Nicaragua

Paris maintient que les armements vendus à Managua ne sont pas offensifs

« Aucun des matériels militaires que la France a vendus au Nicaragua ne peut être considéré comme offensif vis-à-vis des Etats-Unis », nous a déclaré, ce vendredi matin 29 janvier, le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, à la suite des informations du « Washington Post », reprises le même jour par l'« International Herald Tribune » et faisant état de la vente de lance-roquettes français au Nicaragua. Il s'agit, en fait, des armes et munitions (mitrailleuses, lance-grenades et mortiers) qui assurent l'autoprotection des hélicoptères, des vedettes garde-côtes et des camions faisant l'objet du contrat.

Selon le quotidien américain, cette vente de lance-roquettes et de roquettes — dont il n'est précisé ni la nature ni le nombre — fait partie du contrat conclu, en décembre 1981, entre Paris et Managua et révélé par *l'Express* avant le voyage à Washington de M. Hernu (*le Monde* du 9 janvier 1982). A Washington, le porte-parole du département d'Etat a qualifié l'article du *Washington Post* de « *résumé fidèle des faits* ». De son côté, un haut responsable du Pentagone, qui a requis l'anonymat, a indiqué que les autorités militaires américaines savaient que l'accord portait sur « *certaines roquettes* », mais qu'elles n'en connaissaient ni le modèle ni le nombre.

« *Les responsables du département d'Etat et de la défense aux Etats-Unis*, nous a déclaré M. Hernu, *connaissent exactement la liste des matériels en question et rien, dans cette liste, ne peut être considéré comme offensif vis-à-vis des Etats-Unis.* » Le ministre de la défense a tenu à préciser que, lors de ses entretiens avec MM. Alexander Haig et Caspar Weinberger, il n'avait pas eu à justifier la politique de la France puisque, en ce domaine, « *elle n'a absolument rien à cacher* ».

M. Hernu affirme qu'il s'en tient, de son côté, aux déclarations qu'il a faites le 7 janvier dernier à Washington et selon lesquelles « *les matériels vendus au Nicaragua ne sont absolument pas offensifs* ».

Le Quai d'Orsay confirme que la liste des armements vendus au Nicaragua a été communiquée à Washington ; il précise qu'aucun nouveau contrat depuis celui de décembre n'a été conclu avec le gouvernement de Managua et renvoit pour tout autre commentaire officiel au ministère de la défense. Un diplomate, qui garde l'anonymat, observe cependant que des roquettes étant conçues pour frapper « *quelque chose qui avance* » ne peuvent être considérées comme des armes offensives. « *La modestie du contrat*, a-t-il ajouté, *montre assez qu'il ne constitue une menace contre personne.* »

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

CAUSES

Prises d'otages, menaces, coups de main, détournements : on s'habitue.

On a fini par comprendre les motivations de certains terroristes. On peut admettre la légitimité de la cause arménienne, on s'explique la violence des opprimés, celle des peuples sans terre, des résistants à l'envahisseur, des minoritaires de race et de classe. Les passions qui sous-tendent ces causes sont admises.

Mais un frisson d'horreur nous a pris à voir un adolescent prendre des otages pour rejoindre sa dulcinée. Il faudrait expliquer à nos jeunes que l'amour est une cause perdue...

BRUNO FRAPPAT.

La lutte contre la drogue

• L'usage et le trafic des stupéfiants ont fortement augmenté en 1981
• Le gouvernement veut aider les toxicomanes sans attenter aux libertés

Les statistiques de la police judiciaire française font apparaître, pour l'année 1981, une forte augmentation des interpellations pour usage ou trafic de stupéfiants. Les policiers ont traité, en 1981, treize mille huit cent cinquante affaires de drogue contre dix mille neuf cent cinquante-huit en 1980. L'héroïne enregistre un progrès sensible et devient la drogue de pointe en France. En revanche, les surdoses mortelles sont en diminution par rapport à 1980. Cette année-là la drogue avait tué cent soixante-douze personnes. En 1981, le nombre des morts s'est élevé à cent quarante et un.

Chargé d'une mission sur la toxicomanie par le ministre de la solidarité nationale, M. François Colcombet met en garde, dans un entretien qu'il nous a accordé et qu'on lira page 11, contre « l'approche politique qui a faussé le problème » *de la drogue. La politique gouvernementale, à cet égard, est marquée par le souci de réprimer le trafic et d'aider les toxicomanes sans attenter aux libertés.*

Les travaux annuels et les statistiques sur le trafic et l'usage des drogues en France confirment pour 1981 le rapport pessimiste du bureau des Nations unies pour le contrôle des stupéfiants signalant que la toxicomanie se répand dans le monde. L'année 1981 'aura pas été, sur ce point, en France, celle du changement. Les statistiques du ministère de l'intérieur, comme les indications du rapport du centre médical Marmottan, à Paris, ne marquent aucun recul de la toxicomanie même si le nombre de « surdoses » mortelles diminue. Avec le temps, le phénomène de la drogue prend, au contraire, de l'ampleur. Il évolue et change d'aspect au gré des mouvements de la société, du mode de communication entre les hommes, de leur affectivité, de leur morale. De vrais problèmes apparaissent, qui n'étaient naguère que des accidents.

La toxicomanie des jeunes enfants, par exemple : « *Ils consomment dramatiquement des produits légaux industriels et pharmaceutiques, mais qui dira publiquement la lâcheté et les complicités dont disposent certains de ces dispensateurs de l'esclavage et de la mort ?* », s'interroge le docteur Claude Olievenstein, directeur du centre Marmottan. Son rapport annuel fait état des ravages de l'automédication, des solvants organiques « *devenus un problème de masse national* », mais aussi de l'apparition de nouveaux produits, comme le Burgodin, un morphiné de synthèse qu'un médecin de Bruxelles prescrit largement à des milliers de toxicomanes français. Evidemment, les produits « traditionnels » — héroïne, cocaïne — sont toujours largement utilisés.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)

POINT

Transparence des examens

Les copies d'examens et de concours pourront désormais êtres communiquées aux candidats qui le demanderont. Jusqu'à présent, ceux qui échouaient au baccalauréat ou à l'agrégation pouvaient tempêter : sauf exception, l'éducation nationale refusait obstinément de leur communiquer le devoir affligé d'une note éliminatoire. Que leurs récriminations soient justifiées ou non, le doute planait sur la pertinence de la notation.

Ce doute n'existera plus. Une directive enjoint aux jurys de communiquer dorénavant les copies litigieuses (et les autres) à ceux qui en feront la demande, cela en application de la loi sur l'accès aux documents administratifs.

Mal connue, cette loi, qui heurte les habitudes de secret solidement ancrées, n'était pas appliquée, sur ce point précis, par l'éducation nationale, malgré les avis répétés de la commission chargée de veiller à la transparence administrative.

C'est un retour dans le droit chemin, qu'un grand nombre d'enseignants n'accepteront pas sans rechigner. Habitués qu'ils sont à un pouvoir discrétionnaire — le maître est maître dans sa classe, — il y a fort à parier qu'ils admettront avec peine de rendre des comptes à ceux dont ils fixent pourtant, et parfois de manière décisive, le sort.

Si la souveraineté des jurys d'examen n'est pas à proprement parler mise en cause, la connaissance par les candidats des appréciations portées sur eux sera propice à déclencher bien des recours.

Qui s'en plaindrait ! Il en est ainsi dans d'autres pays, telle l'Allemagne fédérale depuis fort longtemps. La décision va dans le sens d'une responsabilisation des fonctionnaires. Le 2 sur 20 à la copie de philosophie sortira de l'ombre et devra être argumenté, pour être, le cas échéant, justifié.

(Lire page 14.)

LA COLÈRE DES CADRES

Un dangereux pari du pouvoir

par J.-P. DUMONT

Après les bouderies du patronat et la colère des agriculteurs, le gouvernement va-t-il devoir affronter une révolte d'une partie de l'encadrement ? Aux cris de « *Mauroy, démission* », les quelque six à huit mille adhérents ou sympathisants réunis jeudi soir 28 janvier à Paris, à l'appel de la C.G.C., ont lancé une vigoureuse mise en garde au gouvernement. Du « *non* » prudent à la « *résignation* », le syndicat entend passer à la « *mobilisation* ». Le président de la C.G.C. a soulevé l'enthousiasme de la salle en avertissant les pouvoirs publics que cette mobilisation était la « *dernière étape avant la guerre* ». Cette menace doit-elle être prise à la lettre ?

Déjà, sous le septennat précédent, la C.G.C. avait employé un vocabulaire belliqueux pour dénoncer la politique de rétrécissement de l'éventail des salaires, et les déclarations incendiaires fusaient déjà pour critiquer l'aveuglement de M. Barre, l'absence de politique industrielle et du danger qu'entraînait l'aggravation du chômage.

Après quelques mois de « *patience courtoise* » à l'égard des socialistes, la C.G.C. a décidé, comme la C.G.T., de hausser le ton. Mais, à la différence des cégétistes, les adhérents de la C.G.C. ne mâchent pas leurs mots, pour attaquer tant des ministres socialistes que communistes.

Emporté comme il sait l'être, le délégué général, M. Paul Marchelli, estime même que, sans correction sérieuse, le gouvernement socialiste mène la France à la catastrophe et même au totalitarisme, l'ombre de Varsovie étant projetée comme une menace réelle pour les Français.

(Lire la suite page 28.)

M. MAUROY INVITÉ DU « GRAND JURY R.T.L. - « LE MONDE »

M. Pierre Mauroy, premier ministre, sera l'invité, dimanche 31 janvier, de l'émission « Le grand jury », organisée par R.T.L. et « le Monde », et diffusée de 18 h. 15 à 19 h. 30. Le premier ministre répondra aux questions des journalistes de la sation de radio et du journal.

Dans son rapport définitif

LA COMMISSION SUR LE LIVRE ET LA LECTURE PROPOSE LA CRÉATION DE COOPÉRATIVES DE MESSAGERIE ET DE DIFFUSION

(Lire page 20.)

« CHRONIQUES D'UN LIBÉRAL IMPÉNITENT »

Un cocktail Galbraith

Suivant votre humeur ou l'heure du jour, vous pouvez pénétrer dans le livre de M. John Kenneth Galbraith par n'importe quelle page. Il s'agit en effet de Chroniques au registre étendu. Le professeur américain cède très souvent la plume au voyageur, au portraitiste, au critique de livres. Comme ses textes sont courts et le plus souvent saupoudrés de cet humour si particulier au personnage, l'ouvrage se dévide très aisément bien qu'il ne soit pas mince.

Un conseil à ceux qui entendent prendre rendez-vous avec le Galbraith qu'ils ont le mieux connu jusqu'ici, c'est-à-dire l'économiste : qu'ils abordent l'ouvrage par le dernier chapitre. Il y a là, en seize pages, un condensé remarquable d'une des doctrines les plus chères à l'auteur : en escamotant les phénomènes de « pouvoir » ; les économies néo-classiques et néo-keynésiennes ont failli à leur tâche. Un comble : l'économie, par leurs soins, est une dicipline non politique, qui détruit les relations avec le monde réel. Les économistes « *manipulent des leviers qui ne sont reliés à aucune machine* ». D'où les échecs d..s les explications portant sur les imperfections du marché et sur le chômage ou l'inflation.

M. Galbraith retrouve ses chères habitudes : le décorticage de la grand firme qui exerce une influence déterminante sur les prix, le comportement du consommateur, voire de l'Etat. De son fait, « *la moitié de la production n'entre plus dans le cadre du marché mais dans un système de pouvoir ou de planification* ».

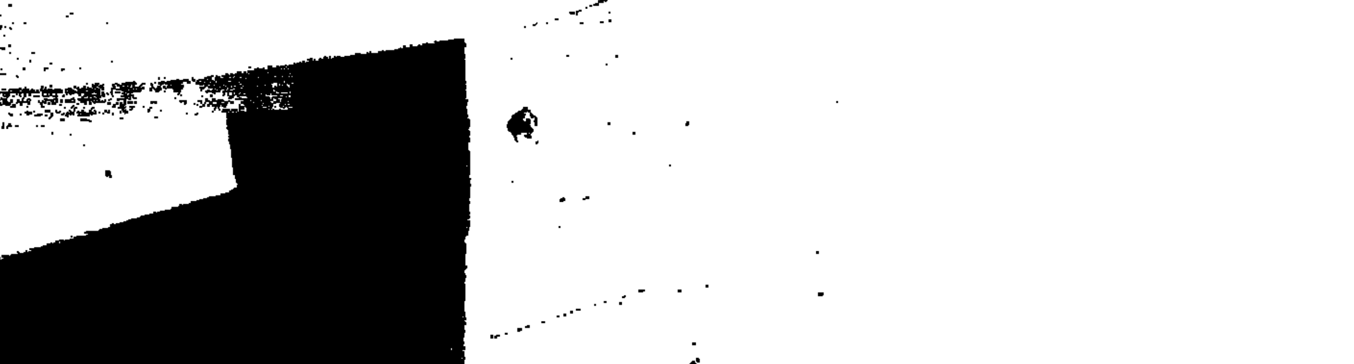
PIERRE DROUIN.

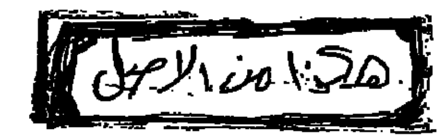
(Lire la suite page 28.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE
PROFESSION : JOURNALISTE

Un dossier de Claude Durieux





Le Monde

idées

L'HOMME ET L'UNIVERS

Michel Serres, dans son dernier livre, « Genèse », qu'évoque Christian Delacampagne, présente une cosmogonie, une théorie de l'univers, à la fois poétique, scientifique et philosophique. Michel Meyer attire de son côté l'attention sur Hintikka pour qui le monde réel n'est pas le seul possible. Quant à Christian Descamps, il rappelle qu'Epicure tirait sa philosophie du bonheur de la conviction que l'univers — et par conséquent chacun de nous — était formé d'atomes se groupant par hasard et il l'approuve de refuser de renvoyer le bonheur à demain.

Penser, aimer, désirer le multiple...

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

L'IDÉE que les philosophes se font de la raison humaine dépend grandement des pratiques scientifiques : or celles-ci ont connu, depuis la fin du Moyen Age, trois principales révolutions. D'abord, la révolution galiléenne, qui a donné naissance à la physique mathématique et permis la conquête de l'espace. Ensuite la révolution thermodynamique qui, à partir du XIXe siècle, a facilité l'essor du machinisme. Enfin, dans les années 50, une révolution plus complexe, moins immédiatement visible, qui a transformé notre façon d'étudier les organismes vivants : la cybernétique, la théorie de l'information ou celle des systèmes en constituent divers symptômes, mais c'est surtout la biologie qui s'en est trouvée bouleversée. Non seulement parce qu'un vaste champ d'étude s'est alors ouvert à elle — ouverture dont témoignent ces disciplines nouvelles qui ont nom génétique, biochimie cellulaire, — mais d'abord parce que l'esprit même dans lequel le vivant était conçu a, de ce fait, entièrement changé.

Jusque-là, en effet, l'histoire des sciences de la nature avait été marquée par un combat entre deux idéologies adverses : mécanisme et vitalisme. La première s'efforçait de définir la vie comme la simple résultante d'un jeu de forces physico-chimiques ; la seconde, au contraire, prétendait en faire une essence irréductible, un souffle subtil, un élan mystérieux. Dans leur affrontement systématique, ces deux idéologies se révélaient impuissantes à penser le vivant comme un tout ; elles manquaient l'essentiel.

C'est en cela, justement, que réside la grande révolution qui a marqué la deuxième moitié de notre siècle : pour le biologiste, aujourd'hui, le vivant n'est plus un objet simple. Ce n'est pas une machine, encore moins un principe ineffable. C'est, plus profondément, un système en interaction constante avec d'autres systèmes plus vastes qui constituent son environnement. Bien plus, c'est l'ensemble de ces interactions qui forme ce que nous nommions, jadis, la vie. Il n'est plus de biologie, par conséquent, qui ne fasse place aux notions de relation, d'échange, de *feed-back*, au calcul des probalités, à la théorie de l'information. Notre image traditionnelle de la réalité, divisée entre esprit et matière, en ressort bien mal en point : le vieux dualisme métaphysique entre âme et corps est dénoncé comme mythe, et avec lui tombent toutes les oppositions entre simple et complexe, ordre et désordre, un et multiple.

Un objet nouveau

Mais par quelle autre image ce mythe dualiste sera-t-il remplacé ? Telle est la question que se pose, depuis quinze ans, Michel Serres. Quinze ans marqués par une quinzaine de livres, dont l'éparpillement a pu faire croire, un moment, que l'auteur ne savait pas où il allait : ç'aurait été mal connaître Michel Serres, capitaine au long cours qui n'ignore rien de l'art de naviguer. Après avoir longuement parcouru le monde des œuvres philosophiques (Leibniz, Comte), scientifiques (Carnot, Brillouin, Jacob) ou littéraires (Zola, Jules Verne), voici qu'enfin il entreprend d'écrire un livre qui ne constitue plus une *lecture* mais une *méditation*. Il ne s'agit donc plus pour lui de jouer avec des grilles d'interprétation, de transporter dans tel domaine tel modèle d'intelligibilité forgé dans tel autre secteur — mais bien d'ouvrir un chemin et d'introduire en philosophie *un objet nouveau*.

Cet objet nouveau, nous croyons d'abord le reconnaître parce qu'il porte un nom familier : c'est, justement, le multiple. Pourtant, à écouter Serres, nous n'avons jamais été capables de penser le multiple en tant que tel, dans sa diversité et sa singularité pures. Toute la philosophie s'est toujours efforcée de le réduire à l'un, de le faire rentrer dans un concept, de le ramener à l'ordre. Il a fallu la révolution biologique et informationnelle dont je parlais en commençant pour qu'on en vînt à s'apercevoir que ni la connaissance, ni la réalité n'étaient structurées selon des schémas simples, linéaires, superposables ; pour qu'on entreprît donc de concevoir les systèmes vivants comme des îlots d'ordre dans des océans de bruit, des îlots ne composant pas nécessairement entre eux de figure simple, et dont chacun se caractérise par une structure perpétuellement ouverte à ce bruit qui l'entoure, qui peut l'alimenter mais qui possède aussi le redoutable pouvoir de la détruire. Il a fallu, enfin, attendre *Genèse* pour qu'un philosophe aventureux, attiré par cette métaphore de l'île et de l'océan, en tirât une nouvelle carte du monde : scintillante comme la mer à midi et peut-être aussi trompeuse qu'elle, mais indiscutablement nouvelle et stimulante.

Ce livre devait d'abord s'intituler *Noise*. Serres a ensuite renoncé à ce vieux mot, qui dit le bruit et la fureur, « le tumulte des choses et la haine des hommes », le chaos originel d'où surgissent non seulement les êtres vivants mais aussi les sociétés et les productions de la culture, art, sciences et religions. Il faut dire que le terme de « noise » rappelait un peu trop la haine qui, avec l'amour il est vrai, gouvernait toutes les choses dans la cosmogonie d'Empédocle. Serres a donc préféré, en dernier ressort, insister sur l'amour, sur le processus de la genèse dans ce qu'il a de créateur, plutôt que sur la destruction des formes anciennes qui est l'inévitable corrélat de cette création. Comme le poème de Lucrèce, ce livre est dédié à Vénus, la déesse qui émerge de la mer turbulente et sort des eaux pour venir combler les hommes de ses dons...

Ainsi le récit de Michel Serres reste-t-il aussi oraculaire et poétique, à sa manière, que le récit biblique ou celui des présocratiques. Les esprits positifs, soucieux de preuves et de chiffres, n'en trouveront guère ici. Cette *Genèse* n'est rien d'autre qu'un mythe cosmogonique, difficile à discuter dans le détail mais incontestablement fidèle aux résultats les plus récents des sciences contemporaines. A prendre ou à laisser, par conséquent. Prenons donc le risque de suivre Serres : il n'y a pas tellement de cosmologies originales dans la philosophie contemporaine, il y en a sûrement peu qui soit aussi profondément nourrie d'une authentique connaissance de la physique et de la biologie. Ajoutons qu'il n'en est aucune qui se soit exprimée, depuis bien longtemps, dans une langue aussi magnifique ; et je tiens *Rêve*, le dernier des textes qui compose cette *Genèse*, pour renfermer quelques-unes des plus belles pages qu'ait écrites Michel Serres.

★ Michel Serres, *Genèse*, édition Grasset, 228 p.

Le bonheur

par CHRISTIAN DESCAMPS

LE bonheur, cette idée pas neuve du tout, a mauvaise presse. Toutes les pensées totalitaires ou totalisantes promettent le bonheur pour demain, et, dans la plupart des philosophies morales ou politiques, l'avenir a les couleurs roses des lendemains qui chantent. Du côté du réalisme, le bonheur a la figure un peu ennuyeuse de petits pavillons aux volets verts — baptisés du doux nom de « Sam' suffit » — et tout cela semble plat comme la pureté des lacs de montagne. Dans notre culture, l'angoisse a toutes les dignités, toutes les profondeurs ; le bonheur, lui, a l'air un peu niais. Impossible d'en faire des romans, les couples ou les groupes heureux n'ont, c'est connu, pas d'histoire. Barthes avait, sans doute, essayé de réhabiliter l'hédonisme, s'opposant à la lourde tradition de ceux qui font d'Épicure — ce penseur du bonheur — le chef de file de lignées de pourceaux. Flaubert n'écrivait-il pas dans le *Dictionnaire des idées reçues* : « Épicure : le mépriser » ? Et c'est tout récemment que l'Hadrien de Marguerite Yourcenar lui répondait en arguant que : « tout bonheur est un chef-d'œuvre » (1).

Pourtant Épicure a coupé à la hache dans l'histoire des idées en inventant une idée radicale : le plaisir c'est le bonheur... Si je ne suis pas heureux je ne puis être vertueux. Pour Épicure — dont il ne nous reste que quelques lettres parmi les 300 ouvrages qu'il a composés, — il s'agit d'abord de refuser radicalement toutes les explications par la finalité. Fils de magicienne, il hait les superstitions dont il a vu sa mère se servir pour conjurer les mauvais sorts. Pour lui, l'univers est formé d'atomes qui se groupent par hasard. Pour un Grec, le hasard, c'est l'antithèse absolue de la finalité. Ainsi, si je lance cet objet en l'air, il retombera sur ses pieds, par hasard...

Cela n'implique pas qu'il n'y ait pas de lois partielles de cette chute, mais que cet événement est dû à des causes que nous n'avons pas recherchées. Le mouvement des atomes — qui composent tout — n'obéit, lui, à aucun plan directeur ; l'univers ne correspond pas à la visée d'un démiurge qui l'organiserait. Les atomes coulent, sans fin ni finalité, car il n'existe que des atomes ; et, si tout ce qui est spirituel est matériel, si nos sensations elles-mêmes renvoient à des atomes qui ont affecté nos sens. Ici, pas de différence entre la matière et l'esprit : l'esprit est matière, la matière est esprit

Cet atomisme est décisif car il permet de construire la base de la recherche du bonheur. En effet, deux représentations entravent notre accès au plaisir : la crainte des dieux et celle de la mort. Craindre les dieux — ou les superstitions, — c'est avoir peur des interventions constantes que reconstruisent nos âmes d'enfant. Or, s'il y avait des dieux, avance Épicure, ceux-là se tiendraient dans des inter-mondes et auraient bien autre chose à faire que de s'occuper des affaires humaines. Supprimons donc la crainte de leur commerce et nous résoudrons toute une part de notre anxiété. Mais la mort ? Si tout est fait d'atomes, nous ne devons pas la craindre non plus car nos âmes comme nos corps sont faits d'une même matière. Et, si tout s'organise autrement après notre disparition, nous n'aurons pas à souffrir de notre mort puisqu'il n'y aura personne pour la sentir. Notre « sujet » ne sera plus présent lors de cette modification d'un arrangement des atomes. Ainsi Épicure fait de la connaissance une thérapeutique. Les mots de la philosophie sont capables de guérir les maux des superstitions...

Accéder à la vertu

Une fois écartées les craintes, le sage pourra accéder à la vertu (à l'*arété*). En effet, pour un Grec, le mot vertu n'implique pas la résignation, la chasteté, ou le renoncement. Dans la pensée antique, il n'y pas de conflit entre le bonheur et le devoir. Le sage est à la recherche de l'harmonie, au présent, dans cette vie, puisqu'il n'y en a pas d'autre. Ainsi, il est possible d'atteindre le souverain bien à condition d'avoir tracé les frontières entre les plaisirs naturels et nécessaires, ceux qui sont naturels mais non nécessaires, pour se passer totalement de ceux qui ne sont ni naturels ni nécessaires. Ici pas de système, pas de table des vertus ni des valeurs, mais un art du fragment qui, plus tard, fera fortune à Rome. S'il importe de savoir varier les plaisirs, il importe tout autant de savoir éviter les sources de maux comme l'ambition, les honneurs et la gloire. Et si — comme l'avançait déjà Aristippe de Cyrène — le plaisir est la seule réalité, ce serait être pervers de le refuser.

Pensée forte, car l'homme né pour la joie est capable de vivre l'unité de la chair et de l'esprit. Idée scandaleuse aussi pour tous les artisans des idées séparées, pour tous les spécialistes de la médiation. Plusieurs siècles plus tard, cette pensée joyeuse pourra prendre les noms de Spinoza — Dieu est *étendue* — ou du Nietzsche de l'affirmation.

Mais une autre accusation plus retorse encore plane sur Épicure : cette morale serait élitiste, aristocratique. Elle reposerait sur l'*otium* — le loisir philosophique — cet art de prendre du temps. Mais cet art-là, c'est aussi celui qui consiste à prendre au sérieux le présent, à s'appuyer sur l'intensité de l'ici et du maintenant. Il y a sans doute dans cette attitude plus d'énergie que dans bien des récits qui, toujours, renvoient les bonheurs au futur. Dans l'histoire récente, les mouvements les plus radicaux n'ont-ils pas revalorisé le présent contre les grands récits eschatologiques ?

La révolution américaine proclamait le « droit au bonheur », et la génération qui prétendait vivre de paix et d'amour s'inscrivait dans ce courant . Aujourd'hui, encore, toute une part de la Californie se donne pour mot d'ordre de ralentir, de vivre plus sainement, et il y a là beaucoup plus qu'une mode plus ou moins écologique. Et, alors que les utopies d'État sont largement disqualifiées, on voit renaître, ici et là, des revendications au bonheur. Tout un pan de la soif culturelle qui s'exprime dans la France d'après les élections se nourrit de ces notions. Et c'est, sans doute, pour ces raisons que tant de nos ministres nous répètent, si souvent, que le malheur des uns fait le malheur des autres.

(1) In Marguerite Yourcenar, *les Yeux ouverts*. Livre de poche 5577.

Y a-t-il plusieurs mondes possibles ?

par MICHEL MEYER (*)

D'APRÈS Leibniz, l'existence de plusieurs mondes est inévitable. Dieu, étant à la fois libre et infiniment bon, n'a pu exercer cette double qualité qu'en créant un monde qui fût le meilleur d'entre tous. Voltaire ridiculisa tant et si bien l'idée que notre monde de crimes et de misères pût être le meilleur que l'on ne se posa plus la question de savoir si, qualités morales mises à part, parler de mondes possibles avait un sens. Ceux-ci furent alors rangés au musée des élucubrations métaphysiques, d'où personne, avant les années 1960, n'osa les faire ressortir. Et pourtant, avec le développement de la théorie des relations entre le possible, le nécessaire et le contingent, on devait bien finir par s'enquérir de l'applicabilité de telles notions au monde réel. Si la résurgence des mondes possibles comme construction théorique est associée à plusieurs noms, tels ceux de Kripke ou de Lewis, c'est surtout celui de Hintikka qu'il convient d'évoquer. L'ampleur et l'originalité de sa pensée ont fait de celle-ci l'une des plus marquantes de notre époque.

Tout a commencé avec l'examen de deux notions apparemment simples : la croyance et le savoir. Comment les distinguer ? Comment les définir ? Sont-elles irréductibles l'une à l'autre, comme Platon s'était attaché à le démontrer ? Une croyance peut être fausse ou vraie. En ce sens, elle pose une alternative, ce qu'elle décrit est possible. Notre monde étant le monde réel, ce à quoi se réfère la croyance étant seulement possible, rien ne dit que ces deux mondes n'en font qu'un. La croyance, qui est une attitude subjective, elle, bien réelle, descriptible comme telle, met le croyant en relation avec un monde alternatif, référent éventuel de sa croyance.

Cet autre monde n'a d'autre consistance que conceptuelle, mais c'est quand même dans le monde réel que s'instaure la croyance, donc le possible. Puisque le monde réel n'est pas le seul possible, il n'est qu'un monde possible parmi d'autres : sa dignité relève d'un préjugé empiriste que Hintikka rejette. Un monde possible est en définitive une description à laquelle on associe un état de choses. C'est l'alternative que l'on conçoit afin de la mesurer aux états de choses connus ou conçus que l'on dit réels. C'est simultanément la projection d'un univers circonscrit par les règles qui gouvernent la description initiale. Soit ce qui répond à la question : que se passerait-il si je voulais généraliser les caractéristiques de ma description, qu'obtiendrais-je comme type d'univers ? Si je prends en considération les règles formelles de ma description, par exemple, j'aurai une certaine forme de réalité possible, j'aurai aussi du même coup ce qui est impossible, c'est-à-dire contradictoire avec elle ; j'aurai, en somme et d'un coup, une totalité des formes seulement possibles en ce que je n'ai pas sous la main tous les contenus correspondants.

Peut-on ramener deux mondes à un seul ? Trouve-t-on les mêmes individus dans plusieurs mondes possibles et, si c'est le cas, comment procède-t-on ? Telles sont les questions dont traite Hintikka et que je ne puis ici que mentionner. La relation fondamentale entre mondes est la non-contradiction. Remarquons cependant que le principe du même nom fait appel au possible puisqu'il se laisse lire — « il est *impossible* d'avoir ensemble une chose et son contraire ». Il n'y a donc pas de monde possible dans lequel les lois logiques ne seraient pas applicables puisqu'elles les définissent. Comme dans le cas de Leibniz, la conceptualisation de Hintikka des mondes possibles est œuvre de logicien.

Croyance et savoir

Croyance et savoir ont ceci de commun que, pour le sujet, quelle que soit l'alternative au réel existant qu'on lui proposerait ou qu'il pourrait rencontrer, cette alternative ne peut leur être contradictoire. Hintikka dit que la description d'une croyance ou d'un savoir est vraie dans tous les mondes possibles. Croyance et savoir s'opposent à d'autres égards. Si je crois en quelque chose, je n'exclus pas l'alternative pour laquelle ma croyance se révélerait erronée. Si je sais quelque chose, et que je le sais effectivement, il n'y a pas d'alternative possible qui puisse infirmer ce savoir. Dans la croyance, les mondes possibles en jeu peuvent être incompatibles, « A croit p » être description vraie et « p » proposition fausse. C'est impossible dans le cas du savoir si ce dernier est réel. La croyance pose l'alternative, le savoir l'exclut : ce que je crois *peut* se révéler faux dans un monde qui aura réalisé le possible, ce que je sais *ne* le *peut* dans un quelconque monde possible qui actualiserait la proposition-objet de savoir. *Ce* monde, quelconque, pour être possible, doit être le réel. D'où la prééminence donnée au réel dans les philosophies centrées sur la science. Celle de Hintikka est neutre à cet égard, en ce qu'elle subordonne la connaissance aux relations générales entre mondes possibles où elle n'est qu'une modalité parmi d'autres.

Le jeu des interrogations

Il reste à savoir comment ces mondes possibles se marquent dans le langage naturel, c'est-à-dire comment on se retrouve dans d'autres mondes que le nôtre. Cette question est, on s'en doute, essentielle pour la viabilité d'une telle conception. En fait, il n'y a pas de monde possible qui soit, à l'exclusion des autres, plus particulièrement nôtre. Une proposition quelconque est vraie dans un monde possible, car, même quand elle est dite vraie, le dire ne prouve pas qu'elle le soit, elle n'est jamais qu'une vérité possible, actuelle seulement pour un champ de validité donné, où les termes ont des répondants objectifs par exemple. Toute proposition est de ce fait renvoi à un monde possible dans lequel elle est vraie, mais, dans le monde réel de son énonciation, elle n'est qu'un possible de ce monde.

Le repérage d'un monde n'est, en général, pas nécessaire. Supposons que cela le devienne : quelqu'un cherche à identifier l'être appelé Napoléon dans la description d'un monde où il serait vrai que Napoléon est le vainqueur d'Austerlitz. Il le ferait par un jeu d'interrogations. Il aurait ainsi obtenu la description d'un monde où Napoléon étant le vainqueur d'Austerlitz, il serait *aussi* celui *qui* a fait le 18 Brumaire, *qui* a perdu la bataille de Waterloo, etc. Tous ces *qui* permettent de repérer et le monde en *question* et l'individu qui s'y trouve décrit. Si les mots Waterloo, Brumaire ou Austerlitz font problème et ne font pas partie du monde connu du questionneur, les descriptions devront s'étendre à eux : « Waterloo est l'endroit *qui*... » Du fait de l'équivalence de sens entre ces clauses descriptives (« Napoléon est celui *qui*... ») et la proposition initiale (« Napoléon est le vainqueur d'Austerlitz »), on peut affirmer qu'il y a eu sélection d'un monde parmi plusieurs possibles, passage à un monde dit réel.

Le propre d'un interrogatif est d'introduire plusieurs mondes possibles : des questions comme « qui vient demain ? » ou « que faites-vous ? » renvoient à une pluralité d'individus ou d'actions, correspondant à une pluralité de réponses possibles, c'est-à-dire à un ensemble de mondes possibles parmi lesquels se trouve un état de monde réel, la réponse vraie, donc l'individu ou l'action qui définissent ce monde. Dès lors que l'on admet que toute structure de langage est en profondeur une recherche et que la proposition élimine ces clauses interrogatives par la spécification d'un monde, on sait alors que les termes du discours correspondent à une interrogation achevée. Le repérage des mondes possibles à partir d'un monde donné, dit réel, se ramène à une description du processus de questionnement. Celle-ci est devenue centrale dans l'évolution de la pensée de Hintikka, d'autant plus que les règles d'élimination des interrogatifs et de passage aux propositions elles-mêmes sont parfaitement analysables du point de vue logique.

Par les liens qu'elle établit entre ces notions de monde, d'univers de discours, de niveaux de réalité, de langage et d'action de recherche, la théorie de Hintikka se révèle incontournable (1).

(*) Chargé de cours à l'université de Mons et éditeur de la *Revue internationale de philosophie*.

(1) Œuvres principales de Hintikka, *Models for Modalities*, Reidel, Dordrecht, 1969. *Logic, Language-games and Information*, Oxford University Press, 1973 et, pour l'étude des interrogatifs, *The Semantics of questions and the questions of Semantics*, North-Holland, Amsterdam, 1976.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérants :

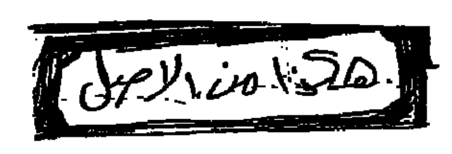
Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.



Le Monde

étranger

EUROPE

La presse soviétique critique les « zigzags » et « timidités » de la politique de réforme en France

De notre correspondant

Moscou. — L'action du nouveau gouvernement français continue d'inspirer aux autorités soviétiques une profonde *méfiance*. Ce'st ce qui ressort de deux articles publiés presque simultanément, le premier jeudi soir 28 janvier, le second ce vendredi matin, dans la presse soviétique.

Le correspondant des *Izvestia* à Paris souligne qu'en France la crise économique ne frappe pas seulement la classe ouvrière mais aussi la petite et moyenne bourgeoisie. Aussi *« une partie des couches moyennes »*, qui avait voté l'an dernier pour les socialistes se rapproche-t-elle de la droite, comme l'ont indiqué les récentes élections partielles.

Ces phénomènes *« négatifs »* que la gauche n'a pas réussi à supprimer, sont exploités par l'opposition qui, de plus, se sert des événements de Pologne pour porter des coups au gouvernement. Malheureusement la *« fausse gauche »*, c'est-à-dire principalement les syndicats réformistes, préfère participer à ce *« tapage artificiel autour des personnalités réactionnaires de Solidarité »*, plutôt que de lutter pour la réalisation des réformes socio-économiques en France. Le prochain congrès du parti communiste français, conclut le quotidien soviétique, montrera la bonne voie.

L'hebdomadaire *Temps nouveaux* reprend les mêmes accusations. Les élections partielles, écrit-il, ont montré qu'une fraction des électeurs de la gauche ont abandonné celle-ci. Pourquoi ? Au cause des *« désillusions »* qu'ont suscitées les *« zigzags »* et les *« timidités »* de la politique de réforme. A cause de la persistance des difficultés socio-économiques. A cause de la *« grossière campagne anticommuniste »* menée autour des événements de Pologne, qui a sans doute découragé un certain nombre d'électeurs du P.C.F. : il est regrettable, estime l'auteur de l'article, que plusieurs personnalités du parti socialiste aient joint leur voix à ce *« chœur anticommuniste et anti-polonais »*. Les dirigeants de l'opposition considèrent qu'il faut désormais modérer les réformes. Au contraire, conclut *Temps nouveaux*, il faut avancer *« plus rapidement et plus hardiment »* sur la voie du changement.

Pour Moscou, le gouvernement français demeure donc sous surveillance. Le récent accord sur les achats de gaz sibérien représente certes un bon point pour la France. Mais il est remarquable que cet événement ait été fort peu commenté dans la presse soviétique, qui s'est contentée de citer des extraits de journaux étrangers mettant en évidence les divergences franco-américaines. L'U.R.S.S. a fait, de son côté, un geste de bonne volonté en accordant un visa de sortie à Mme Lavrova, cette Soviétique qui a fait une longue grève de la faim pour obtenir le droit d'épouser un Français. Mais il en faudra davantage pour que se rétablissent des relations cordiales entre les deux pays.

THOMAS FERENCZI.

Grande-Bretagne

Le gouvernement a rendu public le projet de loi qui restreint les droits des syndicats

De notre correspondant

Londres. — M. Ian Murray, secrétaire général de la Confédération syndicale (T.U.C.), a annoncé la réunion d'un congrès extraordinaire le 5 avril prochain pour envisager les moyens de lutter contre la loi sur les syndicats dont le projet a été publié le jeudi 28 janvier par le secrétaire d'Etat à l'emploi, M. Norman Tebbit. Cette loi, qui réduit sensiblement les pouvoirs et les droits syndicaux, est, pour M. Murray, à la fois *« antisociale, anti-ouvrière et anti-industrielle »*.

M. Tebbit a remplacé au mois de septembre dernier au ministère de l'emploi M. James Prior, qui refusait d'endosser la responsabilité d'une législation aussi dure que celle souhaitée par le premier ministre. Selon le projet de loi, dont il ne fait aucun doute qu'il sera voté par la majorité conservatrice à la Chambre des communes, les syndicats en tant que personnes morales pourront être amenés à payer des dommages-intérêts (jusqu'à 250 000 livres, soit 2,75 millions de francs) aux entreprises en cas de grève illégale. Jusqu'à maintenant, seuls les responsables syndicaux étaient passibles de poursuites.

Les licenciements de grévistes refusant de retourner au travail après la fin officielle d'un conflit seront plus faciles. La notion de conflit social sera redéfinie pour exclure les grèves politiques et les grèves de soutien aux salariés d'une autre entreprise ou d'un autre syndicat. Dans les entreprises qui pratiquent le *closed shop* (obligation pour les salariés d'adhérer à un syndicat), des scrutins seront régulièrement organisés sur le maintien de ce système.

Le projet de loi prévoit enfin des indemnités pouvant aller jusqu'à 20 000 livres pour les travailleurs ayant perdu leur emploi à la suite de leur refus d'adhérer à un syndicat dans une entreprise soumise au *closed shop*.

Mais la mesure la plus nouvelle introduite par M. Tebbit consiste dans l'indemnisation rétroactive des salariés licenciés entre 1974 et 1980 — soit pendant le dernier gouvernement travailliste — pour avoir refusé le système du *closed shop*. Ils sont au nombre de quatre cents, dont une grande partie appartenaient aux chemins de fer britanniques.

Certaines fédérations syndicales ont déjà demandé que des grèves soient organisées pour lutter contre cette nouvelle législation, mais le gouvernement a bien choisi son moment pour agir : la crise économique et le chômage pèsent sur les syndicats britanniques, dont les effectifs sont en baisse.

DANIEL VERNET.

M. Mauroy en visite à Bonn

M. Pierre Mauroy passe sa journée, ce vendredi 29 janvier, à Bonn, pour une rencontre avec M. Schmidt, la troisième depuis sa nomination comme premier ministre il y a huit mois. Après un entretien en tête à tête avec le chancelier, puis une session de travail élargie en présence de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, et un déjeuner offert par M. Schmidt, M. Mauroy devait avoir dans l'après-midi un entretien avec MM. Matthoefer et Lambsdorff, respectivement ministres des finances et de l'économie du gouvernement de Bonn, avant d'être reçu par M. Carstens, président de la République fédérale, et de reprendre l'avion pour Paris.

Espagne

L'érosion du parti gouvernemental s'accélère

De notre correspondant

Madrid. — L'érosion du parti gouvernemental, l'U.C.D. (Union du centre démocratique), s'accélère. Trois de ses députés, MM. Miguel Herrero, ancien porte-parole du groupe parlementaire, Ricardo de la Cierva, ancien ministre de la culture de M. Suarez, et Francisco Soler ont annoncé le jeudi 28 janvier leur ralliement à la Coalition démocratique (droite), dont fait partie l'Alliance populaire de M. Fraga. Trois autres parlementaires s'apprêteraient à les imiter.

La plupart de ces députés appartiennent à la tendance démocrate chrétienne de l'U.C.D. et estiment que les récents changements au sein du gouvernement et de la direction du parti ne leur donnent pas leur vraie place. M. Miguel Herrero se déclarait déjà opposé à la ligne du gouvernement, qui, sous prétexte de satisfaire des « velléités pseudo-progressistes », trahit, selon lui, un électorat plutôt conservateur qui avait assuré la victoire de l'U.C.D. en 1979. M. Herrero et avec lui nombre de démocrates chrétiens estiment que l'actuel président du gouvernement M. Calvo Sotelo, aurait dû former rapidement un bloc des forces de droite, seul susceptible, selon lui, d'empêcher la victoire des socialistes aux prochaines élections. Cette stratégie a l'appui actif des milieux patronaux.

Ces départs s'ajoutent à ceux de dix députés de la tendance sociale-démocrate de M. Fernandez Ordonez, qui a décidé, en novembre 1981, de quitter l'U.C.D. Après avoir constitué un nouveau parti qui se proclame de centre gauche, Action démocratique, ils souhaitent constituer leur propre groupe parlementaire, ce qui affaiblira d'autant celui du parti au pouvoir, dont ils restent théoriquement membres.

Les mauvais résultats enregistrés par l'U.C.D. lors des élections en Catalogne, au Pays Basque, puis, en octobre dernier, en Galice, ont convaincu de nombreux parlementaires du parti gouvernemental qu'il était plus sage d'affronter la prochaine épreuve électorale au sein d'une autre formation. Les premiers sondages officieux sur les élections régionales andalouses du 23 mai prochain indiquent une très forte baisse de l'U.C.D.

M. Calvo Sotelo vient d'admettre pour la première fois qu'il pourrait être forcé de convoquer des élections générales anticipées (elles doivent normalement avoir lieu en 1983) si la situation de son parti au Parlement devenait intenable. L'U.C.D. a obtenu lors des dernières élections générales cent soixante huit sièges au Congrès des députés. Il lui en reste aujourd'hui cent cinquante et un, soit seize de moins que la majorité absolue. Même en cas d'alliance avec la Coalition démocratique, l'U.C.D. resterait minoritaire face à la gauche et aux régionalistes.

M. Calvo Sotelo dépend de la bonne volonté des socialistes. Ceux-ci devront sans doute faire sortir opportunément de l'hémicycle certains de leurs députés au moment des votes s'ils veulent éviter que le gouvernement ne se trouve rapidement mis en minorité. Alors que commence dans quelques semaines le procès des putschistes du 23 février, l'opposition de gauche ne souhaite pas une crise de gouvernement qui risquerait d'avoir des conséquences sérieuses.

THIERRY MALINIAK.

U.R.S.S.

M. SAKHAROV DEMANDE A M. MITTERRAND D'INTERVENIR EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES

Moscou *(A.F.P.)*. — Dans une lettre où il le remercie d'être intervenu en sa faveur pendant sa grève de la faim, en décembre dernier, le physicien André Sakharov demande au président Mitterrand de faire une démarche auprès de M. Brejnev en faveur des prisonniers politiques en U.R.S.S. Dans cette lettre, remise lundi 25 janvier à la presse occidentale par Mme Sakharov, l'académicien relégué depuis deux ans à Gorki attire tout particulièrement l'attention du président Mitterrand sur les cas de MM. Anatoli Chtcharanski, Youri Orlov, Anatoli Martchenko, Merab Kostava, Victor Nekipelov et Ivan Kovalev à qui leurs activités en faveur des droits de l'homme ont valu de lourdes condamnations.

M. Sakharov distingue tout particulièrement le cas d'Anatoli Chtcharanski, membre du groupe pour la surveillance des accords d'Helsinki et militant pour l'émigration des juifs, condamné pour espionnage à treize ans de détention en 1978. *« Son procès*, écrit M. Sakharov, *a été une provocation pour effrayer les juifs d'U.R.S.S., surtout ceux qui pensent à quitter le pays. »*

Détenu à la prison de Chistopol (à 800 kilomètres à l'est de Moscou), il est fortement affaibli après les six mois de cachot qu'il vient de subir.

Pologne

QUARANTE-QUATRE JOURS APRÈS SON ARRESTATION

Un ordre d'internement est notifié à M. Walesa

M. Lech Walesa qui avait été transféré, dans la nuit du 12 au 13 décembre, de Gdansk à Varsovie, où il est détenu depuis sous bonne garde dans une villa des environs de la capitale polonaise, vient de se voir notifier, quarante-quatre jours plus tard, son internement, nous annonce notre correspondant, Bernard Guetta. En effet, un ordre d'internement, daté du 12 décembre, a été remis au président du syndicat indépendant Solidarité, le mardi 26 janvier, c'est-à-dire au lendemain du discours du général Jaruzelski devant la Diète convoquée pour légaliser l'instauration de l'état de guerre le 13 décembre dernier.

Cette notification ne change rien au sort de M. Walesa, qui continue à bénéficier d'un traitement de faveur, car il est détenu dans un lieu plus confortable que les prisons ou les camps réservés aux autres dirigeants du syndicat. Mais, à quelques jours du voyage de Mgr Glemp, le primat de Pologne au Vatican, cette notification est tout de même une mauvaise manière faite à l'Eglise. On signale ainsi au primat que la libération de M. Walesa, qu'il réclame, n'est pas encore acquise. Le pouvoir a sans doute voulu aussi ouvrir un « parapluie » juridique : sans ordre d'internement, il n'y avait aucune raison que M. Walesa ne soit pas libre de ses mouvements *(le Monde* des 24-25 janvier).

D'autre part, jeudi, au cours d'une conférence de presse pour les journalistes étrangers, le colonel Zbigniew Wislocki, un responsable du contre-espionnage, s'est attaché à démontrer que les Etats-Unis avaient eu *« un rôle actif dans la création en Pologne de structures anti-Etat »* (*le Monde* du 29 janvier). Il a affirmé, par exemple, que sept diplomates américains avaient tenté de recruter dans différentes villes étrangères des agents et des informateurs. Et, à l'appui de la série télévisée sur les activités de la C.I.A. en Pologne, les journalistes ont vu plusieurs films d'archives, dont certains avaient déjà été projetés à des fin de propagande, en 1979.

Enfin, la presse a annoncé que l'important train de hausses des denrées alimentaires (de 50 à 300 %) qui entrera en vigueur le 1er février sera compensé, partiellement du moins, par des augmentations de salaires allant de 700 à 1 400 zlotys (45 à 90 F) pour les rémunérations moyennes.

M. MITTERRAND PARTICIPERA A L'ÉMISSION AMÉRICAINE « QUE LA POLOGNE RESTE LA POLOGNE ».

M. Mitterrand participera sous forme d'une brève déclaration à l'émission télévisée sur la Pologne produite par l'Agence de communication internationale des Etats-Unis à l'occasion de la *« journée de Solidarité »* du 30 janvier, a annoncé l'Elysée, jeudi 28 janvier.

L'émission intitulée « Que la Pologne reste la Pologne » est réalisée à l'initiative de M. Reagan. Elle comprendra des déclarations de chefs d'Etat et de gouvernement, des reportages, des films d'actualité et des numéros de variétés.

Aux Pays-Bas, le premier ministre, M. Van Agt (chrétien-démocrate), a décliné l'invitation de participer à l'émission sous la pression des partenaires de centre gauche de son gouvernement. Dans une lettre à la Chambre des députés, il déclare que sa participation *« nuirait à l'unanimité avec laquelle le peuple néerlandais a pris position contre les violations des droits de l'homme en Pologne »*, mais il ajoute qu'il ne s'associe pas aux critiques contre l'initiative de M. Reagan.

● *Le comité de parrainage des théâtres polonais*, composé de Raymonde Temkine, Paule Khodabandeh et Georges Banu demande aux hommes du théâtre français de concrétiser leur solidarité avec leurs homologues polonais (avec, par exemple, l'envoi de vivres). Pour tous renseignements concernant les théâtres destinataires et les modalités d'acheminement, s'adresser à l'Institut international du théâtre. (Tél. : 577-16-10, poste 4901).

D'autre part, l'I.N.R.P.-C.N.D.P. (Centre national de documentation pédagogique) organise une projection du film inédit en France de Krzysztof Kieslowski *le Profane*, mercredi 27 janvier à 17 heures, salle Jules-Ferry (29, rue d'Ulm, 5e), au profit de Solidarnösc.

● *La Confédération internationale des syndicats libres* — C.I.S.L., — dans un appel aux syndicats du monde entier, demande que le samedi 30 janvier 1982 soit *« une journée d'action syndicale internationale de soutien à Solidarnosc »* avec, pour thème central, la libération de tous les syndicalistes en Pologne.

Yougoslavie

Des milliers de dirigeants vont changer de poste

De notre correspondant

Belgrade. — Le douzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie aura lieu en juin prochain Déjà se tiennent d'innombrables réunions dont l'une des tâches est de « proposer » les candidats aux diverses fonctions fédérales, des républiques et des régions autonomes, des communes et de la Ligue elle-même. Des milliers de personnes devront quitter leur poste pour le céder, en principe, aux hommes plus jeunes qui, non sans difficulté, se sont frayé un chemin ces dernières années vers les « sommets » de l'Etat et du parti. Il faut également élire les membres des neuf gouvernements du système fédéral yougoslave (gouvernements des six républiques, des deux régions autonomes et de la Fédération) dont les mandats arrivent à expiration ce printemps.

La procédure électorale est très compliquée. Elle est caractérisée par un dosage subtil de représentations de tous les peuples et nationalités de la Yougoslavie, en partant du principe d'un candidat unique pour chaque poste à pourvoir. Ce principe a d'ailleurs été critiqué à la dernière réunion du comité central de la Ligue par l'un de ses membres les plus influents, M. Minitch, ancien secrétaire aux affaires étrangères. Celui-ci a déclaré que le système du candidat unique était périmé, qu'à chaque fonction au sein du parti devraient être présentés plusieurs candidats et que le vote devait être secret et non public comme jusqu'à présent. *« Nous devons nous habituer*, a-t-il précisé, *à ce système démocratique, et celui qui ne serait pas élu ne devrait pas se considérer comme dégradé. »*

En attendant que cette question soit tranchée par le congrès, ce qui donnera lieu, à n'en pas douter, à des débats animés, l'agence Tanyoug a publié, mercredi 13 janvier, une première liste de noms des candidats aux plus hautes fonctions fédérales. Mme Milka Planintz, présidente du parti de Croatie, est proposée aux fonction de président du conseil exécutif fédéral (premier ministre). D'autre part, MM. Lazare Moisov et Stane Dolantz sont proposés respectivement aux fonctions de secrétaire aux affaires étrangères et à l'intérieur, et l'amiral Branko Mamoula à celles de secrétaire de la défense nationale. Ces propositions devront être entérinées par l'Assemblée nationale fédérale, ce qui ne sera, en l'état actuel des choses, qu'une formalité.

PAUL YANKOVITCH.

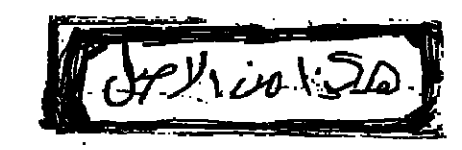
Les candidats aux plus hautes fonctions fédérales

Mme MILKA PLANINTZ, née en 1924, diplômée de l'Ecole supérieure d'administration, est de nationalité croate. Elle a fait toute sa carrière politique en Croatie, où elle a exercé de hautes fonctions dans le parti et le gouvernement de cette république fédérée. En 1971, elle avait soutenu l'action d'épuration du président Tito de l'ancienne direction croate. Depuis lors, elle préside la Ligue des communistes de Croatie.

M. LAZARE MOISOV, né en 1920, diplômé de la faculté de droit de Belgrade, est de nationalité macédonienne. Il fut notamment directeur du quotidien « Borba », ambassadeur en U.R.S.S. et représentant de la Yougoslavie auprès de l'ONU. M. Moisov est l'auteur de plusieurs ouvrages contre les prétentions bulgares sur la Macédoine.

M. STANE DOLANTZ, né en 1925, diplômé de la faculté de droit de Ljubljana, est de nationalité slovène. De 1972 à 1979, il fut le secrétaire de la présidence du parti et à ce titre l'un des plus proches collaborateurs de Tito

L'AMIRAL BRANKO MAMBULA, né en 1921, est un Serbe de Croatie, Il a terminé l'école de la marine et l'école de guerre de l'armée yougoslave. Depuis 1979, il exerce les fonctions de chef du grand état-major.



DIPLOMATIE

L'Angola a conclu avec l'U.R.S.S. un accord global de coopération

L'Angola a conclu avec l'Union soviétique le plus important accord de coopération jamais signé depuis son indépendance en 1975, portant sur environ deux milliards de dollars jusqu'en 1990. Cet accord a été signé à Moscou lors de la visite, à la mi-janvier, d'une importante délégation dirigée par M. Lucio Lara, membre du bureau politique du M.P.L.A., parti au pouvoir à Luanda. Cette visite a coïncidé avec les conversations à un haut niveau qui se sont déroulées à Paris entre Angolais et Américains et ont porté sur la normalisation des relations entre les deux pays.

L'accord soviéto-angolais prévoit, en particulier, la construction d'une deuxième raffinerie de pétrole en Angola, de plusieurs barrages et la formation de cadres tant en Union soviétique qu'en Angola. Les Soviétiques qui seront maîtres d'œuvre des grands projets d'infrastructure, y associeront avec l'approbation de l'Angola d'autres pays, tels que le Brésil pour les barrages, le Japon pour l'industrie pétrolière, ainsi que le Portugal.

La construction d'un barrage sur le fleuve Kwanza, au sud de Luanda, permettra l'irrigation de 400 000 hectares de terres ainsi que la navigation jusqu'à la ville de Dondo. L'Union soviétique, dans le cadre de cet accord, a consenti des crédits à long terme et à taux très favorable.

Un accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays est également prévu : 63 % des échanges de l'Angola se font avec les pays occidentaux et 25 % avec les pays socialistes.

L'accord conclu est le premier accord global passé par l'Angola avec un pays étranger. Luanda est lié aux pays occidentaux par un certain nombre d'accords sectoriels, notamment avec les Etats-Unis dans le domaine pétrolier.

La Turquie va être traduite devant la Commission européenne des droits de l'homme

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée du Conseil de l'Europe a demandé jeudi 28 janvier que la Turquie soit traduite devant la commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg afin que soit vérifié *« dans quelle mesure les allégations de torture et de violation des droits de l'homme sont fondées »*. L'Assemblée se réfère à l'article 24 de la convention européenne des droits de l'homme qui prévoit que tout Etat signataire peut saisir la commission de tout manquement aux droits qu'elle définit. Il reste à savoir quel gouvernement prendra cette initiative. Dans les couloirs de l'Assemblée, le nom de la Norvège a été prononcé.

Le vote a été acquis au terme d'un débat mouvementé au cours duquel une soixantaine d'orateurs sont intervenus. Si l'unanimité s'est faite facilement sur la nécessité d'un prompt rétablissement des libertés fondamentales, la libération des prisonniers politiques et le retour à la démocratie parlementaire en Turquie, il n'en est pas allé de même pour les moyens d'y parvenir. Les représentants communistes, les socialistes grecs, espagnols, portugais, ont plaidé pour la mise en application de l'article 8 du statut du Conseil de l'Europe prévoyant la suspension de la Turquie. Les conservateurs britanniques, renforcés de quelques démocrates-chrétiens, ont souligné la nécessité de ne pas rompre les ponts avec la junte turque, afin de garder un moyen de pression en faveur de la démocratisation. L'Assemblée s'est ralliée finalement par soixante-huit voix contre quarante et une et cinq abstentions au texte de la commission politique qui avait été acquis à une courte majorité de treize voix contre dix et quatre abstentions.

L'Assemblée demande au gouvernement turc que la future Constitution, les lois sur les partis politiques et le système électoral soient pleinement conformes aux principes de la convention des droits de l'homme et que son projet fasse l'objet d'une libre discussion publique. Elle insiste particulièrement sur l'élimination de la torture et invite les autorités d'Ankara à autoriser la Croix-Rouge internationale à entreprendre une enquête objective sur la situation dans les prisons et, notamment, sur les allégations de torture.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *La commission politique de l'Assemblée du Conseil de l'Europe* a décidé jeudi 23 janvier, par 21 voix contre 8, de maintenir sa réunion prévue le 17 mai à Jérusalem, en dépit des protestations de capitales arabes.

Décidée en septembre à la suite d'une invitation du président du Parlement israélien, cette réunion a suscité de vives critiques arabes à la suite de la décision israélienne d'annexer le Golan.

LE SECOND VOYAGE DU PAPE EN AFRIQUE AURA LIEU DU 12 AU 19 FÉVRIER

Le second voyage en Afrique de Jean-Paul II — le premier a eu lieu du 2 au 12 mai 1980 au Kenya, au Ghana, au Zaïre, au Congo-Brazzaville, en Haute-Volta et en Côte-d'Ivoire — est définitivement fixé du 12 au 19 février. Le pape doit atterrir le 12 à 16 heures à Lagos au Nigeria et y résider jusqu'au 17 février. A son arrivée, il sera reçu au palais présidentiel. Le lendemain, il se rendra à Enugu, où il prendra la route pour Onitsha : messe, rencontre avec les jeunes, les malades, les vieillards, les séminaristes.

Le 14 février, à partir de Lagos, Jean-Paul II prendra un avion à Kaduna : messe et ordinations sacerdotales, discours aux laïcs, aux catéchistes, aux représentants de l'islam. Retour à Lagos.

Le 15 février, visite à l'université d'Ibadan, discours aux milieux universitaires, puis aux religieux et aux religieuses. A Lagos, rencontre avec l'épiscopat nigérian.

Le 16 février à Lagos, grand-messe pour les travailleurs à la cathédrale. Réception du corps diplomatique et de la communauté polonaise ; rencontre avec les immigrés ; réception des chrétiens non catholiques.

Le 17 février, commence la deuxième partie — rapide — du voyage : Cotonou (Bénin) de 10 heures à 15 heures ; fin de journée à Libreville (Gabon). Le 18 février au matin, départ pour Malabo et Bata, en Guinée-Equatoriale. Enfin, retour à Libreville : rendez-vous avec les jeunes, les étudiants et les ouvriers ; le 19 février, rencontre œcuménique, messe et départ pour Rome au début de l'après-midi.

M. PIERRE GARREAU AMBASSADEUR A DJIBOUTI

M. Pierre Garreau, ambassadeur de France, a remis, jeudi 28 janvier, ses lettres de créance à M. Hassan Gouled, président de la République de Djibouti. M. Pierre Garreau avait été nommé, le 5 décembre, ambassadeur à Djibouti, en remplacement de M. Ivan Bastouil, nommé depuis ambassadeur à Hanoï.

[Né en 1924, breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Pierre Garreau a servi outre-mer avant d'entrer aux affaires étrangères. Il a été en poste à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches, affaires économiques) ainsi qu'à Brazzaville, Saigon (1969-1973) et Kinshasa, où il était premier conseiller depuis 1979.]

● *L'Association de la Presse diplomatique française* a élu jeudi 28 janvier son nouveau comité. Il est composé de eGorges Broussine (*La politique ce matin*), président ; Maurice Delarue (*le Monde*) et Jean-Louis Arnaud (*le Matin*), vice-président ; Lucienne Hubert-Rodier (*Topafrica*), secrétaire générale ; Edouard-Jean Guillou (*Agefi*), secrétaire général adjoint trésorier, et de Claudine Canetti (*A.F.P.*), Henri de Kergoly (*le Figaro*), Patrick Le Dantec (*Ouest-France*), Georges Penchenier (*R.T.L.*), Edouard Sablier (*France-Inter*), Michel Texier (*TF 1*), Dominique Vales (*ACP*).

A LA FIN DU MOIS DE MAI M. MITTERRAND SE RENDRA EN VISITE OFFICIELLE AU SÉNÉGAL, EN COTE D'IVOIRE ET AU NIGER.

Dakar (*A.F.P.*) — M. Mitterrand fera une visite officielle au Sénégal, les 24 et 25 mai, à l'invitation de M. Abdou Diouf, président du Sénégal. La date de cette visite a été définitivement fixée au cours d'un entretien, jeudi 28 janvier, entre le président sénégalais et M. Guy Penne, le conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches. Celui-ci a précisé qu'à l'occasion de son voyage en Agrique M. Mitterrand se rendrait également en Côte-d'Ivoire et au Niger.

M. Penne a regagné Paris, vendredi, au terme d'un séjour d'une semaine à Dakar, au cours duquel il a notamment assisté aux « *journées médicales* » qui réunissaient environ cinq cents représentants de vingt-sept pays, francophones pour la plupart. M. Penne a rencontré, jeudi après-midi, l'ancien président Léopold Sedar Senghor, avec lequel il s'est entretenu de questions intéressant la francophonie.

● *Le représentant de l'O.L.P.* à Athènes a officiellement remis le jeudi 28 janvier ses lettres de créance au ministre grec des affaires étrangères, M. Ioannis Haralambopoulos. M. Chawki Armali devient ainsi le premier représentant de la « centrale » des fedayin à obtenir le statut diplomatique dans un pays de la C.E.E. — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA HAVANE

M. Carlos Rafael Rodriguez affirme que la solidarité de Cuba avec l'Amérique latine « n'est pas négociable »

« L'avenir de l'Amérique latine dépend des révolutionnaires brésiliens », estime M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du gouvernement et du conseil des ministres cubains, dans un entretien publié, jeudi 28 janvier, par l'hebdomadaire communiste français *Révolution*.

« Si les révolutionnaires brésiliens savent mettre à profit la situation actuelle de concentration monopoliste du capital, la révolution brésilienne est plus proche qu'on ne le pense et l'avenir de l'Amérique latine peut être complètement différent à court terme », déclare M. Rodriguez.

Soulignant que la solidarité de Cuba avec l'Amérique latine *« n'est pas négociable »*, il fait valoir que La Havane appuie une solution politique au Salvador, car elle considère, *« en accord avec les forces révolutionnaires du Salvador, que c'est la meilleure solution pour le peuple et non parce que les Américains veulent empêcher une solution par les armes »*.

Selon M. Rodriguez, qui a rencontré le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig, à Mexico, en novembre (*le Monde* du 29 janvier), les Etats-Unis n'ont pas de solution valable pour l'Amérique latine. Il souligne que le président Reagan propose comme « remède » les entreprises privées et les multinationales qui n'ont fait que *« retarder, déformer l'économie et accroître la misère)*.

Par ailleurs, M. Rodriguez qualifie « d'*exceptionnelles* » les relations soviéto-cubaines, *« car les Soviétiques nous ont traités en égaux, ce qui est exceptionnel entre un grand et un petit pays, et ils n'ont jamais exigé de nous une attitude incompatible avec notre situation et nos intérêts propres »*.

Expliquant les convergences soviéto-cubaines par *« la même boussole, le marxisme-léninisme »*, le responsable cubain fait toutefois état de « variations » résultant non pas de contradictions mais de la *« spécificité de la politique cubaine »*. Il cite, notamment, le refus de Cuba de signer le traité de non-prolifération des armes atomiques en raison de la présence des Etats-Unis *« bardés d'armes atomiques, à 90 milles de nos côtes »*.

M. Rodriguez souligne que Cuba est hostile à un non-alignement « neutre », car s'il est nécessaire de lutter pour la disparition des « blocs », *« cela ne signifie pas que, pour nous, la supériorité des Etats-Unis revienne au même que la supériorité du bloc socialiste »*.

Il estime regrettable que le mouvement des non-alignés se confonde de plus en plus avec l'ensemble des pays en voie de développement, car cela *« augmente le poids spécifique des pays qui ont une situation de sous-développement parce qu'ils sont dirigés par des gouvernements qui ne luttent pas sincèrement pour en sortir. »*

États-Unis

Un groupe arménien a revendiqué l'assassinat, à Los Angeles, du consul général de Turquie

Un suspect est arrêté

Los Angeles (*A.F.P., A.P., UPI*). — Le consul général de Turquie à Los Angeles (Californie) a été tué jeudi 28 janvier d'une dizaine de coups de feu alors qu'il se trouvait dans sa voiture. M. Kemal Arikan se rendait à son bureau, situé à Beverly Hills, un quartier élégant de Los Angeles, peu avant 10 heures du matin (heure locale) lorsque deux jeunes gens se sont approchés de sa voiture, arrêtée à un feu rouge. Les deux agresseurs ont tiré en même temps contre le diplomate, puis ont pris la fuite à bord d'un véhicule garé à proximité.

Quelques heures plus tard, la police locale et le FBI encerclaient une maison de Pasadena, dans la banlieue de la métropole californienne, et emmenaient quatre personnes. L'une d'entre elle, M. Sassounian, âgé de dix-neuf ans, a été arrêtée. Une est en garde à vue. Les deux dernières ont été relâchées. Selon un policier, la perquisition à Passadena aurait été rendue possible parce que la voiture de l'un des occupants de cette maison avait été repérée près du lieu du meurtre.

L'attentat a été revendiqué dans des appels téléphoniques aux bureaux de Los Angeles et de Beyrouth de l'agence *UPI* par un groupe arménien *« Les commandos justice pour le génocide arménien »*. Ce groupe, dont le siège est à Beyrouth, s'est fixé pour objectif de venger le massacre des Arméniens par les Turcs en 1915. Les « commandos justice » dépendent d'une des deux grandes organisations arméniennes, la Fédération révolutionnaire arménienne, qui est pro-occidentale, à la différence de la seconde, l'« Armée secrète de libération de l'Arménie (ASALA), dont le siège est également à Beyrouth et qui serait soutenue par les Palestiniens et la gauche libanaise, voire par les services secrets soviétiques.

Dans une interview au *Los Angeles Time*, en janvier 1978, M. Arikan indiquait qu'il avait reçu de nombreuses menaces de mort émanant de terroristes arméniens. Il précisait qu'il portait un gilet pare-balles, qu'il avait loué les services de deux gardes du corps pour l'accompagner en toute occasion et que tous ses visiteurs étaient soumis à un contrôle. Le consul avait abandonné ces mesures de précaution. Quand il a été assassiné, il conduisait lui-même sa voiture et se trouvait seul à bord de son véhicule.

A Washington, le président Reagan a condamné jeudi soir *« cet acte de haine »*. A Ankara, le ministre turc des affaires étrangères, M. Ilter Turkmen, a demandé au gouvernement américain de multiplier les efforts pour neutraliser le terrorisme qui prend pour cible les diplomates turcs.

L'attentat contre M. Arikan est le dernier d'une série d'actes revendiqués par différents groupes arméniens, principalement les deux organisations mentionnées plus haut. En 1973, à Los Angeles déjà, le prédécesseur de M. Arikan au poste de consul général de Turquie, ainsi que le vice-consul général avaient été assassinés par un Arménien. Leur meurtrier est toujours en prison. Les 22 et 24 octobre 1975, les ambassadeurs de Turquie à Vienne et à Paris étaient tués à deux jours d'intervalle. Le 9 juin 1977, l'ambassadeur d'Ankara auprès du Saint-Siège et le 2 juin 1978 l'épouse de l'ambassadeur turc en Espagne étaient assassinés. Le 12 octobre 1979, le fils de l'ambassadeur turc à La Haye et, le 22 décembre de la même année, un membre de l'ambassade turque à Paris étaient à leur tour victimes du terrorisme. Enfin, le 4 mars 1981, deux diplomates turcs en poste à Paris étaient assassinés.

● EXPULSION DE MILITANTS NATIONALISTES IRLANDAIS. — Deux membres du Sinn Fein (branche politique de l'IRA), arrêtés il y a queques jours près de Buffalo, dans l'Etat de New-York, à la frontière américano-canadienne se sont vu notifier mercredi 27 janvier leur arrêté d'expulsion. MM. Owen Carron, élu l'été dernier au Parlement de Westminster (au siège précédemment détenu par Bobby Sands) et Danny Morrison seront refoulés vers le Canada à une date non précisée. — (*A.F.P.*)

M. Reagan estime que les droits de l'homme sont « mieux respectés » au Salvador

M. Reagan a signé le jeudi 28 janvier un document certifiant au Congrès que le gouvernement salvadorien faisait un *« effort significatif »* pour respecter les droits de l'homme. Cette démarche était rendue nécessaire par la nouvelle loi sur l'aide à l'étranger, votée par le Congrès et signée le 29 décembre, aux termes de laquelle le président ne disposait que d'un délai de trente jours pour affirmer que la junte salvadorienne faisait des progrès dans le domaine des droits de l'homme. Sans une telle déclaration du chef de l'exécutif, il lui était impossible de fournir à la junte l'aide économique de 40 millions de dollars et l'assistance militaire de 25 millions de dollars contenues dans le budget américain en cours, et qui sont donc immédiatement disponibles.

La loi fait également obligation au gouvernement américain de vérifier que les autorités salvadoriennes cherchent une solution politique à la guerre civile et s'efforcent de traduire en justice les assassins de sept ressortissants américains, dont quatre religieuses, tuées en décembre 1980. Sur ce dernier point, le département d'Etat s'est déclaré « satisfait » de l'enquête qui a conduit, vers le milieu de l'année 1981, à l'arrestation de plusieurs gardes nationaux salvadoriens.

Le département d'Etat a également annoncé jeudi que les Etats-Unis allaient immédiatement remplacer les avions et les hélicoptères de l'armée salvadorienne détruits lors de l'opération de guérilla du 27 janvier contre la base aérienne d'Ilopango, dans la banlieue de San-Salvador. Sans préciser le nombre d'appareils qui ont été détruits ou endommagés par cette attaque, M. Allan Romberg, porte-parole du département d'Etat, a indiqué qu'un accroissement de l'aide américaine au Salvador était à l'étude.

Selon le porte-parole, l'attaque de la base aérienne illustre l'intensification de l'activité des guérilleros afin *« de saboter les élections prévues pour le 28 mars »*. Mercredi, le Front Farabundo Marti de Libération nationale (F.M.L.N.), qui a revendiqué l'attaque de la base, avait affirmé à San-José-de-Costa-Rica avoir détruit vingt-huit appareils (six avions Fouga-Magister, huit avions Ouragan, six avions C-47 de transport de troupes, et huit hélicoptères Iroquois).

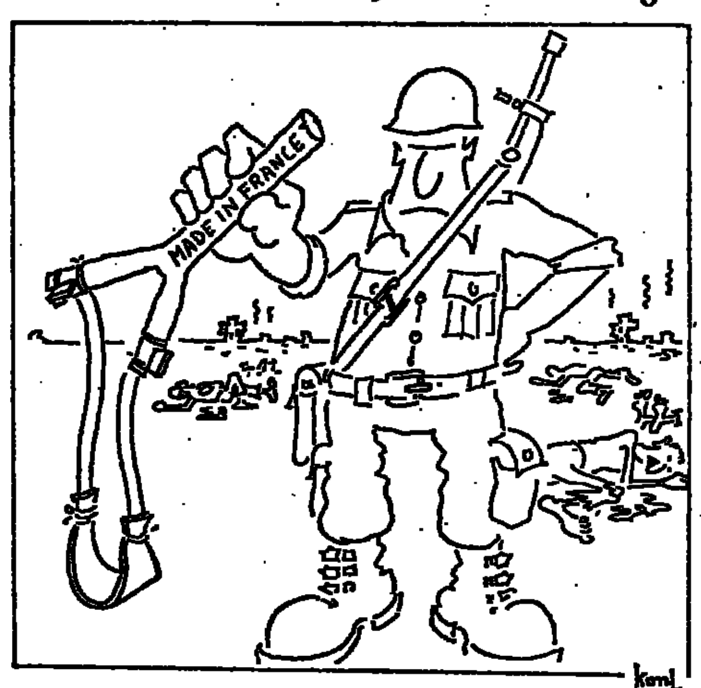
L'armée salvadorienne a refusé de donner des précisions sur le nombre d'appareils perdus. Selon une source diplomatique proche des autorités et citée par l'agence Reuter, les affirmations du F.M.L.N. seraient à prendre au sérieux et l'attaque aurait été *« très importante »*.

La déclaration de M. Reagan sur les droits de l'homme au Salvador suscite une polémique aux Etats-Unis parce qu'elle survient au moment où un reportage du *Washington Post*, fondé sur des témoignages directs, fait état du massacre par l'armée, au cours de la seconde semaine de décembre, de plusieurs centaines de civils (parmi lesquels des femmes, des enfants et des personnes âgées) dans la province de Morazan. Des rescapés de ce massacre ont décrit au journaliste du *Washington Post* comment les soldats avaient investi leur village et tué la majeure partie de ses habitants, alors qu'il n'y avait eu aucun combat ni aucune activité de guérilla à proximité.

Le département d'Etat a indiqué qu'il était *« presque impossible »* de vérifier la véracité de ces témoignages. *« Il est aussi difficile de contrôler le nombre des civils tués que d'attribuer la responsabilité de ces actes »*, a déclaré M. Romberg. Plusieurs organisations américaines tirent cependant des informations du *Washington Post* la conclusion que les Etats-Unis doivent cesser leur aide à la junte. C'est le cas en particulier de l'Union américaine pour les libertés civiles.

● *A San-José-de-Costa-Rica*, d'autre part, le F.M.L.N. a proposé dans une lettre publique au président Reagan l'ouverture de *« négociations »* (avec la junte) *sans préalables pour trouver une issue politique au conflit »*. Dans ce texte, signé par les cinq commandants des mouvements de guérilla opérant au Salvador, le F.M.L.N. propose que ces discussions se tiennent *« en présence de représentants d'autres gouvernements »* et estime que, contrairement à ce qu'affirme Washington, la guerre civile ne peut être assimilée à *« un conflit entre le gouvernement salvadorien et l'Union soviétique »*. *« Vous avez la possibilité d'aider à parvenir à la paix en ne vous opposant pas à un règlement politique »*, écrit le F.M.L.N. au président américain.

La vente d'armes françaises au Nicaragua



(*Dessin de KONK.*)

(*Suite de la première page.*)

Pour justifier la vente d'armes au Nicaragua, M. Cheysson, ministre des relations extérieures a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'est pas logique de reprocher au Nicaragua de s'adresser à l'U.R.S.S. pour acquérir de l'armement et de lui refuser cet armement quand il s'adresse à un pays occidental comme la France, pour assurer sa défense.

Les Américains, en revanche, estiment qu'il est dangereux de livrer à un régime comme celui du Nicaragua des armes qu'il peut céder aux insurgés du Salvador. Les roquettes appartiennent au type d'armes qui peuvent être utilisées pour la guérilla, d'où l'émotion que risque de provoquer aux Etats-Unis l'article du *Washington Post*.

C'est le 21 décembre 1981 qu'a été conclu entre Paris et Managua un accord de 86 millions de francs portant notamment sur la livraison de deux vedettes garde-côtes, de deux hélicoptères Alouette-III, de quarante camions et des munitions servant aux armes d'autoprotection à leur bord. L'accord prévoit aussi la formation de marins et l'instruction de dix pilotes et mécaniciens d'hélicoptères nicaraguayens en France. L'intégralité de ce contrat est couverte par un prêt français.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● LES SEPT GUERILLEROS COLOBIENS, six hommes et une femme, membres du M-19 (Mouvement du 19 avril, révolutionnaire de gauche), qui avaient détourné un appareil des lignes intérieures colombiennes sont arrivés dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 janvier à La Havane à bord d'un petit bimoteur privé (*le Monde* du 29 janvier). Les pirates de l'air avaient finalement décidé jeudi, à Cali, de libérer tous leurs otages en échange de cette possibilité de se réfugier à Cuba. Ils ont été, dès leur arrivée à La Havane, emmenés sous bonne escorte vers une destination inconnue. — (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

Ghana

● RUMEURS DE « CONTRE-COUP D'ETAT ». — Un mois après le putsch qui a porté le capitaine d'aviation Jerry Rawlings au pouvoir, le 31 décembre dernier, des rumeurs ont circulé, jeudi 28 janvier, au sein de la population de la capitale ghanéenne à propos d'un « contre-coup d'Etat », ce qui a conduit le personnel de l'aéroport international d'Accra à rentrer chez lui. Selon des témoins, des écoles ont également fermé dans la banlieue de Madina. — (*Reuter.*)

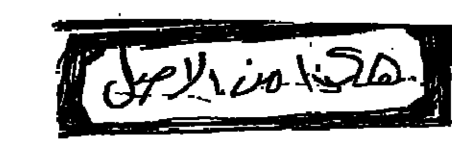
R. D. A.

● PLUSIEURS JOURNALISTES OUEST-ALLEMANDS, qui comptaient aller à Herrnhut (R.D.A.) pour rendre compte du synode de la Fédération des Eglises protestantes qui a débuté le vendredi 29 janvier, se sont vu refuser les autorisations nécessaires. A l'automne dernier, la R.D.A. avait déjà refusé à des correspondants occidentaux accrédités en R.D.A. d'assister à différents synodes régionaux de l'Eglise protestante. — (*A.F.P.*)

Ouganda

● CONDAMNATION A MORT. — Le commandant Abdallah Nasur, ancien gouverneur militaire de Kampala sous le régime d'Idi Amin Dada, a été condamné à mort mardi 26 janvier par la Haute Cour ougandaise pour le meurtre de M. Francis Walugembe, maire de la ville de Masaka en septembre 1972. — (*A.F.P.*)





Reagan estime que les droits de l'homme sont « mieux respectés » au Salvador

... vente d'armes françaises au Nicaragua



PROCHE-ORIENT

L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

M. Haig laisse entendre que sa mission au Proche-Orient a échoué

De notre correspondant

Jérusalem. — Le deuxième voyage de M. Haig à Jérusalem et au Caire risque fort de se terminer, ce vendredi 29 janvier, par un échec. Alors que le secrétaire d'Etat poursuivait en Egypte ses efforts pour relancer les pourparlers sur l'autonomie palestinienne et tentait d'aboutir à un résultat quelconque avant le mois d'avril, diverses indications de sources américaines et israéliennes ont confirmé l'impression laissée par M. Haig lui-même, le 28 janvier, au moment de quitter Israël : le chef de la diplomatie américaine s'est rendu compte durant ses entretiens avec les dirigeants israéliens, que les obstacles auxquels se heurte son entreprise sont plus importants que prévu

En prenant l'avion pour Le Caire, M. Haig avait l'air sombre et semblait ne pas pouvoir cacher sa déception au point de contredire l'optimisme du ministre des affaires étrangères israélien, M. Shamir, qui venait de faire état de progrès dans tous les *domaines* ». Au cours d'une brève conférence de presse, le secrétaire d'Etat a déclaré que, au terme de cette visite en Israël « *il existe toujours bien plus de divergences que d'accords. Il y a encore beaucoup à faire.* »

En conclusion, il a laissé entendre que ses ambitions premières — parvenir assez rapidement à un « *accord sur des principes* » — pourraient être désormais limitées. Il s'est contenté en effet de dire que ses entretiens à Jérusalem permettaient de dégager des « *possibilités de solution* » sur « *quelques-uns des points* » en discussion.

M. Haig s'était présenté cette fois devant M. Begin et les principaux ministres de son gouvernement avec plusieurs « suggestions » pour rapprocher les points de vue israélien et égyptien à propos notamment de l'étendue des pouvoirs du conseil autonome palestinien et du statut de Jérusalem-Est. Mais la plupart auraient été rejetées. M. Begin a surtout refusé de la manière la plus catégorique de mettre au moins un « *frein* » à la politique d'implantation israélienne en Cisjordanie.

Au début de la mission de M. Haig, il y a deux semaines, on savait déjà ici qu'il était presque impossible de trouver un compromis entre des positions radicalement opposées sur le fond : pour les Egyptiens, l'autonomie doit préparer l'autodétermination et l'indépendance tandis que pour les Israéliens, ce projet permet à Jérusalem de revendiquer l'annexion des territoires ; les premiers se montraient très réticents à l'idée d'un accord même partiel avant le mois d'avril, et les seconds disaient bien haut qu'ils ne pouvaient aller au-delà des « concessions qu'ils prétendaient avoir faites.

M. Haig a fait savoir, avant de quitter Le Caire ce vendredi, qu'il pourrait nommer prochainement au Proche-Orient un délégué chargé de continuer sa démarche. Ceci paraît indiquer que le secrétaire d'Etat entend prendre ses distances faute de progrès substantiels dans l'immédiat. — F.C.

A ANTENNE 2

Le « cannibalisme » des déshérités iraniens

Trois ans, déjà ! Trois ans de « révolution cannibale » en Iran qu'Antenne 2 a fait défiler jeudi soir à l'aide d'images fortes, certaines inédites, saisissantes, inoubliables. Des séquences qui illustrent le soulèvement d'un peuple contre ses oppresseurs, autochtones et étrangers : la marée humaine qui porte Khomeiny à son retour d'exil le 1er février 1979 ; la conquête des casernes par la population en armes ; les millions qui défilent dans les rues pour conspuer l'Amérique ou pour accompagner au cimetière un dirigeant assassiné par des « contre-révolutionnaires ».

Une juste place est réservée aux femmes, au rôle prépondérant qu'elles jouent dans la révolution. Elles sont présentes partout, massivement : dans les défilés, aux réunions publiques, bien plus véhémentes et agressives que les hommes, le poing levé ou la mitraillette au bras. Toutes vêtues d'un tchador, non pas « contraintes », mais fières du vêtement « islamique », symbole de l'identité nationale retrouvée et paradoxalement de l'idée qu'elles se font de leur « libération ».

Comment expliquer la ferveur des partisans de Khomeiny qu'un commentateur qualifie sommairement d'« hystérie collective » ? Quelques images, malheureusement furtives, indiquent que l'imam est le héros surtout des mostazafin, des déshérités. Dommage qu'aucun de ces laissés-pour-compte n'ait été invité à expliquer son soutien au régime, que rien n'ait été dit sur la dépossession des nantis, les nationalisations, les ditributions de terre aux paysans pauvres, les travaux de développement entrepris dans les campagnes par des dizaines de milliers de volontaires, les espoirs — souvent illusoires — suscités dans les couche les plus défavorisées de la population. On aurait alors mieux compris pourquoi ce peuple, traditionnellement tolérant, ne s'est pas voué brusquement au « fanatisme islamique ». Les témoignages des khomeinistes auraient sinon fait contrepoids aux interviews des dirigeants de l'opposition en exil, du moins auraient-ils servi à montrer l'extrême complexité de la conjoncture.

L'équipe de politique étrangère d'Antenne 2 n'est pas pour autant tombée dans le piège du manichéisme. Elle a mis en valeur, à juste titre, le caractère atroce, révoltant, de la terreur étatique mais elle a souligné aussi que celle-ci répond, dans une large mesure, au terrorisme pratiqué par des opposants. Les assassinats, dont ont été victimes plus d'un millier de responsables khomeinistes, sont tout autant aveugles que les quelque quatre mille exécutions recensées. « Une révolution cannibale » sans doute. Mais aussi une guerre civile qui n'en finit pas et un conflit armé avec l'Irak qui risque, en se prolongeant, de propager l'incendie dans une région éminemment inflammable.

ERIC ROULEAU.

L'ANNEXION DU GOLAN PAR ISRAËL

La France s'est prononcée pour la convocation d'urgence de l'Assemblée de l'ONU

De notre correspondante

New-York. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a voté à l'unanimité moins deux abstentions (les Etats-Unis et la Grande-Bretagne), jeudi 28 janvier, une résolution jordanienne demandant la convocation d'une session spéciale d'urgence de l'Assemblée générale sur la question de l'annexion du Golan par Israël.

La résolution jordanienne fait suite au vote du 17 décembre au cours duquel le conseil avait demandé à l'unanimité à Israël de renoncer à cette annexion qu'il avait déclarée « *nulle et non avenue et sans effet juridique sur le plan international* ». Le 20 janvier, une résolution jordanienne demandant que tous les Etats membres de l'ONU envisagent d'appliquer des « *mesures concrètes et efficaces* » contre l'Etat juif, avait été repoussée après un veto américain et cinq abstentions (France, Irlande, Japon, Panama et Royaume-Uni).

Cette nouvelle session d'urgence s'ouvre ce vendredi 29 janvier et pourrait durer toute la semaine prochaine.

Plusieurs interventions ont eu lieu jeudi matin avant et après le vote du Conseil, notamment celle de M. de Nanteuil, nouveau représentant permanent de la France. Il a indiqué que la France était prête à adopter toute mesure permettant d'exprimer la nullité de la décision israélienne, mais qu'elle ne pourrait approuver aucun texte de l'Assemblée générale comportant des sanctions (1).

M. Lichenstein, au nom des Etats-Unis, a estimé qu'un nouveau débat sur le même sujet à l'Assemblée « *serait un exercice futile* » et ne pourrait que se traduire par un nouvel échange d'invectives. « *Notre but, dans cette organisation, est-il de contribuer à la limitation et à la solution des conflits, ou à leur exacerbation ?* a-t-il demandé. *Devons-nous nous engager dans la polémique haineuse ou dans une recherche longue et ardue de la paix ?* »

Le représentant d'Israël, M. Yehuda Blum, a fait valoir que la dernière session de l'assemblée ordinaire n'était que suspendue et que son calendrier comportait déjà le sujet inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire, ce qui est contraire, a-t-il assuré, aux dispositions de la charte des Nations unies. Le bloc soviétique et ses satellites, a-t-il poursuivi, utilisent la fixation des pays arabes sur Israël pour détourner l'attention de l'opinion des véritables menaces contre la paix internationale et, notamment, de la détérioration régulière de la situation en Pologne. Et M. Blum rappela que le principe des sessions spéciales d'urgence avait été jadis « *violemment dénoncé* » par l'Union soviétique lorsqu'il

Le seul représentant d'Europe avait été adopté. Le représentant de la Pologne, M. Wyzner, devait ensuite être vivement pris à parti par M. Blum qui est, lui-même, d'origine polonaise.

NICOLE BERNHEIM.

(1) M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a rappelé jeudi devant l'association de la presse étrangère que des sanctions ne pouvaient être prises, aux termes de la charte de l'ONU, qu'en cas « *de menaces contre la paix du monde* », ce qui ne pouvait être invoqué contre l'annexion du Golan (*le Monde* du 29 novembre).

● *Précision.* — En précisant, jeudi, devant la presse étrangère, que M. Mitterrand, au cours de son voyage en Israël, « *n'irait pas dans les territoires occupés* », M. Cheysson, ministre des relations extérieures, indiquait implicitement qu'il n'irait pas à Jérusalem-Est, mais « *seulement à Jérusalem-Ouest* ». La question qui lui était posée était de savoir s'il irait à l'est de la ville. *Le Monde* du 29 janvier écrivait qu'il irait « *seulement à Jérusalem* ».

LA GUERRE DU GOLFE

Des « volontaires » jordaniens combattront l'Iran aux côtés des Irakiens

Le roi Hussein de Jordanie a officiellement annoncé, jeudi soir 28 janvier à Amman, la formation d'un contingent de « volontaires » jordaniens, pour se battre aux côtés de l'armée irakienne dans son conflit avec l'Iran.

Le roi Hussein, qui a fait part de cette décision dans un discours télévisé, a solennellement appelé les « *hommes jordaniens* » à rallier ces forces spéciales.

Le souverain jordanien a d'autre part précisé qu'il avait « *l'honneur d'annoncer qu'il se porte lui-même volontaire pour participer à ces forces de Yarmouk* », du nom de la bataille célèbre au septième siècle qui a ouvert les portes de la Perse à la conquête musulmane. Il a affirmé que selon lui la victoire de l'Irak sur l'Iran « *aurait déjà eu lieu si toute la nation arabe s'était solidarisée avec l'Irak* ».

Dix des auteurs du raid contre Amol exécutés

Dix personnes, sur les trente arrêtées à la suite du raid de lundi et mardi contre la ville d'Amol dans le nord de l'Iran, ont été exécutées jeudi matin. Selon le dernier bilan officiel, le raid a fait trente et un morts parmi la population et les forces de sécurité et trente-quatre morts dans les rangs des assaillants.

La presse officielle n'est pas très précise pour désigner les attaquants, qualifiés de « *groupe de contre-révolutionnaires dépendant de l'Amérique* », mais laisse entendre, qu'il s'agit de partisans ou des nostalgiques de l'ancien régime. « *Ils trouvaient refuge pour tirer sur les toits des féodaux* », écrit l'agence de presse iranienne, tandis que *République islamique*, faisant allusion au lancemnet de la « révolution blanche », le 25 janvier 1963, titre : « Pour l'anniversaire de l'initiative américaine du Chah, des contre-révolutionnaires ouvrent le jeu sur les habitants d'Amol. » — (*A.F.P. - Reuter*).

[Les provinces peuplées et développées des bords de la Caspienne, le Guilan et le Mazandaran, sont des régions où les groupes de gauche, particulièrement les marxistes, sont depuis longtemps, notamment sous l'effet de l'influence soviétique pendant la seconde guerre mondiale, traditionnellement implantés.]

Liban

LES ACCROCHAGES ENTRE MILICIENS CHIITES ET COMMUNISTES S'ÉTENDENT AU CENTRE DU PAYS.

Les violents combats à l'arme automatique et à la roquette qui opposent sporadiquement depuis plusieurs semaines au Sud-Liban des membres du mouvement chiite Amal et des éléments libanais ou palestiniens en général proches du parti communiste, de l'Organisation de l'action communiste au Liban (O.A.C.L.) et du Baas irakien ont gagné le jeudi 28 janvier la région de Balbeck au centre du pays. Cette ville, peuplée en majorité de chiites, est théoriquement placée sous le contrôle des Syriens.

Les récents combats ont, d'après la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), fait, dans les deux camps, onze morts et au moins une dizaine de blessés graves, la plupart près du village de Sidikin. Pour la première fois depuis la création de la FINUL en mars 1978, des soldats de cette force, généralement utilisés au sud, ont été, selon l'A.F.P., dépêchés vers le centre du Liban pour tenter de séparer les combattants. La Force arabe de dissuasion (syrienne) s'efforce de son côté de constituer des zones-tampons entre les belligérants. Mais aucun accord politique ne semble en vue pour le moment.

AFRIQUE

Namibie

Pretoria répond positivement aux offres de règlement du « groupe de contact » occidental

Remise aux pays membres du « groupe de contact » sur la Namibie, le 26 janvier, la réponse officielle de Pretoria aux propositions constitutionnelles avancées dans le cadre de la première phase du règlement de l'affaire namibienne est positive. Le gouvernement sud-africain devait l'annoncer publiquement ce vendredi 29 janvier, au Cap, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire. En revanche, la réaction négative du mouvement nationaliste namibien (SWAPO), qui rejette notamment le système électoral retenu par les négociateurs provoque un nouveau retard dans le déroulement du processus et rend désormais hautement improbable la proclamation de l'indépendance du territoire pour la fin de cette année.

De notre correspondant

Le Cap. — En acceptant sans restriction toutes les propositions émises par le « groupe de contact » au nom des Nations unies, l'Afrique du Sud a remporté une nouvelle victoire diplomatique importante. Elle peut faire valoir désormais qu'elle ne bloque pas le processus d'accession à l'indépendance du territoire, contrairement à la SWAPO. L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain a en effet fait savoir lundi aux pays membres du groupe (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Allemagne fédérale) qu'elle rejette le double système électoral.

A juste titre, semble-t-il, le mouvement de M. Sam Nujoma estime que ce système, qui prévoit qu'une moitié de l'Assemblée constituante future sera élue à la proportionnelle tandis que l'autre moitié représenterait les circonscriptions, lui est défavorable. « *Nous réclamons depuis toujours l'application de la règle « un homme une voix »*, disent les nationalistes. Pour la SWAPO, le dispositif est non seulement difficile à expliquer aux masses noires namibiennes, en majorité illettrées, mais il accroît singulièrement les chances des partis internes de Windhoek soutenus par Pretoria. La date qui avait été retenue par le « groupe de contact » pour mener à son terme la première phase du règlement (31 janvier) est donc une nouvelle fois repoussée.

Tout dépendra en fait du découpage électoral qui sera opéré. La SWAPO elle-même avait proposé, en 1977, une centaine de circonscriptions. Eu égard à la répartition démographique du territoire et aux facteurs ethniques sur lesquels certains ne manqueront pas de se fonder, le raisonnement des chancelleries paraît fondé. Le mouvement nationaliste a-t-il été, comme on le prétend parfois au Cap, « *délibérément mal conseillé par les Soviétiques, qui n'ont aucun intérêt à favoriser l'établissement de la paix dans la région* », ou conserve-t-il dans sa manche un atout auquel nul ne pense ?

Soumis à la pression des quatre autres membres du « groupe de contact », les Américains subissent une nouvelle déconvenue. Plus personne ne se hasarde à évoquer l'indépendance namibienne pour la fin de cette année. M. François Mitterrand, qui avait clairement fait allusion à cette date limite, faute de quoi la France songerait à se retirer du groupe des négociateurs, aurait pris son parti d'un retard désormais inévitable.

Certes, l'accord de toutes les parties à la première phase du règlement ne constitue pas une condition préalable à l'engagement du débat sur la seconde phase. De fait, dans sa réponse officielle Pretoria se déclare prête à s'y attaquer, un certain travail de défrichage ayant d'ailleurs été amorcé le mois dernier à Londres lors de la rencontre « secrète » américano-sud africaine. Plus que la composition et les pouvoirs qui seront dévolus aux sept mille cinq cents « casques bleus » chargés de contrôler le territoire durant la période intérimaire, la question de « l'impartialité » des Nations unies, sérieusement discutée à Pretoria comme à Windhoek, reste au centre des débats.

L'Afrique du Sud réclame des preuves et des garanties que le groupe de contact s'évertue à rechercher. Réalistes, certains diplomates sud-africains, reconnaissent, en privé, qu'il est évidemment impossible à l'Assemblée générale de l'ONU de revenir sur la fameuse résolution qui proclamait la Swapo « *seul et authentique représentant du peuple namibien* ». Par contre, ajoute-t-ils, l'Assemblée générale pourrait, durant les négociations, s'abstenir d'aborder le dossier et, surtout, de voter des résolutions condamnant Pretoria pour son rôle en Namibie.

PHILIPPE PONS.

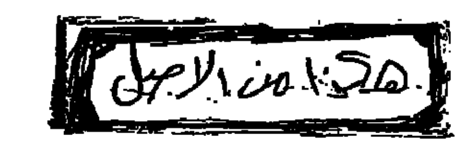
Libéria

LE CHEF DE L'ÉTAT GRACIE SIX ÉTUDIANTS CONDAMNÉS A MORT

Monrovia (*Reuter*). — Le sergent-chef Samuel Doe a gracié, jeudi 28 janvier, les six dirigeants étudiants libériens condamnés à mort par la justice militaire pour « *haute trahison* » (*le Monde* du 29 janvier). Ceux-ci ont été remis en liberté et sont libres de reprendre leurs études, a poursuivi le président, ajoutant : « *Peut-être n'avaient-ils pas conscience de toutes les conséquences de leur initiative.* »

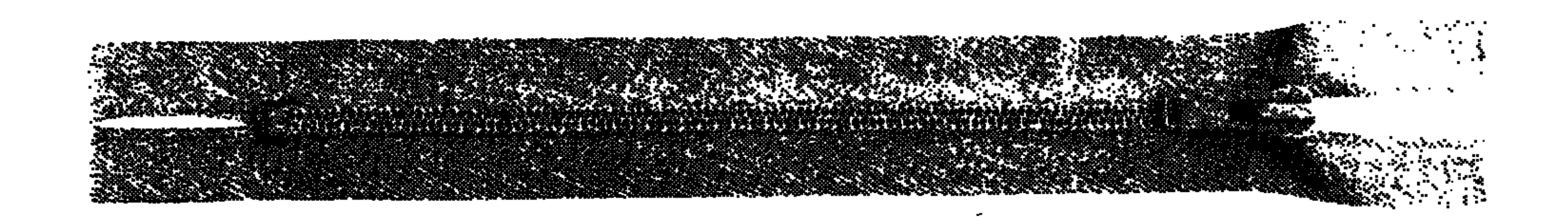
Les six étudiants avaient été appréhendés la semaine dernière après la publication d'un communiqué de l'Union des étudiants (L.N.S.U.) protestant contre l'interdiction des activités politiques à l'université.





(Publicité)

VOUS CONNAISSEZ CE PRODUIT !



La société qui le fabrique, sous les marques ÉCLAIR et PRESTIL, dans ses usines de PETIT-QUEVILLY (Seine-Maritime), de BERNAY (Eure) et de CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne), est menacée de disparition.

Deux mille emplois sont en jeu.

POURQUOI ?

- Parce que,
  depuis des années, on tolère des importations de plus en plus massives de fermetures à glissière étrangères (principalement japonaises) ;
- Parce que,
  depuis des années, les vêtements que nous portons, les bottes, les sacs que nous achetons en France sont de plus en plus importés de l'étranger.

NOTRE APPEL S'ADRESSE

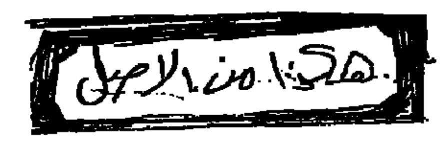
- **A VOUS, CONSOMMATEURS :**
  Pour que, en achetant des produits français, vous fassiez travailler des ouvrières et des ouvriers français, et non de SINGAPOUR, de HONGKONG ou d'ailleurs.
- **A VOUS, DISTRIBUTEURS ET COMMERÇANTS :**
  Pour que, au lieu d'importer, vous commercialisiez :
  - la mode féminine de PARIS ;
  - les vêtements de sport de la région RHONE-ALPES ;
  - les bottes du CHOLETAIS ;
  - les survêtements de TROYES ;
  - les vêtements de travail du LYONNAIS et du NORD.

  Hier, aujourd'hui et demain, c'est toute l'industrie française qui est concernée.
- **A VOUS, FABRICANTS :**
  Pour que vous dotiez vos produits de fermetures ÉCLAIR-PRESTIL et accrochiez ainsi le prestige d'une marque nationale à la vôtre.
- **A VOUS, AGENTS DE L'ÉTAT :**
  Pour que les tenues de nos soldats, de nos fonctionnaires, de nos postiers, des agents de la S.N.C.F., de l'E.D.F. soient équipées avec des fermetures françaises.
- **A VOUS, POUVOIRS PUBLICS :**
  Pour que la reconquête du marché intérieur ne soit pas un vain mot, mais une réalité, à la fois pour nous et pour ceux de nos clients qui sont en difficulté.

CONSOMMATEURS – COMMERÇANTS
FABRICANTS – POUVOIRS PUBLICS

AIDEZ-NOUS A SAUVER NOTRE ENTREPRISE

LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ ÉCLAIR-PRESTIL



LE MAGHREB ENTRE LE MODERNISME ET L'INTÉGRISME

V. – Accéder à la modernité sans renier ni figer les valeurs du patrimoine islamique

par PAUL BALTA

Après une étude sur la pénétration de l'islam au Maghreb et les analyses de nos correspondants à Tunis, à Alger et à Rabat sur la situation actuelle (*le Monde* des 26, 27, 28 et 29 janvier), Paul Balta tire les conclusions de cette enquête.

Depuis la conversion du Maghreb à l'islam, les échanges et les influences réciproques n'ont jamais cessé entre cette région et le Machrek. Tout comme la plupart des pays arabes et musulmans, les États maghrébins vivent, depuis un demi-siècle, une triple révolution nationale, industrielle et sociale semblable à celle qui s'est échelonnée sur deux ou trois siècles en Europe.

La révolution nationale a permis à ces États d'accéder à l'indépendance en privilégiant la patrie, au sens occidental du terme, par rapport à la *oumma*, ou communauté des croyants. La révolution industrielle et technologique, elle, bouscule les modes de pensée anciens et bouleverse les structures de la société traditionnelle. Le cas est particulièrement visible en Mauritanie où un *hartani* (esclave affranchi) nous disait : « *Il ne suffit pas d'abolir l'esclavage et de dire à l'esclave « tu es libre », encore faut-il affranchir sa mentalité et celle de son maître, et créer de nouvelles structures d'accueil...* » Enfin, la révolution sociale, découlant des deux premières, est liée à l'apparition d'une bourgeoisie parasitaire qui profite de diverses rentes (pétrole, industrie, spéculation foncière, courtages procurés par le *sponsoring*, etc.), mais ne crée guère et une bourgeoisie technocratique capable de gérer les usines importées d'Occident mais pas de création autonome.

Le Maghreb a aussi ses particularités. Sur le plan religieux, il a toujours fait preuve d'intransigeance doctrinale et de rigueur morale. En outre, contrairement aux pays du Proche-Orient – la Palestine mise à part, – il a connu une colonisation de peuplement plus ou moins importante qui l'a profondément marqué. Depuis les indépendances, il est demeuré en contact direct avec l'Europe par la proximité géographique, la « *francisation* » (ou l' « *hispanisation* ») des élites et le flux des travailleurs migrants.

Mais si les États maghrébins ont subi de plein fouet le choc de la civilisation industrielle, ils ont aussi acquis – comme le Liban et l'Égypte, lesquels, plus ouverts à l'Occident, furent aussi, au dix-neuvième siècle, le berceau de la *Nahda* (renaissance) que remettent en cause certains intégristes – une conscience plus nette du retard accumulé par le monde arabe et mulsulman, depuis qu'il connut son « âge d'or », à l'origine de la Renaissance européenne. Chacun de ces États, avec ses moyens et son génie propres, déploie un effort particulier, depuis les indépendances il y a un quart de siècle, pour combler ce retard.

Une telle situation entraîne, à l'évidence, une série de contradictions qui rendent plus sensible le fossé entre riches et pauvres, modernistes et traditionalistes, citadins et paysans, à l'intérieur, Nord et Sud, sur le plan international. Or les mutations sociales ont toujours été source de déchirements.

L'onde de choc de la révolution iranienne n'a pas créé l'intégrisme au Maghreb : elle a surtout servi de révélateur à un malaise latent. C'est dans ce contexte que se sont manifestés les mouvements activistes. Encore ne faudrait-il pas faire d'amalgame et distinguer entre ceux qui, financés par l'Arabie Saoudite, défendent une conception passéiste, ceux qui s'inspirent de l'imam Khomeiny pour tenter d'abattre les régimes en place, ceux qui voient un exemple dans le réformisme de Kadhafi...

Ce qui nous a frappé chez la plupart des activistes que nous avons rencontrés, c'est leur volonté d'accéder au pouvoir. Ils décèlent avec une remarquable perspicacité les lacunes et les failles des gouvernements en place et sont d'une redoutable efficacité dans leur critique. Leur langage simple et percutant touche le peuple parce qu'il lui est familier et qu'il le comprend. En revanche, ils n'avaient guère de projet de société pour le cas où ils réussiraient. Aux questions que nous leur posions sur l'enseignement, sur l'assimilation de la technologie et ses conséquences, sur la place de la femme, ils répondaient : « *Nous avons le Coran et nous nous inspirons de l'exemple de Mohamed à Médine.* »

Au début de la révolution iranienne, la plupart des ayatollahs de Qom, de Téhéran, de Meched, d'Ispahan... nous avaient fait des réponses analogues en y ajoutant « *l'exemple d'Ali* ». Que, depuis, ils se soient montrés incapables de promouvoir des réformes réellement novatrices dans la République islamique a conduit des groupes d'activistes, encore minoritaires, à entamer une réflexion, à l'instar des Moudjahidin Khalq iraniens et de quelques penseurs musulmans progressistes, sur la façon dont la société islamique accédéra à la modernité sans renier ses valeurs.

Dans le passé, les Frères musulmans – la première des organisations intégristes née en Égypte en 1928-1929 – n'avaient pas caché un certain penchant pour l'action violente. Non seulement ils ont fait école, mais, avec la révolution iranienne, la plupart des mouvements activistes, quelle que soit leur appellation, paraissent y recourir systématiquement. En effet, bien que les autorités de Téhéran aient cherché à l'escamoter, le procès du principal incendiaire du cinéma Rex, à Abadan, a révélé qu'il avait agi à l'instigation de religieux qui pensaient détourner les soupçons sur la SAVAK (services secrets du Chah) et accélérer ainsi le cours de la révolution.

Certains groupes activistes au Maghreb – et ailleurs – ne prennent même plus la précaution de recourir à de telles « ruses » : ils agissent ouvertement en accusant les régimes au pouvoir de « *trahir l'islam* ». Une sorte d'« *internationale* » de l'intégrisme islamique semble s'être instaurée ; en tout cas, une concertation existe entre plusieurs organisations. La coordination du recours à la violence est un phénomène nouveau qui mérite d'être relevé : si l'islam n'est pas exempt de violence, c'est aussi, des trois religions monothéistes, celle qui a toujours été la plus tolérante (1). Les musulmans n'ont ni massacré de populations, ni détruit de civilisations comme ce fut le cas lors de la conquête des Amériques et de l'Afrique, pas plus qu'ils n'ont pratiqué l'Inquisition.

Fondamentalisme, activisme, intégrisme, sont au fond les différents aspects de l'ébranlement provoqué par le formidable choc qui secoue la société musulmane. Les premiers dirigeants modernistes du Maghreb ont eu tendance – mais avaient-ils les moyens de faire autrement ? – à imiter l'Occident et à importer sa technologie et ses mœurs. Les hommes de la deuxième génération, comme le colonel Kadhafi et Boumediène, ont cherché à mieux concilier authenticité et modernité. Les fondamentalistes, eux, voudraient importer la technologie, mais pas les mœurs ; mais déjà, dans leurs propres rangs, les radicaux progressistes commencent à s'opposer aux conservateurs. Il est vrai que les sociétés ne se transforment qu'en inventant le futur en s'appuyant sur le passé, non en se repliant sur lui (2).

FIN

(1) Cf. Georges Corm, *Contribution à l'étude des sociétés multiconfessionnelles. (Effets socio-juridiques et politiques du pluralisme religieux)*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1969.

(2) Cf. Olivier Carré, *Renouveau islamique*. « L'état du monde » Maspero, Paris, 1981.

A CONSTANTINE

Une des plus grandes mosquées d'Afrique

De notre correspondant

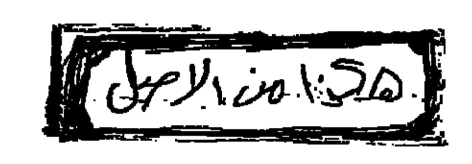
Constantine. – Ce sera l'une des plus grandes mosquées d'Afrique, un centre de rayonnement spirituel et d'études théologiques, le témoin de la place qu'entend consacrer l'Algérie à l'islam. Elle fait la fierté des Constantinois qui suivent la lente ascension vers le ciel de ses deux minarets carrés lesquels, hauts de 120 mètres, seront surmontés de gigantesques croissants de cuivre. Ces minarets encadrent une coupole monumentale de 65 mètres de hauteur et de 24 mètres de circonférence. La grande salle de prière accueillera douze mille fidèles. Ces chiffres donnent une idée de la taille de la mosquée Emir-Abdelkader qui se dresse au sud de la vieille ville, face à l'université.

Les travaux commencés en juin 1971 ne seront terminés que dans deux ou trois ans : il faut sculpter un par un chacun des quatre-vingts chapiteaux, décorer les plafonds et les murs, mettre en place les dix-huit portes monumentales de bois ouvragé, installer dix ascenseurs, monter la chaufferie et la climatisation.

Trois décorateurs ne verront pas leur œuvre : ils sont morts au cours des travaux, comme d'ailleurs le premier architecte, un Égyptien, Mustapha Moussa, qui avait tracé les plans en s'inspirant du style andalou sur les indications du président Boumediène.

Le choix de Constantine s'est imposé parce que cette ville est la patrie de Ben Badis, père du réformisme algérien, qui avait ouvert des écoles dans tout le pays pour diffuser sa pensée. Ses disciples auront les moyens de poursuivre son œuvre : la mosquée Abdelkader est accompagnée d'une université islamique ultra-moderne qui ouvrira ses portes en 1982 et pourra accueillir six cent cinquante élèves. Ils disposeront des moyens pédagogiques les plus modernes : bibliothèque de cent vingt mille volumes, nombreux amphithéâtres, discothèques, salle de conférence de mille places, musée islamique. Enfin, une partie des bâtiments accueillera des studios d'enregistrement de la radio-télévision algérienne qui pourront ainsi réaliser sur place des émissions religieuses.

DANIEL JUNQUA.



Le Monde

politique

ASSEMBLÉE NATIONALE — LE REJET DE LA MOTION DE CENSURE ENTRAINE L'ADOPTION DU PROJET DE NATIONALISATION

M. MAUROY : entrer dans une logique de blocus économique, c'est entrer dans une logique de guerre

Le malaise est-il dissipé ? Les premières déclarations officielles du gouvernement après la signature de l'accord franco-soviétique sur l'importation de gaz sibérien n'avaient pas été très convaincantes. Et M. Jospin ne semblait pas très assuré en expliquant qu'il ne fallait pas confondre deux logiques, celles des droits de l'homme et celle du commerce international. A tort sans doute, l'idée prévalait que la gauche, à choisir, choisissait la première. Les choses, apparemment, ne sont pas si simples. M. Mauroy sait fort bien que l'argument de M. d'Aubert (U.D.F.), selon lequel la France pratique une « realpolitik », n'est pas un argument mineur, mais il n'ignore pas qu'en apportant un soutien — inespéré — à la position du gouvernement, M. Barre a affaibli la thèse de l'opposition.

M. Mauroy a multiplié les arguments pour convaincre : l'ajournement de la signature de l'accord — jusqu'à ce que l'opinion publique internationale ait digéré le drame polonais — aurait été une hypocrisie ; la gauche n'a fait que mener à son terme des négociations engagées par le précédent gouvernement ; la R.F.A. et l'Italie n'ont pas une attitude différente ; nos achats de pétrole soviétique vont diminuer ; les Américains, grands gaspilleurs d'énergie, sont mal placés pour nous donner des leçons, d'autant qu'ils vendent des céréales à l'U.R.S.S. ; entrer dans une logique de blocus économique, c'est entrer dans une logique de guerre... M. Mauroy a-t-il convaincu ?

Au-delà de l'abondance des justifications, il reste que pour un gouvernement responsable de l'ensemble des intérêts économiques et diplomatiques du pays, la raison d'Etat — hélas ! — commande peut-être les deux logiques. Un parti politique qui fut un parti de gouvernement et qui aspire à le redevenir, le R.P.R., doit-il, au risque d'apparaître privilégier les considérations tactiques, choisir la voie de la facilité qui consiste à condamner sans s'interroger ? M. Barre a déjà répondu.

Le gaz soviétique a un peu éclipsé la motion de censure de l'opposition, dont le rejet était acquis d'avance. Le projet de nationalisation est donc considéré comme adopté. L'opposition a, une nouvelle fois, dénoncé l'« intolérance » de la majorité, mais les vociférations de M. Kaspereit (R.P.R.), qualifiant les députés socialistes de « minables » et de « débiles mentaux », ont singulièrement amoindri la force d'une telle thèse. Soucieux de propager la bonne parole... de M. Chirac, M. Foyer (R.P.R.) a repris à son compte l'opposition entre « républicains et marxistes ». Sans doute pour élever le débat.

LAURENT ZECCHINI.



M. D'AUBERT (U.D.F.) : realpolitik et mercantilisme

M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) estime que le Conseil constitutionnel a opté *« pour une conception restrictive de son rôle de juge*, et, ajoute-t-il, *il serait malhonnête de présenter devant l'opinion cette décision comme une absolution de vos erreurs idéologiques, de votre dogmatisme »*. M. d'Aubert évoque ensuite l'accord signé entre la France et l'U.R.S.S. sur la livraison de gaz soviétique. Cet accord, estime-t-il, a été signé à un moment où il n'aurait pas dû l'être. Il qualifie d' *« arguties misérables et inadmissibles »* les propos de M. Mauroy (*le Monde* du 27 janvier), selon lesquels *« il ne servirait à rien d'ajouter au drame des Polonais le drame supplémentaire, pour les Français, d'être privés d'approvisionnement en gaz »*. Le député U.D.F. poursuit : *« Au moment où, en Pologne, sous la pression soviétique, l'armée étouffe les libertés syndicales, vous fournissez au Kremlin, sur un plateau d'argent, une caution morale et politique. »* Il ajoute : *« Les Français apprécieront votre double langage : générosité verbale, mais, dans les actes, Realpolitik et mercantilisme. »*

Parlant du coût des nationalisations, M. Mauroy indique que l'Etat devra rembourser, sur quinze ans, une dette totale qui n'excédera pas 41 milliards de francs. Il ajoute : *« Cette charge est inférieure à celle que l'Etat devra assumer lorsque viendra à échéance l'emprunt Giscard de 1973. L'Etat devra en effet débourser environ 47 milliards de francs pour une émission qui ne lui en a rapporté que 6,5 ; et encore mon calcul est-il fondé sur l'hypothèse d'un lingot d'or demeurant à son niveau actuel jusqu'en janvier 1988... D'un côté, 41 milliards de francs pour permettre à la collectivité nationale d'acquérir la propriété et la maîtrise d'outils économiques essentiels au développement du pays ; de l'autre, 40 milliards et demi dépensés en pure perte à la suite d'une indexation malencontreuse. »*

M. Mauroy rappelle qu' *« aucun gouvernement occidental n'a été plus résolu dans sa condamnation du coup de force militaire à Varsovie »*, et, parlant de la conférence de Madrid, il souligne : *« Rien ne sera possible, au plan politique, à Madrid, tant que n'auront pas été libérés les Polonais emprisonnés à la suite du coup de force. »*

Le maire de Lille poursuit : *« C'est en 1975 que le gouvernement français approuvait le premier contrat de fourniture de gaz signé avec l'Union soviétique. M. Jacques Chirac l'a sans doute oublié. C'est en 1980 que se sont engagées les négociations qui viennent d'aboutir entre Gaz de France et Soyouzgaz Export. M. Raymond Barre s'en souvient, et il l'a dit. »* *« Je comprends*, poursuit le premier ministre, *que la signature de cet accord ait pu heurter certaines sensibilités. Mais fallait-il ralentir artificiellement une négociation ? Jusqu'à quand ? Et n'était-ce pas faire montre d'hypocrisie que d'attendre que l'attention du monde se détourne ? Ne comptez pas sur le gouvernement français pour user d'un tel subterfuge. »*

Le premier ministre précise que la France ne dépend, pour ses ressources, d'aucun pays pour plus de 30 % et indique que la part du gaz dans notre bilan énergétique représentait 12 % de notre consommation totale en 1981. Elle devrait atteindre 15 % en 1990. *« Pour réaliser cet objectif*, note-t-il, *il nous faut signer de nouveaux contrats. »* Il ajoute : *« L'U.R.S.S. dispose, à elle seule, du tiers des réserves mondiales, et elle assure le tiers des exportations mondiales de gaz. Déjà, elle livre plus à l'Allemagne fédérale qu'à la France, et un nouveau contrat est en cours d'élaboration, comme d'ailleurs avec l'Italie. »*

Après avoir rappelé le contenu de l'accord, il déclare que le volume du gaz importé d'U.R.S.S. représentera 30 % de notre consommation de gaz naturel en 1990, c'est-à-dire *« le même pourcentage dans notre bilan énergétique qu'à l'heure actuelle, puisque, durant cette période, nous allons diminuer nos achats de pétrole en provenance d'U.R.S.S. »*. M. Mauroy déclare ensuite : *« Je ne peux accepter d'entendre les Américains qui, depuis tant d'années, ont gaspillé leur énergie, venir faire la leçon à des pays dépourvus de ressources. »*

Le premier ministre justifie la signature de ce contrat, indiquant : *« Ne pas le signer, c'était renoncer aux objectifs du plan énergétique que nous venons d'élaborer. C'était renoncer à 5 milliards d'équipements fournis par les entreprises françaises, à des milliers d'heures de travail. C'était surtout entrer dans une logique qui aurait dû nous conduire à résilier tous les contrats en cours d'exécution, une logique de « gel » des relations économiques avec l'Union soviétique. »*

M. Mauroy souligne que l'U.R.S.S. n'aurait pas accepté sans réagir *« la rupture de négociations engagées depuis deux ans »*, et ajoute : *« Qui nous dira que l'Union soviétique d'après le coup de force de l'armée polonaise est différente de celle qui existait avant ? Celle à laquelle tous les chefs d'Etat de la Ve République ont, jusqu'à présent, scrupuleusement rendu visite, renouant ainsi avec le geste du général de Gaulle au lendemain de la signature des accords de Yalta. »* Le chef du gouvernement affirme en conclusion : *« Entrer dans une logique de blocus économique, c'est entrer dans une logique de guerre. Historiquement, les deux notions ont toujours été liées. »*

M. Laignel (P.S., Indre) dénonce *« la droite, qui a cru devoir ou pouvoir faire de la Pologne un enjeu de politique intérieure »*. M. Toubon (R.P.R., Paris) interrompt l'orateur : *« Il n'y a pas des droits de l'homme intérieurs et des droits de l'homme extérieurs ? »* M. Laignel réplique : *« Quand j'entends M. Toubon confondre SAC et droits de l'homme, je souris ! »* Le député socialiste estime que la motion de censure est *« d'une singulière dérision face aux problèmes de l'heure »*, ajoutant : *« Chaque semaine perdue, ce sont des emplois mis en danger, des marchés compromis, la relance différée. L'intérêt national*, observe-t-il en s'adressant à l'opposition, *est peu présent dans votre démarche. »* M. Laignel souligne qu'il a le droit d'apprécier le *« juste prix »* de la décision du Conseil constitutionnel, observant : *« Nous estimons qu'au lieu de statuer en constitutionnalité il a été décidé en opportunité, et que le choix de philosophie politique affirmé à cette occasion est un choix d'un autre âge. »*

M. FOYER (R.P.R.) : il fallait faire diversion

M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) cite plusieurs déclarations de responsables socialistes affirmant leur volonté de *« restaurer les droits du Parlement »*, et rappelle que, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les socialistes ont saisi le Conseil constitutionnel de quarante recours. Il observe d'autre part : *« Je souhaite à M. Joxe de rendre autant de services à la France que certaines personnalités qui siègent au Conseil constitutionnel, à commencer par l'homme éminent dont il a l'honneur de porter le nom* (1) »

Evoquant la victoire de l'opposition lors des dernières élections législatives partielles, M. Foyer observe : *« Pour dissimuler un échec cuisant qui sonnait la fin de l'état de grâce, il fallait faire diversion, opérer un transfert et, à défaut de maudire le suffrage universel, maudire le Conseil constitutionnel ! »* Depuis le printemps dernier, poursuit-il, *« la réalité du pouvoir passe insensiblement des institutions de l'Etat aux organes directeurs du parti dominant. Le club des Jacobins commence à dominer la Convention ! »*

(1) M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, est le fils de M. Louis Joxe, membre du Conseil constitutionnel.

Pour M. Foyer, deux conceptions de la démocratie s'affrontent : *« Celle des républicains et celle des marxistes. »* Alors que le député évoque la conception du général de Gaulle, M. Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne) lance : *« Le général Boulanger !... »*

Des clameurs fusent aussitôt sur les bancs de l'opposition. M. Kaspereit (R.P.R., Paris) hurle : *« Vous êtes minables ! Ça ne va pas ! Vous êtes des débiles mentaux, incapables de diriger le pays ! »* M. Toubon ajoute : *« Vous êtes des catastrophes naturelles ! »*

M. Gosnat (P.C., Val-de-Marne) souligne que le Conseil constitutionnel *« a donné tort »* à l'opposition sur de nombreuses dispositions du projet. Il ajoute : *« Tout ce tapage et toute cette obstruction prouvent que la décision du Conseil n'est, en fait, pour vous qu'un prétexte pour tout remettre en cause. »* Le député communiste déclare ensuite : *« Exiger la nationalisation de trois établissements bancaires de caractère mutualiste ou coopératif, c'est bel et bien une exigence politique et qui apparaît même comme revancharde et mesquine lorsqu'on voit l'exploitation que fait la droite, laquelle ose se présenter comme le défenseur de l'économie sociale. »*

M. Bigeard (app. U.D.F., Meurthe-et-Moselle) résume sa pensée en indiquant : *« Pologne, Afghanistan, le gaz : Brejnev sourit ! »*

M. Guidoni (P.S., Aude) récuse une prétendue classification entre républicains et marxistes, qu'il estime *« insultante »*. Il ajoute : *« On ne peut dénier l'attachement à la République de ceux qui, les premiers, se sont battus pour elle. »*

M. Mesmin (U.D.F., Paris), parlant de l'accord sur le gaz, indique : *« Est-ce le premier pas vers la finlandisation de la France ? En tout cas c'est un coup de poignard dans le dos des syndicalistes et du peuple polonais en lutte pour leurs libertés. »*

Dans les explications de vote, M. Battist (P.S., Nord) relève que M. Foyer *« s'est amusé comme un petit fou dans son numéro de vieux galopin indigne »*. Sa remarque provoque l'indignation de M. Kaspereit : *« Ces gens-là sont sans éducation ! »* lance-t-il.

M. Méhaignerie (U.D.F., Ille-et-Vilaine) assure : *« Dans tous les pays où l'on y a eu recours, la socialisation des moyens de production a échoué, elle n'a assuré ni le progrès économique ni le progrès social. »*

M. Jarosz (P.C., Nord) souligne ensuite l'ampleur de la crise économique qui sévit en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis : *« Au Colorado*, note-t-il, *des chômeurs dorment dans leurs voitures, des magasins ferment, et beaucoup d'agriculteurs n'ont plus un sou. Ce ne sont pourtant pas les nationalisations qui étouffent le pays... »*

M. Bourg-Broc (R.P.R., Marne), élu lors des dernières élections législatives partielles, fait état de l'*« inquiétude »* des Français. Parlant de M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, le député R.P.R. indique : *« Si sa fonction doit être respectée, son titulaire se doit de garder une certaine hauteur, qui n'est pas celle d'un simple militant socialiste, partisan et sectaire. »* M. de Lipkowski (R.P.R., Charente-Maritime) estime que la diversification de l'approvisionnement de la France en gaz aurait dû être recherché du côté des pays du tiers-monde. Il ajoute : *« Depuis le contrat gaz, personne ne peut croire en la parole de la France, et surtout pas les militants de Solidarité ! »* Selon lui, le gouvernement favorise la neutralisation de l'Europe.

Mise aux voix, la motion de censure ne recueille que 154 voix pour une majorité requise de 246. En conséquence, le projet de nationalisation est considéré comme adopté.

● *L'Assemblée nationale* a adopté, jeudi 28 janvier, en troisième et dernière lecture, le projet de loi autorisant le gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution (ordonnances), à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie. La commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte de compromis entre députés et sénateurs, n'ayant pu aboutir à un accord, les députés sont revenus au texte, qu'ils ont adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 28 janvier).

NATIONALISATIONS : DIVERGENCES SUR LA PROCÉDURE AU SEIN DE LA MAJORITÉ SÉNATORIALE.

La commission spéciale du Sénat chargée de l'examen du projet de nationalisation adopté la veille par l'Assemblée nationale a été reconstituée vendredi matin. M. Daniel Hoeffel, sénateur centriste du Bas-Rhin, en restant le président.

Au mois de décembre, lors de la discussion du texte contesté par le Conseil constitutionnel, trois rapporteurs avaient été désignés par cette commission : MM. Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne), Cherrier (R.P.R., Paris) et Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine).

Depuis plusieurs jours, deux rapporteurs au moins, MM. Dailly et Fourcade, ont exprimé des avis divergents sur la suite à donner à l'examen du texte dans sa nouvelle rédaction. M. Dailly modifiant, semble-t-il, la position qu'il avait définie la semaine dernière (*le Monde* du 23 janvier), ne voulait plus renoncer à un débat approfondi, l'ancien ministre des finances était d'abord hostile, lui, à tout ce qui pourrait apparaître comme une manœuvre de retardement.

RENCONTRE P.S. - P.S.U. LE 4 FÉVRIER

Une délégation du P.S., conduite par M. Lionel Jospin, premier secrétaire, rencontrera, le 4 février, au siège du P.S.U., une délégation de cette formation, conduite par sa secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau. Celle-ci a souligné, jeudi 28 janvier, au cours d'un déjeuner de presse, la nécessité de *« contrebalancer la mobilisation de l'opposition »* et d'*« aérer le débat »*. Le parti socialiste, selon elle, *« en restant dans l'ombre du pouvoir, ne favorise pas le changement »*.

Alors que le P.S.U. avait, à l'origine, formulé une demande de rencontre avec le P.S. sur les élections cantonales (avant la rencontre P.C.-P.S.), celle-ci a été acceptée par le P.S. et élargie à l'ensemble des questions nationales et internationales. Pour les élections cantonales, Mme Bouchardeau a annoncé que son parti va demander au parti socialiste un accord préalable du même type que celui qui avait permis que le P.S. « cède » une circonscription au P.S.U. pour les élections législatives. *« Ce serait à l'honneur du P.S. d'admettre qu'il y a une gauche pluraliste en France »*, a-t-elle déclaré, indiquant, en outre, qu'elle avait demandé à rencontrer le premier ministre.

LE P.S. LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE DE MOBILISATION

Le secrétariat national du P.S. a annoncé, au terme de sa réunion du 28 janvier, le lancement d'une *« grande campagne de mobilisation populaire pour engager l'opinion de gauche aux côtés du gouvernement afin que la loi sur les nationalisations soit adoptée et appliquée rapidement »*. Un tract national, tiré à un million d'exemplaires, est d'ores et déjà distribué dans les entreprise, et une *« campagne d'explication spécifique auprès des entreprises nationalisables est organisée »*. En outre, les fédérations et les élus socialistes vont multiplier les initiatives et prendront contact avec les autres organisations de gauche et les syndicats.

Cette initiative répond aux observations formulées dans l'entourage du premier ministre (*le Monde* du 29 janvier) sur le rôle du P.S. comme relais de l'action gouvernementale.

M. Claude Estier, député de Paris, souligne, vendredi 29 janvier, dans *l'Unité*, l'hebdomadaire du P.S. qu'il dirige, *« la nécessité de l'information des citoyens qui est devenue primordiale »* en ce qui concerne la politique gouvernementale. Il évoque également la signature du contrat franco-soviétique sur le gaz sibérien et fait remarquer que le président de la République et M. Pierre Mauroy *« n'ont eu aucun mal à en justifier la nécessité en soulignant qu'il ne portait nullement atteinte à la politique indépendante de la France qui s'est manifestée à propos des événements de Pologne »*. M. Estier ajoute toutefois : *« N'aurait-il pas mieux valu expliquer tout cela au moment même de l'annonce de la signature du contrat plutôt que de le livrer en pâture pendant plusieurs jours aux critiques hypocrites du R.P.R. et de l'U.D.F., critiques dont il est intéressant de noter que Raymond Barre a pris bien soin de se démarquer en approuvant l'accord ? »*

LE RÉMODELAGE DE LA CARTE CANTONALE

Cent vingt-neuf cantons supplémentaires dans cinquante départements

Une quatrième série de décrets portant modification et création de cantons dans sept départements a été publiée au *Journal officiel* du 28 janvier. Cette liste modifie trente-six cantons et se traduit par la définition de soixante-deux cantons, soit vingt-six supplémentaires.

Compte tenu des trois listes précédentes déjà publiées (*le Monde* des 19, 26 et 28 janvier), la carte cantonale de cinquante départements a été modifiée et cent vingt-neuf cantons supplémentaires ont été créés.

Le découpage cantonal du Calvados, publié au *J.O.* du 28 janvier, devrait être complété ultérieurement par une modification des cantons de Caen. Le Conseil d'Etat, consulté, a émis un avis défavorable, tant au projet adopté par le préfet qu'à celui adopté par la majorité du conseil général (dans lequel la gauche avec dix sièges sur quarante-deux est minoritaire). L'assemblée départementale réunie en séance extraordinaire, le 26 janvier, a décidé de former une commission *ad hoc* dont les conclusions feront l'objet d'un nouvel examen le 1er février.

Le Conseil d'Etat a, d'autre part, émis un avis défavorable au projet de découpage de Dunkerque préparé par la majorité de gauche du conseil général du Nord, lui préférant les propositions élaborées par le préfet. Le Conseil d'Etat n'a pas non plus approuvé le découpage proposé à Miramas (Bouches-du-Rhône), et à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud).

● **CALVADOS**

Le canton de Douvres est divisé en deux cantons : Douvres et Ouistreham - Riva-Bella.

Le canton de Troarn est divisé en deux cantons : Troarn et Cabourg.

● **MEUSE**

Les cantons de Verdun - Ouest et Verdun-Est sont remplacés par trois cantons : Verdun - Ouest, Verdun-Centre et Verdun - Est.

● **PYRENEES-ATLANTIQUES**

Les cantons de Pau-Centre et Pau - Est sont remplacés par trois cantons : Pau-Centre, Pau-Est et Pau-Nord.

Le canton de Lescar est divisé en deux cantons : Lescar et Billère.

Le canton d'Anglet est divisé en deux cantons : Anglet - Nord et Anglet-Sud.

Les cantons de Bayonne - Nord et Bayonne-Ouest sont remplacés par trois cantons : Bayonne-Nord, Bayonne - Ouest et Saint-Pierre-d'Irube.

Les limites du canton d'Ustaritz sont modifiées.

● **HAUT-RHIN**

Le canton d'Habsheim est divisé en deux cantons : Illzach et Habsheim.

● **SEINE-MARITIME**

Le canton de Sotteville-lès-Rouen est divisé en trois cantons : Sotteville-lès-Rouen - Est, Sotteville-lès-Rouen - Ouest et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Le canton de Grand-Couronne est divisé en trois cantons : Petit-Quevilly, Grand-Quevilly et Grand-Couronne.

Le canton d'Elbeuf est divisé en deux cantons : Elbeuf et Caudebec-lès-Elbeuf.

Le canton de Maromme est divisé en trois cantons : Maromme, Mont-Saint-Aignan et Notre-Dame-de-Bondeville.

Le canton de Darnétal est divisé en deux cantons : Bois-Guillaume et Darnétal.

Les cantons de Rouen-I., Rouen-II, Rouen-III, Rouen-IV, Rouen-V et Rouen-VI sont remplacés par sept cantons : Rouen-I, Rouen-II, Rouen-III, Rouen-IV, Rouen-V, Rouen-VI et Rouen-VII.

Le canton de Montivilliers est divisé en deux cantons : Montivilliers et Gonfreville-l'Orcher.

Les limites du canton du Havre-III sont modifiées.

Le canton du Havre-IV est divisé en trois cantons : Le Havre-IV, Le Havre-IX et Le Havre-X.

Le canton du Havre-VII est divisé en deux cantons : Le Havre-VII et Le Havre-VIII.

Le canton de Dieppe est divisé en deux cantons : Dieppe-Est et Dieppe-Ouest.

● **SEINE-ET-MARNE**

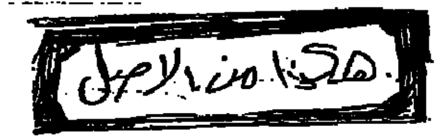
Le canton de Claye-Souilly est divisé en deux cantons : Claye-Souilly et Mitry-Mory.

● **VIENNE**

Les cantons de Poitiers-I, Poitiers-II, Poitires-III, Poitiers-IV et Poitiers-V sont remplacés par sept cantons : Poitiers-I, Poitiers-II, Poitiers-III, Poitiers-IV, Poitiers-V, Poitiers-VI et Poitiers-VII.

Les cantons de Châtellerault-Nord et Châtellerault-Sud sont divisés en trois cantons : Châtellerault-Nord, Châtellerault-Ouest et Châtellerault-Sud.





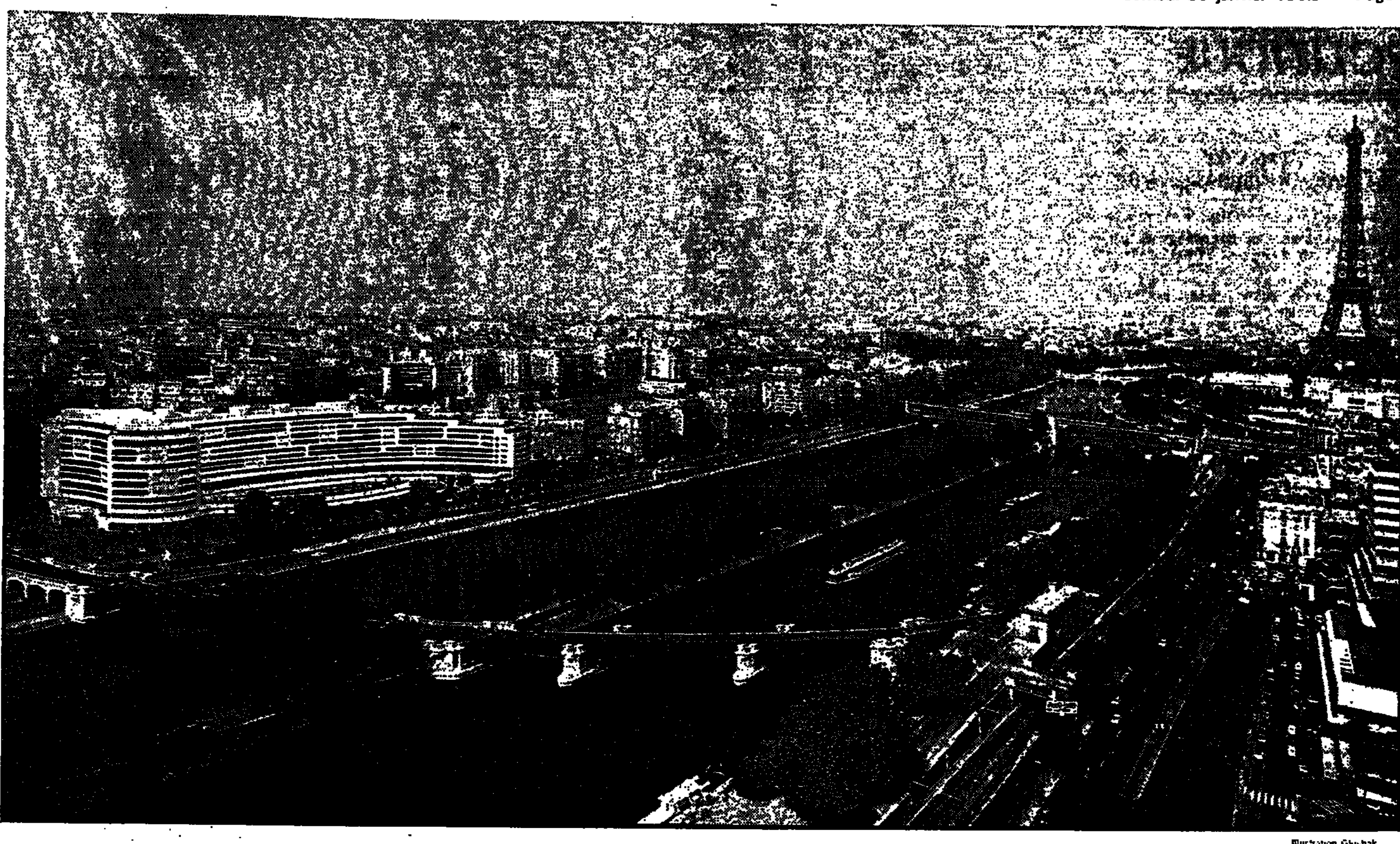
N DU PROJET DE NATIONALISATION

rer dans une logique de guerre

LAURENT ZECCHINI

REMODELAGE DE LA CARTE CANTONALE

Cent vingt-neuf cantons supplémentaires dans cinquante départements



L'événement

Une résidence au programme ambitieux et prestigieux voit le jour sur les quais de Passy.

Intégrer des appartements classiques, une résidence-services Hespérides, un hôtel international, un club sportif, c'est plus qu'une harmonieuse organisation de l'espace.*

C'est une nouvelle manière de vivre, une nouvelle conception de la Résidence, plus vivante, plus dynamique.

Au-delà des mètres carrés prestigieux, Passy Kennedy offre une nouvelle notion de services : "l'homme aux clefs d'or", un secrétariat d'affaires, télex, bureaux, salles de réunion, équipement audio-visuel, SOS dépannages, femme de ménage, coiffeur, bar, lavage voiture, masseur, club sportif, piscine... et même une "quatrième chaîne" TV diffusant 24 heures sur 24 en français et en anglais.

Sans oublier les services particuliers de la résidence Hespérides : cercle de loisirs, jardin privé, restaurant et assistance paramédicale.

Passy Kennedy sera sans nul doute la plus ambitieuse Résidence que l'on puisse découvrir aujourd'hui.

PASSY KENNEDY

100, Avenue du Président Kennedy

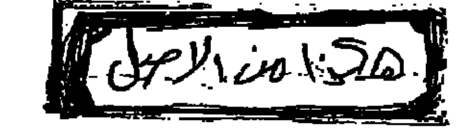
PARIS 16e



Commercialisation : Manera - Gefic - Cogedim

Une réalisation Manera

** Les autorisations administratives sont en cours d'instruction.*



POLITIQUE

M. MICHEL JOBERT A ANGERS ET A NANTES

« Si le gouvernement se trompe, il paiera... »

De notre envoyé spécial

Nantes. — C'était au tour de M. Michel Jobert d'aller sur place en province, jeudi 28 janvier, pour porter la bonne parole gouvernementale, et, il le dit lui même, pour écouter, écouter, écouter.

Le ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, a passé vingt-quatre heures entre Angers et Nantes.

Ce fut pour lui l'occasion de rappeler qu'il n'est pas partisan de l'euthanasie industrielle et qu'il repousse toute division du travail entre Etats, qui empêcherait la France de toucher à tout économiquement. Mais pas de pitié pour les canards boiteux. S'il est normal que les pouvoirs publics accordent aux entreprises des aides financières, c'est pour leur permettre de trouver en elles-mêmes les moyens pour être compétitives. Rien de plus.

Avec les syndicats ouvriers, le ministre a plaidé la patience. C'est le plus souvent M. Jean Saint-Geours, conseiller du premier ministre, qui l'accompagnait, qui a expliqué longuement et calmement *« notre politique »*. Les promesses sociales seront tenues, a-t-il dit en substance, tout en reconnaissant qu'il faut du temps pour bien mettre au point, ne fût-ce que réglementairement, toutes les transformations déjà décidées, ou celles qui le seront. Que ce soit dans des domaines aussi divers que l'organisation de l'emploi, la réduction du temps de travail. Des dossiers qui n'avaient pas été ouverts depuis 1937 pour certains d'entre eux au moins.

Du moins M. Jobert s'est-il dit assuré que l'on dénombrerait moins de deux millions de chômeurs à la fin de 1982, même s'il a constaté, s'appuyant sur une récente confidence que lui avait faite il y a deux ou trois jours M. Delors, que pour le moment les investissements ne suivaient pas...

Les industriels rencontrés sont toujours dans l'expectative. Certains sont désireux d'investir, mais répugnent toujours à le faire. Le rapport Auroux les inquiète. Auront-ils ou non le droit de débaucher si la bonne gestion de leurs firmes l'impose ? Pourront-ils le faire alors sans d'excessives complications administratives ?

M. Jobert — tout en se défendant de faire de la politique (« cela ne m'intéresse pas ») — a appelé ces mêmes chefs d'entreprises à faire preuve de confiance : à accepter le changement de bon cœur.

La France a choisi librement une autre majorité, devait dire M. Jobert. Toutefois, *« si ce gouvernement se trompe, il paiera »*. Les autres ont bien payé...

ALPHONSE THÉLIER.

APRÈS LES ASSISES DE TOULOUSE

Le nouveau comité central du R.P.R.

Les assises du R.P.R., organisées à Toulouse les 23 et 24 janvier, ont renouvelé le comité central du mouvement en procédant à l'élection des cent membres de la liste nationale et des soixante-dix élus régionaux. Outre ces cent soixante-dix membres, le comité central comprend comme membres de droit les parlementaires, les membres du conseil politique et les anciens premiers ministres.

Il y avait 2 384 votants porteurs de 47 752 mandats. Voici la liste des élus par ordre décroissant des suffrages obtenus :

MM. Louison Bobet, Pierre Charpy, directeur de « la Lettre de la Nation », Alain Juppé (Landes), secrétaire général du Club 89, Mme Line Renaud, MM. Hector Rolland, ancien député, maire de Moulins (Allier), Alain Marleix, délégué national aux fédérations, chargé de mission régional pour l'Auvergne, André Turcat, Alain Mimoun, Pierre Dux, Jean Méo, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, Michel Le Royer, Michel Aurillac, ancien député de l'Indre, président du Club 89, Philippe Clay, André Bord, ancien ministre, ancien député du Bas-Rhin, Georges Repeczky (A.O.P.), Henry Berger, ancien député de la Côte-d'Or, Mme Jacqueline Crépy, chargé de mission pour les personnes âgées et les handicapés, MM. Roland Vernaudon, ancien député, conseiller général du Val-de-Marne, André Lacaze, chargé de mission pour la région Midi-Pyrénées, Michel Habib-Deloncle (Calvados), ancien secrétaire d'Etat, ancien député de Paris, Yvan Blot (Pas-de-Calais), président du Club de l'Horloge, Roger Karoutchi, responsable national des jeunes ;

Mmes Christiane Papon, présidente du Centre féminin d'études et d'information, Nicole Chouraqui, secrétaire nationale au travail, MM. René Caille, ancien député du Rhône, Jean-Claude Pasty, ancien député de la Creuse, délégué national pour les affaires agricoles, Pierre Camy-Peyret, chargé de mission pour la région Aquitaine, Franck Borotra (Yvelines), Mme Colette Fouchet, MM. Jacques Boyon, ancien député de l'Ain, chargé de mission pour la région Rhône-Alpes, Jean Pourty, chargé de mission pour la région Limousin, Nicolas Sarkozy, conseiller municipal de Neuilly (Hauts-de-Seine), Guy Drut, Alain Devaquet, ancien député de Paris, Marcel Charvey (Paris), A.O.P. des professions artistiques, Dominique Carbonnier, journaliste à « la Lettre de la Nation », Jacques Kosciusko - Morizet, ambassadeur de France, Mme Solange Troisier, ancien député du Val-d'Oise, inspecteur général de l'administration pénitentiaire, MM. Pierre Lataillade, ancien député, adjoint au maire d'Arcachon (Gironde), Jean-Pierre Bechter, ancien député de la Corrèze, Jean-Pierre Delalande, ancien député du Val-d'Oise, secrétaire national aux relations extérieures ;

Mme Alice Catoire, membre du bureau exécutif de Femme Avenir, MM. Raymond Tourrain, ancien député du Doubs, Xavier Hamelin, ancien député du Rhône, Jean Rocca (Lot), Auguste Cazalet, ancien député des Pyrénées-Atlantiques, Mme Noëlle Dewavrin, chargée de mission nationale pour les problèmes juridiques et les libertés publiques, M. Claude Martin, ancien député de Paris, Mme Lydie Gerbaud, chef du service de presse, MM. Lucien Jacob, ancien député de la Côte-d'Or, Arnaud Lepercq, ancien député de la Vienne, Jean Castagnou, ancien député de l'Indre-et-Loire, André Fanton, ancien secrétaire d'Etat, ancien député de Paris, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, Daniel Méraud (Paris), Jean-Paul Martin, adjoint au maire de Moulins (Allier), Patrick Balkany (Hauts - de - Seine), Alain Rivron (Paris), Mme Françoise Sème, chargée de mission nationale pour l'action féminine et les consommateurs ;

MM. Pierre Bachelet, maire du Cannet (Alpes-Maritimes), Jean Diebold, A.O.P. (Haute-Garonne), Gérard Kuster, ancien délégué national aux jeunes, Hugues Martin, conseiller général de la Gironde, chargé de mission national pour la sécurité, Franz Duboscq, ancien député, président du conseil général des Pyrénées - Atlantiques, Pierre Figeac, ancien trésorier national, Gérard Granval, A.O.P. (Hauts-de-Seine), Bernard Combasteil (Corrèze), Jean Prezal, professeur de médecine, Mme Nicole Bonnier, conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Emile August (Paris), Mme Nicole Bozon (Paris), MM. Dominique Cane (Paris), Michel Brugière, conseiller général de l'Orne, Jean Gonnord (Deux-Sèvres), Pierre de Vernejoul, professeur à la faculté de médecine de Necker, Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), Jean-Luc Leclercq (Finistère), Philippe Goujon (Paris).

MM. Brice Hortefeux (Hauts-de-Seine), Roger Meaudre, adjoint au maire de Vichy (Allier), Henri MOULLE, ancien député, maire d'Allogny (Cher), Georges Rousselot-Paillet (Haute-Savoie) Henri de Seguins Pazzis, général de corps d'armée du corps de réserve, Mme Monique Neveu (Cher), MM. Jean-Claude Thomas, suppléant de M. Jean Falala, député R.P.R. de la Marne, Jean-Pierre Schosteck (Hauts-de-Seine), Léon Boutbien, ancien député de l'Indre, Jeacques-Noël Giacomoni, représentant du R.P.R. pour la Côte-d'Ivoire, Bernard Serene (Haute - Garonne), Claude Mari (Haute-Corse), Guy Legris (Paris), Jacques Chérioux-Laroque (Paris), Mmes Anne-Marie Dupuy, ancien directeur du cabinet de Georges Pompidou, conseiller d'Etat, Gabrielle Mass (Paris), MM. Vincent Reina (Paris), Dominique Vescovali (Var), Jacques Maziol, ancien ministre, ancien député de la Haute-Garonne, Alain Aubert (Hauts-de-Seine), François Piazza - Alessandrini, Jean - Pierre Payrau, A.O.P. des experts comptables, et Roland Olivier (Essonne).

ALSACE : MM. Jean Waline, professeur à l'université de Strasbourg, Fernand Cotleur (Haut-Rhin) ;

AQUITAINE : MM. Louis Guillot (Lot-et-Garonne), Yves Guéna, ancien ministre, ancien député, maire de Périgueux, Pierre Pineau, adjoint au maire de Bordeaux ;

AUVERGNE : M. Pierre Pascallon, professeur de faculté (Puy - de - Dôme), Mme Josette Coursolle (Allier) ;

BOURGOGNE : MM. Robert Poujade, ancien ministre, ancien député, maire de Dijon, Gérard Laurent (Saône-et-Loire) ;

BRETAGNE : MM. Guy Guermeur, ancien député du Finistère, Micky Le Page (Morbihan), Gustave Garreau (Ille-et-Vilaine) ;

CENTRE : MM. René Dubreuil, ancien député du Cher, Jean Typhiou (Indre-et-Loire), Christian Gerigny, avocat (Cher) ;

CHAMPAGNE-ARDENNE : M. Robert Ravillon, suppléant de M. Stasi (U.D.F.-C.D.S.), député de la Marne, Mme Anne-Marie Fourrière, maire de Chamarandes (Haute-Marne) ;

CORSE : M. Jean Bozzi, ancien député de la Corse-du-Sud ;

FRANCHE-COMTE : MM. Jean-Claude Duverget, Jean-François Bailly, conseiller général du Territoire de Belfort ;

LANGUEDOC - ROUSSILLON : M. René Couveinhes, ancien député, maire de la Grande-Motte (Hérault), Mme Marie-Thérèse Alanche (Aude), M. Pierre Calvet, médecin (Gard) ;

LIMOUSIN : MM. Noël Maurin (Corrèze), Michel Bernard, conseiller général de la Haute-Vienne ;

LORRAINE : MM Henry Haas (Moselle), Jacques Cousin, avocat (Vosges), Jacques Gossot, maire de Toul (Meurthe-et-Moselle) ;

MIDI-PYRENEES : MM. Jean-Pierre Antoni (Tarn) ; Jean Dubos (Gers) ; Jean-Paul Hielard (Haute-Garonne) ;

BASSE-NORMANDIE : MM. Alain Lecornu, ancien député du Calvados, Lucien Nelle, adjoint au maire de Caen ;

HAUTE-NORMANDIE : MM. Roger Daniel (Seine-Maritime), Robert Lafosse (Eure) ;

NORD-PAS-DE-CALAIS : MM. Olivier Marlière, adjoint au maire de Valenciennes, Maurice Keurogianian (Pas-de-Calais), Jean-Louis Vanachter (Nord), Robert Le Jan (Nord), René Chapelet (Pas-de-Calais) ;

PAYS DE LOIRE : M. André Foucher (Loire-Atlantique), Mme Gisèle Marckert, adjoint au maire de Vaas (Sarthe), MM. Clément Trocherie, conseiller général de la Mayenne, Jean-Paul Hugot (Maine-et-Loire) ;

PICARDIE : MM. Albert Catalifaud, ancien député, maire de la Fère (Aisne), Félix Delacroix (Somme) ;

POITOU-CHARENTES : MM. Alain Garcia (Deux-Sèvres), Yvan de Limur, maire de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) ;

PROVENCE - COTE - D'AZUR : MM. Bernard Bermond, adjoint au maire de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Jean-Michel Ferrand (Vaucluse), Denis Macari, adjoint au maire de Menton (Alpes-Maritimes), Louis Bernardi (Var) ;

ILE-DE-FRANCE : MM. Yves Michelet (Essonne), Jacques Oudot (Seine-Saint-Denis), Richard Dell Agnola (Val-de-Marne), Christian Charlet (Seine - et - Marne), Gilles Dangel (Seine - et - Marne), Jean-Claude Noyer (Val-d'Oise) ;
faud, ancien député, maire de La président du conseil général de la Martinique, Paulin Brunet, conseiller général de la Guyane, Alexandre Léontieff, conseiller territorial de Polynésie ;

RHONE-ALPES : MM Alain Carignon, conseiller général de l'Isère, Jean-Claude Bahu (Rhône), Michel Bouvard (Savoie), Lucien Neuwirth, ancien député, président du conseil général de la Loire, Jean Escoffier, maire de Nyons (Drôme) ;

PARIS : MM. Gérard Leban, Paul Violet, Jean-Charles Bardon, Mme Laure Chatelard.

DÉFENSE

Une soixantaine d'élèves-officiers de la marine saoudienne ont commencé un stage à Brest

De notre correspondant

Brest. — La marine nationale formera les futurs officiers de marine de l'Arabie Saoudite à Brest. Des accords entre la France et l'Arabie Saoudite prévoient l'instruction d'une centaine de « cadets » (officiers). Ils font suite au contrat Sawari par lequel la France s'est engagée à livrer quatre corvettes, deux pétroliers-ravitailleurs et vingt-quatre hélicoptères Dauphin au gouvernement saoudien (1).

Une soixantaine d'élèves-officiers saoudiens sont à Brest depuis la mi-janvier. Ils suivent des cours spéciaux au centre d'instruction navale (C.I.N.) de Brest, qui comprend un lycée et des écoles particulières de la « Royale ». Les jeunes Saoudiens séjourneront pendant trois ans au C.I.N.

Leur première année d'études est essentiellement consacrée à l'apprentissage de la langue française. Certains d'entre eux ont déjà suivi pendant un an des cours de français au centre interarmée de formation linguistique à Rochefort. Les deux autres années devraient leur permettre d'atteindre le niveau de la terminale C avant qu'ils puissent être affectés au cours spécial de l'Ecole navale, qui forme en deux ans des officiers de marine étrangers.

Tout en perfectionnant leurs connaissances générales et scientifiques, les « cadets » saoudiens subiront un entraînement maritime et militaire. Ils sont logés à part et bénéficient d'un service de restauration et d'un lieu de culte qui leur sont propres. Leur encadrement est assuré par des officiers et des officiers mariniers détachés auprès d'une société civile, la Société navale française de formation et de conseil (NAVFCO). La dernière promotion des officiers de marine saoudiens devrait quitter l'école navale en 1990. — J. de R.

(1) Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, se rendra en Arabie Saoudite du samedi 30 janvier au mardi 2 février, sur l'invitation de son homologue saoudien, pour y visiter une série d'unités militaires des trois armées utilisant déjà des matériels vendus par la France.

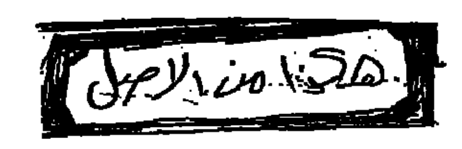
LE NIGÉRIA ACHÈTE A LA FRANCE POUR UN MILLIARD DE FRANCS DE MISSILES ROLAND

Le Nigéria vient de signer un contrat avec la France pour l'achat de missiles anti-aériens Roland. Le système Roland était en concurrence avec un autre système français, le Crotale, et avec un système britannique, le Rapier.

Le client a choisi, en définitive, un programme d'armement de conception franco - ouest-allemande, le Roland, qui est fondé sur l'utilisation de batteries blindées de missiles supersoniques capables de détruire des avions assaillants à basse altitude. On ignore le nombre de batteries retenues par le Nigéria, mais on sait qu'il s'agit d'un contrat de 800 millions à - milliard de francs.

La préférence donnée aux propositions franco-allemandes, au détriment d'un matériel britannique, a ceci de particulier qu'elle est accordée par un pays anglophone d'Afrique noire. Le Nigéria a déjà acquis en France trois canonnières rapides lance-missiles de type Combattante et douze avions d'appui tactique biréacteurs Alpha-Jet.

A l'heure actuelle, d'autres discussions ont lieu entre le Nigéria et la France ; elles portent sur l'acquisition éventuelle de nouveaux Alpha-Jet et d'avions d'attaque au sol Jaguar, que la France coproduit avec la Grande-Bretagne. Ce dernier marché d'avions est évalué à 200 millions de livres (environ 2,2 milliards de francs).



DE TOULOUSE

…ntrol du R.P.R.

DÉFENSE

Le Monde

société

L'approche politique a faussé le problème de la drogue

nous déclare M. François Colcombet

« Vous débroussaillez le dossier de la drogue au ministère de la solidarité depuis six mois. Comment envisagez-vous votre action ?

— Quand Mme Questiaux m'a demandé de prendre en charge les problèmes de drogue, elle ne souhaitait pas un spécialiste, mais quelqu'un qui n'ait jamais pris parti dans les différentes chapelles de la toxicomanie. Je suis magistrat. J'ai été juge au tribunal de Paris dans la section qui traite des affaires de drogue. Mais c'est plutôt en tant que généraliste que j'ai été choisi. D'autre part, je suis aussi un militant associatif. Le ministre voulait susciter auprès d'elle un mouvement de réflexion aussi divers que possible pour aborder ce dossier d'un point de vue nouveau, pour resituer la toxicomanie parmi d'autres phénomènes comme l'alcoolisme, les suicides, les accidents de la route... Dans cette perspective, il était essentiel que le ministère de la solidarité nationale prenne le leadership.

— Pourtant, la toxicomanie a des caractères spécifiques qui ne permettent pas de l'assimiler aux autres « fléaux sociaux » ?

— Je veux d'abord affirmer que la drogue est un phénomène grave par le nombre des morts qu'elle provoque et par celui des personnes qu'elle atteint. En 1981, la consommation d'héroïne a encore augmenté, mais cela ne doit pas empêcher de redonner à la drogue sa véritable dimension. Ce qui rend la toxicomanie « spécifique », c'est la façon dont l'opinion publique réagit avec passion et aveuglement : à propos de la drogue, on parle trop souvent d'autre chose. Un autre discours passe au travers qui ne concerne pas directement la toxicomanie. Le conflit des générations, par exemple, ou la perte des valeurs morales. Je voudrais rompre ce double langage, amener les gens à s'en rendre compte. D'autre part, la drogue a été un symbole des sociétés alternatives plus permissives, plus généreuses : *« la drogue, c'est la gauche »*, disait-on. Cette approche politique a faussé le problème. Je m'aperçois que presque tous les ouvrages scientifiques au sujet du haschisch — pour ou contre — défendent en définitive une cause, une idée politique.

— En agitant l'épouvantail de la drogue, on peut, il est vrai, encourager la répression. Pour guérir les toxicomanes, tout est-il permis ?

— Nous sommes extrêmement vigilants là-dessus. La loi de 1970 a donné aux policiers des pouvoirs accrus : on peut dire que généralement ils n'en ont pas abusé. En revanche, il en va autrement dans certains établissements de post-cure. Il ne doit pas y avoir à l'intérieur de ces centres d'atteinte aux libertés démocratiques, même si on invoque l'intérêt du toxicomane. Nous allons établir un contrôle très strict sur ce point.

L'efficacité de l'interdiction

— Que pensez-vous de la libéralisation de certaines drogues ? N'y a-t-il pas un paradoxe à interdire des produits à partir du moment où les toxicomanes utilisent aussi des produits licites, comme les colles ou le trichloréthylène ?

— Je crois que l'interdiction peut avoir une efficacité. L'absinthe, au dix-neuvième siècle, faisait des ravages. Aujourd'hui, on n'en boit plus. Mais on ne sait jamais si une interdiction entraînera ou non un désir de transgression. Pour ce qui concerne la libéralisation du haschisch, la commission n'aura pas à décider. Elle instruira le dossier, mais on devra instaurer un débat politique démocratique, et la jeunesse se choisira le monde dans lequel elle voudra vivre. En tout cas, actuellement, l'interdiction des produits se justifie, ne serait-ce que du point de vue du coût social. Il est vrai que, selon les drogues, le coût social n'est pas le même..

— Il est tout de même gênant que l'alcoolisme échappe aux travaux de votre commission ?

— La commission évaluera. Il se peut qu'un jour elle prenne des mesures sur l'alcool.

— Dans l'immédiat, quels sont donc vos moyens ?

— L'essentiel de notre action doit porter sur la prévention. Nous estimons qu'il faut sévèrement réprimer les trafics, mais la voie répressive ne peut être la voie royale. La réinsertion n'est pas non plus un remède miracle. Il faut davantage diffuser dans le corps social une bonne connaissance de la toxicomanie. Ce qui est en place actuellement est trop monolithique. Les clubs de santé dans les établissements scolaires, par exemple, sont ressentis comme des émanations de l'administration. On se rend compte que l'éducation nationale n'est peut-être pas la mieux placée pour dispenser un savoir non officiel. Bien des professeurs ignorent que les drogués ont droit à l'anonymat ou qu'une personne dans chaque académie est chargée des problèmes de toxicomanie.

» Nous voudrions une information mieux diffusée, et notamment dans le système associatif. Les membres des associations d'aide aux toxicomanes devront être plus actifs et ne plus s'effacer devant l'équipe des intervenants, même si elle est brillante. Nous financerons les associations en fonction des personnalités qui les composeront pour que la participation à la réinsertion prépare une véritable prévention. Les membres des associations devront être mieux informés, plus dynamiques pour diffuser la connaissance du phénomène. Nous veillerons également à la formation des intervenants, qui devront avoir une culture générale de base et suivre une formation permanente.

— Tout cela coûtera beaucoup d'argent.

— Non, il suffira d'une meilleure répartition des subventions. De toute façon, nous sommes intimement persuadés que nous n'apporterons pas de solution miracle, mais nous ne serons crédibles que si nous balayons devant notre porte, que si le discours des pouvoirs publics sur la drogue n'est pas lui même ambigu. C'est ainsi que nous parviendrons à motiver l'opinion, à mieux l'informer pour mener contre la toxicomanie une lutte commune. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.

Près de quatorze mille interpellations en 1981

Augmentation de la consommation d'héroïne mais diminution des surdoses mortelles

Les statistiques de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.), que dirige M Jacques Franquet, font ressortir pour l'année 1981 une aggravation sensible de la toxicomanie. Il y avait eu, en 1980, 10 958 interpellations pour trafic ou usage. Les services de la police judiciaire en ont enregistré l'an dernier 13 850. En 1981, 180 trafiquants internationaux et 546 trafiquants locaux ont été arrêtés. L'augmentation des interpellations pour usage et trafic, par rapport à 1980 (2 900), équivaut au total des interpellations pour les deux années 1969 et 1970. Ces chiffres illustrent de façon évidente la « flambée » de la toxicomanie depuis dix ans.

On observe principalement un accroissement du nombre des héroïnomanes. Il y a eu en 1981, 4 735 interpellations pour usage ou trafic d'héroïne, ce qui correspond au nombre total, toutes drogues confondues, des interpellations de l'année 1977. En comparant les tableaux officiels concernant l'héroïne depuis 1970, on constate des fluctuations liées à la répression policière. En 1975, après le démantèlement de la *French connection*, les héroïnomanes ne représentaient que 5 % des interpellés. Avec l'arrivée sur le marché de l'héroïne asiatique en 1976, les interpellations remontent en flèche pour atteindre 36,37 % des interpellés en 1981.

Les arrestations ont été plus nombreuses à Paris qu'en province, où elles représentent 47 % du total national et où elles ont augmenté de 70 % par rapport à 1980.

Le nombre des surdoses mortelles a, en revanche, diminué cette année : 141 contre 172 en 1980. On enregistre le même phénomène en R.F.A., alors qu'il y a eu augmentation du nombre des morts en Italie et en Suisse. Paris est aussi surreprésentée avec 71 overdoses (près de 50 % du total).

Les statistiques font également apparaître un accroissement parallèle, mais dans des proportions moindres, de l'usage et du trafic de cocaïne. Les « affaires » de cannabis sont en régression. Elles ne représentent plus, en 1981, que 48 % du total des interpellations, contre 74 % en 1980. Ces chiffres indiquent une attitude plus compréhensive de la police à l'égard des simples usagers. Cette année, l'héroïne est donc devenue la drogue de pointe.

Enfin, le rapport de l'ORCTIS révèle un certain vieillissement parmi les toxicomanes qui atteignent plus souvent la trentaine. Tous les milieux sont touchés. Le trafic est plus diversifié, les filières sont plus nombreuses et les produits plus divers.

Aider les toxicomanes sans attenter aux libertés

(Suite de la première page.)

Pour s'en tenir aux statistiques, le centre Marmottan a pratiqué, en 1981, mille sept cents actes médicaux de plus que l'année précédente et les chiffres du ministère de l'intérieur font aussi apparaître une extension de la toxicomanie.

Ces données alarmantes — même si la situation de la France n'est pas comparable à celle d'autres pays européens comme l'Allemagne ou les Pays-Bas — ne doivent pas empêcher de chasser les autres démons engendrés par la toxicomanie. Si la drogue est un « fléau », elle ne doit pas pour autant autoriser tous les discours, encore moins tous les actes. On lira sur ce point l'opinion de M. François Colcombet chargé des problèmes de la toxicomanie au ministère de la solidarité nationale. De même, le Dr Olievestein déplore : *« L'année 1981 a été celle d'une politisation à outrance, et d'une manière scandaleuse, des problèmes de la drogue. »* Il rappelle l'affaire de Montigny *« où on s'est servi de la drogue pour excuser la délation »* ou les campagnes de groupes *« fascisants »* qui *« s'appuient sur ce drame pour faire peur »*.

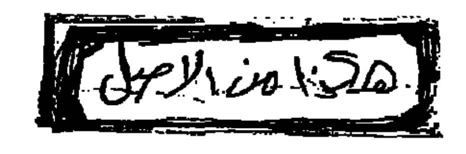
Comme Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale dans son discours à Strasbourg au Conseil de l'Europe en novembre 1980, le Dr Olievenstein insiste : *« La lutte contre la drogue ne doit pas amener à restreindre les libertés des citoyens ou à remplacer la dépendance à un produit par la dépendance à une institution ou à un personnage charismatique »*

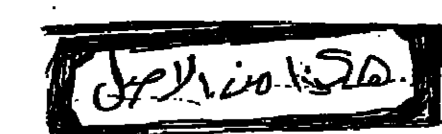
Le phénomène est devenu trop général et quotidien pour qu'on continue à rejeter les drogués comme des épaves, à les considérer comme des éternels assistés. Pour les guérir réellement, il n'aurait pas fallu auparavant les infantiliser, mais au contraire, respecter leur liberté, leur responsabilité. C'est la condition pour que la lutte contre la drogue ne porte pas du même coup atteinte à la démocratie, comme c'est le cas dans certaines institutions en France ou avec les méthodes comportementalistes. — Ch. C.

● *Sept militants basques espagnols ont été interceptés*, mardi 26 janvier après-midi, alors qu'ils s'apprêtaient à franchir clandestinement la frontière dans le sens France-Espagne. Leur interpellation a eu lieu dans une zone montagneuse près d'Irun. La police de l'air et des frontières, qui a contrôlé leur identité, les a laissés en liberté, *« leurs papiers étant en règle »*, précise le préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Christian Dablanc.

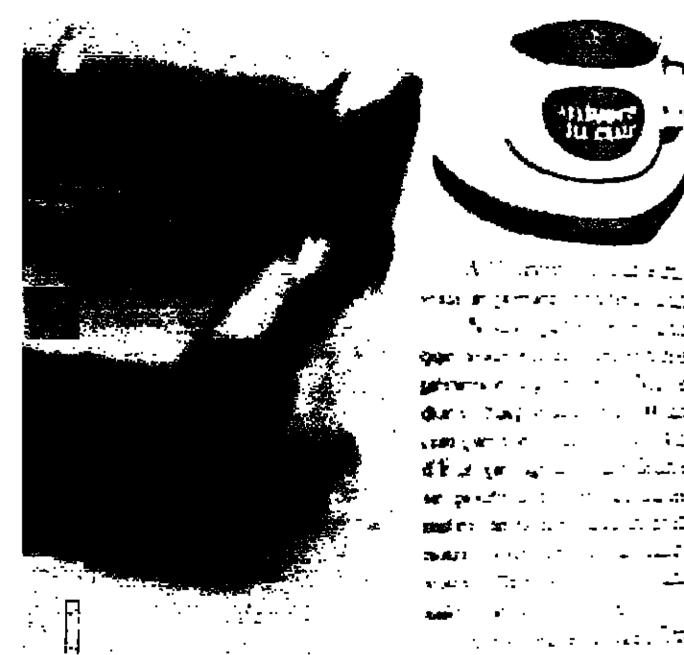
● *Au cabinet de M. Defferre.* — M. Gaston Espinasse, qui était chargé de mission auprès de M. Gaston Defferre, quitte le cabinet du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. M. Espinasse, qui avait particulièrement suivi le dossier de décentralisation, s'en va au moment où la loi sur les droits et libertés des collectivités locales vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale.

Dans l'entourage du ministre d'État, on explique qu'*« il n'y a aucun désaccord »* avec M. Espinasse.











SOCIÉTÉ

L'ÉQUIPÉE D'UN JEUNE PRENEUR D'OTAGES

« Un gars comme les autres »

De notre envoyé spécial

Braine (Aisne). — Une moustache naissante, un regard timide d'adolescent, une frange de cheveux bruns. La photographie d'identité de Philippe n'en dit guère plus. Mais, jeudi 28 janvier, Philippe est sorti de ce cadre banal et limité. Dans Braine, son village, encore plongé dans la nuit, il a attendu le car de ramassage scolaire de 7 h 10, il a laissé passer ses camarades pour, finalement, grimper et sortir de sa poche un pistolet 22 long rifle à un coup. Didier était au fond du car : *« Il a braqué son arme sur le chauffeur, voilà, c'est tout. »* Pas de violences physiques, donc, mais le calme, presque des ordres donnés à mi-voix. Les jeunes passagers sont encore ensommeillés. Sandrine prévient Sylvie, dix-sept ans, la cousine de Philippe. Sylvie intervient : *« Mais c'est pas vrai, c'est pas sérieux. Arrête tes c... Tu te rends compte de ce que tu fais ? On n'est pas au cinéma. »* Philippe, l'arme au poing, debout : *« Tais-toi. Je suis nul dans la vie. Je ne ferai rien, alors je préfère être trois mètres sous terre. »*

Le car prend la direction des Ardennes. Philippe et ses camarades-otages laissent derrière eux Soissons et l'Aisne, Braine et ses deux mille habitants. *« Une petite ville où il fait bon vivre... »* dit le journal local sur une page, soigneusement épinglée sur un mur par un cafetier. Braine qui a ses côtés *« sympas »*, comme le foyer rural, culturel et social avec ses séances de ciné-club et ses activités tous azimuts ; Braine qui traîne aussi l'ennui des bourgs, trop gros pour être vraiment ruraux, trop petits pour être citadins. Braine et ses petits bals du samedi soir, *« bals de péquenots et de c... »*, selon Philippe, tout juste seize ans.

Un vrai fugueur ? Certes. Mais un preneur d'otages un peu fantasque. Philippe, tel le Petit Poucet, abandonne de temps en temps quelques copains au bord de la route. A ceux-là, il n'en veut pas. Les autres, ceux du lycée d'enseignement professionnel de Soissons, c'est différent. Il veut leur montrer ce qu'il sait faire, se poser. Il entend, dit-il, régler des comptes, faire la preuve qu'il n'est pas un « dégonflé » ni un imbécile. Difficile d'en dire plus. Philippe n'en a pas dit plus, ses camarades non plus. Il est à coup sûr réservé, *« très sur son quant-à-soi »*, mais on l'imagine mal en souffre-douleur de sa classe, deuxième année du C.A.P. de tourneur. Philippe est assez grand, il est ceinture marron de judo, bref assez fort pour se faire respecter.

Amour-passion

Il fait jour à présent. Soissons et son LEP sont déjà loin. Le car traverse les Ardennes. Cela fait deux heures que les jeunes laissés au bord de la route ont prévenu leurs parents, et les parents la gendarmerie. Un dispositif de recherches est mis en place, trois hélicoptères sont engagés dans cette mission. En vain. Et les parents n'en reviennent pas, s'étranglent d'émotion, redoutent une fin tragique et, par-dessus tout, pour demain, le déshonneur et le verdict de Braine. Le père, trente ans de bons et loyaux services à la meunerie coopérative du village, depuis deux ans en arrêt maladie *« pour le cœur et l'arthrose »*, se mure dans le silence. Simplement, dit-il, il n'a pas *« élevé son fils dans le brouillard »*. Alors ? Que faire, que croire ? A qui se fier ? La mère, qui fait des ménages, et la fille, trente ans, essayent de comprendre...

Il y a bien cette lettre que Philippe a mise en évidence sur sa couette. Même refrain. Philippe écrit qu'il ne veut pas passer pour un pauvre type, une « cloche », qu'il n'est pas un traître. Il s'excuse d'avoir menti, d'avoir pris 500 francs dans le tiroir-caisse familial — il remboursera dit-il — et signe *« Votre fils Philippe qui vous aime bien. »*

Sur les ondes de R.-M.-C., le garde des sceaux, M. Badinter, lance un appel : *« Si ce jeune garçon est à l'écoute, je tiens à lui dire de penser d'abord aux enfants qu'il a avec lui, à leurs parents, que là est l'essentiel, que l'on peut tout comprendre mais qu'il faut que ce drame s'arrête sur-le-champ. »* Le car, en fait, a déjà franchi la frontière franco-belge, en direction des Pays-Bas. Le revolver est toujours pointé sur le chauffeur, M. Claude Niquet, trente-cinq ans.

Les Pays-Bas ? Tout s'éclaire, ou presque. La fugue, doublée d'une prise d'otages, devient un roman d'amour, attendrissant, énième improvisation sur le thème de l'amour-passion. Philippe, seize ans, veut voir Marita, dix-sept ans. Ils se sont connus au bal du 14 juillet dernier. Ils ont parlé, dansé. Ils se sont plu et s'écrivent. Marita invite Philippe pour les vacances d'été. Mais les jours sont longs à Braine. Et Philippe « déprime ». La classe ne l'intéresse plus, il veut travailler. Il y a une semaine, il commence à « sécher » ses cours. Le judo l'ennuie, il abandonne. Il fait des plans pour gagner Veldhoven où vit Marita. Il pense partir à vélo. Et puis, il cherche une arme, un magasin d'armes. Arrive le jeudi 28 janvier...

L'épopée amoureuse s'achève en milieu d'après-midi à Veldhoven. Philippe laisse partir le chauffeur et les cinq derniers passagers. Il retient une fillette de douze ans et file dans les bois. La police néerlandaise l'arrêtera sans difficulté dans une école où il a trouvé refuge. C'est la fin. Philippe n'a pas vu Marita. Philippe et son spleen, Philippe et ses seize ans, Philippe et son amour. Un copain résume : *« C'est un gars gentil, un gars comme les autres, c'est tout. »*

LAURENT GREILSAMER.

JUSTICE

APRÈS LA MORT DE DEUX CENT QUINZE PERSONNES DANS UN CAMPING ESPAGNOL

Peines légères pour les responsables de la catastrophe de Los Alfaques

Tarragone. — Un verdict de clémence a été rendu, le jeudi 28 janvier, dans le procès du camping de Los Alfaques où, le 11 juillet 1978, deux cent quinze touristes avaient été tués par l'explosion d'un camion-citerne chargé de propylène, à 104 kilomètres au sud de Tarragone. Deux des six inculpés ont été condamnés pour « imprudence téméraire » à un an d'emprisonnement. Il s'agit du directeur de l'entreprise Empetrol où avait été chargé le propylène, M. Alfredo Orti Noe, et du chef des services de sécurité de cette entreprise, M. Francisco Molinos Ortega.

Les quatre autres inculpés ont été acquittés : le coordonnateur des services de sécurité d'Empetrol, un ouvrier de cette société et deux dirigeants de Cisternas Reunidas, entreprise propriétaire du camion. — (A.F.P.)

De notre envoyé spécial

Tarragone. — Le 11 juillet 1978, vers 14 h. 30, à l'heure de la canicule, un camion-citerne transportant du gaz propylène, échappant au contrôle de son chauffeur, était venu exploser telle une bombe de 15 tonnes en plein milieu d'un camping, au lieudit Los Alfaques, sur la nationale Valence-Barcelone.

La citerne, qui n'aurait dû contenir que 22 tonnes de gaz, avait été surchargée et en transportait 23,7 tonnes. Dilaté par la forte température, le propylène avait provoqué une fissure dans la citerne. Au contact d'un réchaud sur lequel un campeur préparait son repas, le gaz s'était transformé en une boule de feu de plus de 2 000 degrés qui avait carbonisé 114 campeurs. 101 personnes devaient mourir par la suite dans les hôpitaux. Parmi eux 80 Français, 45 Espagnols, 38 Belges, 33 Allemands, 9 Néerlandais, 5 Suisses, 2 Andorrans et 1 Colombien. 2 cadavres n'ont jamais pu être identifiés; 67 campeurs avaient été grièvement brûlés ou blessés.

L'audience s'était ouverte devant les juges espagnols dans un climat de pénible indifférence. L'acte d'accusation reprochait seulement aux six inculpés la négligence et les peines demandées devaient aller d'un à quatre ans d'emprisonnement. Vingt et un des avocats représentant les familles des victimes avaient retiré leurs plaintes, la plupart des parents ayant été indemnisés par les compagnies d'assurance pour 2,4 milliards de pesetas, au total l'équivalent de 144 millions de francs.

Mais en cet endroit du littoral catalan qui vit du tourisme, certains ont porté le débat sur le terrain politique. Il y a d'abord le fait que le propylène était transporté par un camion de la société anonyme Cisternas Reunidas, pour le compte de Empetrol, entreprise nationalisée de l'industrie pétrochimique de la région où elle emploie des milliers de travailleurs. M. Rafael Nadal I Company, sénateur socialiste de Catalogne, n'a pas hésité à affirmer : *« Notre capitale provinciale est entourée d'une véritable ceinture d'usines dangereuses pour l'environnement et les populations : il y a d'abord les centrales nucléaires de Bandello et d'Asco; ensuite les installations de transformation et de raffinage des huiles lourdes, concentrées autour de plages qui, chaque année, attirent des centaines de milliers de touristes. Au-delà des familles des victimes, c'est toute une poppulation qui se sent menacée par ces transports de produits dangereux qui peuvent, comme aux Alfaques, se transformer en bombe. Toutes les agglomération situées sur le bord de ces routes nationales demandent une condamnation exemplaire. »* M. Nadal s'était porté partie civile.

Les débats ont montré que la citerne n'avait pas de valve de sécurité. C'est la température ambiante qui est responsable de l'expansion du propylène, provoquant une fuite qui, agissant comme la poussée d'une fusée, a dévié le camion de sa trajectoire. L'explosion a transformé le propylène en une nuée ardente qui a tout carbonisé sur son passage.

LÉO PALACIO.

A la préfecture de police de Paris

GRÈVE AU SERVICE DES ÉTRANGERS

A l'appel du Syndicat général de la police (S.G.P.), les personnels du service des étrangers de la préfecture de police de Paris observeront, le lundi 1er février, une journée de grève. Ils entendent ainsi protester contre *« le manque de personnel, les mauvaises possibilités d'accueil et le « flou » dans lequel ces fonctionnaires se voient contraints de régulariser certaines situations d'étrangers »*.

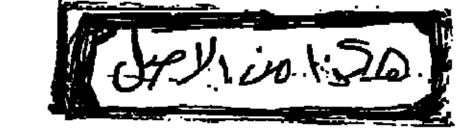
Pour le S.G.P., le *« premier centre de France »* de régularisation de la situation des étrangers doit disposer de locaux mieux adaptés, d'une documentation relative à la législation en vigueur, et de la présence permanente d'interprètes en nombre suffisant. Il réclame, en outre, qu'il soit mis un terme aux *« trop nombreux traitements de faveur »* dont bénéficient *« certains dossiers recommandés »*, estimant que les *« passe-droits sont devenus une pratique courante »*.

Cette grève devrait toucher une trentaine de fonctionnaires, des femmes dans leur très grande majorité,

PRÉVENIR L'EMPRISONNEMENT DES MINEURS

Mme Danielle Mitterrand a assisté, jeudi 28 janvier, à Vancresson (Yvelines), à la séance d'ouverture du colloque organisé par le ministère de la justice sur la délinquance juvénile (*le Monde* du 27 janvier). M. Robert Badinter, ministre de la justice, a critiqué en ces termes le recours à l'emprisonnement : *« On sait que l'incarcération des mineurs, loin d'être une réponse à la délinquance juvénile, soulève les plus grandes et les plus fondées des inquiétudes (...). Toutes les recherches entreprises concordent sur ce point. Pour un nombre important de ces mineurs, la prison n'arrête pas le processus de délinquance, au contraire, elle a pour effet de structurer souvent de façon difficilement réversible des personnalités délinquantes. »*

« Je le dis tout net, a-t-il ajouté, *cette situation ne peut demeurer telle dans un pays comme le nôtre, surtout pour les mineurs de moins de seize ans. Se pose alors la question : comment prévenir leur incarcération ? »* Le garde des sceaux, qui devait conclure le colloque ce vendredi après-midi, n'a cependant pas pris position sur l'éventuelle interdiction d'emprisonner les délinquants de moins de seize ans.



SCIENCES

M. Maurice Godelier est chargé d'une mission sur les sciences humaines et sociales

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a rendu publique, jeudi 28 janvier, en fin d'après-midi, une lettre par laquelle il charge M. Maurice Godelier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E. H. E. S. S.) d'une *« mission d'étude, de bilan et de proposition »* sur les sciences humaines et sociales.

Candidat du ministre à la succession de M. Christian Morrisson à la direction scientifique des sciences sociales du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), M. Maurice Godelier avait, à la fin du mois d'octobre dernier, indirectement déclenché la crise du C.N.R.S. Le président de cet organisme, M. Charles Thibault, son directeur général, M. Jacques Ducuing (*le Monde* du 30 octobrl), et plusieurs membres de son conseil, avaient en effet démissionné, jugeant inacceptable que le ministre — même s'il en avait juridiquement le droit — nomme lui-même les directeurs scientifiques qui assistent le directeur général du C.N.R.S.

Après cette affaire qui fit grand bruit, M. Chevènement a donc gardé M. Godelier « en réserve » pour cette mission, en définitive, peut-être plus large que celle qui lui aurait été confiée au C.N.R.S. Pour le ministre de la recherche et de la technologie, qui souligne dans sa lettre que le développement vigoureux des sciences humaines et sociales *« mieux assurées dans leurs méthodes, libres dans leur demande, constitue un des enjeux décisifs des prochaines années. Il importe que, dans tous les domaines, elles atteignent la réputation internationale déjà acquise dans certaines disciplines »*.

Aussi, les objectifs de la mission confiée à M. Godelier portent-ils sura les points suivants :

● Au titre du bilan : *« Procéder à l'évaluation des ressources humaines et matérielles actuellement consacrées à la recherche en sciences de l'homme et de la société dans l'université, au C.N.R.S., dans les autres organismes et institutions de recherche, dans les administrations et dans les grandes entreprises ; dresser également l'état des questions majeures posées par le développement scientifique des différentes disciplines et par l'expression des demandes sociales, notamment dans leurs discussions régionales. »*

● Au titre des propositions : *« Soumettre au ministre toutes les suggestions utiles sur l'organisation de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, sur les réformes éventuelles à introduire dans les stuctures et les statuts et sur les axes de la vigoureuse impulsion qu'il est nécessaire de donner à ces sciences. »*

Les premiers résultats de cette étude menée en concertation avec les autres ministères intéressés, et tout particulièrement celui de l'éducation nationale, devraient être remis au ministre le 15 mars, le rapport final devant être prêt le 15 mai.

Cette mission, confiée à M. Godelier, est à rapprocher de la nomination, jeudi 28 janvier, par le directeur général du C.N.R.S., M. Jean-Jacques Payan, de M. Armand Frémont au poste de directeur adjoint pour les sciences sociales au C.N.R.S. (nos dernières éditions du 29 janvier). Ce professeur de géographie de l'université de Caen, remplace, en effet, sans en avoir le titre, mais tout en assurant ses fonctions, M. Christian Morrisson, directeur scientifique de ce secteur au C.N.R.S. jusqu'à la fin du mois d'octobre 1981.

Cette nomination, qui, par la procédure choisie, a permis au directeur général du C.N.R.S. d'opérer directement sans passer par le conseil du C.N.R.S., met donc un terme à une vacance prolongée de ce poste, au moment même où se discutent nombre de réformes, tant sur cet organisme que sur le secteur des sciences humaines et sociales. — J.-F. A.

[Né le 28 février 1934 à Cambrai (Nord), M. Maurice Godelier est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie. Après avoir été chef de travaux à l'Ecole pratique des hautes études, où il travaille auprès de M. Fernand Braudel, puis maître-assistant au Collège de France, auprès de M. Claude Lévi-Strauss, il devient, en 1975, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. M. Godelier, qui a passé, entre 1967 et 1980, plusieurs années auprès des populations Baruya de Nouvelle-Guinée, a publié plusieurs ouvrages : *La notion du mode de production asiatique et les schémas marxistes d'évolution des sociétés* (Cahiers du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM), 1964), *Rationalité et irrationnalité en économie* (Maspero, 1966), *Horizon, trajets marxistes en anthropologie* (Maspero, 1973), *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques* (en collaboration avec Robert Cresswell) (Maspero, 1976), *Le problème des formes et des fondements de la domination masculine* (en collaboration avec Pierre Bonte) (Cahiers du CERM, 1977).]

[Né le 31 janvier 1933 au Havre, M. Armand Frémont est professeur de géographie à l'université de Caen. Après des études au Havre puis au lycée Malherbe de Caen, il entre à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de géographie, il enseigne au lycée Carnot de Dijon de 1956 à 1958. Il est ensuite assistant, maître-assistant puis professeur sans chaire de géographie à l'université de Caen, après l'obtention en 1968 d'un doctorat d'Etat.

En 1975, M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, s'oppose à son élection à la présidence de l'université de Caen grâce à une interprétation restrictive de la loi d'orientation de 1968 : M. Frémont étant membre du SNE-Sup. En 1977, ce dernier a figuré en tant que « personnalité de gauche » sur la liste conduite par M. Louis Mexandeau, alors député socialiste du Calvados, aux élections municipales.

Spécialiste de l'aménagement du territoire et de la géographie sociale, M. Frémont est l'auteur de plusieurs articles, notamment dans *le Monde*, sur cette question.

Dans les établissements publics à caractère administratif

Tous les personnels de recherche relèveront du statut des fonctionnaires

Les personnels de recherche des établissements publics à caractère administratif relèveront, à l'avenir, du statut général de la fonction publique, mais avec d'importantes mesures dérogatoires. Cette décision, qui concerne environ quarante mille agents (1), vient d'être prise par le gouvernement. Elle traduit un changement d'optique par rapport à ce qu'envisageait le ministre de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement. Celui-ci avait prévu de faire inscrire, dans la loi d'orientation et de programmation dont il présentera bientôt le projet au Parlement, les grandes lignes des statuts des personnels de recherche. Ces statuts auraient ensuite été établis par décret, sans référence au statut général de la fonction publique.

Cette solution, à laquelle n'était pas favorable M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, n'a finalement pas été retenue. L'inscription dans la loi d'éléments de statut créant un nouveau corps d'agents de l'Etat a paru contraire à la Constitution. D'autre part, le statut général de la fonction publique est destiné à se diversifier. Conçu à l'origine pour quelques centaines de milliers d'agents de l'Etat, il en couvre aujourd'hui environ quatre millions, aux activités très diverses. Il pourrait donc évoluer vers une mosaïque de statuts différents, mais bâtis sur des principes communs.

Pour les personnels de recherche à qui l'insertion dans la fonction publique apportera une meilleure couverture sociale et des régimes de retraite améliorés, il faudra de toute manière insérer dans le statut un nombre important de dérogations. Celui-ci doit, en effet, prévoir des activités de formation, d'information, de valorisation et comporter des modalités spécifiques de recrutement, de promotion et de détachement.

Le rattachement des personnels de recherche au cadre général de la fonction publique est incontestablement une victoire pour les syndicats qui, dans leur majorité, l'avaient demandé. Au ministère de la recherche et de la technologie on considère que l'entrée dans la fonction publique risquait d'imposer une trop grande rigidité et que les mesures spécifiques concernant les personnels de recherche ayant un caractère dérogatoire ne résisteraient pas longtemps aux tendances unificatrices de l'administration. L'avenir dira si ces craintes étaient fondées.

MAURICE ARVONNY.

(1) Il s'agit, principalement, des agents du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), et de la majeure partie des personnels de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) (où les chercheurs proprement dits sont déjà, à partir d'un certain grade, fonctionnaires).

Cette décision concerne d'autres organismes aux effectifs moins nombreux comme l'Office de recherches scientifiques et techniques outre-mer (ORSTOM), l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) ou l'Agence de l'informatique (ADI). En revanche, de grands organismes comme le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ou le Centre national d'études spatiales (CNES), qui sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, ne sont pas concernés par cette décision.

MÉDECINE

A LA MATERNITÉ DE L'HOPITAL DE VALENCE

Un médecin proteste contre l'« insécurité » qui règne dans son service

De notre correspondant

Valence. — Chef du service maternité-gynécologie au centre hospitalier de Valence depuis trente et un ans, le docteur Jean Bernard (1), est parti en guerre contre l'administration. Inquiet devant l'*« insécurité croissante »* qui, dit-il, menace son service (quinze mille consultations, soit près de 40 % de l'activité hospitalière, auxquelles s'ajoutent les cinq cents interruptions de grossesse pratiquées dans l'année), le médecin s'est rendu, mardi 26 janvier à la préfecture, dans l'intention d'y tenir un siège et de n'en sortir qu'après avoir obtenu gain de cause.

Ce qu'il revendique ? *« L'augmentation de toutes les catégories de personnels »*, celle du nombre des lits et trois vacations d'attachés qu'il se propose de payer *« de sa poche »* : 700 francs par vacation et par mois *« qu'on prélèvera sur les 24 000 francs de mon salaire »*.

Bien accueilli par le préfet, le docteur Jean Bernard s'est heurté à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) où il a été reçu à deux reprises. *« Ils m'ont malmené, vilipendé : je leur parle sécurité, ils me parlent papelards »*, observe-t-il avec un sourire ironique dans la salle d'attente de la préfecture, où il avait choisi d'installer son quartier général. C'est là qu'il a déjeuné, « potassé » *l'Evolution diagnostique du cancer du sein*, accueilli les journalistes et fait procéder à la fermeture de son service : *« Il est 13 heures*, écrivait-il, *j'ai la bouche pleine d'un sandwich. Je me marre. »* La maternité n'a cependant pas obéi aux injonctions de son patron. Ce dernier devait d'ailleurs quitter la préfecture vers 19 heures pour assister à une réunion de la commission médicale consultative. Faute de passer la nuit à la préfecture, il a décidé de dormir dans son service.

La D.D.A.S.S. ne cache pas son irritation à l'égard du médecin. On y affirme que *« les taux d'encadrement de la maternité de Valence sont les plus élevés du département et de la région »*, avant de conclure : *« Si le ministère nous donnait des postes, ce n'est pas à Bernard que nous les proposerions »*, et d'estimer que l'attitude du médecin n'est ni plus, ni moins qu'une forme de *« chantage »*. La D.D.A.S.S. souligne enfin n'avoir reçu *« aucune plainte »* de la part du personnel ou de consultants relative au fonctionnement de la maternité. *« La seule nous vient du docteur Bernard. »*

Ce premier heurt — encore qu'il y a dix ans, le médecin avait, pour les mêmes raisons, fermé son service et obtenu immédiatement satisfaction — s'est donc soldé par beaucoup d'agitation et un *statu quo*. Mais le docteur Bernard n'est pas disposé à en rester là. Coïncidence : le 26 février prochain, il est convoqué à une réunion au ministère de la santé en sa qualité de membre du comité supérieur de la maternité ; ordre du jour : la sécurité dans les services de gynécologie obstétrique.

PIERRE VAVASSEUR.

(1) Le docteur Jean Bernard, fondateur de la Société française de néo-natologie, sociétaire - fondateur de la Société de médecine périnatale, fut le premier, en 1975, à intégrer les interruptions de grossesse à un service normal de gynécologie obstétrique. Sa maternité fut considérée comme un établissement pilote dans le domaine de l'expérimentation de la loi sur les interruptions volontaires de grossesse.

LA VINGT-NEUVIÈME JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Dimanche 31 janvier, à l'occasion de la vingt-neuvième Journée mondiale des lépreux, la Fondation Raoul-Follereau (1) et les œuvres hospitalières de l'ordre de Malte (2) effectueront une quête en vue de réunir des fonds nécessaires au dépistage et au traitement de la lèpre, à la surveillance médicale des personnes déjà soignées, et à la mise au point d'un vaccin. Les deux associations rappellent qu'on estime à environ quinze millions le nombre de lépreux dans le monde. Seuls quatre millions bénéficient actuellement d'un traitement.

(1) 33, rue de Dantzig, 75015 Paris, tél. 828-72-42, C.C.P. 29-29 F Paris.
(2) 4, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. 723-51-60, C.C.P. 3314-54 W Paris.

SPORTS

SKI ALPIN

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Les Françaises bien placées pour le combiné

Schladming (Autriche). — C'est sous les flocons que les jeunes filles ont commencé d'en découdre, jeudi 28 janvier, pour le titre du combiné qui fait l'objet, pour la première fois, d'une épreuve distincte aux championnats du monde de ski alpin. Au terme d'une descente de 2 508 mètres pour 642 mètres de dénivellation, dont le meilleur temps a été réalisé par la Suissesse Maria Walliser (1 min. 39 sec. 17), devant sa compatriote Doris De Agostini et l'Américaine Cindy Nelson, à 24/100 ; la Suissesse Erika Hess, douzième à 1 sec. 25, paraissait la mieux placée pour gagner la médaille d'or, lundi 1er février, après le slalom.

Les Françaises sont, pour leur part, en bonne position d'outsiders avec Fabienne Serrat, septième ; Carole Merle, neuvième, et Françoise Bozon, dixième. Perrine Pelen, dix-septième, semblait avoir quelque peu gâché ses chances sur la fin du parcours technique, où elle s'écarta de la meilleure ligne de pente.

La descente du combiné messieurs, qui devait avoir lieu ce vendredi 29 janvier, a dû être reportée à samedi en raison d'importantes chutes de neige et à cause du vent.

La combine...

De notre envoyé spécial

Une piste de descente, même lors d'un championnat du monde, ce n'est pas le Maracana. Pourtant le ski alpin tient dans le cœur des Autrichiens une place aussi grande que le football dans celui des Brésiliens. En témoignait jeudi matin l'ambiance qui régnait à Haus, village distant de 6 kilomètres de Schladming, où se disputait la première des épreuves féminines des championnats du monde. Les policiers, nombreux mais bienveillants, interpellaient volontiers les coureurs pour leur demander un autographe. Les spectateurs, que ni les flocons ni les 120 shillings (environ 40 francs) de droit d'entrée n'avaient rebuté, étaient venus nombreux avec calicots, cloches et crécelles encourager leurs favoris. Le schnaps coulait librement.

Depuis quelques jours néanmoins, cette descente, dont la gagnante ne serait pas championne du monde puisque le résultat de la course devait être associé avec celui du slalom disputé lundi 1er février, avait fait l'objet de nombreuses critiques. Qu'était-ce donc que ce nouveau titre du combiné ? « Une combine », n'avaient pas hésité à répondre ses détracteurs. Et d'aligner des chiffres pour en témoigner. Mille sept cent cinquante personnes sont employées à l'organisation de ces championnats au budget de 52 millions de francs. L'Etat et les collectivités locales ont pris en charge les deux tiers de ce montant. Les quelque cent vingt mille spectateurs espérés devraient apporter environ 10 % des recettes. La différence devrait provenir de la publicité. Le principal annonceur, fabricant de vêtement italiens (Ellesse), a contribué pour quelque 10 millions de francs. La contrepartie immédiate de cette générosité est la publicité pour la marque sur les vingt-cinq chaînes de télévision qui diffusent l'événement en Europe, en Amérique et au Japon.

Dans leur forme traditionnelle, les championnats du monde auraient duré six jours. Avec le combiné hommes et dames, soit deux descentes et deux slaloms supplémentaires, huit jours sont nécessaires. Les commanditaires bénéficieront donc au total de quarante-quatre heures de retransmission télévisée avec exposition du matériel par les concurrents sur le podium.

Le combiné est-il pour autant une affaire de gros sous sans signification sportive ? Le fait que le skieur le plus complet actuellement, Phil Mahre, qui domine la Coupe du monde, ait renoncé à y participer aurait pu accréditer cette thèse. En fait, l'Américain a voulu se réserver pour son duel avec le Suédois Ingemar Stenmark, dans les disciplines techniques auxquelles, à tort ou à raison, il attribue plus de valeur qu'une médaille d'or du combiné, dont il a d'ailleurs déjà été paré aux Jeux olympiques de Lake Placid.

Retour aux origines

Reste que ce titre, décerné sur le total des points d'une descente et du slalom, est un retour aux origines du ski alpin qui ne manque pas d'intérêt. Lorsque celui-ci devint un sport à part entière, aux Jeux de 1936 à Garmisch, la médaille d'or fut attribuée au vainqueur du « combiné » de deux épreuves, la descente et le slalom. Les grandes classiques, le Lauberhorn et le Kandahar, furent ensuite disputées sur ce modèle. Après « l'invention » du slalom géant, en 1950, les titres furent attribués par discipline, celui du combiné sacrant à partir de 1954 le coureur le plus complet sur les trois épreuves.

La spécialisation outrancière de ces dix dernières années fit que les skieurs s'alignant dans les trois courses furent de moins en moins nombreux. Cela permit à des compétiteurs de seconde zone d'accéder aux places d'honneur.

La Fédération internationale de ski a voulu revaloriser ce titre en faisant disputer deux épreuves distinctes, avec de surcroît l'espoir qu'elles pourraient être inscrites au programme olympique de 1988.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME

Épreuve de force entre la Fédération internationale et les pilotes de formule 1

Le comité exécutif de la Fédération internationale des sports automobiles (FISA) s'est réuni le jeudi 28 janvier à Paris. Il a pris deux types de sanction contre les pilotes qui avaient menacé de ne pas participer au Grand Prix d'Afrique du Sud si la FISA ne s'engageait pas à réexaminer, pour 1983, les articles contestés de la super-licence (*le Monde* du 26 mars). Le comité exécutif considère comme récidivistes les pilotes Giacomelli, Laffite, Patrese, Pironi, Prost et Villeneuve, qui ont commis une faute de même nature au Grand Prix de Belgique en 1981 et les suspend de licence avec sursis pour cinq courses pendant deux ans. Il leur inflige également une amende de 10 000 dollars.

A peine moins dure est la sanction dont sont frappés tous les autres pilotes, qui n'en sont qu'à leur première infraction et qui écopent d'une suspension avec sursis pour deux courses pendant deux années. Cette mesure est assortie d'une amende de 5 000 dollars. Seuls Fabi et Mass sont « blanchis » par la FISA pour s'être présentés dans les délais devant les commissaires en Afrique du Sud. Les amendes devront être réglées dans un délai de quarante-huit heures après la notification des sanctions. Si elles ne l'étaient pas, les pilotes verraient leur licence suspendue jusqu'au versement de ladite amende.

Auparavant, Didier Pironi, le porte-parole des pilotes regroupés au sein de l'Association des pilotes de grands prix (G.P.D.A.), avait indiqué que leur attitude à Johannesburg avait été motivée par le souci de *« sauvegarder le sport automobile »*. Didier Pironi a précisé : *« Si le comité exécutif décide de demander l'application des règlements disciplinaires comme moyen de pression destiné à neutraliser l'initiative solidaire, réfléchie et mesurée des pilotes, les membres du G.P.D.A. ne pourront se soumettre à une telle intimidation. »*

Enfin, il a précisé que ses amis et lui *« rejetaient toute sanction, y compris des blâmes, et refuseront de payer les amendes sans fermer pour autant la porte pour qu'un dialogue sérieux s'instaure dans une atmosphère respectueuse des intérêts et de la dignité des uns et des autres »*.

Apprenant cette prise de position, M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale, s'est refusé à tout commentaire mais a néanmoins indiqué qu'il souhaitait que le prochain Grand-Prix d'Argentine, à Buenos-Aires, le 7 mars, ait lieu. De son côté M. Gérard Larrousse, directeur de Renault-Sport, a déclaré que son écurie n'irait pas en Argentine sans ses pilotes.

Les organisateurs du Grand-Prix d'Argentine ont en effet annoncé que leur épreuve pourrait être reportée si le conflit entre la FISA, la FOCA (Association des constructeurs) et le G.P.D.A. n'était pas résolu à la date du vendredi 5 février.

FAITS DIVERS

● *Le déraillement en Algérie : 125 morts.* — Selon les chiffres officiels, la catastrophe ferroviaire de Beni-Helouane, en Algérie, le 27 janvier, a provoqué la mort de 125 voyageurs. Il y a eu aussi 146 blessés.

● *Vingt personnes ont dû être hospitalisées à Avallon* (Yonne), pour avoir consommé du cresson parasité. Depuis octobre 1981, plusieurs familles ont été successivement atteintes de distomatose, ou douve du foie, une maladie devenue rare en France. Les patients ont subi une importante perte de poids (13 kilogrammes en deux mois. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Les assistants étrangers de langues vivantes s'organisent pour défendre leur salaire

La grogne n'est pas apaisée parmi les assistants étrangers de langues vivantes en poste dans les collèges et les lycées (1). Jusqu'au mois de mai 1981, en effet, leur salaire était aligné sur celui des maîtres d'internat et surveillants d'externat à l'indice 254, correspondant à un salaire brut de 4 167 francs (plus 230 francs d'indemnité de résidence) pour un service de douze heures hebdomadaires. Mais le gouvernement de M. Barre, en 1980, avait modifié les textes et détaché les assistants étrangers du reste de la grille afin de pouvoir réduire leur rémunération. Le 1er octobre dernier, le nouveau gouvernement a entériné cette mesure en ramenant la rémunération des assistants étrangers à 3 075 francs par mois, soit une réduction de plus de 1 000 francs.

La réaction des assistants étrangers de l'académie de Toulouse (*le Monde* du 5 décembre 1981), relayée par les syndicats d'enseignants, aboutit à un léger relèvement de cette « indemnité forfaitaire », portée alors de 3 075 francs à 3 408 francs (*le Monde* du 31 décembre). Mais ce relèvement, qui inclut l'ancienne indemnité de résidence, ne correspond, en fait, qu'à une augmentation d'environ 200 francs, qui est loin de compenser la réduction de salaire de 1 000 F décidée le 1er octobre.

En outre, les assistants payés au début de l'année à l'ancien tarif se voient maintenant réclamer un trop perçu qui sera prélevé sur leurs prochains appointements. Ainsi, un assistant britannique en poste dans un lycée technique de Seine-Saint-Denis vient-il de recevoir une note qui lui annonce *« une retenue d'un montant de 857 francs sur les paies de février à mai 1982 inclus »*. Un rapide calcul indique qu'il ne percevra donc, jusqu'à la fin de son assistanat en France, qu'une rémunération d'environ 2 300 francs par mois. *« Comment veut-on que je vive avec un salaire réduit de moitié ? »*, dit-il indigné.

Avec ses camarades de la région parisienne, réunis le 22 janvier à l'Institut Goethe, il a adhéré à la toute nouvelle Association des assistants de langues vivantes en France (2), fondée pour défendre les intérêts de la corporation. Les assistants ont reçu à cette occasion le renfort du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), dont le représentant à l'assemblée générale constitutive de l'association a rappelé que la politique restrictive du gouvernement n'était pas nouvelle. Jusqu'en 1975, en effet, les assistants étrangers ont été payés sur la base de douze mensualités. Elles ont été ramenées à huit en 1978 puis réduites globalement cette année.

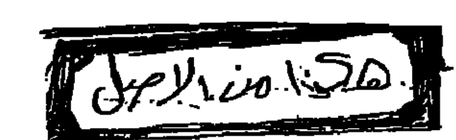
Au ministère de l'éducation nationale on justifie ces réductions de salaire par le souci d'un alignement européen. Les assistants français à l'étranger (3) sont encore plus mal payés (900 marks par mois en Allemagne fédérale, soit environ 2 250 francs). D'autre part, la réduction des indemnités permettrait l'embauche d'un plus grand nombre d'étrangers — ce qu'on appelle un « redéploiement ». — R. C.

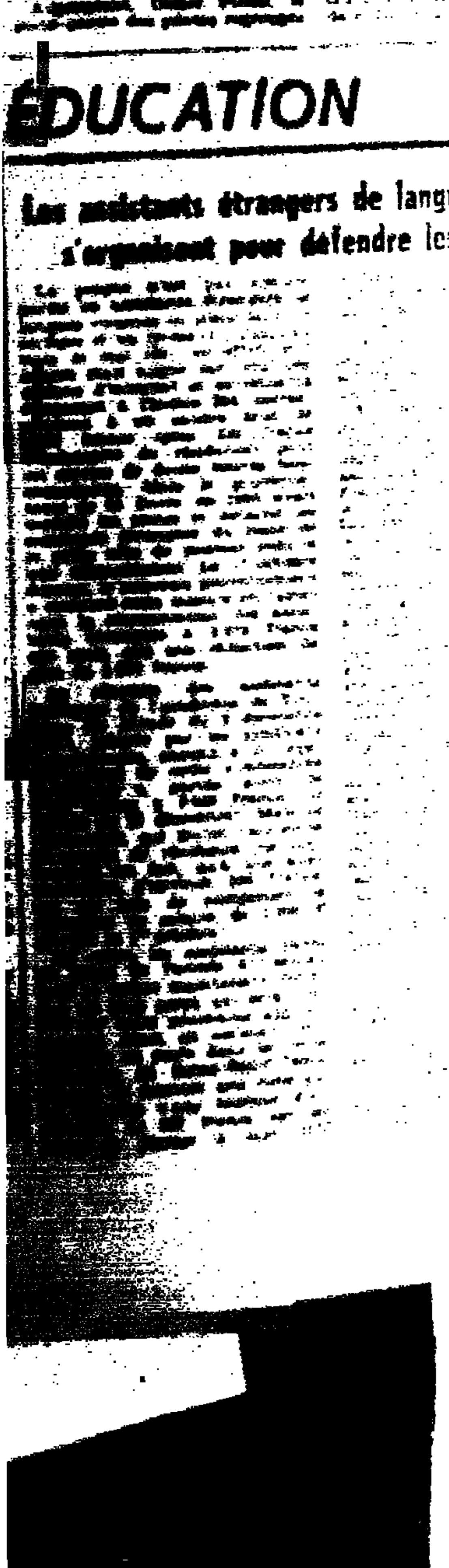
(1) On dénombre cette année 2 877 assistants étrangers dans les établissements secondaires français (1 890 anglophones, 582 germanophones, 288 hispanophones, 100 italophones et 88 russophones, dont 48 réfugiés).

(2) 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris.

(3) On compte cette année 3 230 assistants français en poste à l'étranger.







SKI ALPIN

…IONNATS DU MONDE

…ien placées pour le combiné

…a combiné…

AUTOMOBILISME

…preuve de force entre la Fédération internationale et les pilotes de formule 1

ÉDUCATION

Les assistants étrangers de langues vivantes s'organisent pour défendre leur salaire

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Ludothèques : des jouets en toute liberté

LUDOTHEQUE... C'est un mot qui ne dit pas encore grand-chose à beaucoup de monde. Mot barbare, à la racine gréco-latine, qu'emploient pourtant près de cent mille enfants chaque semaine dans la France entière. La ludothèque ? Elle est au jouet ce que la bibliothèque est au livre.

Chaque jour qui passe, des associations, des communes, des particuliers toujours plus nombreux, prennent conscience de l'intérêt majeur de ce genre nouveau d'animation. C'est une Danoise qui eut pour la première fois l'idée de créer une ludothèque en 1934. Depuis 1960, l'Europe entière s'est emparée de l'idée et on compte, aujourd'hui, plus de deux cent cinquante ludothèques en France, une cinquantaine en Allemagne, en Suisse et en Belgique et plus de cinq cents en Grande-Bretagne !

La ludothèque est un lieu ouvert qui met à la disposition de ses adhérents un éventail de jeux et jouets qu'ils peuvent emprunter pour un temps limité, comme les livres d'une bibliothèque. C'est un espace où chacun peut venir pour essayer le jouet qu'il emportera ou, tout simplement, pour jouer sur place, seul ou avec d'autres enfants ou adultes.

Brigitte, une jeune directrice de centre aéré de Montpellier qui dirige depuis un an une ludothèque, explique l'intérêt d'un tel lieu : *« Il offre à l'enfant la possibilité de découvrir des réalités différentes de celles qu'il connaît à la maison ou à l'école. La ludothèque lui donne le sens de la responsabilité, lui fait comprendre la solidarité et lui apprend à dissocier le plaisir de jouer de la possession exclusive du jouet. »*

Tous les professionnels qui s'intéressent de près ou de loin à l'enfance s'accordent à penser que le jeu est une fonction normale et essentielle de l'activité des enfants. On s'étonne moins alors du développement spectaculaire des ludothèques. Elles répondent à ce besoin réel qu'est le jeu et à plusieurs soucis.

Le premier est pédagogique. Essentiellement en période préscolaire, la ludothèque est un précieux moyen de formation de la personnalité de l'enfant. Dans un cadre approprié, joyeux, elle remplit un rôle éducatif, loin des contraintes de l'école. Sa fonction sociale est aussi importante puisqu'elle permet de mettre à la disposition des enfants de tous les milieux des jouets souvent très coûteux que ne pourraient leur acheter leurs parents. Les disparités sont ainsi moins fortes.

La ludothèque offre de surcroît à l'enfant une réelle possibilité de choix. Ici, on n'entendra plus le sempiternel *« Ne touche à rien »*, et, à l'opposé, on encouragera l'enfant à *« jouer »*, afin qu'il se détermine en toute liberté. Il comprendra, enfin, que le jouet qu'il emprunte ne lui appartient pas : d'autres s'en sont servis ou s'en serviront.

Photo J.-F. BAUDÉ

Les adultes sont eux aussi intéressés par cette nouvelle façon de jouer. Ils sont amenés à prendre un peu de leur temps pour s'amuser avec les enfants. On observe ainsi qu'à travers les ludothèques le goût du jeu renaît à l'intérieur des familles.

Le jeu retrouve aussi droit de cité. Les ludothèques sont arrivées à point nommé pour renverser une tendance à la disparition des aires de jeu en ville. *« Dans une société où l'espace consacré au jeu diminue en même temps que le temps de loisir augmente,* explique Brigitte, *il est indispensable d'encourager toutes les tentatives nouvelles axées sur le jeu et d'attribuer à l'espace ludique la place qui doit lui revenir. »*

Demain sur les routes de campagne

C'est ainsi que de nombreuses bibliothèques se sont adjoint une ludothèque, tout comme les maisons des jeunes, les maisons de l'enfance ou les municipalités.

La première ludothèque française fut ouverte à Dijon en 1968. L'exemple fut suivi, deux ans plus tard, à Besançon, puis vinrent Paris, Nancy, Versailles, Millau, Poissy, et deux expériences plus intéressantes à Lyon et à Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne.

A Lyon, c'est un groupe de quatre jeunes femmes qui a eu l'idée, en 1973, de créer un centre pédagogique du jouet (C.P.J.). Ce centre dispose de plusieurs animatrices et de stagiaires en sciences sociales, ainsi que d'un centre d'animation, la *« joujouthèque »*. Au-delà de son rôle « classique » de ludothèque, le C.P.J. a pour but d'informer les fabricants sur les réactions des enfants, sur la résistance des produits, etc. Le succès de cette initiative est indéniable puisque plus de 80 % des fabricants ont mis des jouets à la disposition de la joujouthèque, afin d'essayer de mieux « coller » aux besoins des enfants.

A Fontenay-sous-Bois, grande cité populaire de la banlieue est de Paris, on a créé, en cinq ans, cinq ludothèques. Sur l'initiative du centre de loisirs municipal, la mairie a pris contact avec les associations de locataires pour installer des ludothèques dans les « mètres carrés sociaux » des grands ensembles. Les jouets se sont ainsi rapprochés des milieux défavorisés et, aujourd'hui, 80 % des enfants inscrits sont issus du milieu ouvrier.

Le créateur des ludothèques de Fontenay, Robert Jonard, a pris l'initiative, en juillet 1979, de rassembler les ludothèques en association nationale. Ainsi naissait l'Association des ludothèques françaises (ALF).

« Après deux ans d'existence, notre association compte plus de cent vingt adhérents, estime Robert Jonard. *Notre travail, cette année, a surtout consisté à aider au maximum les associations ou particuliers souhaitant ouvrir une ludothèque. Mais nous faisons face désormais à trois problèmes importants : nos rapports avec le ministère de la jeunesse et des sports et le ministère du temps libre, nos rapports avec les fabricants et les détaillants de jouets, et, enfin, nous voudrions aborder avec les ludothécaires la question de la formation. »*

Les relations de l'ALF avec les ministères sont évidemment importantes pour l'avenir des ludothèques qui, reconnues, obtiendraient plus facilement des subventions et des moyens d'action. Les changements politiques intervenus l'an passé permettent d'espérer une meilleure compréhension après plusieurs années de traversée du désert... Jusqu'à présent, les responsables d'association menaient une guerre souterraine pour obtenir des subsides des ministères, des caisses d'allocations familiales ou de la Caisse d'épargne, des banques, des municipalités ou encore de la Fondation de France..., terrible écheveau.

Du côté des fabricants de jouets, après une certaine froideur, pour ne pas dire une certaine hostilité, les rapports se sont beaucoup améliorés. Les commerçants voyaient poindre, après les grandes surfaces, un rival d'un type nouveau. Mais tout le monde a fait très vite la comparaison avec les bibliothèques. Celles-ci — des études sérieuses l'ont montré — ne rognent pas le chiffre d'affaires des librairies. Une ludothèque ne devrait pas non plus concurrencer le marchand de jouets. On assiste simplement à une modification de la demande, qui devient plus exigeante.

François Gondran, président de la Chambre syndicale des détaillants en jouets, constatait d'ailleurs, lors d'un récent salon du jouet, que *« les ludothèques obligent à offrir un choix plus large de jouets pour la plus grande satisfaction de la clientèle. D'autre part, les enfants testent les jeux et les résultats ne peuvent être que bénéfiques pour la profession ».*

François Gondran avait d'ailleurs lancé en 1979 l'idée d'un bon de commande spécial pour les ludothèques qui assurerait aux associations une réduction de 20 % sur les achats de jouets et réglerait les rapports entre les deux parties. Ce projet devrait aboutir dans les prochains jours malgré l'hostilité qui ne se dément pas des fabricants.

Ceux-ci s'inquiètent toujours du développement des ludothèques. Il est vrai que nombre d'entre elles ont créé des ateliers de fabrication de jouets vus d'un très mauvais œil par les producteurs.

Faux problème, répond-on du côté des ludothécaires, où l'on souligne que les jouets fabriqués par les enfants sont de toute façon introuvables chez les marchands de jouets et que, en second lieu, certains jeux inventés par les enfants sont à l'origine d'une fabrication industrielle après que l'information eut remonté des associations vers les fabricants.

Quoi qu'il en soit, le succès des ludothèques ne se dément pas. La progression reste spectaculaire et les nouveautés passionnantes. Ainsi les ludothèques pour handicapés créées après celle de la rue Mademoiselle à Paris, par l'association des parents d'enfants inadaptés du XVe arrondissement, ou les ludothèques en milieu hospitalier comme à Saint-Vincent-de-Paul et à l'hôpital Trousseau à Paris, ou encore celle du centre tripode à Bordeaux. Enfin, on parle ici et là de lancer sur les routes de campagne une *« ludothèque à roulettes »*, le ludobus, pour rapprocher les jouets du milieu rural.

OLIVIER SCHMITT.

ADRESSES UTILES :
- Association des ludothèques françaises : 9, rue Guynemer, 94120 Fontenay-sous-Bois ;
- Société des amis des jouets : 93, rue de Turenne, 75003 Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

- « Jeux, jouets, jouer, les ludothèques », collection Culture au quotidien, CNAC Georges-Pompidou, C.C.I., 1979 ;
- « Jouets et jeux », CNAC Georges-Pompidou, C.C.I., 1978 ;
- A. Libbrecht-Gourdet, « Créer une ludothèque », Editions Delta, Nathan, 1978 ;
- M.-F. Mavroidis-Fontaine, « Un nouveau type d'animation culturelle : la ludothèque », Editions SAJ, 4, square du Port-Royal, 75013 Paris ;
- « Bulletin de la Société des amis du jouet » ;
- « Bulletin de l'Association des ludothèques françaises ».

NAUTISME — Les voiles se gonflent

LE lundi 25 janvier, quelques heures avant la fermeture du Salon nautique, Michel Richard, président de Jeanneau, nous indiquait que son chantier venait, le jour même, d'atteindre le chiffre de mille employés. Peu connu, ce fait illustre la croissance continue d'une entreprise qui se présente comme le premier constructeur européen de bateaux de plaisance et qui vient d'exposer au Palais du CNIT plusieurs nouveautés bien accueillies.

Dessiné par Philippe Harlé, le Fantasia de 7,70 mètres, à cabine double et compartiment toilette (les cabines arrière gagnent du terrain), dont trois cent cinquante à quatre cents exemplaires seront livrés cette année, pourrait bien rattraper un jour le Sangria, de longueur voisine, mais moins spacieux, qui a dépassé le cap des deux mille cinq cents unités ! Le Fun, de 7,10 mètres, dû à Joubert et Nivelt, est conçu pour la vitesse, en marge de la jauge IOR. Toujours chez Jeanneau, le grand Trinidad de 14 m (plans Ribadeau-Dumas), à treize couchettes, intéresse les loueurs et les acheteurs étrangers. Il n'est pas indifférent de noter qu'une nouvelle vedette à moteur de 6,50 mètres, la Capri 22, exposée au Salon de Düsseldorf, mais non à celui de Paris, a été conçue spécialement pour l'exportation.

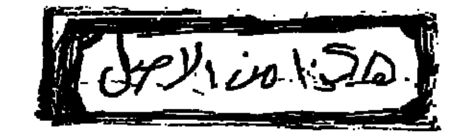
Un autre chantier, vendéen lui aussi, Béneteau, pourrait prétendre à la première place, qu'il occupe d'ailleurs dans la hiérarchie — officieuse — des chiffres d'affaires de 1981, 195 millions contre 192 pour Jeanneau, ces deux « géants » étant nettement détachés des autres constructeurs.

Mme Annette Roux, qui dirige Béneteau et siège depuis peu au comité exécutif du C.N.P.F., a l'habileté de baptiser First tous ses voiliers habitables et Evasion ses « pêche-promenade ». Une nouveauté du chantier, le Whiz, dessiné par Jean-Marie Finot, a été sacrée « bateau de l'année » : mi-dériveur, mi-planche à voile, mais à deux équipiers, 4,40 mètres de long, 8 940 francs, il intéresse un large et jeune public. Plusieurs pays étrangers ont demandé à le construire sous licence. Dérivé du half tonner champion du monde, le First 30 E, 9,30 mètres, signé de Jean Berret, et le First 38, très racé, s'ajoutent aux First 32 et 35, tandis qu'en haut de cette gamme très étendue (elle commence avec le First 18, un Micro de 5,50 mètres) apparaît le First 42, de 12,80 mètres, dû à l'architecte argentin German Frers. D'autre part, le nouvel Evasion 29, de 8,80 mètres, à six couchettes, aux aménagements modernes, est plus « voilier » que le 32 qu'il remplace.

Béneteau compte réaliser, cette année, 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation contre 27 % en 1981, après s'en être tenu longtemps à 15 % ou 18 %. Jeanneau, avec 25 % des ventes à l'étranger, progresse lui aussi. On peut rappeler que, parmi les fabricants de pneumatiques, Sillinger exporte 65 % de sa production. Dans la plaisance, la plus belle performance, en ce domaine, est réalisée par le chantier d'Henri Wauquiez, de Mouvaux (Nord). Numéro 5 dans la hiérarchie officieuse, le président de la Fédération des industries nautiques donne l'exemple en exportant 83 % de sa production, faite d'unités de plus de 10 mètres, réalisées avec soin. Son premier client, l'Italie, devance les Etats-Unis et l'Allemagne, mais l'Amérique devrait bientôt prendre la tête. Henri Wauquiez vient de la sillonner pour y nommer neuf agents à New-York, Boston, Washington, au Texas, en Floride, en Californie. Lui aussi est créateur d'emplois : il vient d'engager récemment vingt-cinq personnes, portant à deux cent dix l'effectif de son entreprise.

YVES ANDRÉ.

(Lire la suite page 16.)



BALADES A LA CARTE

La Charente sur deux roues

Au début étaient les vacances en calèche... Alors les animatrices du Relais du tourisme rural de Charente-Maritime (1) et les agriculteurs des trois fermes, qui débutaient dans la spécialité, en virent de toutes les couleurs. Confier un cheval de trait âgé de quinze ans à des citadins, lesquels, en fait de soins aux animaux, savent tout juste donner un sucre à un caniche, se révèle une périlleuse entreprise.

Quand un animal ne rentrait pas les flancs ensanglantés par les rênes, un autre détournait d'instinct la calèche de l'itinéraire de promenade afin de retourner au domicile de son propriétaire...

Vint le vélo, d'une docilité à toute épreuve. Une paire de sacoches, trois vitesses, un guidon droit, et voilà, l'été venu, une vingtaine de cyclotouristes arpentant la Saintonge romane de ferme en ferme, à raison de 60 kilomètres quotidiens. Cette année, ils furent cent cinquante à accepter des forfaits de sept jours, avec étape le premier soir chez M. et Mme Duchamp (à Mons), les trois jours suivants auprès de M. et Mme Gaillard (à Ecoyeux), les cinquième et sixième étapes s'achevant au foyer de M. et Mme Compain (à Saint-Julien-l'Escap), avec retour à Mons le septième jour. Les vélos appartiennent à l'association, les agriculteurs en assurant l'entretien.

Ceux-ci servent la demi-pension, dîner et petit déjeuner étant pris en famille. Un Allemand de Cologne en revient enchanté : « Malgré leur travail, les trois couples se sont occupés de nous comme si nous étions leurs amis personnels : ils nous parlaient du trajet, de l'histoire de la région. Quant aux repas, c'était une fête permanente ; les plats, cuisinés avec soin, faisaient plaisir. La chaleur humaine... »

Pourtant, avec son accent qui sent bon le Sud-Ouest, Lucienne Ibarcq, animatrice permanente du Relais, avoue : « Les gens adoptent cette formule à cause du vélo. » *Une formule d'autant plus aisée que pédaler sur les chemins tranquilles de cette région plate — mais non monotone — qu'est la Saintonge est un exercice accessible à toutes et à tous, de neuf à quatre-vingt-dix-neuf ans. Et, pour un léger supplément, le couple d'agriculteurs fournit la carte I.G.N et assure en auto la liaison avec la gare de Saintes.*

En dix ans, le Relais a élargi son action aux séjours en ferme-auberge, au camping à la ferme, aux gîtes ruraux, à l'accueil d'enfants : au total, un millier de réalisations, donc, pratiquement, d'adhérents. Pour le Relais, il n'existe aucun échange monétaire avec la ferme, hormis l'emport (facultatif) de pineau, de cognac ou autres produits du cru. Au menu quotidien : grasse matinée, visites d'églises romanes, d'abbayes du treizième siècle, de vestiges romains comme les fontaines de Vénérand, sans oublier, à la mi-journée, l'inévitable halte gastronomique.

La vocation du Relais ne s'arrête pas là. Sa présidente, Alix Charrier, y fait figurer « la maîtrise de leur tourisme par les habitants ». *Pour arriver à leurs fins, Alix, Lucienne et leurs amis montent au créneau.* « Pour empêcher l'installation de trente bungalows quand la solution, pour nos campagnes, est la restauration de nos entreprises familiales et leur ouverture sur le monde extérieur. S'il le faut, nous alertons les maires, organisons des réunions publiques, plaçons des « guetteuses » dans chaque clocher, afin que l'arrière-pays ne devienne point un petit Paris comme la côte... »

Liguées contre les méchants promoteurs et les horribles antiquaires désireux de vider les fermes de leur mobilier traditionnel, nos Jeanne d'Arc du tourisme rural rétorquent au syndicat hôtelier (inquiet) que l'hôtellerie de campagne s'avérait presque inexistante : « Grâce à nous, des Belges, des Hollandais, des Allemands, des Suisses ont découvert la Charente-Maritime et y reviennent. »

Reconnaissons que, après deux ou trois étapes, de ferme en ferme, à vélo, toute autre forme de tourisme semble périmée...

MICHEL DELORE.

(1) 31, avenue Gambetta, 17100 Saintes. Tél. (46) 93-55-67.

v. NIORT — Dampierre-s-Boutonne — 0 kilomètres 10 — Nuaillé-s.-B. — AULNAY — Boutonne — D 950 — A 10 — ST-JEAN D'ANGÉLY — St-Julien-de-l'Escap — Fenioux — D 939 — Aumagne — N 150 — Authon — Courcerac — Écoyeux — Mons — Charente — La Chapelle des Pots — Abbaye de Fontdouce — SAINTES — St-Bris-des-Bois — D 731 — St-Sauvant — Charente — N 141 — A 10 — N 137 — v. BORDEAUX — COGNAC — v. ANGOULÊME

La Charente-Maritime se prête fort bien au tourisme à bicyclette. Les itinéraires proposés permettent de changer tous les deux soirs de ferme entre Saintes et Cognac :

- **Samedi soir, accueil à Mons, région de Matha.**
- **Dimanche, visite de Cognac au cœur du pays viticole (chais, château de François-Ier, retour à Mons).**
- **Lundi, de Mons à Ecoyeux par une des plus pittoresques régions de la Charente-Maritime avec ses vieux villages, ses églises romanes de Saint-Bris, Saint-Sauvant, La Chapelle-des-Pots *et* l'abbaye de Fontdouce.**
- **Mardi, visite de Saintes et des bords de la Charente, en particulier des vestiges romains, retour à Ecoyeux.**
- **Mercredi, par les bords de la Charente, Taillebourg, Fort d'Envaux, retour à Ecoyeux.**
- **Jeudi, au cœur de la Saintonge romane, Fenioux, Grandjean (sa lanterne des morts), Saint-Jean-d'Angély, arrivée à Saint-Julien-de-l'Escap.**
- **Vendredi, le val de Boutonne jusqu'à Nuaille-sur-Boutonne, promenade possible en barque et, pour les courageux, Dampierre et son château, Aulnay et sa célèbre église romane, retour à Saint-Julien-de-l'Escap.**
- **Samedi, retour à Mons par la région viticole et ses paisibles villages d'Aumagne, Authon, Courcerac.**

On arrive chaque soir dans une ferme d'accueil pour le repas de 20 heures. On peut apporter son vélo ou en louer un sur place. La huitième nuit n'est pas comprise dans le forfait, mais l'hébergement est possible. Hébergement d'une semaine en demi-pension pour adulte : 526 F. Supplément personne seule : 132 F. Location vélo : 100 F. Des forfaits « fin de semaine » *sont* possibles.

Les voiles se gonflent

(Suite de la page 15.)

Derrière Jeanneau et Béneteau vient Yachting France, dont on a remarqué l'intéressant Jouët 760 de 7,50 mètres, à cabine arrière et compartiment toilette, dessiné par Philippe Briand. Le Jouët 1040, de 11 mètres de long, à voile et moteur, d'Yves Mareschal, continue d'être l'une des vedettes au chantier d'Arcachon.

Dufour fait parler de lui. Occupant la quatrième place dans la hiérarchie des chiffres d'affaires il passerait en tête si l'on tenait compte des réalisations de Tabur, du groupe Bic, champion mondial de la planche à voile : soixante-quinze mille unités produites en 1981, dont 55 % d'exportées ; quatre-vingt-dix mille prévues en 1982, dont 60 % à l'exportation. Dans le domaine du monotype rapide, Dufour construit, sous licence, le J 24 américain de 7,32 mètres. Le Dufour 3 800 de 9,30 mètres, dû à German Frers, intéresse un large public. Sur le même stand, on remarquait aussi, de Jacques Fauroux, le Protis, désormais construit en série après avoir gagné, l'été dernier, une mémorable Quarter Ton Cup. A son bord, Bruno Troublé l'avait emporté dans la tempête, précédant le brillant Cifraine, dessiné et barré par Daniel Andrieu, dont on attend le nouveau half tonner, conçu pour le prochain championnat du monde de la série disputé en Grèce à la fin d'août.

Gilbert Marine, de Marans (Charente-Maritime) propose en même temps le véloce Gib'Sea 68 de 6,80 m dû au crayon de Jacques Fauroux, et les grands Gib'Sea 114, long de 11,35 m, et Gib'Sea 126 de 12,60 m (10/12 couchettes) dessinés par Joubert et Nivelt.

Kelt lance un 9 m sur plans de Philippe Briand. Le dynamique chantier vannetais de Gilles Le Baud (président du Syndicat des constructeurs) élargit ainsi une gamme qui commence avec le Micro de 5,50 m. Il propose d'autre part, à l'intention des adeptes de la planche à voile, le Skeltic, un nouveau dériveur très léger et rapide, à gréement simple.

Les bateaux à moteur dans l'œil du fisc

Chez Kirié, des Sables d'Olonne, connu surtout jusqu'à maintenant pour ses unités mixtes, apparaissent des voiliers habitables, Feeling 720 de Joubert-Nivelt et Feeling 920 de Philippe Harlé, dont les aménagements en bois sont agréables. Pouvreau, de Vix (Vendée), crée le « 12 000 », en aluminium, de 12 m, signé Gilles Vaton. Chez Ocqueteau, de Château-d'Oléron (Charente-Maritime), naît le Formule 9 de 9,23 m, dû à Gilles Gahinet, créateur et barreur de half tonners en vue. Du même architecte, chez le même chantier, le Cat Speed 18 est un catamaran de sport de 5,75 m. Plus petit, avec ses 4,65 m, l'Edel Cat, attrayant par son originalité, est lancé par le chantier lyonnais Edel.

Organisé à partir de cette année par Jean-Pierre Jouët, qui connaît remarquablement la plaisance, le Salon bénéficie dès maintenant d'améliorations pratiques, notamment dans le domaine de la signalisation. Il était, enfin, facile d'y trouver le stand que l'on cherchait.

Dans l'ensemble, pour les voiliers et, bien entendu, pour la planche à voile, le Salon s'est révélé meilleur qu'on ne le pensait. Pour les bateaux à moteur, les perspectives sont moins favorables. La fiscalité préoccupe la clientèle. Les spécialistes s'étonnent de voir taxer des embarcations construites en France alors que les grosses motos, toutes importées, sont dispensées de vignette...

YVES ANDRÉ.

PARTIR

Les Antilles pas chères

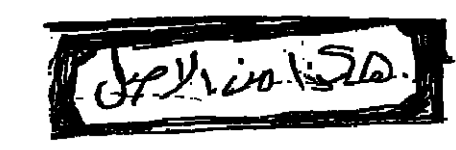
A partir du 6 février, Nouvelles Frontières met en place chaque samedi un vol charter entre Bruxelles et Pointe-à-Pitre à un prix défiant toute concurrence et notamment celle d'Air France. Il en coûtera 3 790 F aller et retour auxquels il convient d'ajouter l'aller-retour en autocar entre Paris et Bruxelles : 120 F. Un vol Bruxelles-Fort-de-France pourrait être prochainement programmé au même tarif.

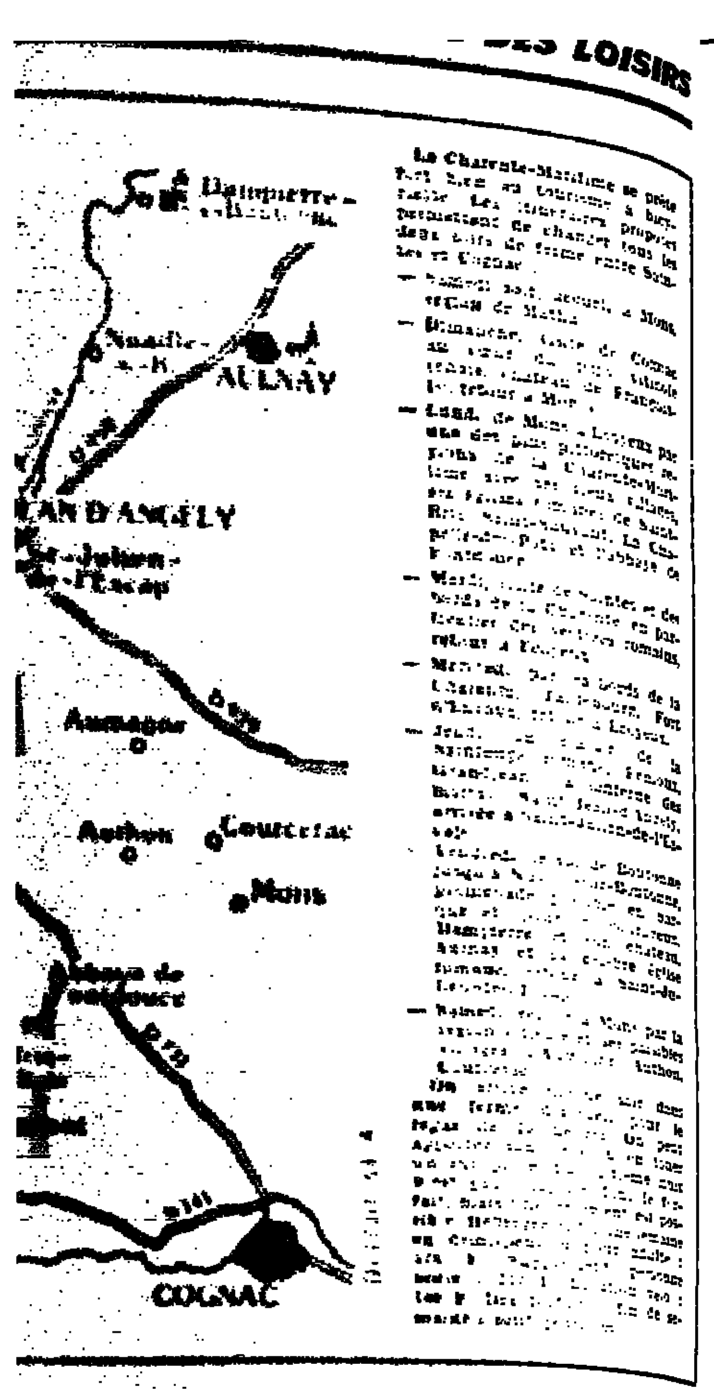
★ Nouvelles Frontières, tél : 578-65-40 ou 329-12-14.

Cheval en Quercy

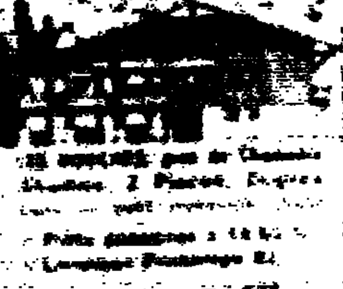
Un jeune couple, amoureux du cheval et d'une vieille ferme, a mis au point des séjours équestres au cœur du Quercy. Un manège couvert, des montures pour toutes les pointures, des chambres aménagées dans de très vieilles pierres et la campagne des environs de Lauzerte (Lot-et-Garonne) pour la chevauchée, composent des semaines savoureuses pour les cavaliers citadins. A partir du 28 mars.

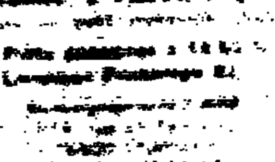
★ 1 400 F pour sept nuits. Pension complète, équitation et assurance. Bruno et Lydie Verley. 82110 Lauzerte. Tél. : (63) 94.68.48





PARTIR







Photographie

Les mirages du vidéo

A Osaka, la société Sharp Corporation, l'une des grandes firmes japonaises de l'électronique, a laissé entendre qu'elle lancerait, dans un an à un an et demi, un appareil photo n'utilisant pas de pellicule, mais un petit disque vidéo. L'information vient juste après l'annonce par Sony, l'été dernier, de son intention de commercialiser avant dix-huit mois un appareil semblable, le Mavica (*le Monde* du 26 août et du 26 septembre 1981). Il semble que les deux prototypes d'appareils soient très voisins, procurant cinquante images destinées, pour l'instant, à être visionnées sur l'écran d'un téléviseur couleur.

Les deux sociétés se proposent d'effectuer les premiers lancements aux Etats-Unis au prix d'environ 6 000 francs (ce prix, un peu supérieur à celui qui avait été donné, en août dernier, par Sony, concerne l'appareil photo et le lecteur vidéo).

On se souvient que la réaction de Kodak au projet Sony avait été plus qu'immédiate. C'est, en effet, dans une déclaration datée du 23 août, soit de la veille de la conférence durant laquelle le Mavica fut présenté à la presse, que M. John Robertson, vice-président de l'Eastman Kodak, indiqua que sa compagnie était tout autant que les Japonais en mesure de réaliser un appareil photo magnétique, mais que le prix de 5 000 francs à 6 000 francs auquel il faudrait, effectivement, le vendre était beaucoup trop élevé pour qu'il puisse intéresser un large public.

Ce point de vue fut à nouveau affirmé quelques semaines plus tard, le 28 octobre, cette fois par le président même de l'Eastman Kodak, M. Colby H. Chandler. Il indiqua que, pour l'instant, l'image vidéo ne pouvait pas être de bonne qualité, notamment parce que les écrans C.C.D. qui analysent l'image donnée par l'objectif ne peuvent assurer qu'une très faible définition.

Certes, dans les prochaines années, les ingénieurs des laboratoires de recherche pensent pouvoir réaliser des écrans C.C.D. constitués d'une couche d'un million de cellules, ce qui permettra l'analyse de l'image en millions de points, et le même nombre est encore loin des performances des émulsions argentiques. Ainsi, une pellicule Kodacolor II pour appareils miniformat de type 110 (format d'image : 13 × 17 mm) réalise cette analyse en plus de deux millions de points, et le même film, en 24 × 36 mm, définit plus de dix millions de points. De plus, a annoncé M. Chandler, Kodak se prépare à mettre sur le marché des films classiques qui vont doubler ces capacités. Pour la puissante firme américaine, le disque vidéo est donc encore loin de pouvoir donner des images satisfaisantes pouvant concurrencer la photo conventionnelle.

Le président de Kodak, qui a insisté par deux fois sur l'arrivée de produits nouveaux, n'a cependant donné aucune autre précision. On peut cependant penser qu'il évoquait l'arrivée prochaine d'un procédé de photo conventionnelle sur disque. Le projet est, en effet, souvent mentionné dans la presse américaine et, récemment, les milieux financiers ont révélé que les appareils et les films seraient disponibles en 1983.

A la Bourse de New-York, en particulier, M. Merril Lynch, un expert financier, a même annoncé que le disque photo et plusieurs appareils seront lancés dès l'été prochain. Si l'on se réfère à un brevet déposé par Kodak, ce disque sensible, conventionnel, mesurant 65 mm de diamètre, recevrait une dizaine d'images. La prise de vue se ferait dans un appareil très plat et très petit (entre 5 et 10 centimètres de long), dans lequel le disque tournerait d'une vue après chaque déclenchement.

Question de prix

Si l'on rapproche ici ces données des propos de M. Chandler, il semble que la première émulsion du procédé serait du type Kodacolor (négatif couleur pour tirages de photos sur papier). Elle serait cependant très améliorée pour assurer un pouvoir résolvant double de celui de l'actuel Kodacolor II. Ajoutons que, de par sa conception, le disque photo devrait simplifier les opérations de traitement et de tirage des épreuves en laboratoire. Avec du film pour diapositive (également prévu), le disque pourrait être lu sur un appareil permettant le passage des images sur un téléviseur couleur.

A ces innovations de la photo traditionnelle s'ajouteront aussi celles de la photo instantanée. Kodak vient de lancer aux Etats-Unis l'Ektaflex, procédé qui, au laboratoire, élimine toute la phase de traitement dans des bains en cuvette. Elle est remplacée par le processus de développement instantané d'un film d'agrandissement, au contact de l'épreuve papier, avec transfert de l'image du film sur ce papier. Le procédé Ektaflex sera proposé sur le marché français en mai prochain. Il est destiné aux amateurs.

Toujours dans le domaine de la photo instantanée, est enfin attendue l'arrivée de la diapositive instantanée (image positive destinée à la projection). Le projet, cette fois, vient de Polaroïd. Le dernier brevet dont nous ayons connaissance propose, lui aussi, l'enregistrement des images sur disque. Comme l'appareil Kodak, celui de Polaroïd est très plat. La rotation du disque assure le changement de vue tout en provoquant la répartition d'une capsule de produits de traitement sur la partie du film qui vient d'être exposée.

Cette photo se développe donc immédiatement et une visionneuse dans l'appareil permet de contrôler aussitôt sa qualité. L'opérateur peut donc la refaire si nécessaire. Lorsque toutes les vues du disque sont prises, celui-ci peut être placé dans un appareil qui en permet la projection sans plus attendre. Mais, de toutes les nouveautés attendues, la diapositive instantanée de Polaroïd est la seule pour laquelle aucune date de lancement n'ait été annoncée.

Il existe d'ailleurs, depuis quelque temps, sur le marché, une forme de diapositive instantanée grand format pour les applications techniques. Mais le consommateur sera-t-il attiré par ce produit et quel sera son prix ? Autrement dit, y a-t-il un marché suffisant pour cette forme de photographie ? La question se pose lorsqu'on sait qu'en Europe et, surtout, aux Etats-Unis l'augmentation constante du prix des films inversibles (pour diapositives) et de leur traitement ont fini par arrêter la progression de leurs ventes, les faisant même légèrement reculer.

ROGER BELLONE.

Hippisme

Une jambe qui a bon dos

DIMANCHE, Prix d'Amérique, sommet de l'hiver hippique. Qui va-t-on voir trotter en tête sur les pentes ?

En premier lieu, probablement, *Idéal du Gazeau*. Certes, celui-ci n'est plus le petit cheval sans histoire qu'on a connu jusqu'à l'été passé. Le voyage aux Etats-Unis, en juillet, puis ceux du Circuit européen, lui ont mis de drôles d'idées dans la tête et, parfois, une drôle de langueur, ou, au contraire, une drôle d'impatience dans les jambes. Manifestement, Monsieur s'est fait homme et a découvert qu'il y a, dans la vie d'un honnête cheval, d'autres joies que celle de trotter. On les lui prépare. Probablement entrera-t-il au haras dans quelques semaines. Mais, pour l'instant, il s'agit d'accomplir quelques derniers efforts.

Le driver-entraîneur du champion, Eugène Lefèvre, à côté de qui nous avons suivi, dimanche, le Prix de Cornulier, assure qu'une fois de plus les longues promenades sur les grèves de Saint-Jean-le-Thomas, face au Mont-Saint-Michel, ont été salutaires et que, après bientôt trois mois de séparation, Vincennes retrouvera, dimanche, « son » *Idéal* des plus beaux jours.

Acceptons ce présage. A lui seul, il vaudra le déplacement. Revoir le merveilleux ballet des jambes bandées de bleu, traversant le peloton comme un pointillé inspiré : quelle plus belle vision pourrait offrir le rendez-vous ?

Malheureusement, *Jorky* ne sera sans doute pas à celui-ci. Ses ennuis de jambe paraissent plus sérieux que ne l'avait laissé entendre son entraîneur. Peut-être ses copropriétaires en sont-ils moins fâchés qu'ils ne le laissent paraître. Depuis dix-huit mois qu'*Idéal* et *Jorky* sont pratiquement inséparables dans la hiérarchie trotteuse, une subtile partie de cache-cache se joue entre leurs propriétaires. Il s'agit que les deux champions ne se heurtent pas de front (ou, s'ils ne peuvent l'éviter totalement, qu'ils s'y risquent le moins souvent possible) sur les pistes françaises. On s'affronte à New-York, à Naples, à Stockholm, là d'où ne parviendra qu'un écho atténué de la défaite de l'un ou de l'autre. On s'évite à Paris, où une telle défaite serait retentissante. Ce sont là, au trot, des mœurs nouvelles. Elles sont héritées du galop et procèdent des mêmes causes que dans cette autre discipline. Sans atteindre à la valeur marchande internationale d'un gagnant d'Arc de Triomphe ou de Derby d'Epsom (valeur qui peut se situer autour de 100 millions de francs), un grand étalon — ou futur étalon — de trot représente, maintenant, un capital de 10 millions de francs. C'est à ce chiffre, et même un peu au-dessus, qu'ont été syndiqués — ou sont en cours de syndication — *Jorky* et *Idéal du Gazeau*. A ce niveau de prix, on y regarde à deux fois avant d'engager son prestige. Nous ne serions pas autrement étonnés si, la jambe douloureuse de *Jorky* laissant dimanche la place libre à *Idéal*, celui-ci se découvrait, quelque prochain dimanche, un empêchement lui permettant de rendre la politesse à son rival.

Prix d'Amérique décapité

Mais d'autres n'ont pas de politesses à faire.

Le second favori, après *Idéal du Gazeau*, paraît devoir être *Kaiser Trot*. Ce représentant de l'écurie Alfred Lefèvre (décidément en état de grâce) a gagné dimanche le Prix de Cornulier, après une fin de course remarquable. Certes, il a, jusqu'ici, remporté ses plus grandes victoires — comme celle de dimanche — sans la selle. Mais un spécialiste du « monté » atteignant au plus haut niveau de forme, comme c'est actuellement le cas de *Kaisor Trot*, retrouve, lorsqu'il est libéré du poids d'un cavalier et revient à l'attelage, une telle joie de trotter qu'il est capable des plus grands exploits.

Beaucoup de chronomètres de maîtres ès trots se sont réglés, dimanche, sur la course de *Hymour* dans le Prix de Brest. « *Il a trotté le dernier kilomètre en 1'15" !* », s'exclamait l'Allemand Hans Sasse.

Hymour, ancien spécialiste du « monté », très bien né puisque par *Nonant Le Pin* (le père de *Bullet II*) et une fille de *Jamin*, avait commencé au haras une carrière à dire vrai sans éclat, quand il fut acheté par Jean-Pierre Dubois. Celui-ci décida de le remettre à l'entraînement. *Hymour* reparut à la veille de l'hiver. Depuis, il va de succès en succès. Jean-Pierre Dubois avait déjà, voilà quelques années, causé une des plus grandes surprises de l'histoire du Prix d'Amérique en gagnant cette course avec *High Echelon*. L'histoire hippique peut, comme l'autre, être un recommencement.

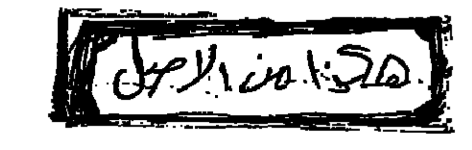
L'italo-américain *Gator Bowl* aura à surmonter le handicap de se trouver sur une piste très différente de celles de la péninsule. Mais, à cet égard aussi, certains précédents — n'est-ce pas, *Nike Hanover ?* — incitent à beaucoup de circonspection.

Circonspection encore à l'égard de *Kisin* qui, dans le Prix de Belgique, n'a pas forcé son talent outre mesure.

Enfin, un *Ianthin*, un *Ino Ludois*, un *Jioisco*, s'ils sont au départ (ce qui n'est pas encore certain), peuvent tirer leur épingle du jeu pour une place.

Au total, en l'absence de *Jorky*, un Prix d'Amérique à demi décapité et sans passion. Mais, ici encore, il faut se souvenir du passé : certains Prix d'Amérique qui, faute de vedettes, s'annonçaient ternes sont devenus mémorables, les seconds rôles s'y sentant soudain des ailes.

LOUIS DÉNIEL.



Plaisirs de la table

Repas de fête

ALAIN et Eventhia Senderens publient (chez J.-C. Lattès) *la Cuisine réussie*. Il s'agit des deux cents meilleures recettes de *l'Archestrate*, mais si Alain, le prodigieux cuisinier que l'on sait, en est l'inventeur, c'est Eventhia qui les a adaptées à la mesure du quotidien, mises à la portée de la ménagère. Ce qui conduit de la salade de lentilles,' sublime mais de rustique simplicité, au canard à la royale, du ris de veau aux cèpes et écrevisses, au sauté de porc Apicius, mais aussi au simple lapin rôti et à l'amusant potiron rôti.

On devine bien que, à *l'Archestrate* (84, rue de Varenne, tél. 551-47-33), on trouve d'autres merveilles, des vins rares (le jeune sommelier Didier Bureau est fier de sa romanée-conti 1966 ou de son margaux 1953) et... des prix en conséquence !

Mais il faut venir ici comme à une fête, et vous ne vous attendriez point à payer une toile de Vlaminck au prix d'un chromo inconnu, un vrai rubis à celui d'un faux diamant.

C'est pourquoi je n'aimerais pas manger une fois par semaine chez Alain, même si j'étais milliardaire : à trop multiplier les fêtes, ce n'en sont plus.

C'est pourquoi encore je n'enviais pas M. Omar Sharif, qui y avait pris pension, avec quelques amis, tous les mardis.

Mais mon étonnement fut grand en lisant dans une interview de ce monsieur (que l'on voit à table et la cigarette aux lèvres et qui reconnaît, d'autre part, qu'il ne connaît rien à la cuisine), qu'il y a mangé un lièvre à la royale et que l'addition était « obscène ». Renseignement pris, il n'était pas là ce fameux soir du lièvre, et Senderens avait invité son monde.

Une choucroute sur le Boulevard

Voilà comment on écrit l'histoire. A chacun ses obscénités !

Pour mon compte, je me suis contenté, une fois dans l'année, d'un repas à *l'Archestrate* : turbot rôti au curry et à la coriandre après le fameux foie gras au chou et à la vapeur. Inoubliables ! Me contentant aussi d'un lynch bages 1971 servi à 15° C par Didier Bureau.

Un repas à *l'Archestrate* est une fête. C'est la fête, aussi, au Boulevard. En un autre genre, l'ouverture de la *Taverne Kronenbourg* (24, boulevard des Italiens, tél. : 770-16-64) est une joie, avec, le soir, l'orchestre attractif nous ramenant au caf' conc' disparu, aux beaux soirs de la Maxéville, à l'animation joyeuse et bon enfant. Très bel emplacement, dont MM. Blanc ont su tirer le maximum de confort et d'allégresse, gentil service féminin de « fête à Munich » et enfin honnêtes nourritures en situation : banc de fruits de mer, choucroutes diverses (de 31 à 49 francs, car je veux ignorer la ridicule choucroute au champagne demandée par certains clients !). Le foie gras est de qualité, les harengs de la Baltique revigorants, les munsters odorants, la bière en fut honorable et les vins d'Alsace bien choisis (de 30 à 51 francs). Oui, c'est la *fête* sur le Boulevard. Elle nous manquait.

C'est la fête aussi au *Bistrot de la gare* des Champs-Elysées : Philippe Broussard vient d'être lauréat du prix culinaire Taittinger. On sait ce que je pense de ce genre de prix gastronomiques, surtout lorsqu'ils ont pour thème des plats d'apparat un peu ridicules, comme le veau Orloff. Mais qui peut le plus peut le moins (ou l'inverse). On félicitera donc le jeune Broussard. D'autant plus que, n'étant pas le chef d'une grande maison, on semble cette année ne pas vouloir en parler beaucoup ! A tort.

LA REYNIÈRE.

Millésime 81 — Bon soleil, bon vin

« *MEILLEURS ? Non, différents, plus denses.* » Le discours de l'œnologue est tout en élégance, son verdict nuancé. Il faut dire que la vérité du vin est bien complexe et que les mots ne sauraient avoir la prétention de la décrire tout à fait.

L'œnologue marie ses sensations au langage. Aucune science : le vigneron est artisan, l'œnologue artiste. 1981 et 1980 prouvent s'il en était besoin qu'aucun tableau de mérite des millésimes ne se justifie. Vouloir à tout prix en établir un, c'est tomber dans un piège élémentaire, c'est réduire la gamme de ses plaisirs, castrer son appareil sensoriel.

Voilà des vérités élémentaires qu'il convient de rappeler sans cesse, comme vient de le faire une nouvelle fois Jacques Puisais, l'un des plus grands spécialistes mondiaux du vin. Depuis trois ans, la pénombre accueillante des caves de la tour Eiffel — ancienne abbaye de Passy — accueille dans les premiers jours de décembre l'Union nationale des œnologues. Sous les collines des bords de Seine, jadis plantées de vignes, se déroule alors non pas une séance de travail mais un véritable pèlerinage gustatif à travers les vins de l'année. Pèlerinage pour initiés.

Vins nouveau-nés, vins qui savent à peine marcher, qui grandissent, qui tiennent sur leurs jambes. Vins encore dans le ventre de la mère. Seules l'enfance et la maternité aident à comprendre. Il y a trois mois le breuvage était dans la vigne. Le sucre n'était pas encore alcool. Aujourd'hui, le travail des hommes est bien avancé. Celui du temps ne fait que commencer. Pourtant ceux qui aiment pressentent : 1981 a donné des vins de plénitude, des vins denses, charnels. Un millésime qu'il conviendra d'accorder avec des plats travaillés, familiaux.

Aucun hasard dans tout cela mais l'illustration de vérités immuables : les vignobles français ont bénéficié en moyenne de 200 degrés de température de plus que l'an passé.

Nées sous plus de soleil, les rouges arborent des robes soutenues, gorgées de tanin. « *Que le consommateur*, explique Jacques Puisais, *ne s'étonne pas s'il observe des bouteilles tachées. Ce n'est pas un défaut mais un état.* »

Déjà pourtant des différences se font jour. Pour un beaujolais encore « *extravagant* » qui ne s'exprimera vraiment qu'« *après avoir fait ses Pâques* » — ce qui devrait suffire à tarir les artificielles passions nées du commerce du beaujolais nouveau, — le bordeaux fait déjà sentir l'équilibre de son classicisme. Aux côtes-du-Rhône, dont les parfums sont à peine naissants, les bourgueils et les chinons — lorsqu'ils ont fait leurs fermentations — répondent par une vigueur toute rabelaisienne, qui laisse présager une bonne aptitude au vieillissement.

Les blancs, eux aussi, laissent percevoir leurs futures caractéristiques. Les spécialistes du jurançon devant un breuvage aussi souple que charnu augurent un millésime 1981 d'excellente qualité, un millésime « *comparable à celui de 1975* ». Excellence aussi pour les blancs de Bourgogne. Bonne qualité encore dans les muscadets, en dépit de conditions météorologiques très difficiles.

Au-dessus du lot, parmi ce qui fut présenté lors de cette séance de travail : un entre-deux-mer originaire du canton Créon, mélange en parts égales de sauvignon, de sémillon et de clolombard et de 10 % d'ugni blanc. Vendangé à la main, fermenté lentement, ce vin marche déjà seul. Blanc vert, le parfum est extraordinairement présent. Intense en bouche, délicieusement fin, parfaitement équilibré, il surprend par sa plénitude : le meilleur symbole d'un millésime qui récompensera ceux qui s'intéressent à lui.

JEAN-YVES NAU.

● PRECISION. — Dans « Le Monde des loisirs et du tourisme » daté du 23 janvier, nous avons indiqué par erreur que le prix de vente du livre *les Secrets des cuisines en terre marocaine* était de 100 francs. En réalité, cet ouvrage est vendu 200 francs en librairie.

Philatélie

Nº 1724

LE BLOC-FEUILLET DE PHILEXFRANCE 82 PAR SOUSCRIPTION

Dans tous les bureaux de postes et les recettes-distribution, dès le 15 février, la souscription sera ouverte pour obtenir le bloc-feuillet de Philexfrance 82, qui sera émis à l'ouverture



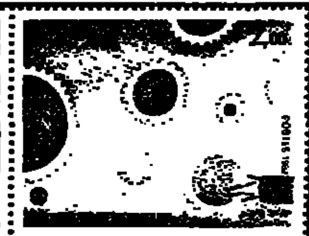
de l'exposition philatélique internationale qu'organise le Musée de la Poste, du 11 au 21 juin au Palais du CNIT, à Paris-La Défense.

Pour le prix de souscription de 30 F, il sera délivré deux coupons ; contre l'un il sera remis le bloc-feuillet composé de deux timbres-poste reprenant la « Marianne » de Cocteau (en plus grand), 4 et 6 F ; et l'autre coupon correspondra à une entrée permanente à l'exposition.

Les souscripteurs pourront obtenir les blocs le 11 juin à l'ouverture de Philexfrance au CNIT ou à partir du 14 juin, sans considération du lieu de souscription, dans n'importe quel bureau de poste.

FRANCE : « Philexfrance 82 ».

Deux timbres grand format, se tenant, représentant « La Poste et les Hommes » et « La Poste et les Techniques », d'après Jean-Michel Folon, attenant au logo-type de



l'exposition « Philexfrance 82 », seront mis en vente générale le 15 février (29-30-/82). — Retrait prévu pour le 3 septembre 1982.

2,00 F, rouge, bleu, vert, jaune, orange et noir ;

2,00 F, rouge, bleu, vert, jaune, orange et noir.

Formats 48 × 36,85 mm. Impression hélio, Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 13 et 14 février, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 13 février, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 93450 L'Ile Saint-Denis (Parc des Vannes), du 3 au 7 février. — 24e congrès du parti communiste français.

⊙ 36100 Saint-Valentin (mairie), le 14 février. — Fête des fiancés.

⊙ 75015 Paris (porte de Versailles, palais sud), du 13 au 19 février. — 21e Salon international du jouet.

⊙ 93500 Pantin (42, av. Edouard-Vaillant), les 13 et 14 février. — 22e Exposition philatélique.

⊙ 71300 Montceau-les-Mines (mairie), les 27 et 28 février. — Exposition philatélique.

⊙ 30000 Nîmes (Palais des congrès, rue de Bouillargues), les 6 et 7 mars. — 3e Salon de la carte postale.

⊙ 06000 Nice (Palais des expositions), du 4 au 15 mars. — Foire internationale de Nice.

En bref...

● BOTSWANA. — Nouvelles valeurs par surcharge dans la série d'usage courant « Oiseaux », 25 t./35 t. et 30 t/10 t. — Série « Noël 1981 », quatre timbres, sujets fleurs, 6 t., 10 t., 25 t. et 40 t. Litho, polychrome.

● GABON. — Série « Noël 81 », 75 et 100 F C.F.A.

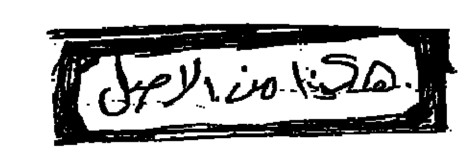
● GAMBIE. — Série « Réserve naturelle d'Abuko », quatre timbres, 40 b., 60 b., 80 b. et 85 b. Litho polychrome.

● GIBRALTAR. — Série « Noël 1981 », dessins d'enfants adaptés par G. L. Vasarhelyi, 15 p. et 25 pence Litho, polychrome.

● NIGERIA. — Journée mondiale de l'alimentation, 10 K., 25 K., 30 K. et 45 K.

● TRINIDAD ET TOBAGO. — Série intitulée « The President's Award Scheme », 10 c. 70 c., 1 et 2 dollars.

ADALBERT VITALYOS.





Jeux

échecs Nº 954

LA DIVERSION DIABOLIQUE

(Tournoi international de Cologne, 1982)
Blancs : TAL
Noirs : MILES
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	14. Cé5!	Db6 (m)
2. d4	d5	15. F×h7+! (n)	
3. Cd2	d×é4		C×h7 (o)
4. C×é4	Cd7 (a)	16. T×d7	g6 (p)
5. Cf3 (b)		17. b4!! (q)	Fg8 (r)
	Cg-f6 (c)	18. b×ç5	D×ç5
6. Cg3 (d)	é6 (é)	19. Cé4 (s)	Db6 (t)
7. Fd3	Fé7 (f)	20. Df3!! (u)	
8. Dé2! (g)	0-0		Db2 (v)
9. 0-0 (h)	b6 (i)	21. C×f7!! (w)	
10. ç4 (j)	Fb7		Dg7 (x)
11. Ff4!	Té8 (k)	22. Ch6+	Rh8
12. Ta-d1!	ç5	23. Tç7! (y)	Tf8 (z)
13. d×ç5!	b×ç5 (l)	24. T×é7!	
			Abandon (aa).

NOTES

a) 4..., Cf6 et 4..., Ff5 sont également jouables.

b) Ou 5. Dé2, é6 (et non 5..., Cg-f6? ; 6. Cd6 mat) ; 6. Ff4, Cd-f6 ; 7. 0-0-0, C×é4 ; 8. D×é4, Cf6 ; 9. Df3, Da5 avec égalité ou 5. Cé2, Cg-f6 ; 6. Cé2-g3, é6 ; 7. Fç4, Fé7 ; 8. 0-0, C×é4 ; 9. C×é4 Cf6 ; 10. C×f6+, F×f6 ; 11. ç3, 0-0 avec un jeu équilibré.

c) Si 5..., Cd-f6 ; 6. Cé4-g5, Fg4 (et non 6..., h5 ; 7. C×f7!, R×f7 ; 8. Cé5+, Ré6 ; 9. Fd3 ni 6..., Ff5 ; 7. Cé5, Ch6 ; 8. Fç4, é6 ; 9. f3 ni 6..., é6 ; 7. Cé5 Ch6 ; 8. Fç4, Fé7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Dd3) ; 7. Fé2, F×f3 ; 8. C×f3, é6 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Fg5, Cé7 ; 11. ç4, Cg6 ; 12. d5! comme dans la partie Gligoric - Rabar, championnat de Yougoslavie 1948.

d) Le retrait du C-D semble plus fort que 6. C×f6+ ; 6. Cç3 ; 6. Fd3 et 6. Cé-d2.

é) Si 6..., h5 ; 7. Fd3!, é6 ; 8. Dé2, ç5 ; 9. Fg5, Da5+ ; 10. Fd2, Db6 ; [illegible]

[illegible] 13. Fç2 et 14. Ta-d1 donne l'initiative aux Blancs.

l) 13..., C×ç5 est impossible à cause de 14. F×h7+ et 15. T×d8 et si 13..., F×ç5 ; 14. Cé5 menaçant 15. Ch5 avec une forte attaque sur le R noir.

m) La D n'a pas de bonne case. Les Noirs craignent sur 14..., Dç8 la riposte 15. Cb5, C×é5 (si 15..., [illegible]

[illegible] ou du gain de la D.

y) Pour ne pas entrer dans la variante 23. Fé5, F×d7 (si 23..., D×é5 ; 24. Cf7+) ; 24. F×g7+, R×g7.

z) Si 23..., é5 ; 24. F×é5.

aa) Car si 24..., D×é7 ; 25. Fé5+, Dg7 ; 26. D×f8 mat et si 24..., T×f4 ; 25. T×g7, T×f3 ; 26. Tg8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 953
S. M. KAMINER, 1925.
(Blancs : Ra2, Dh1, Ff4, Pé2, h2, h4. Noirs : Rd4, Dg7, Cd8, Pa5, Pb5, é6, g6.)

On remarque immédiatement la présence du R et de la D sur la diagonale a1-h8. Il s'agit donc probablement de gagner la D noire. Comment ?

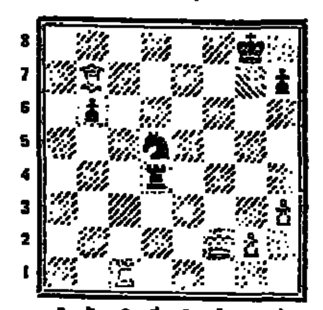
1. Dd1+, Ré4 (si 1..., Rç4 ; 2. Dd3+, Rç5 ; 3. Dd6+, Rç4 ; 4. Fé5! et si 1..., Fd2 ; 2. D×d2+, Rç4 ; 3. Dd3+, Rb4 ; 4. Dd6+, Ra5 ; 5. Fé3!) ; 2. Fé!!, Da7 (si 2..., R×é5 ; 3. Da1+ avec gain de la D et si 2..., D×é5 ; 3. Dd3+, Rf4 ; 4 Df3 mat ; enfin si 2..., Dh8 ; 3. Dd4+, Rf5 ; 4. é4+, Rg4 ; 5. Dd1+, R×h4 ; 6. Df3, Fé1 ; 7. Fg3+, F×g3 ; 8. h×g3+, Rh3 ; 9. Dh1+ avec gain de la D sur la verticale h) ; 3. Fb8!!, Dd4 (car si 3..., D×b8 ; 4. Dd3+, Rf4 (é5) ; 5. Dg3+ avec gain de la D sur la diagonale b8-h2 et si 3..., Dé3 ; 4. Db1+, Rd5 ; 5. D×b5+, Dç5 ; 6. Dd7+, Rç4 ; 7. Dd3+, Rb4 ; 8. Db3 mat) ; 4. Dh1+, Ré3 (si 4..., Rf5 ; 5. Df3+) ; 5. Fa7!, Fb6 ; 6. F×b6, D×b6 ; 7. Dg1+ avec gain de la D sur la diagonale a7-g1.

Une merveille, peut-être trop belle pour être vraie. En effet, n'y a-t-il pas un os dans la variante secondaire 2..., Dh6 dans laquelle la solution 3. Dd4+, Rf5 ; 4. é4+, Rg4 ; 5. Dd1+, R×h4 ; 6. Df3 est démolie par 6..., Dd2+ (au lieu de 6..., Fé1) ?

• *TIMMAN, challenger de Karpov en 1984 ?* La question est maintenant posée. En effet, la publication du classement mondial des dix meilleurs joueurs fait apparaître en deuxième position le grand maître hollandais Jan Timman avec 2 655 points derrière Karpov (2 720). Suivent Kortchnoï (2 645), Kasparov (2 640), Portisch (2 630), Spassky (2 625), Hubner (2 620), Beliavsky et Mecking (2 615), Andersson, Larsen, Petrossian et Tal (2 605). Avec Timman, l'Occident a trouvé un digne successeur de Bobby Fischer pour combattre la domination soviétique.

ÉTUDE

S.M. KAMINER
(1925)



BLANCS (5) : Rf2, Tç1, Fb7, Pg2, h3.

NOIRS (5) : Rg8, Td4, Cd5, Pb6, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 951

LA COUPE DE DJERBA

Il faut parfois utiliser les grands moyens pour gagner un chelem. Mais qu'appelle-t-on les « grands moyens » ? Cette donne d'un Festival du Club Méditerranée à Djerba en est une bonne illustration.

♠ 7 6
♥ R
♦ D 10 8 5 4 3
♣ V 8 5 4

♠ R 9 5 4 3 2 / ♥ 9 8 4 / ♦ R 6 / ♣ R 3 — N / O E / S — ♠ D 8 / ♥ D V 10 3 2 / ♦ A V 9 7 2 / ♣ 6

♠ A V 10
♥ A 7 6 5
♦ —
♣ A D 10 9 7 2

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Santori	Azuelo	Groch.	Costa
—	—	1 ♥	3 ♣
3 ♥	5 ♣	passe	6 ♣
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de cœur, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Il n'y a guère d'espoir d'affranchir les carreaux et la seule façon rationnelle de faire douze levées est d'arriver *à couper quatre fois avec les atouts du mort* (quatre atouts du mort + cinq atouts de la main + deux cœurs et un pique = douze). Il ne faut donc pas jouer atout, mais faire un jeu de coupe : après le roi de cœur, Sud prend la main grâce à l'as de pique, puis il tire l'as de cœur pour défausser le deuxième pique du mort, et il coupe un cœur ; il reprend la main en coupant un carreau, coupe une première fois pique, revient chez lui par une seconde coupe à carreau et coupe le valet de pique avec l'avant dernier atout du mort :

♦ D 10 8 5 ♣ V

♥ 7 ♣ A D 10 9

La main étant en Nord, comment jouer pour assurer *quatre* levées ?

Il faut rejouer carreau et le couper, mais attention, il faut faire cette coupe avec *l'as de trèfle* pour être sûr de pouvoir couper ensuite le 7 de cœur avec le valet de trèfle sec.

Regardez, en effet, ce qui se passe si Sud coupe négligemment avec le 9 de trèfle. Ouest, qui n'a plus de carreau, surcoupe avec le roi de trèfle et s'empresse de rejouer atout pour faire chuter le chelem.

LAPSUS LINGUAE

Lorsqu'un joueur se trompe quand il fait une enchère, il peut se reprendre « s'il le fait sans s'être arrêté pour réfléchir » (art. 24 du nouveau Code de la partie libre).

Dans la donne suivante, Sud avait dit « 4 ♠ » au lieu de « 4 ♥ », et il s'en était aperçu trop tard. Finalement, il avait pu s'arrêter à « 4 SA », mais la défense du fameux champion anglais Reese, en Est, le fit chuter.

♠ R V 10 9 3
♥ D V 9 4
♦ D 9 7
♣ D

♠ 6 5 / ♥ A 10 6 / ♦ V 8 6 5 / ♣ V 10 4 3 — N / O E / S — ♠ A 8 7 4 / ♥ 5 3 / ♦ A 10 4 3 / ♣ 9 8 7

♠ D 2
♥ R 8 7 2
♦ R 2
♣ A R 6 5 2

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Schapiro	Czern.	Reese	Dixon
—	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♥	passe	2 SA
passe	3 ♦	passe	3 SA
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	4 SA	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de carreau pour le 7 et le 10 pris par le roi de carreau du déclarant qui a joué la dame de pique (restée maîtresse), puis le 2 de pique pour le 6 d'Ouest et le 9 du mort. Reese, en Est, ayant pris avec l'as de pique, *qu'a-t-il ensuite joué* pour faire chuter QUATRE SANS ATOUT ?

Notes sur les enchères :

Czerniewski et Dixon en Nord-Sud utilisaient le « Super précision » (une variante du Système de précision), et le rebid à « 2 SA » était forcing. Sur « 4 ♣ », Sud avait voulu arrêter les enchères à « 4 ♥ », mais il avait fait un *lapsus linguae*, et il avait dit « 4 ♠ » qui était un cue bid ! Il ne restait plus qu'à passer sur « 4 SA » pour... arrêter les frais.

Remarque : Les termes utilisés aujourd'hui par le Code (« sans s'être arrêté pour réfléchir ») sont plus précis que « dans le même souffle ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 164

HARM-WIERSMA

MATCH MONDIAL
(Rotterdam, novembre 1981)
Blancs : A. GANTWARG (U.R.S.S.)
Noirs : H. WIERSMA (Pays-Bas)
Ouverture : RAPHAEL
Début : hollandais.

1. 32-28	18-22	23. 43-39	13-19
2. 37-32	12-18	24. 41-36 (n)	8-13!
3. 41-37	7-12	25. 33-28	17-21! (o)
4. 46-41	1-7 (a)	26. 39-33	2-8
5. 34-29	19-23 (b)	27. 40-34	15-20! (p)
6. 28×19	14×34	28. 48-43	20-24
7. 40×29	10-14		21-26! (r)
8. 35-30	20-25 (c)	29. 43-39 q)	
9. 30-24	5-10	30. 45-40	26×37
10. 44-40 (d)		31. 42×31	18-23 (s)
	14-20! (e)	32. 31-26 (t)	
11. 50-44	9-14 (f)		7-11 (u)
12. 31-27 (g)	22×31	33. 48-43	14-20
13. 36×27		34. 27-21 (v)	16×27
	17-22! (h)	35. 32×21	23×32
14. 37-31 (i)	3-9	36. 38×27	
15. 42-37 (j)	14-19!		11-16! (w)
16. 47-42	19×30	37. 33-28	20-25 (x)
17. 29-23* (k)		38. 43-38	9-14 (y)
18. 33×35	22-28! (l)	39. 40-35	4-10! (z)
19. 32×22	25-30	40. 38-33 (aa)	10-15
20. 35×24	20×18	41. 34-29	24-30 (bb)
21. 37-22 (m)	11-17	42. 35×24	19×30
22. 39-33	10-14	43. 28-22	
44. 29-23	14-20!		25-30! (ff)
	13-19! (cc)	52. 22-18	6-11 (gg)
45. 23×14	20×9	53. 18×7	11×2
46. 33-28	9-13!	54. 21-17	30-35
47. 39-33	13-19!	55. 27-21	16×27
48. 33-29	15-20!	56. 17-11	34-40
49. 29-23 (dd)		57. 44-39	40-45
	30-34! (ee)	58. 11-6	45-50! (hh)
50. 23×14	20×9	59. 39-34	27-32! (ii)
51. 28-23		60. 6-1	50-6
		Abandon (jj).	

NOTES

a) Ces premiers temps sont caractéristiques du début moderne hollandais (G. Beerepoot - Dames, nº 164, N'Diaye, *le Monde* du 25 octobre 1980).

b) 5. ... (20-25) ; 6. 39-34 (19-23) ; 7. 28×19 (14×23) ; 8. 44-39 (15-20) ; 9. 35-30 (10-15) ; 10. 32-28 (23×32) ; 11. 37×28 (16-21) ; 12. 31-26 (21-27) ; 13. 30-24 (11-16) ; 14. 50-44 (7-11) ; 15. 40-35 (9-14) ; 16. 45-40 (4-10) ; 17. 38-32 (27×38) ; 18. 43×32 (16-21), etc. (Th. Voorspuy - D. de Jong, *le Monde* du 9 mai 1981).

c) Attaque usuelle conduisant parfois à un jeu de flanc après 30-24 (17e partie du match Gantwarg - Wiersma de mai 1980).

d) 10. 32-28 (22-27) ; 11. 31×22 (18×27) ; 12. 44-40 (17-21) ; 13. 37-32 (14-20) ; 14. 50-44 (11-17) ; 15. 41-37 (6-11) ; 16. 47-41 (21-26) ; 17. 32×21 (16×27) ; 18. 40-34 livre le gain par une combinaison en six temps 18. ... (27-32!) ; 19. 38×27 (26-31) ; 20. 37-26 (17-21) ; 21. 26×6 (7-11) ; 22. 6×17 (12×23) ; 23. 29×18 (20×47!), N+ sur ce coup de dame.

e) Stratégie de neutralisation de l'aile droite des Blancs, dont le pion à 24, dit taquin, devient en fait un pion pendant.

f) Alors que le coup d'instinct, et non fautif également, est 10-14.

g) Plus énergique que la montée au centre 12. 32-28 (3-9) ; 13. 37-32 (22-27) ; 14. 31×22 (18×27) ; 15. 32×21 (16×27), un pion taquin conduisant à un jeu délicat pour les deux camps. Dans l'immédiat, 16. 41-37 est interdit car N+1 16. ... (27-32) ; 17. 38×27 (17-22), etc.

h) En vrai challenger imprimant une pression constante pour reprendre son titre de champion du monde après quatorze parties nulles (les matches mondiaux se disputent au moins en vingt parties), le G.M.I. néerlandais Harm Wiersma maintient le G.M.I. soviétique Gantwarg dans un rôle passif.

i) Probablement le plus précis.

j) Meilleur que 41-37 qui affaiblirait l'aile gauche. Mais le jeu des Blancs peut devenir très difficile.

k) Forcé et les Noirs imposent leur jeu.

l) Une petite finesse dans le style du challenger : par ce deux pour deux les Noirs vont perdre des temps et, en se regroupant au centre, faire disparaître la petite faiblesse du pion à 25 devenu passif.

m) Le premier temps du milieu de partie.

n) Les Blancs paraissent déjà rechercher la nulle par le trois pour trois 27-21 (17×28) 33×24 et la tension a pris fin.

o) Enchainement que justifie le mauvais développement de l'aile gauche de Gantwarg avec ce pion à 31 qui, placé à 37, modifierait le cours du combat.

p) Il faut quelques années d'étude de la théorie et de pratique méthodique pour apprécier la manière, l'art avec lesquels Wiersma parviendra, après avoir conçu un plan d'ensemble de... 30 temps, à se frayer le passage à dame sur l'aile droite adverse, après avoir laminé cette aile, dans le tric-trac. Tout ceci dans le plus grand silence : l'aspect spectaculaire est absent de ce combat.

q) Et non 29. 31-26, les Noirs dament en sept temps sur cette attaque 29. ... (7-11!) ; 30. 26×17 (11×31) ; 31. 36×27 (16-21) ; 32. 27×16 (18-22) ; 33. 28×17 (12×21) ; 34. 16×27 (24-29) ; 35. 34×23 ou 33×24 (19×50), N+.

r) Imposant à Gantwarg une structure de pions molle après l'échange (les Blancs sont dépourvus de formations d'attaque leur offrant un contre-jeu efficace).

s) Consolidant leur avantage positionnel par cette occupation du centre.

t) 32. 48-42 (23-29) ; 33. 34×23 (16-21) ; 34. 27×16 (7-11) ; 35. 16×18 (13-22) ; 36. 28×17 (19×48), N+ radical, deux pions Blancs sur la partie gauche du damier et deux pions Blancs dans la zone du tric-trac se trouvant simultanément en situation de prise (thème des contraires).

u) Renforcement de l'aile droite et maintien de l'interdiction de jouer 48-42.

v) Les conséquences d'un dispositif de jeu mal équilibré. Les Blancs se résignent donc à s'engager dans des sentiers tortueux par cet échange qui, en règle générale, leur est défavorable. Mais y avait-il mieux ? Si 34. 40-35 (20-25) ; 35. 34-30 ne résolvait rien.

w) Enveloppement de l'aile gauche, inhibée pour plusieurs temps.

x) Contraints de développer leurs forces situées dans le tric-trac (délimité par les diagonales ayant pour extrémité les cases 1 et 45 d'une part, et 6 et 50 d'autre part), les Blancs s'exposent, quoi qu'ils fassent, à une attaque dans le bas du tric-trac.

y) Le déferlement des fantassins vers le tric-trac pour tenter de passer à dame par cette aile, tout en laissant les choses en l'état sur le flanc droit.

z) Anticipant merveilleusement sur la progression d'un pion ennemi par la case 23.

aa) Sans craindre l'élégante combinaison 40. ... (25-30) ; 41. 34×25 (12-17) ; 42. 21×3 (16-21) ; 43. 3×29 (16-43) ; 44. 44-39 (43×34) ; 45. 35-30, etc., B+1 et + probable.

bb) Gagnant des temps (nécessaire à l'approche de la fin de partie) et poursuivant l'objectif de débordement dans le tric-trac.

cc) Contrant les tentatives de progression vers les cases damantes (1 à 5 pour les Blancs) et forçant l'adversaire à affaiblir son dispositif défensif dans le tric-trac.

dd) Dans la situation de Sisyphe.

ee) La zone du tric-trac est atteinte.

ff) Les Noirs débordent dans le tric-trac. Wiersma se livre à une magistrale démonstration.

gg) Les Noirs contraindront ainsi l'adversaire à sacrifier un pion.

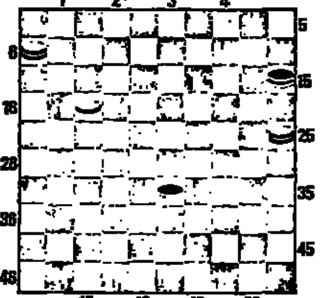
hh) Objectif atteint, avec, dans quelques instants, *le titre de champion du monde repris !*

ii) Sur le point de se doter d'une seconde dame.

jj) Parce que les Noirs, avec déjà une pièce en plus, dameraient une seconde fois.

WIERSMA remporta le match en vingt parties sur le score de 22 à 18 (18 parties nulles et 2 gagnées).

PROBLÈME
R. WESCHAMBRE
1953



Les Blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION : 25-14!!, les Noirs sont mat : (33-38 ou 33-39, a, b, c) 14-20 (15×11) (6×..., + très simple... après 25-14.

a) (15-24 ou 15-29) 14-28 (33×11) 6×..., +.

b) (15-4) 14-9 (4×11) 6×..., +.

c) (15-10) 14×5 (33-38 ou 33-39) 17-12!, etc., + en sacrifiant une dame.

Une finale qui s'adresse avant tout aux jeunes damistes.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

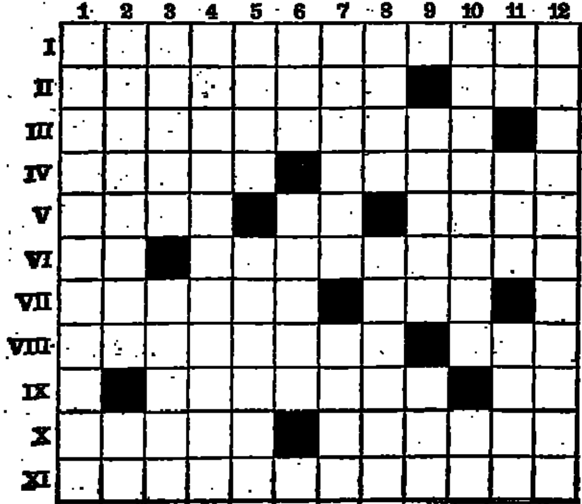
Nº 182

Horizontalement

I. N'apprécie pas la commedia dell'arte. — II. Affectent l'arbre. Source d'une nouvelle humanité. — III. Se mesurent sur le terrain, mais rarement avec une chaîne d'arpentage. — IV. Colorants. Requiert une profondeur. — V. Pour le pessimiste. Eclat de colère. Près de la mer. — VI. Très dépouillé. Petite baie. — VII. La hauteur lui convient. En suite. — VIII. Manque de respect. En semence. — IX. Au bout du monde. Note. — X. Sous surveillance. Source de vie. — XI. Réagiront au quart de tour.

Verticalement

1. Où elles suivent ou on les suit. — 2. Fila le parfait amour. En pente. — 3. Retapé. Rame. — 4. Ils en feraient toute une maladie. — 5. O. Accompli. — 6. De toutes les couleurs, ou presque. Avant les impressionnistes. — 7. Ancienne colonie. Filerai. — 8. Voudrait valoir le champagne. Un gros paquet, la tête en bas. — 9. Plus seyante qu'une couronne, mais pas, comme ici, à l'envers. Argent de l'étranger. — 10. Si elle reste ainsi, pas question de répartir. Note. — 11. Voyelles. Un peu de cannelle. A quatre pattes ou sur un pied. 12. Bornées.



Solution du nº 181

Horizontalement

I. Vulgarisateur. — II. Enervant. Apre. — III. Rizière. Pires. — IV. Ne. Onéreuse. — V. Imite. Tireurs. — VI. Sem. Moire. Vêt. — VII. Alésée. Leva. VIII. — Angines. Le. En. — IX. Guelte. Aident. — X. Epaississants.

Verticalement

1. Vernissage. — 2. Unième. Nup. — 3. Lez. Imagea. — 4. Griot. Lili. — 5. Avènements. — 6. Rare. Osées. — 7. Inerties. — 8. St. Etre. As. — 9. Pure. Isis. — 10. Taise. Leda. — 11. Epreuve. En. — 12. Ure. — Rêvent. — 13. Résistants.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

Nº 182

Horizontalement

1. BDEGINOU. — 2. AEGIRS (+ 5). — 3. ACFIINT. — 4. ACENPRT (+ 1). — 5. EEFFGIIS. — 6. AEELNPR. — 7. ADEENRR. — 8. EEEIRTT. — 9. CCFILNO. — 10. AEELQU (+ 1). — 11 BEINSSSU. — 12. ACEEIOP. — 13. AEEINR (+ 4). — 14. CEEHINV. — 15. EEINNSS (+ 1).

Verticalement

16. ABEILNOT. — 17. AEMQSU (+ 1). — 18. AADEEGJL. — 19. EEILLPS (+ 2). — 20. ACEEHIPR (+ 2). — 21. DEEEIRS (+ 2). — 22. AAGINR (+ 1). — 23. EEFFLNTU. — 24. ABEEIOR. 25. ACEILRTU (+ 4). — 26. ACCEEEIR. — 27. EEEINRRS. — 28. ACEGNNOS (+ 2). — 29. EILNNO (+ 1). 30. EEHISST. — 31. BEILORST (+ 1).

Solution du nº 181

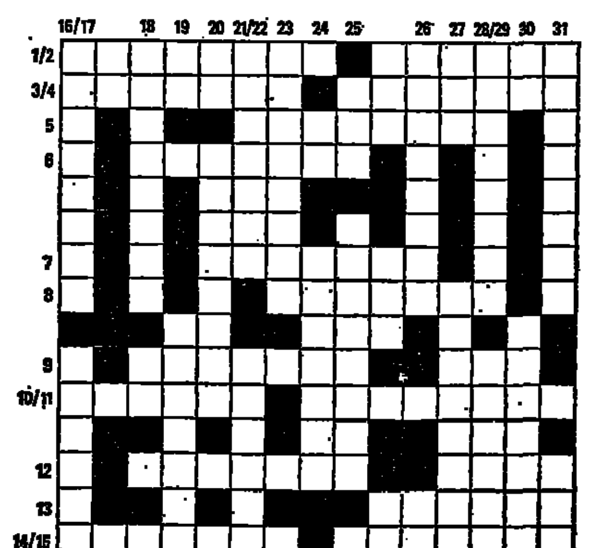
Horizontalement

1. INUSUEL. — 2. VOUVRAY. — 3. RENNAIS (NARINES). — 4. ESSIEUX. — 5. ASIAGO. — 6. RASIBUS (SUBIRAS). — 7. VERIFIA. — 8. SIZERIN. — 9. ELEVEES. — 10. BANNETTE. — 11. ETESIEN. — 12. TERPINE (PEINTRE REPEINT REPENTI). — 13. AFRICAIN. — 14. LACUSTRE (CLAUSTRE). — 15. ANALGESIE (ANGLAISEE). —

Verticalement

16. INEXAUCE. — 17. LIBERTIN. — 18. URSULINE. — 19. SEINES — 20. VESPERAL (PREVALES PRELEVAS). — 21. ENURESIE. — 22. LAXATIFS. — 23. DEFIAS (DEFAIS). — 24. GAELIQUE. — ABERRANT. — 26. INEXACTE. — 27. VOISINE. — 28. LOTIONNE. — 29. IOURTES (SOUTIRE SOUTIER TOURIES ROUITES). — 30. YEOMANS (NOYAMES). — 31. ENARQUE.

MICHEL CHARLEMAGNE
et CATHERINE TOFFIER.



CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quarante ans, du

capitaine de frégate
André FLORI,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite maritime.

Ces distinctions récompensaient une vie de dévouement à l'aéronavale française et de nombreux sauvetages en mer.

En servant la France, il a fait honneur à sa chère Corse qui peut être fière de lui.

— Claude et Jacqueline Brisson, leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Huguette Ginsbourger, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme André Bacherich,
Mme Pierre Franck,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de

Mme Paul FRANCK,
née Yvonne Geismar.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 27 janvier 1982.

3, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly.
96, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.

— Mme Jean Goupy,
M. et Mme Daniel Goupy et leurs enfants,
M. Michel Goupy,
M. et Mme Thierry Meline,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GOUPY,
survenu le 27 janvier 1982, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er février 1982, à 14 h. 30, en l'église de Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Oradoux-de-Chirouze (Creuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Bernard HAMBURGER,
survenu le 26 janvier 1982.

De la part de :
Sa femme, Odile Hamburger, née Perreau,
Son fils, Léonard,
Son père, le professeur Jean Hamburger,
Sa mère, née Annette Haas,
Et de ses frère et sœur, Michel et Françoise.

[Né en 1940, formé à l'Ecole des beaux-arts, Bernard Hamburger avait fondé un groupe d'architecture l'AREA (Atelier de recherche et d'études d'aménagement) avec A. Sarfati, Ph. Boudon, G. Bauer. Parmi ses réalisations, il faut retenir des immeubles à Marne-la-Vallée et la gare d'Evry. Enseignant à l'unité pédagogique de Nancy, Bernard Hamburger a publié de nombreux écrits, où il a exprimé des vues pertinentes sur l'architecture, notamment dans un ouvrage récemment paru sous le titre de « Deux essais sur la construction ».]

— Les familles Richard et Leautey ont la douleur de faire part du décès de

Mgr Maurice HIRET,
croix de guerre 1939-1945,
diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques,
diplômé d'études supérieures d'économie politique et de droit public,
licencié en théologie et en droit canonique,
prélat d'honneur,
vicaire général du diocèse de Paris,
chancelier de l'archevêché de Paris,
ancien aumônier militaire,
ancien chancelier du vicariat aux armées,
survenu le mardi 26 janvier 1982.

La messe des obsèques sera célébrée en la basilique Notre-Dame de Paris, le samedi 30 janvier 1982, à 10 h. 30.

La dépouille mortelle de Mgr Hiret sera déposée en la chapelle de l'Ecole militaire, du 28 janvier 16 heures au 30 janvier 9 h. 30.

Entrée : 13, place Joffre, Paris-7e (de 8 h. à 20 h.).

Vous êtes invités à venir prier et vous recueillir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses amis et collaborateurs ont la tristesse de faire part du décès de

Colette JULIEN,
survenu à la suite d'une maladie, le 24 janvier 1982, à Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— M. et Mme Louis Pacaud,
M. et Mme Félix Beyron,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MALLESSARD,
imprimeur,
survenu à Lyon le 16 janvier 1982, à l'âge de soixante et un ans.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 3 février 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle (Paris-4e).

Priez pour lui.

— M. et Mme Robert Damez,
M. et Mme Joseph Rouast,
Mme Pierre-Henri Chaumié,
M. et Mme Henri Clais,
M. et Mme Etienne Regnard,
M. et Mme Gonzague Lauras,
Ses trente-six petits-enfants,
Ses quarante-deux arrière-petits-enfants,
font part du retour à Dieu de

Mme André ROUAST,
née Marie-Renée Michoud,

le 28 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice (Paris-6e), le lundi 1er février, à 8 h. 30.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaire

— A l'occasion du trentième anniversaire du décès, le 29 janvier 1952, de

Gérard OURADOU,
ancien secrétaire général de la Fédération C.G.T. des cheminots, puis de F.O.,
membre de l'Assemblée consultative provisoire,
député de Paris,
administrateur de la S.N.C.F.,
une pensée affectueuse est demandée pour lui à ceux qui sont sont restés fidèles à sa mémoire.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le mercredi 3 février 1982, à 12 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire (13, place Joffre), à l'intention du

vice-amiral Jacques WILLAUME,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
décédé le 2 décembre 1981,
et de son épouse,
Mme Jacques WILLAUME,
née Odette Tardieu,
décédée le 23 août 1980.

Remerciements

— Mme Marcel Francisci,
Françoise Francisci,
Et la famille,
dans l'impossibilité de répondre aux innombrables marques de sympathie qui leur sont parvenues lors du décès de

Marcel-Paul FRANCISCI,

prient toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs bien vifs et très sincères remerciements.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-III, samedi 30 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Laurence Harf : « Morgane et Mélusine, les fées dans la littérature française du Moyen Age ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 janvier, à 13 h. 30, amphithéâtre Milne-Edwards, Mlle Eliane Cuvelier : « Thomas Lodge, témoin de son temps (1558-1625) ».

— Université de Paris-III, samedi 30 janvier, à 14 heures, salle Gréard, Mme Christiane Achour : « Langue française et colonialisme en Algérie ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mlle Evelyne Cosset : « Adjectif qualificatif et qualification dans le style d'Homère d'après « l'Iliade ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 janvier, à 15 h. 30, amphithéâtre Cauchy, Mme Geneviève Bryman : « Philosophie et apologétique chez Berkeley ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



LIVRE

La commission Pingaud-Barreau a remis ses derniers travaux au ministre de la culture

La commission sur le livre et la lecture vient de remettre à M. Jack Lang, ministre de la culture, son rapport définitif. Mise en place le 22 juillet dernier, présidée par M. Bernard Pingaud, qui était assisté de M. Jean-Claude Barreau, rapporteur, la commission avait déjà présenté une première série de propositions en octobre (« le Monde » du 13 octobre 1981). Le nouveau chapitre ajouté au rapport de la commission se substitue au précédent sur certains points, le complète ou le précise. La commission traite plus particulièrement, cette fois, trois questions : l'aide aux créateurs et à l'édition et le rôle du Centre national des lettres, la distribution et la politique de la lecture. S'y ajoutent une quinzaine d'annexes techniques ou de propositions d'origines diverses.

Pour rédiger cet épais document de trois cents pages, qui « n'engage qu'elle-même », rappelle-t-elle, la commission a rencontré près de quatre cents personnes et organisé une quarantaine de réunions à Paris et en province. — B. A.

La création de coopératives de messagerie et de diffusion est proposée

L'aide aux créateurs et à l'édition. — La commission s'attache d'abord à redéfinir les missions du Centre national des lettres, *« outil essentiel d'une politique du livre »*. Elle suggère, notamment, l'attribution gratuite chaque année par le C.N.L. d'une vingtaine de livres aux bibliothèques bénéficiaires de subventions. Pour les auteurs, et sans considération de genre, il conviendrait d'allonger la durée des bourses d'aide (« de recherche ») accordées sur présentation de projets et de favoriser l'insertion des écrivains dans le réseau socioculturel par des contrats avec des institutions ou des associations. Afin de venir en aide aux écrivains âgés dont la situation matérielle est très difficile, elle imagine de dresser une liste de *« grands lauréats pensionnés à vie dans leur vieillesse (...) en reconnaissance de leur contribution artyistique au pays »* plutôt que de verser des sommes à la discrétion du président du C.N.L.

La commission propose que les aides à l'édition d'ouvrages soient « différenciées », modulées selon la taille et les possibilités financières des entreprises *« de manière à favoriser le pluralisme »*. Le C.N.L. devrait s'ouvrir davantage vers l'audiovisuel en liaison avec le Centre national du cinéma, vers l'édition scientifique en liaison avec le C.N.R.S. et faire bénéficier les livres pour la jeunesse des crédits d'achat octroyés aux bibliothèques. Des actions communes C.N.L.-FIC (Fonds d'intervention culturel) d'animation littéraire devraient être menées avec les comités d'entreprise sur les lieux de travail.

La commission propose aussi d'autres missions au C.N.L. : une action de recherche, une fonction éditoriale plus active par la procédure d'appel d'offres, un concours finanscier, par l'intermédiaire d'un fonds de garantie auprès d'institution bancaires, à des maisons d'édition nouvelles ou en « difficulté passagère », à la création ou la modernisation des librairies.

« Copinage »

Enfin, elle estime nécessaire pour le bon fonctionnement du C.N.L. la création d'un organe permanent au côté du président et du conseil d'administration, le renouvellement régulier des commissions pour éviter le « copinage ». Pour satisfaire aux nouvelles missions du Centre, elle suggère un prélèvement modique sur chaque ouvrage tombé dans le domaine public et une attribution de l'Etat, estimée par sondage, et correspondant à une redevance fictive sur les prêts des bibliothèques.

● *Un projet pour la distribution.* — La fixation d'un prix unique pour le livre devant *« nécessairement s'accompagner d'un effort visant à réduire les facteurs de hausse »*, il convient de revoir le système de distribution actuel, *« complexe, inadapté à l'innovation, sélectif, lourd, lent et coûteux »*. Toutefois, il est inutile d'espérer une amélioration de la distribution et une baisse des prix, juge la commission, si le livre ne bénéfice pas de tarifs préférentiels pour les envois par poste ou par fer. Après avoir écarté diverses solutions, notamment la création d'un service public à partir de la distribution Hachette (déficitaire) ou s'inspirant des N.M.P.P. (inadapté au livre), la commisson propose un projet d'ensemble qui s'articule sur deux structures : un organisme national de routage et une série d'organisme de distribution. Ainsi, une « coopérative de messagerie du livre », investie d'une mission de service public, assurerait le transport rapide et franco de port des ouvrages des éditeurs vers les détaillants ainsi que les retours. Les tarifs de ce système auquel les N.M.P.P. apporteraient leur appui technique, seraient identiques pour tous. La coopérative, ouverte à tous, serait gérée par un conseil où figureraient les représentants des adhérents et des pouvoirs publics.

Quatre à six « coopératives de distribution et de diffusion » seraient installées, l'une à Paris, les autres en province, pour répondre aux besoins des éditeurs de petite taille et des éditeurs régionaux. Elles assumeraient des tâches de gestion des stocks, facturation, prospection, expédition de colis vers la coopérative nationale de messagerie, etc. Le service des « bibliothèques de gare », actuellement géré par Hachette sous contrat avec la S.N.C.F., serait confié à la coopérative parisienne.

L'ensemble des coopératives sétème, estime la commission, est liée à une large utilisation de l'informatique et de la télématique pour relier les coopératives, les éditeurs, et les détaillants entre eux. Aussi souhaite-t-elle que les pouvoirs publics lancent ment le plan d'informatisation, déjà accepté par M. Mexandeau.

L'ensemble des coopérativse serait coiffé par un conseil de surveillance comprenant des représentants de toutes les professions du livre, des ministères de la culture et des transports.

Une coopération entre les différentes bibliothèques

● *Une politique de la lecture.* La commission estime que la notion de « réseau » implique une large coopération entre les différentes équipes des bibliothèques, *« afin de tendre à une égalité de tous les Français devant la lecture »*. Bien que la moitié de la population vive dans des petites communes *« où se pose le problème de la lecture avec le plus d'acuité »*, la commission estime qu'il est peu probable qu'une ville de 3 000 à 5 000 habitants puisse prendre en charge, sauf *« réelle volonté des élus »*, les 80 % de et du fonctionnement (200 000 fr l'investissement (500 000 F) et du fonctionnement (200 000 F), d'une unité de base. Cependant, toutes les communes doivent participer au financement d'une « contribution-lecture publique » avec d'autres collectivités permettant à une bibliothèque de fonctionner. Les B.C.P. (bibliothèques centrales de prêts) départementales) seraient chargées d'animer le réseau de B.M., d'intervenir dans les communes ne disposant pas de bibliothèques et d'expérimenter des initiatives en faveur de la lecture.

Les bibliothèques universitaires, scolaires, d'entreprises, des établissements de santé, d'associations, en s'ouvrant à un public plus large, pourraient être assimilées à des bibliothèques publiques pour une ville, un village ou un quartier.

Au niveau régional, une bibliothèque pourrait exercer à son échelon des fonctions de conservation, de catalogage, etc., comparables à celles de la Bibliothèque nationale. Un délégué régional du livre, à la tête d'un service commun, mettrait en œuvre la politique du livre.

Au niveau national, l'actuelle Direction du livre devrait disposer d'un organisme central dont les missions porteraient sur l'automatisation, les études et la recherche, la formation professionnelle, l'information, etc.

Enfin, il serait bon qu'une loi sur la lecture publique propose un plan de rattrapage au niveau de l'Etat, définisse les obligations des collectivités et les missions des bibliothèques et de leurs personnels.

La commission consacre un chapitre important aux besoins (25 000 à 30 000 personnes) et à la formation des professionnels du livre en fonction des politiques de développement envisagées dans son rapport. Elle préconise, en particulier, l'harmonisation des statuts des diverses catégories de bibliothécaires, de prévoir des passerelles entre elles et de les associer aux efforts entrepris en faveur de la lecture publique.

Pour une conférence interprofessionnelle

A propos de l'école, la commission s'inquiète *« de carences précises qui concernent l'apprentissage de la lecture, le rôle des bibliothèques scolaires, l'enseignement de la littérature »*. Accordant un intérêt privilégié à la formule des B.C.D. (bibliothèques-centres documentaires), elle suggère que des contrats d'innovation soient passés, dans cette perspective, avec un certain nombre d'écoles volontaires. De même, elle préconise un plan d'ensemble généralisant dans l'enseignement secondaire les cenrtes de documentation et d'information et la création d'un statut pour leurs animateurs.

La commission s'élève contre la dilapidation que constitue le pilonnage des livres. Chaque année, au moins vingt millions d'exemplaires finissent ainsi, soit une valeur marchande de 600 millions de francs recyclée à 20 centimes le kilo, ce qui produit un peu plus de 1 million de francs. La commission propose un « plan anti-pilon » qui, en échange d'un léger surcoût pour la collectivité, consisterait à récupérer les ouvrages voués à la destruction et, après tri et apposition d'une marque indélébile, à les distribuer dans les hôpitaux, foyers de jeunes travailleurs, prisons, hospices, etc. Toutes les écoles primaires pourraient être dotées par ce moyen d'un fonds de bibliothèques. Les centres culturels français pourraient, autre exemple, les distribuer en Afrique francophone...

Enfin, après avoir développé les propositions contenues dans son premier rapport sur l'action culturelle, les maisons de la culture et du livre, la commission qui a *« le sentiment, peut-être présomptueux, d'avoir provoqué une sorte de dégel au sein des professions du livre »*, suggère dans sa conclusion à la Direction du livre de réunir une « conférence interprofessionnelle du livre ». Alors que tant de négociations sectorielles ont échoué jusqu'à présent, cette conférence pourrait être l'occasion de mettre *« au pied du mur des professions qui ne peuvent se sauver qu'ensemble »*.

Un cocktail Galbraith

(Suite de la première page.)

Si l'on veut plus de détails, on se reportera à l'un de ses premiers chapitres sur « la multinationale ». Elle ne cherche pas seulement à s'agrandir mais à assouvir le besoin d'un pouvoir extra-économique, pense M. Galbraith, qui estime que ces grandes unités complexes mais surtout complexées donnent des verges pour se faire battre en ne déployant pas leur drapeau. La seule défense raisonnable qui reste aux multinationales, c'est de dire la vérité, c'est de reconnaître qu'elles ont du pouvoir, que l'exercice de ce pouvoir est inévitable dans le commerce international et que, soumis à un contrôle et à des restrictions adéquates, il peut être socialement utile.

M. Galbraith rejoint ici les thèses récentes de M. Arrighi Emmanuel (1), dont la formation marxiste ne prédisposait pas à l'indulgence vis-à-vis de ces cathédrales du capitalisme. M. Galbraith, avec un clin d'œil, va jusqu'à donner aux dirigeants de ces firmes des conseils pour se faire des amis.

Il ne faudrait pas en déduire que M. Galbraith est un « libéral impénitent » comme on l'entend de ce côté-ci de l'Atlantique. Le mot, on le sait, a un tout autre sens selon qu'on l'emploie à New-York ou à Paris : là-bas, le « libéral » est l'opposé du conservateur ; ici, on le prend le plus souvent dans son acception économique, c'est-à-dire qu'il est affronté au « socialiste ». Etrange et bien connue torsion des mots !

Pour en terminer avec les « question d'économie », M. Galbraith trace quelques portraits de défenseurs de la foi dans la libre entreprise : Adam Smith, Irving Kristol, A. Wright et W. T. Slick, puis celui d'un économiste, dont le côté espiègle l'enchante : Thorstein Veblen.

Rideau. Le deuxième acte n'a plus rien à voir avec le premier. Il s'agit maintenant de notes autobiographiques, où l'auteur nous narre, de façon piquante ou sérieuse, quelques-uns de ses souvenirs. Le chapitre le plus drôle raconte ses *Quarante années avec le F.B.I.*, où l'on apprend les démêlés du sujet avec l'une des administrations les plus perversement tatillones que l'on puisse imaginer. La cause ? M. Galbraith avait eu, dans les années 30, des camarades communistes. On le suivra aussi à Berlin, à diverses époques, sur l'Indian Pacific, de Sydney à Perth, dans un voyage autour du monde.

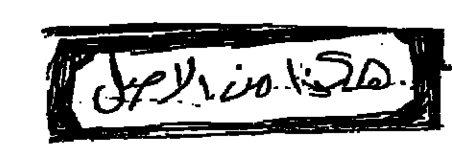
Les deux dernières parties du livre sont intitulées : « De quelques orfèvres et... de quelques faussaires ». Sont regroupés-là ce qui apparaît comme des feuillets déchirés d'un carnet toujours tenu à portée de la main, où l'on nous parle aussi bien d'Evelyne Waugh, de l'inspiration, d'Adlai Stevenson, d'Alger Hiss, de Bernard Cornfeld, de Robert Vesco, de John Dean, des Mémoires de Nixon, dont il dit qu'il *« fut une canaille... qui se considérait comme un homme profondément moral ou, plus exactement, qui croyait pouvoir en persuader n'importe quel auditoire »*.

Pour les grincheux, ce livre de M. Galbraith apparaîtra comme une sorte de vide-poches, où notre auteur a rassemblé des conférences, des discours, des articles et des notes personnelles. Mais ce bric-à-brac a belle allure, on s'y promène comme dans un grenier, en furetant pour dénicher de vieux trésors. Le longiligne professeur d'économie, la « tête d'œuf », réussit fort bien aussi dans l'écriture baroque.

PIERRE DROUIN.

★ *Chroniques d'un libéral impénitent*, par J.K. Galbraith. Editions Gallimard, 1981, pour la traduction française, 386 pages, 75,60 F (prix de lancement jusqu'au 1er mars), puis 84 F (l'édition originale date de 1979).

(1) *Technologie appropriée ou technologie sous-développée*. Editions PUF et Institut de recherche et d'information sur les multinationales. Voir *le Monde* du 21 octobre 1981.



Le Monde

régions

La loi de décentralisation est adoptée par l'Assemblée nationale

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a décidé, ce vendredi 29 janvier, de saisir le Conseil constitutionnel sur huit articles de la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions que l'Assemblée nationale a adopté la veille en quatrième et dernière lecture. Le R.P.R. précise qu'il ne met pas en cause l'ensemble de la loi, mais seulement certaines modalités du contrôle administratif fixées pour les communes, les départements et les régions.

Le groupe R.P.R. déplore que « l'initiative du gouvernement devant le Sénat, tendant à subordonner le caractère exécutoire des actes des autorités locales à leur transmission au représentant de l'Etat, ait été remise en cause par la majorité de l'Assemblée nationale plus soucieuse de dogmatisme que de protection des citoyens ». Il a « pris acte des efforts du gouvernement pour réparer une partie des conséquences pratiques de cette situation, en ouvrant aux citoyens lésés la possibilité de demander au représentant de l'Etat d'introduire devant le tribunal administratif un recours éventuellement suspensif ». Il note que pendant deux semaines « peut exister un vide juridique qui se traduit pour le représentant de l'Etat par l'impossibilité d'exercer, de son propre chef, le contrôle administratif dont la Constitution lui reconnait la responsabilité, ce qui justifie le recours ». La disposition incriminée paraît, selon le R.P.R., séparable du reste de la loi.

En réponse à M. Séguin (R.P.R., Vosges), M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait affirmé : « Je n'ai pas l'intention de demander au gouvernement d'avancer la date des élections municipales ou des élections régionales. Les unes et les autres auraient-elles lieu le même jour ? »

Le premier pas d'une grande réforme

Sept mois après que M. Gaston Defferre eut présenté son projet de loi, l'Assemblée nationale vient donc de l'adopter.

Ces longues et nombreuses lectures (4 à l'Assemblée nationale, 3 au Sénat), par les deux chambres n'auront pas été inutiles. Si l'architecture du projet présenté par le gouvernement (suppression des tutelles sur les collectivités locales, transfert du pouvoir exécutif des préfets aux présidents de conseils régionaux et généraux, statut de collectivité locale pour la région, possibilité d'intervention économique pour les communes les départements et les régions), est restée inchangée, les 61 articles du texte ont été profondément modifiés. Députés et sénateurs n'ont pas oublié qu'ils étaient aussi des élus locaux, et intéressés, au premier chef, par ce sujet.

Première victoire sur le gouvernement, très appréciée des trente-six mille maires de France, les élus locaux ne seront pas justiciables de la cour de discipline budgétaire. Cette épée de Damoclès était peut-être émoussée, mais elle faisait peur. De même, de nombreux maires ne seront pas mécontents que grâce au renforcement — par rapport au texte initial — du contrôle administratif, le « représentant de l'Etat dans le département » puisse continuer à tenir le rôle de « conseil » que remplissaient les préfets. Ils apprécient aussi la création dans chaque région d'un « comité des prêts », où les élus locaux seront majoritaires, qui contrôlera les modalités d'attribution des prêts par la Caisse des dépôts et consignations et par la Caisse d'aides à l'équipement des collectivités locales ; satisfaction pour eux aussi que la promesse d'une dotation globale d'équipement.

En revanche, les possibilités d'intervention économique des collectivités locales ont été précisées d'une façon qui pourrait freiner la liberté d'action qui leur a été — enfin — reconnue. De même, leur comptable leur sera imposé par le ministre du budget, contrairement à ce qui avait été primitivement prévu. Malgré les craintes des élus de l'opposition de voir mettre en place une « tutelle » politique, la possibilité pour les départements d'aider les communes a été affirmée notamment par la création — facultative — d'une « agence départementale » qui pourra apporter un appui technique juridique ou financier.

Les pouvoirs du président du conseil général ont d'ailleurs été renforcés puisqu'il ne pourra pas être « renversée » par l'assemblée-département, et que les possibilités pour la « minorité » d'obtenir une réunion du conseil ont été limitées.

Au plus tard le 15 avril

A noter encore que le titre de « représentant de l'Etat » n'apparaît plus dans la loi ; un décret précisera si les préfets deviennent bien des « commissaires de la République ». Quant aux comités économiques et sociaux régionaux, si leur composition sera sensiblement modifiée, ils auront plus de possibilités d'intervention que ne le prévoyait M. Defferre. Les « nouvelles » régions pourront plus facilement que par le passé collaborer entre elles, voir même établir des liens avec des régions étrangères avec l'accord du gouvernement.

Cette loi sera applicable aux communes dès que le Conseil constitutionnel se sera prononcé, immédiatement après les prochaines élections cantonales pour les départements et le 15 avril 1982 pour les régions qui, toutefois, ne seront « collectivités locales » que lorsque les conseillers régionaux auront été élus au suffrage universel, au printemps 1983.

M. Defferre et les parlementaires n'en ont pas pour autant fini avec la décentralisation. Le ministre d'Etat a calculé qu'il avait encore quatorze projets de loi à déposer, en plus de celui sur la Corse en cours de discussion. Il y a bien entendu celui sur l'adaptation du statut actuel de Paris même si dès maintenant il est acquis que la capitale ressortira du droit commun.

Les conseillers du ministre de l'intérieur travaillent pour l'instant à la préparation du texte sur la répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les départements, les communes. Ce n'est pas une mince affaire. Dans les ministères, les réserves sont vives ; le ministre de la culture a ainsi imposé que 70 % de la dotation culturelle qui va — dès maintenant — être attribuée aux collectivités locales soient contrôlés par Paris... Il faudra des arbitrages serrés du premier ministre pour que le projet de loi (l'avant-projet a cent-soixante articles, dont quarante pour l'urbanisme) soit prêt à la fin du mois de mars. L'affaire est d'importance car il y va de la traduction concrète du choix politique qui vient d'être fait par l'Assemblée nationale. Si de nombreux élus — y compris certains de ceux qui se sont opposés à cette loi — se préparent avec intérêt à prendre en main les nouveaux pouvoirs qui leur sont confiés, la machine risque de se gripper si l'enchevêtrement actuel des compétences — et des financements — persiste.

Reste que si M. Defferre réussit à mener à bien la difficile œuvre de décentralisation, il marquera la France de l'an 2000 au moins autant qu'elle ne le sera par les nationalisations.

THIERRY BRÉHIER.

Faits et projets

FEU VERT POUR LE T.G.V. SUD-OUEST.

Le conseil d'administration de la S.N.C.F. s'est prononcé, le mercredi 27 janvier, sur le projet de construction d'un réseau de trains à grande vitesse entre Paris, d'une part, la Bretagne et le Sud-Ouest, de l'autre, lequel devrait ensuite être soumis, fin mars, au gouvernement.

L'essentiel du dossier est déjà connu (*le Monde* du 28 octobre 1981) : il prévoit la construction d'un tronc commun de 90 kilomètres de lignes entre Paris-Montparnasse et Voves (Eure-et-Loir), où il se subdivise en deux branches, l'une se dirigeant vers Connerré, près du Mans, l'autre vers Saint-Pierre-des-Corps, à côté de Tours, les rames se rabattant ensuite sur le réseau classique. La capitale devrait ainsi se retrouver à deux heures de Nantes et de Rennes, à trois heures de Bordeaux, à quatre heures de Brest et de Quimper et à moins de cinq heures de Hendaye.

Les travaux de construction des lignes devraient durer six ans et coûter 6 milliards de francs d'aujourd'hui.

UN SUCCÈS POUR NANTES.

Le navire frigorifique *Stafina-Reefer*, battant pavillon saoudien, a quitté le port de Nantes, le 27 janvier, à destination de différents ports des Emirats arabes. Le bateau, chargé de produits alimentaires achetés au Danemark, a complété sa cargaison à Nantes en embarquant 1 150 tonnes de poulets congelés, soit un peu plus d'un million de jeunes volailles traitées par deux abattoirs industriels du Grand-Ouest qui ont obtenu l'an passé des contrats d'exportation avec les Emirats et cherchent actuellement un port d'embarquement qui présente les plus grandes commodités pour leurs produits.

Pour le port de Nantes, c'est une première. La société France-Volailles, dont l'usine se trouve à Blois, utilisait jusqu'ici le port de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) pour exporter 850 tonnes de poulets par mois à destination d'Hodeidah (Yémen). De son côté, la société Tuvomon, de Fougères (Ille-et-Vilaine), faisait transiter sa cargaison par Brest à destination de Damman, en Arabie Saoudite.

La Société nouvelle de consignation et de gérance, qui a assuré la responsabilité de l'expédition à Nantes, espère bien renouveler de tels envois pour les Emirats. — *(Corresp.)*

GÉOTHERMIE A MEAUX.

Huit forages géothermiques qui devraient permettre le chauffage de douze mille à quinze mille logements ont commencé à Meaux, en Seine-et-Marne, indiquent le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) et la société Géochaleur, maître d'œuvre du projet.

Un forage dans les couches de calcaire poreux, à 1 850 mètres de profondeur, vient d'être terminé. Il fournit à l'heure, comme les deux qui l'ont précédé, plus de 200 mètres cubes d'eau à plus de 70 degrés. Cette eau permettra de chauffer l'hôpital et des immeubles voisins, soit l'équivalent de trois mille trois cents logements.

L'ensemble du projet qui devrait être réalisé en 1983 permettra d'économiser 17 528 tonnes d'« équivalent pétrole » (TEP) par an et entraînera une diminution de 10 à 15 % des charges de chauffage pour les usagers.

Le Monde

culture

CINÉMA

« LOIN DE MANHATTAN », de Jean-Claude Biette

Bas les masques

A force de tresser des couronnes aux films dits de « qualité » du cinéma français (nombreux, cette saison, il est vrai), on finirait par oublier l'existence du cinéma d'auteur, celui qui ne bénéficie pas de gros moyens matériels, d'un support publicitaire, d'une grande diffusion. Or il y a encore de jeunes auteurs-réalisateurs à la recherche d'un langage nouveau, des passionnés, des obstinés, tels Jean-Pierre Sentier (*le Jardinier*), Robert Pansard-Besson (*le Rose et le Blanc*) ou Jean-Claude Biette.

Loin de Manhattan est le deuxième long métrage de Biette. Comme pour le premier, *le Théâtre des matières*, la mise en scène, la recherche esthétique, sont conçues en fonction de la modicité du budget. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit d'un « film pauvre ». Les images, par exemple, sont belles et soignées. Mais le découpage, les cadrages, les mouvements d'appareil, ne visent qu'à l'essentiel. Quand on ne peut pas s'offrir le luxe de recommencer dix fois une prise, il faut renoncer à la perfection technique, pour saisir ce qu'on filme avec ld plus de rigueur possible.

Cette rigueur existe chez Biette, et elle est génératrice d'insolite. Biette ne raconte pas une histoire, mais capte les apparences et les discours de ses personnages pour faire tomber les masques sociaux qu'ils portent. Pas d'histoire donc, mais une question : pourquoi le peintre français René Dimanche, célèbre aux Etats-Unis, est-il resté huit ans sans peindre ni dessiner ?

Loin de Manhattan est la comédie du petit monde parisien des critiques d'art et de ceux qui croient savoir ce qu'est la création (ici, picturale), alors même qu'ils n'y comprennent rien. L'humour cocasse des dialogues (entre Prévert et les frères Marx) fait apparaître les attitudes fausses, les fantasmes, le snobisme d'êtres tournant autour d'un mystère. Ainsi se dévoile leur véritable nature.

Journaliste arriviste, Jean-Christophe Bouvet est le médium un peu inquiétant d'un jeu de la vérité (mais non du réalisme), où les comportements affectés perdent leur pouvoir d'illusion. En se grisant de paroles, les interprètes sont « fixés » par un croquis démystificateur, ou se transforment à vue, telle Sonia Saviange glissant vers le pathétique hallucinatoire.

Seule résiste la directrice d'une galerie d'art, celle qui sait tout, au fond. C'est Laura Betti, étourdissante de fantaisie en impératrice des vanités mondaines. Elle jongle avec les mots, se déplace comme un insaisissable papillon, vêtue d'une extravagante robe flottante. Dans le plus beau plan de cette œuvre étrange et poétique, la caméra court après Laura Betti sans pouvoir la rattraper. Mais des portes se sont ouvertes sur les univers intérieurs.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« SHE DANCES ALONE », de Robert Dornhelm

Kyra Nijinsky, fille du génie

On conçoit bien la démarche initiale du jeune réalisateur autrichien Robert Dornhelm. Fasciné comme toute sa génération par le mythe de Nijinsky génie foudroyé dans sa quête d'absolu, il a envisagé de lui consacrer un film. Ce ne pouvait être une fiction — aucun danseur ne peut être Nijinsky — plutôt un documentaire, mais vivant, accordé à la sensibilité des années 80.

Il est donc parti à San-Francisco pour retrouver la fille de Nijinsky, Kyra, l'enfant tant souhaitée, tant aimée, née à Vienne en 1914, juste au moment où la raison de Vaslav Nijinsky commençait à chanceler. C'est aujourd'hui une petite femme replète de soixante ans, aux traits pleins, aux cheveux raides, vêtue de noir, qui remonte péniblement une rue en pente avec son cabas.

D'abord réticente, elle révèle soudain son caractère excentrique et volubile, terriblement russe. Dornhelm a vite compris que Kyra Nijinsky ne peut parler de son père qu'à travers elle-même. La vision qu'elle nous donne passe par ses souvenirs d'enfant, éblouis, douloureux, parfois déformés mais pathétiques : elle s'identifie au danseur et revit en quelque sorte sa destinée tragique comme une marionnette de théâtre imitant maladroitement un personnage de légende.

Fasciné, Robert Dornhelm a accepté non seulement de jouer le jeu de Kyra, mais de le compléter et de surenchérir sur l'ambiguïté. Il se met lui-même en scène sous les traits de Bud Cort et relate ses relations tragi-comiques avec la vieille dame. Il introduit également une petite danseuse aux bonnes joues roses, Saunsey Le Sueur, qui incarne Kyra enfant et sur laquelle la vraie Kyra va projeter ses fantasmes, tenant elle-même le rôle de la mère répressive (Romola), du père (Vaslav), attentif mais inquiétant, du professeur de danse redouté (Carlotta Zambelli), Kyra règle ses comptes non sans malice : *« Je ne veux pas,* dit-elle suavement, *être méchante comme ma tante Bronislava ».* Mais l'on comprend à travers toutes ces scènes de psychodrame les difficultés qu'elle a eu à vivre son destin de fille d'un génie fou.

A travers cette mozaïque, le réalisateur conserve un fil conducteur grâce aux interventions d'un psychiatre chargé d'apporter le contrepoint médical. Il parle de schizophrénie, Kyra répond mysticisme et amour. Virevoltante, imprévisible, elle danse les rôles de son père. Elle lui ressemble d'ailleurs : même œil bridé, même bouche un peu lourde retroussée sur un sourire inquiétant.

Certains seront sans doute agacés par ses singularités mais comment ne pas être ému lorsqu'elle esquisse *le Spectre de la rose* ? Elle en retrouve d'instinct l'arrondi des bras, l'inclinaison de tête, tandis que Patrick Dupond venant prendre le relais de son mouvement suggère l'amplitude et l'élévation exceptionnelle de Nijinsky.

Volubile, fantasque, entêtée, Kyra est la vedette du film mais à aucun moment elle ne cherche à être autre chose que la petite fille de son père. Elle ne parle pas de sa vie de femme, de son mariage avec le compositeur Igor Markevitch, de sa carrière de ballerine douée.

En la voyant mimer les *Danses Polovtsiennes* le profil ramassé, la main en écran sur l'œil, ou tourner dans la béatitude, vêtue de son costume de Franciscaine, il apparait évident que tant que Kyra vivra et dansera, Nijinsky, le clown de Dieu, ne sera pas tout à fait mort.

MARCELLE MICHEL.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

Abbado et Brendel à Pleyel

Rappelé à force d'ovations et de « bis », Alfred Brendel a quitté Brahms et le *Concerto n° 1* qu'il venait d'offrir en présent d'orfèvre pour rendre à Bach sa radieuse innocence. Seul, l'espace de quelques minutes, il établissait dans la salle conquise ce silence, presque tendu, qui pétrifie parfois un public.

Cette stupéfaction semblait avoir gagné tous les musiciens de l'Orchestre de Paris, non plus réunis sur cette scène pour un « travail » à accomplir, mais comme immobilisés en position d'écoute. Pas un violoniste ne bougeait d'un quart de millimètre sur sa chaise, tous les instruments n'étaient plus que des formes figées et les archets des traits fixes. Sur chaque visage se lisait cette attention émue de l'ami que l'on conduit, très doucement, jusqu'au berceau où dort un enfant à ne pas réveiller : il ne voudrait pas que son regard même puisse troubler la jeune respiration. Brendel jouait, et bâtissait, plan après plan, ses architectures de sons.

Puis Claudio Abbado est revenu, pour diriger, en deuxième partie, la *Symphonie n° 1*, de Brahms toujours. La force et la jeunesse solaires du chef principal de l'Orchestre symphonique de Londres sont au-delà des louanges. Celles des musiciens italiens.

A quel point un orchestre change selon celui qui le conduit... Salle Pleyel, les mercredi 27 et jeudi 28 janvier, on vérifiait encore ce lieu commun. L'Orchestre de Paris avait bien envie de pouvoir suivre le maître capable de chevaucher des chimères, de dévaler les escaliers d'une cité baroque, capable en rêve de rassembler des troupeaux de baleines mythiques et de chasser des cauchemars de suicide. De toute la vigueur de sa main gauche qui modèle inlassablement, de toute la précision de sa baguette, Abbado dessinait Brahms le dansait, sans s'inquiéter d'avoir à rattraper au vol telle note échappée d'un hautbois étourdi.

MATHILDE LA BARDONNIE.

■ **Le quarante-huitième gala de l'Union des artistes qui s'est tenu le 21 novembre dernier devant 2 500 spectateurs ayant payé leur place entre 100 et 600 francs, s'est révélé déficitaire a annoncé, jeudi 28 janvier M. Guy Marly, trésorier du gala : *Nous avons dépensé environ 1 500 000 francs alors que les recettes sont d'à peine 1 400 000 francs a-t-il précisé* ». Rappelons que le traditionnel gala de l'Union des artistes est organisé au profit des vieux comédiens.**

CORRESPONDANCE

A propos des « lendemains de l'architecture »

Contrairement à ce que nous laissions entendre dans l'article sur « les lendemains de l'architecture » (le Monde *du 14 janvier*), « jamais l'architecte Jean Nouvel n'a été consulté pour l'ambassade de France à Washington dont les travaux commencent prochainement sous la responsabilité (de M. Remondet) », *nous précise M. Christian Dupavillon, chargé de mission au ministère de la culture.*

Sur la manière dont nous commentions, dans ce même article, l'annonce des projets du gouvernement en matière d'architecture, M. Dupavillon nous écrit d'autre part :

Je ne vois pas en quoi les décisions concernant les grands équipements ont « la marque d'un vieux système français », puisqu'aucune décision n'a été prise à leur sujet. Cette erreur me paraît regrettable alors que nous travaillons à la préparation des futures décisions.

Enfin l'autre projet, au sujet duquel nous citions M. Nouvel, l'Institut du monde arabe nous vaut, au titre du droit de réponse demandé par M. Martin Robain, la précision suivante :

Le lauréat de l'Institut du monde arabe n'est pas J. Nouvel seul, mais bien J. Nouvel, G. Lezenes, P. Soria, associés pour la circonstance à l'équipe d'architecture. Studio : M. Robain, J.-F. Galmiche, R. Tisnado, J.-F. Bonne, F.-X. Desert, association que nous avions déjà expérimentée pour le concours de la D.D.E. de Poitiers.

Je regrette que le processus de la presse et des médias consiste souvent à sortir un homme, une vedette, sous le prétexte fallacieux que le lecteur serait un homme simple, qui ne comprendrait pas bien la nature complexe du groupe et de la création collective.

VARIÉTÉS

MERCEDES SOSA A BOBINO

Tout un continent

Originaire de la province de Tucuman, au nord de l'Argentine, Mercedes Sosa fut baignée naturellement dans une musique populaire qui n'avait pas perdu le contact avec les mouvements de la vie, dans des chansons à la fois gaies et tristes, où les mots de tous les jours forment parfois les plus beaux des poèmes. Au milieu des années 60, Mercedes Sosa participe à la renaissance folklorique et au développement, dans une réalité tragique, de la « nouvelle chanson » d'Amérique latine. Outre les sambas propres aux paysans et aux gauchos du nord de l'Argentine, Mercedes Sosa chante Atahualpa Yupanqui, Victor Jara, Violetta Parra et bien d'autres poètes d'un continent à la recherche de sa liberté. La dégradation de la situation en Argentine l'amène en Europe pour des séjours fréquents, puis pour l'exil à Madrid, où elle vit depuis trois ans.

S'accompagnant elle-même au bombo et soutenue par deux guitaristes et un percussionniste, Mercedes Sosa donne une série de concerts magnifiques à Bobino. Avec la simplicité du cœur, avec impétuosité, elle s'approprie la chanson d'un auteur-compositeur connu ou d'un « cancionero » populaire, et elle la transforme, la sublime, lui donne son lyrisme ou son tragique avec une voix qui coule naturellement, qui « swingue », s'adapte tranquillement aux divers rythmes latino-américains, s'amuse à rappeler que Gardel, c'était peut-être une des images de l'Argentine des années 30, mais, aussi, en somme, un « crooner ».

Comme pour toutes les grandes interprètes populaires, tout ce que veut exprimer Mercedes Sosa passe par les émotions, par une finesse presque animale, pour faire surgir tout un continent, avec ses odeurs, ses couleurs et ses déchirures.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h 45.

GALERIES

L'illustre patronyme

La peinture de Marie-Josèphe Mitterrand ne pouvait se passer du prestige d'un illustre patronyme, ni du pouvoir des médias pour émerger de la masse de ces aimables expositions où tout se conjugue afin de plaire aux amateurs que ne motive nulle exigence.

Les pages du livre d'or déjà couvertes de flatteuses signatures en font foi. L'artiste ne manque certes pas d'habileté. Joliment traditionnels, pastels et dessins le démontrent, qui font défiler tour à tour portraits, natures mortes, paysages — un nocturne *Vert galant* par exemple. Dans un tout autre registre, on a vu plus dérangeant. Passant, fais-en le tour et va-t-en rassuré. — J. M.-D.

★ Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tourelles, 75004 Paris.

NEW-YORK UNIVERSITY AU MUSÉE D'ART MODERNE

En raison de la grève des employés de nettoyage du Centre Pompidou, qui dure depuis le samedi 9 janvier, les Rencontres avec des romanciers américains prévues pour les samedi 30 et dimanche 31 janvier auront lieu au Musée d'art moderne de la Ville de Paris aux mêmes dates (entrée : 14, avenue de New-York ; de 15 h. 30 à 18 heures et de 20 h. 30 à 23 heures). Organisé par la New-York University à l'occasion de son cent cinquantième anniversaire, ce colloque sur le roman américain réunira, avec des critiques français, William Styron, Toni Morrisson, Francine Du Plessix- Gray, Paul Theroux, James Baldwin, Rubard Sennett.

AUGMENTATION DU DROIT D'ENTRÉE DANS LES MUSÉES NATIONAUX

Le droit d'entrée dans les musées nationaux augmentera à partir du lundi 1er février. Il faudra désormais acquitter 11 F, et non plus 9 F, pour visiter le Louvre ou Versailles, 9 F, au lieu de 7 F, pour les musées et châteaux comme Fontainebleau, Compiègne, Malmaison et Pau, et, enfin, entre 6 F et 8 F pour les autres musées nationaux.

La direction des Musées de France fait savoir que cette augmentation est compensée par l'ouverture gratuite des musées nationaux pratiquée le mercredi depuis le début de l'année et ajoute que l'entrée au Louvre est également libre le dimanche. Ce jour-là, dans les autres musées nationaux, est appliqué un demi-tarif.

Elle précise que de telles mesures, ajoutées à la gratuité accordée aux personnes âgées de moins de dix-huit ans et de plus de soixante-cinq ans, entraîneront pour 1982 un déficit de 15 % des recettes des Musées de France par rapport à 1981. Ce manque à gagner devrait être partiellement compensé par une subvention de l'Etat.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TROIS FILLES D'ÈVE, Vincennes, Petit Sorano (379-73-74), 21 h.
LES CHOCOTTES, Point-Virgule (278-67-03), 22 h 30.
POPOTE, Blancs - Manteaux (887-15-84), 22 h 30.
LES BONNES, Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30.
MIRACLE DOMESTIQUE, Levallois, CCL (270-83-84), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 18 h 30 : Lohengrin.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Tombeau pour 500 000 soldats ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : le Palais de justice.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Giovanna Marini.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30, Théâtre Toone.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Jeune Ballet classique.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : I. Musici, 20 h 30 : Quoi qu'on fasse, on casse.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Ballet-théâtre français (Hommage à Diaghilev).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hebertot (387-23-23), 21 heures, l'Etrangleur.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II ; Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
Centre d'Arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Evasion.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine Comédie ; Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec...
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Élysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Deux Portes (361-49-92), 20 h 30 : les Fausses Confidences.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope

Vendredi 29 janvier 1982

Essaïon (278-46-42), 21 heures : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Ça fait mal quand je touche ; 22 heures : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Zoo Story.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Maison des Amandiers (366-42-17), 20 h 30 : Articule.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Île des chèvres.
Marigny, (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 22 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (544-50-21), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charivari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie, (271-51-00), 20 h : Écritures 1.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : les Joies de la vie ? Pardon, monsieur.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 heures : Aima.
Théâtre des Quatre Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amour de l'amour ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa, Illapu.
Centre culturel 17 (227-68-81), 20 h 30 : Spectrum.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : M. Bonin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe - Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30 : Mannick.
Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 45 : R. Wetter.
Gymnase (246-79-79), 21 : le Grand Orchestre du Splendid.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Opéra Night (296-62-56), 20 h 30 : Les Lee show.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle 20 h 30 : Les Étoiles.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 h 45 : J.-G. Coulanges et A. Jaume ; 22 h 30 : F. Hatier. — II, 20 h 45 : Abel et Bela.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30 : Ensemble Karumanta.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : R. Caldarella, Jacinta.

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. O. Kagan (Schubert, Chausson, Mendelssohn).
Salle Gaveau, 21 h : R. Yassa (Liszt, Scriabine, Bach).
Salle Cortot, 20 h 30 : M. Tagliaferro.
Lucernaire, 19 h 45 : J. Ponticelli, J.-P. Lacour, F. Douchet, J.-P. Bérard, M.-C. Chevallier-Dumay (Beethoven, Dvorak, Frank) ; 21 h : L. Pétrova-Boinay, A. Perchat, M. Mararenko (Liévina).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble C. Janequin (Janequin, Dowland, L'Estocart).
Église Saint-Louis-en-l'Île, 20 h 30 : T. O'Farrel (Bach, Britten, Farrell, Tarrega).
Église Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : L. Davis (Bach).
Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : A. Isoir (Bach, Buxtehude, Vivaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82), 22 h : Happy Feet.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Dreher (233-48-44), 21 h et 23 h : C. Vander, Alien quartet.
Dunois (584-72-02), 20 h 30 : A. Grillo, M. Viharel.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Jazz fatal.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Walrath.
Mam Musicale (238-05-71), 21 h : Duo P. Petit-P. Meyer.
New Morning (523-51-41), 21 h : E.L. Louiss.
Palace (246-10-87), 20 h : T. Roth Platen.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : J. Gourley, A. Cullaz, Ph. Combelle.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h : J.-M. Matos.
Atelier des Quinze-Vingts (307-98-97), 21 h : L. Macklin.

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : D. Dupuy.
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h : Sal.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Mei Tem.

Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : Violettes impériales.
Renaissance (208-18-50), 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir. — II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h 15 : Le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 21 h 30 : Un jeté et deux boucles.
Coupe-chou (272-01-73), 20 h 30 : Le petit prince ; 22 h : Feydeau- Courteline-Labiche.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 18 h 30 : le Mur mort ; 21 h 30 : C. Régnier.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vingt-Cinquième Heure (439-36-59), 21 h : Théophile ; 22 h : R. Crevel.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

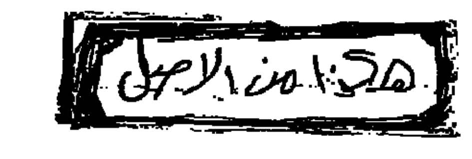
En région parisienne

Antony, Théâtre F. Gémier (237-31-19), 20 h 30 : Pantagruel.
Argenteuil, CCM (961-25-29), 20 h 45 : Melodream.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 : Susn.
Bagneux, Théâtre V. Hugo (663-10-54) ; 21 h : Jacques Villeret.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Thérèse Raquin.
Champigny, le Soleil dans la tête (706-05-28), 22 h 30 : Areski - Fontaine.
Clichy, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : le Bel Indifférent, la Paix chez soi ; le Fantôme de Marseille.
ARC (270-03-18), 20 h 30 : A. Giroux, C. Lefebvre, blues.
Créteil, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre.
Elancourt, APASC (050-13-75), 21 h : Victimes du devoir.
Evry, Agora (079-10-00), 21 h : Sylvie Vartan.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre (642-70-91), 20 h 30 : la Route fleurie.
Maisons-Alfort, Théâtre C. Debussy (375-72-58), 20 h 45 : Un habit pour l'hiver.
Massy, Centre Bailliart (904-11-31), 20 h 30 : Shamrock.
Meudon, CCM (626-41-20), 20 h 30 : Mime Faustino.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h : la Chambre d'écho. — M.J.C. (721-74-09), 20 h 30 : C. Dente.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Spaghetti Bolognese.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h : Tout ça c'est une destinée normale.
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Doublages.
Suresnes, Théâtre J. Vilar (772-38-80), 21 h : Bernard Haller.
Villepreux, CAC (462-49-97), 21 h : le Foulon.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Sept pièces de Courteline.

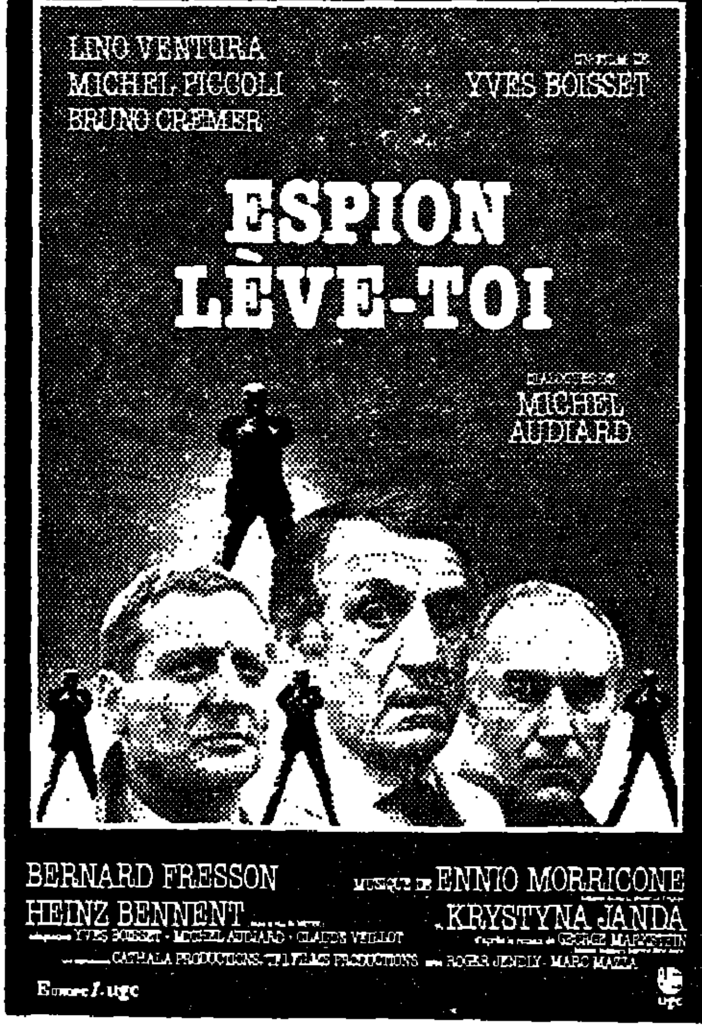
ERRATUM : Au Théâtre des Amandiers de Nanterre, dans le cadre de la Troisième Biennale, « La Table Ronde » (la tradition populaire dans la culture napolitaine) aura lieu le samedi 13 février à 17 heures au lieu du samedi 8.

VARIÉTÉS
MERCEDES SOSA A BOBINO
Tout un continent
CLAUDE FLÉOUTER.
GALERIES
AUGMENTATION DU DROIT D'ENTRÉE DANS LES MUSÉES NATIONAUX
L'illustre patrimoine
NEW-YORK UNIVERSITY MUSÉE D'ART MODERNE
CHAQUE MOIS LISEZ
PHILATÉLISTES

ONOMIES
GNE.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Dame du lac, de R. Montgomery ; 19 h : Hommage à George Cukor : Il était une fois : 21 h : Karayuki-San. Des dames qui vont au loin, de S. Imamura.

BEAUBOURG (278-35-57)

La Cinémathèque française projette dans la petite salle du Musée du cinéma, au palais de Chaillot, les films prévus initialement à Beaubourg, jusqu'à la fin de la grève du personnel de nettoyage.

15 h : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h Rencontres Belfort-Montbéliard : l'État de bonheur... permanent !, de M. Koleva.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Ambassade, 9e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 16e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (758-27-78) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 1er (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DIVINE CREATURE (It. v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 9e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
METAL HURLANT (A., v.f.) : Français 2e (770-33-88).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PEAU (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 6e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

DERNIER CAPRICE, film japonais de Yasujiro Ozu, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ESPION LEVE-TOI, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FORCE 5, film américain de Robert Clouse, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE GRAND PARDON, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (344-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LOIN DE MANHATTAN, film français de Jean-Claude Biette : Action-République, 11e (805-51-33).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS, film français de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MAMAN TRES CHERE, film américain de Frank Perry, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SAYAT NOVA, film soviétique de Serge Paradjanov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE, film austro-américain de Robert Dornhelm, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
TRANSES, film marocain d'Ahmed El Maanouni, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VTE s/saisie immob. Palais de Justice CRETEIL, Jeudi 11 février 1982, 9 h 30

UNE VILLA

dans ensemble immobilier
10, rue Royale-Prolongée

à SUCY-EN-BRIE (94)

M. à P. : 53 000 F
S'adr. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avts associés, 14, r. d'Anjou, Paris-8e. Me PINOT, huis. Paris, 12, r. Bayen. Tous avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visiter.

Vente au Palais de Just. de CRETEIL le JEUDI 4 FEVRIER 1982, à 9 h 30

UNE PROPRIÉTÉ

compr. un Pav. et terrain de 256 m2

à ORMESSON-s.-MARNE 94

55, rue EUGENE-RETHACKER

MISE A PRIX : 80.000 F

S'adr. Me Daniel PAQUET, avt, 11, r. de Rome, PARIS (8e) - Tél. 387-48-66.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS le jeudi 18 février 1982 à 14 heures - en un seul lot

UN LOCAL à PARIS 7e

à usage de remise et de dépôt au rez-de-chaussée s/cour, dt W.C. com. situés dans cette même cour - et les 51/1000e des part. com. géné. formant le lot no 2 du règlement de copropriété sis 1, rue du Champ-de-Mars et 20, rue Duvivier cadastré section BY numéro 64
FONDS DE COMMERCE DE VENTE DE TEXTILES
Habilleur sur mesures, fabrication et vente de confection en tous genres, exploité dans l'immeuble sus indiqué - LIBRE

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

95.000 F en ce qui concerne les murs - 5.000 F pour le fonds de commerce. S'adr. à Me J. Lyonnet du Moutier, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris (1er) - Tél. : 260-20-49 - Me J.-M. Garnier, syndic, 63, boulevard Saint-Germain à Paris (5e). Au greffe des Criées du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 10 FEVRIER 1982, à 14 heures

IMMEUBLE à usage INDUSTRIEL

et de bureaux, sur un terrain d'une contenance de 60 ares 10 centiares 20 à 26, rue THOMAS-EDISON

GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine)

MISE A PRIX : 2.300.000 FRANCS

S'adr. à 1) Me André COHEN-UZAN, avocat, 114, avenue de Versailles, PARIS 16e (tél. : 647-73-54). A tous avocats près les Tribunaux de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et VERSAILLES

Vente sur liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 18 FEVRIER 1982, à 14 heures

PROPRIÉTÉ A LANGON (41)

LIEUDIT « PRÉJEUX »

117 HECTARES 69 ARES 30 CENTIARES

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 1.300.000 FRANCS

S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau, PARIS (tél. : 720-82-36) - Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli, PARIS. Me HERISSAY, syndic, 130, rue de Rivoli, PARIS - Me LAFONT, administrateur judiciaire, 25, rue Godot-de-Mauroy, PARIS.

Vente Palais de Justice de Paris, JEUDI 11 FEVRIER 1982 à 14 heures

PAVILLON A USAGE D'HABITATION

MAISONS-ALFORT (94) - 11-13-15, rue de l'Avenir

Mise à prix : 660.000 F Avocat Paris S'adr. Me MANSION
24, avenue Victoria. - Sur lieux pour visiter

vente aux enchères après liquidation des biens au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 17 FEVRIER 1982, à 14 heures

MAISON à FONTENAY-AUX-ROSES (92)

avec rez-de-chaussée, un étage et dépendances
51, RUE MARX-DORMOY

MISE A PRIX : 400.000 FRANCS

Me WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, NEUILLY-SUR-SEINE

Etude de Me ARNAUD, Huissier de Justice, Ancien Greffier, Licencié en Droit, 7, rue Saint-Nicolas, 77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE - Tél. : 022-00-30
VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Le dimanche 31 janvier 1982, à 14 h 30
Exposition publique : dimanche matin, de 10 à 12 heures
Attention nouvelle adresse : Salle de Ventes, 8, rue de la République (face à la gare)
Important mobilier des styles Louis XV, Louis XVI et Empire - Meubles et sièges de salon - Commodes - Vitrines - Table à Jeux - Secrétaire - Chiffonier - Fauteuils - Bergères - Lit de repos - Christ - Garniture de cheminée - Bons tableaux et aquarelles de Guérin, Peyrol, Hinsberger, Arnold - Toiles du 19e siècle - Porcelaines anciennes siècle dernier anglaises et Chine - Petits ivoires - Beaux colliers perles de culture et pierres dures fines de collection des Indes et d'Orient - Tapisserie ancienne en Aubusson fin 17e siècle, verdure galonnée, sous bois, petit château, 2,30 × 1,80 - Plusieurs tapis d'Orient - Persans - Turcs - Russes et chinois - Soumak 3,10 × 2,20 - Important cabinet de travail de style empire - Mobilier rustique merisier et bois patiné - Commode - Salle à manger - Buffet - Meubles divers - Plus. lits capiton. - Chevet - Lustre cris.aux - Console et trumeau - Paravent - 2 Salles à manger 1925 - Chambre à coucher marquetée de style Louis XVI - Armoire et buffet séparés - Machine à coudre électrique - Important tourne-disque combiné radio Pathé Marconi - Belle table anglaise ronde 1,20 (Régency-Maples) acajou massif garnie et quantité d'autres objets à voir en cours d'exposition.
Au comptant, frais en sus.
La salle sera chauffée, mais également surveillée avec gardiens jour et nuit.

vente sur saisie immobilière après subrogation au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 10 FEVRIER 1982, à 14 h. - En 3 LOTS

1er Lot - DEUX LOCAUX COMMERCIAUX

ds Bât. A au rez-de-ch. s/rue et jardin form. les lots 164 et 165 du R.C.

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS

2e Lot - 6 EMPLACEMENTS VOITURES

au premier sous-sol formant les lots 106, 107, 108, 109, 110 et 111 du R.C.

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

3e Lot - APPARTEMENT de 2 PIÈCES

Bât. B 3e ét. et cave au sous-sol formant les lots 211 et 150 du R.C.

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

ds imm. 60 à 64, av. du Gl-Leclerc et 184 à 188, rue de Billancourt

BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

Pr rens. s'adr. à Me C. HERAN, avocat, 17, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS (tél. : 267-07-21). Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice de Nanterre, merc. 17 février 1982, à 14 h.
EN 21 LOTS

— 5 STUDIOS - Mise à Prix : 60.000 F CHACUN

7 CAVES, M. A P. 1.000 F CHAC. - 9 PARK., M. A P. 3.000 F CHAC.

103, RUE HOCHE - COLOMBES (92)

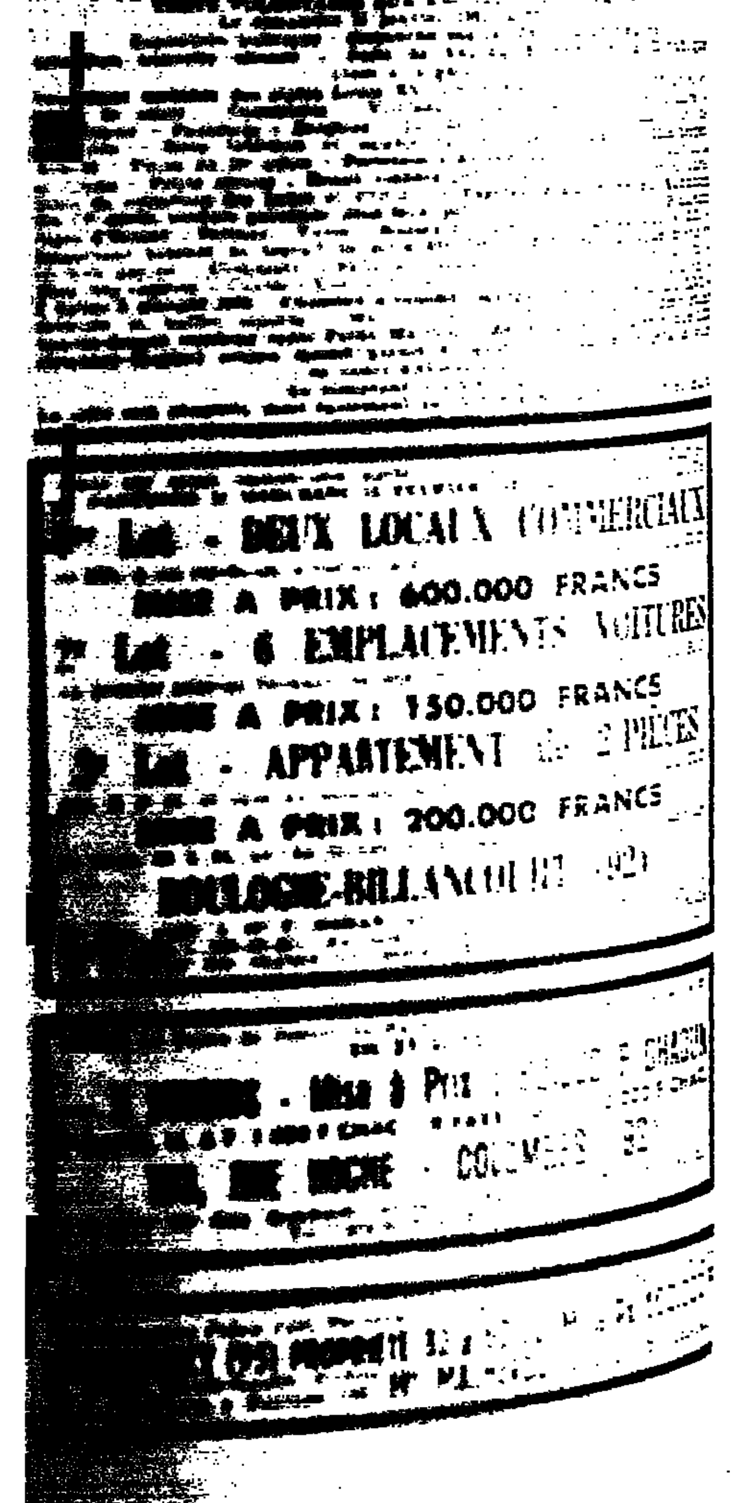
S'adresser Me Guy Gondinet, avocat à Paris (9e), 18, rue Blanche. Tél. : 874-69-97 et 874-64-99

Vente sur saisie Palais Just. Pontoise (95) - Jeudi 11 février 1982 à 14 heures

MONTMORENCY (95) PROPRIÉTÉ 32 a 62 ca. M. à Px 100.000 F

11, avenue Ch.-de-Gaulle. S'adres. 23, r. Coutellerie à Pontoise (95) **Me MALHERBE, avocat** T. : 032-18-11





SPECTACLES

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : *Gaumont Les* Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Bergère, 9e (770-77-58).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Monparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
STALKER (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 6e (633-08-40).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Chaillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e, 9e (770-72-86).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e *(580-13-03) ; Paramount Montparnasse,* 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VÉNIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CHUT, CHUT, CHÈRE CHARLOTTE (A., V.O.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (352-91-68) H. sp.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DEUX LOUSTICS EN BORDÉE (It., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 9e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.) : Argos, 9e (233-67-06).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
MONTHY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-All.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). – V.f. : Templiers, 4e (272-94-56).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

A VOIR

L'Amérique à Nancy

Au Festival de Nancy 1981, Françoise Kourilsky, à qui a été confiée la direction artistique, avait invité l'autre Amérique, l'Amérique de tous les marginaux, ceux de l'avant-garde, ceux des traditions dont ne nous parviennent que les versions commercialisées. Dans son ensemble, la presse ne s'est pas montrée tendre, et le public, déconcerté, ne reconnaissait pas sa mythologie.

Au Festival, il y avait également Liliane de Kermadec, qui, avec une équipe de FR 3, filmait le visage aigu de Ned Sublett et sa bouche mangée par l'ombre du micro quand il chante les ballades rapeuses de l'Ouest, la sophistication sauvage de Karole Armitage, les costumes extravagants des Golden Eagle, ces Noirs de La Nouvelle-Orléans qui se déguisent en Indiens pour le carnaval...

Elle a suivi les comédiens de la Family quand ils sont allés jouer dans la prison de Nancy ; elle a filmé les couloirs vides, les portes fermées, la ferveur de l'assistance. Elle a saisi le sens du Festival, sa nécessité. Elle l'a aimé, en a composé un portrait vibrant, et ce n'est pas seulement parce qu'elle en a donné de belles images couleur de pluie.

Liliane de Kermadec s'est promenée dans la ville, sur les traces de ses souvenirs. Elle est née à Nancy, a voulu y être comédienne, est retournée au Conservatoire, a regardé, a interrogé : *« Alors, c'est quoi l'Amérique ? »*. Les images du Festival apportent leur réponse. Mieux qu'avec des mots, son film raconte le malaise d'une ville provinciale. *« Je peux comprendre ça,* dit le rocker William Talen dans une interview, *je suis du Middle West, je connais ce sentiment d'impuissance culturelle.* »Cela représente quoi, un festival dans une ville ?

COLETTE GODARD.

★ *Au milieu de la ville, un champ de blé* samedi 30 janvier, FR 3, 21 h 25.

M. PADO : VEUT-ON NATIONALISER LES POSTES PÉRIPHÉRIQUES

La délégation parlementaire pour la radio-télévision, qui s'est réunie le 27 janvier au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Ciccolini, sénateur des Bouches-du-Rhône (P.S.), a entendu M. Jack Lang, ministre de la culture, qui, dans un exposé liminaire, a indiqué que la future loi sur l'audiovisuel doit comporter l'appropriation commune des réseaux de communications. *« Ainsi,* a-t-il dit, *le pays pourra-t-il préserver son identité et ses intérêts. »*

Pour le ministre de la culture, il n'est pas dans ses ambitions d'imposer ses vues esthétiques. Le service public doit cependant veiller au respect de certains équilibres, et la loi et les cahiers des charges devront comporter des règles précises.

Dans une question écrite adressée à l'issue de cette réunion, M. Dominique Pado, sénateur de Paris (Un. Centr.), demande au ministre si cette *« volonté à nouveau exprimée d'imposer un cahier des charges culturel aux postes périphériques de radiodiffusion n'annonce pas une nationalisation de fait de ces sociétés par un contrôle de l'Etat sur leurs programmes »*.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Danse : Schéma.
Ballet et chorégraphie d'A. Nikolaïs, réal. D. Sanders, avec M. Louis, P. Dupond, J. Guizerix...

22 h Téléthèque.
Les enfances de la télévision française ; réal. : C. Dahuvillier.
Cette nouvelle série d'émissions présentée par Léon Zitrone nous permettra de revoir quelques-unes des premières images de la télévision depuis ses tout débuts en 1935 jusqu'à nos jours. Variétés, sports, etc.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
Réal. : V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, P. Maguelon.
Le réseau Brutus.
Le professeur Montovani, personnalité socialiste sous le régime de Mussolini, se fait subtiliser des documents. Le réseau de résistance « Brutus » et le commissaire Valentin tentent de les recupérer.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Libéral ? Vous avez dit libéral ? Avec R. Aron *(le Spectateur engagé : Commentaires)*, J. Kenneth Galbraith *(Chroniques d'un libéral impertinent)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : L'angoisse du gardien de but au moment du penalty.
Film allemand de Wim Wenders (1971), avec A. Brauss, K. Fisher, E. Pluhar, L. Schwarz, M. Bardischewski (v.o. sous-titrée).
A Vienne, un homme est exclu d'une équipe de football dont il était le gardien de but. Après avoir commis un meurtre, il part pour un village de la frontière où une ancienne amie tient une auberge.
Adaptation d'un roman de Peter Handke dans lequel Wim Wenders a trouvé sa thématique de l'errance et de l'angoisse. Point de départ, pour le jeune réalisateur allemand, d'un itinéraire de création, par l'invention de son écriture cinématographique.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Le nouveau vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
Réal. : R. Pietri.
Anne Gaillard a défendu les consommateurs sur France-Inter. Ecartée en 1979, elle revient sur l'antenne pour une émission mensuelle consacrée à la consommation.

21 h 30 Téléfilm : Chambre vide à louer.
Réal. : M. Rabinowski et Y. Prigent. Avec : M. Green, R. Van Hool, C. Joly, etc.
Un curieux locataire, installé dans la chambre de Micheline, employée dans une agence immobilière, aperçoit dans la tapisserie une jeune femme ressemblant à sa compagne. Représente-t-elle l'espoir de sa vie ?

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Relecture** : André Suarès.
21 h 30, **Black and blue** : « l'Homme au bras d'or », de N. Algren.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Varadero 81.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : (en direct de Baden-Baden) : « L'invitation à la valse », de Weber ; « Valses » (Le beau Danube bleu, Légendes de la forêt viennoise, Voix du printemps, Polkas...), de J. Strauss ; « la Valse » de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. N. Jaervi, avec Nan Christie (soprano)
22 h 15, **Musique de nuit** : Purcell, Couperin, Fauré ; 23 h 5, Ecrans : Bernard Hermann ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : Maroc, musique de jouvence.

Samedi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Trente millions d'amis.
Jockey : un métier à conquérir pour les femmes ; les rennes.

11 h 30 La maison de TF 1.

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 50 Fugues à Fugain.
Kick ou Raoul ; 15 h 15, Plume d'Elan ; 16 h, Sergent Anderson ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.

18 h 5 La séquence du spectateur.

18 h 45 Magazine auto-moto.

19 h 5 Tout va très bien (I.N.C.).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.

19 h 50 Dessin animé.

20 h Journal.

20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.

21 h 50 Série : Dallas.
Rodéo, réal. L. Katzman.
Au rodéo annuel, J.-R. est menacé par Sue Ellen. Lucy aide Roy à sortir d'une situation périlleuse...

22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat et E. Gilbert.
Au sommaire : au Zimbabwe, les Blancs et l'égalité raciale ; Le grand pardon : concertation et marketing ; Daniel Guichard ; La télévision italienne et l'explosion des télévisions libres.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Journal des sourds et des malentendants.

11 h 25 La vérité est au fond de la marmite.
Les avocats.

11 h 55 Sports : Ski.
Championnat du monde à Schladming (descente dames).

12 h 45 Journal.

13 h Série : Pilotes.
Atkins, inventeur d'un avion-robot radioguidé, est attaqué au cours d'une démonstration de haute voltige.

14 h 55 Les jeux du stade.
Ski : Championnat du monde ; Auto-moto : rallye Paris-Dakar ; G. Balanda, cavalier professionnel.

17 h Récré A 2.
Wattoo-wattoo ; La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.

18 h Les carnets de l'aventure.
Kangchendonga, réal. : J.-F. Dion.
Ascension du troisième sommet du monde dans la chaîne de l'Himalaya.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 C'est une bonne question.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Réal. : M. Drucker.
G. Bécaud, D. Guichard, Svetlana, J. Rochefort, etc.

21 h 40 Téléfilm : Rioda.
De S. Joubert. Avec P. Pouchain, C. Nelson, M. Biraud...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Soixante ans d'agriculture.

13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère de la défense.

18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 ; Nérée ou la rivière engloutie ; à 18 h 55, en direct du passé : l'année 1477.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minautore.

20 h Les jeux.

20 h 30 La Chartreuse de Parme (dernier épisode).
D'après Stendhal. Réal. M. Bolognini. Avec A. Occhipinti, M. Keller, G.-M. Volonte, etc.
Fabrice Del Dongo échappé de la citadelle devient prédicateur. Clelia épouse pour son grand désespoir le marquis de Crescenzi.

21 h 25 Au milieu de la ville, un champ de blé.
Réal. : L. de Kermadec.
Le Festival mondial du théâtre de Nancy en 1981 : thème : les Etats-Unis.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Le téléphone ; Les multinationales ; Dans un kibboutz ; Eloge du gris.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Regards sur la science ; L'avenir de la psychiatrie.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Quel dialogue Nord-Sud ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, *Démarches avec...* le photographe B. X. Vailhen.
11 h 2, **La musique prend la parole** : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, *Le Pont des arts.*
14 h, **Sons** : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, **Musiques en pièces** au centre Acanthes 1981 : M. Kagel et les problèmes du théâtre musical.
16 h 20, **Recherches et pensée contemporaine** : Désordre et ordre, avec C. Castoriadis.
17 h 46, **Pour mémoire.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La Radio suisse romande présente** : Les raisons de la folie, par J. Adou.
20 h, **L'Araignée**, de F. Weldon. Avec : M. Barreau, M. Simonnet, etc.
21 h 37, **Musique enregistrée.**
22 h 55, **Ad lib**, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée Vienne 1900

6 h 2, **Samedi matin**, Œuvres de Goldmark, de Falla, Ibert, Tchaïkovski.
8 h 2, **Avant-Première** : Œuvres de Zemlinsky, Berg, Webern ; 9 h 35, Kiosque : œuvres de Korngold, Wolf ; 10 h 45, Documents : œuvres de Weber, Mahler.
11 h, **Tribune des critiques du disque** : « Huitième Symphonie », de Mahler ; 12 h 35, Œuvres de Beethoven, Schubert, Zemlinsky ; 13 h 50, Kiosque II : Mahler dirige l'Opéra de Vienne : œuvres de Lehar, R. Strauss ; 14 h 15 : Pelléas et Mélisande, de Schoenberg ; 15 h 10, Œuvres de Schreker, Berg, Haydn, Schmidt.
16 h 30, **Concert** (en direct du Studio 105) : Œuvres de Berg, Schoenberg, Brahms, par E. Brunner, soprano, J. di Donato, clarinette, R. Pidoux, violoncelle ; 18 h, Œuvres de Bruckner, Zemlinsky ; 19 h, Kiosque III : S. Freud ; 19 h 5, Œuvres de Beethoven, Weingartner ; 19 h 35, Œuvre de J. Marx.
20 h, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Die tote Stadt », de Korngold, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. H. Lewis, chef des chœurs, A. Paubon, violon solo, M.A. Nicolas. Solistes : C. Byrne (Paul), R. Rocca (Marietta), R. Hesse (Birgitta) ; Kiosque IV : G. Mahler : œuvres de Brahms.
23 h, **La nuit sur France-Musique.**

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 31 JANVIER

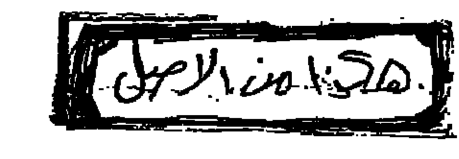
– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h. 15.

– *M. Alain Peyrefitte*, député de Seine-et-Marne (R.P.R.) est reçu au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

M. J.-A. Laborie est nommé secrétaire général d'Europe 1-Image et Son

M. Jean-Antoine Laborie est nommé secrétaire général du groupe Europe 1-Image et Son, dont le président délégué est M. Pierre Barret. Il s'agit d'un poste nouvellement créé. M. Laborie est notamment chargé, en liaison avec M. Jacques Abergel, directeur général, d'animer la coordination entre les différentes sociétés du groupe.

[Né en 1931, ingénieur, M. Jean-Antoine Laborie était, depuis 1975, directeur des services administratifs et techniques d'Europe 1. Il est également membre du directoire de la CERT, société sarroise de l'émetteur d'Europe 1, et président de Télé-Monte-Carlo.]



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **DIRECTEUR RÉGIONAL** — Laboratoire pharmaceutique RP — réf. VM 12574 A
- **ATTACHÉ DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL** Paris — réf VM 6453 F
- **JEUNE INGÉNIEUR ORGANISATION** — Arjomari - Paris — réf. VM 14453 H
- **JEUNE CADRE ANALYSE ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE** — Arjomari - Paris — réf VM 14453 G

WABCO - Claye Souilly (77) :

- **CHEFS DE PROJETS** — réf VM 10391 E
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** — réf VM 10391 K
- **PROGRAMMEUR SYSTÈME** — réf. VM 10391 L
- **CADRES COMMERCIAUX** — Monoplast S.A. — Région Est réf VM 4327 E — Région Rhône-Alpes réf. VM 4327 D
- **CHEF DU SERVICE ÉTUDES - TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN** — Vosges — réf VM 13500 B
- **JEUNE INGÉNIEUR DOCTEUR** — Chimiste ou papetier - Isère — réf. VM 6453 E

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

AGENCE CONSEIL PUBLICITÉ
recherche
CHEF DE GROUPE
Agence 20 millions de C.A. Développement + 50 % en 81. Budgets intéressants divers. Équipe de travail solidaire et efficace.

NOUS DEMANDONS :
Qualités de professionnalisme et d'implication.
Expérience chef de publicité senior, chef de groupe ou chef de produit senior.

NOUS OFFRONS :
Poste à responsabilités très évolutif. Participation dans l'agence à tous les niveaux. Rémunération motivante.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à SEDIP, 6, avenue du Coq, 75009 Paris.

Recrutement en fixe
2 INFORMATICIENS CONFIRMÉS
cobol, assembleur, mini. Niveau D.U.T. Après formation spécifique, ils développeront des applications en technologie avancée.
1 A/P IBM CICS confirmé
1 programmeur confirmé cobol
Services et Développement Informatiques. Ecrire ou tél.
78, avenue Gallieni,
93174 Bagnolet Cedex, Mº Gallieni.
Tél. : 360-13-54.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSIGNATION ET TRANSIT BANLIEUE NORD recherche
HOMME, 22 ANS MIN.
NIVEAU B.T.S. COMPTABLE
Anglais courant. Pour tenue comptabilité et administration du département Agence de lignes régulières.
Une première expérience est exigée. Env. C.V. photo et prét. sous référ. 5476, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CHEF BUREAU D'ÉTUDES
mécanique, électricité
option pétrole souhaitée
bilingue anglais
INGÉNIEUR SUPELEC
option électronique ou E.E.I.M. + E.R.E.M.
Ecrire avec référence à SISOR, B.P. 154 09, 75422 PARIS Cedex 09 ou tél. au 770-75-59.

GROUPE FRANÇAIS IMPORT. recherche
DIRECTEUR EXPORT
Formation : Ecole de Commerce.
Age minimum : 35 ans.
Expérience : min. 5 ans. Responsable export.
Langues : anglais-allemand.
Rémunération selon expér.
Env. C.V. + photo s/réf. 2986, SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

---

emplois internationaux

Société recrute :
- Mécanicien turbiniste diéséliste ;
- Electricien machines tournantes ;
- Instrumentiste contrôle, régulation ;
- Conducteur travaux, tuyauterie, chaudronnerie.

Pour mission à l'étranger.
Anglais nécessaire.
Expérience souhaitée.
Ecrire avec C.V. à B.T.E.D., 44, r. Bayard, 31000 Toulouse

fonctions commerciales

Inspecteur des Ventes-Assurances

JEUNE DIPLOME UNIVERSITAIRE OU SUP. DE CO.

Vous avez 30 ans environ et votre expérience dans L'ASSURANCE vous permet de maîtriser les produits Maladie, Acc. Corporels et Vie. Mais vous vous sentez freiné par une «technostructure» trop rigide ... Partisan d'une remise en cause de l'image traditionnelle de la profession, vous souhaitez une plus grande satisfaction des consommateurs.

Nous recherchons ce type d'homme, désireux d'affirmer son autonomie dans une fonction particulièrement active et centrée sur le contact. Notre Société, à forme MUTUELLE, est spécialisée dans l'ASSURANCE des PERSONNES (individus et collectivités). La régularité de notre expansion est due au modernisme de nos méthodes de gestion et de marketing. Nous recherchons 3 INSPECTEURS DES VENTES basés dans les régions ALSACE, CENTRE-EST et SUD-EST.

Adressez votre C.V. détaillé avec photo (et niveau actuel de rémunération) sous la réf. 3701 LM à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40 rue du TIVOLI
67000 STRASBOURG

managing

MESSAGE RÉSERVÉ AUX MEILLEURS COMMERCIAUX
DEVENEZ
CONSEILLER COMMERCIAL
Activité libérale, forte rémunération liée au chiffre d'affaires. Env. C.V. à M. Berghmans, SIIF, 60, rue Jouffroy, 75017 Paris, ou tél. ce jour pour rendez-vous au 763-93-66.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 21 ans, bonne présentat., Licence Administration économique et sociale cherche emploi stable dans service administr. jurid. ou du personnel. Libre de suite.
Tél. à Mme Muzzone, 557-16-46.

DIRECTEUR M.E.I.
30 années d'expérience
NÉGOCIATEUR HAUT NIVEAU
propose son assistance ponctuel, temporaire, mi-temps à CHEF P.M.E.-P.M.I.
Déplacements éventuels, parle anglais, domicile Paris.

Directeur comptable, expérience Côte-d'Ivoire 12 ans, cherche emploi à Abidjan.
Ecr. s/nº 7710 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OPÉRATEUR/PUPITREUR
Expérience sur I.B.M. 34. Connaissance COBOL G.A.P. II, cherche poste région parisienne sur MINI GROS et Système.
Ecrire à Mme Adjakly Marius, 3, allée de la Boulangère, 95200 SARCELLES.

J.H., 22 ans, B.T. et diplôme Ecole ESTIENNE, dégagé O.M., cherche place stable
AGENT DE FABRICAT.
ou
TECHNICO-CCIAL
sur région paris. ou périphérie. Etudie toute proposition.
Ecr. s/nº 6.222 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATIC. SPÉCIALISTE A.P.L.
Cherche tous travaux d'étude, analyse et programmation.
Tél. : 209-21-47.

Hom. 51 ans, bne éducat., ch. empl. gardien., entret. de propr., région indif., préfér. Sud Loire. Hme de conf., sans des resp., sér. référ. Ecrire CHICAULT, 12, r. Arago, 24000 Périgueux.

Jeune fille, 22 ans
Employée de bureau
Archiviste-Dactylo
cherche situation stable.
Tél. : 859-17-81.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre Volvo 345 DL HUT, gris métal., 11.000 km, 6 mois, garantie constructeur.
Prix 20 % de moins que neuf, cause double emploi.
Tél. 457-93-62 après 18 h.

VENDS
ALFETTA 2000 L OCT. 1981 MODÈLE 1982
4.500 km, gris métal, int. vel. noir. Vitres teintées électriques. Autoradio cassettes stéréo, antenne électrique.
54.800 F.
Tél. 331-38-91, après 18 h.

de 12 à 16 C.V.

VEND TRÈS BELLE N.S.U. RO 80 1974. Mécan. à refaire (env. 25.000 F). Px à débattre. J.-C. LACROIX, 29, rue des Eaux-Claires, 38100 Grenoble. Tél. : (76) 21-01-75 (le soir).

l'agenda du Monde

Animaux

Chiots DOGUE DE BORDEAUX à vendre
Vacc., tatoués, inscrits au LOF. Facil. de paiement. Mme LE HEN. Téléphone : 16 (6) 494-65-47.

PARTICULIER VEND CHIOTS BOXERS. PURE RACE. Téléphoner au 733-81-45.

Artisans

Ts travaux bât. du ss-sol à toiture, int., ext. longues expér., exact, loyauté, meill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8e. Tél. : 723-34-65, 66.

ENTREPRISE. Sér. référ., effect. rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 893-30-02.

Bateaux

A vdre PB IV 73, tr. Bon état. Pneum. semi-rigide, 5 m, équipé 115 CV Mercury 77 powertrim. Embarquement aut. 8-12 pers. Vitesse + 80 km, 32.000 F. 19, rue Mme-d'Houdetot, 95600 Eaubonne, 959-14-43.

Recherche Méditerranée, tous voiliers et vedettes en bon état. A placer dépôt-vente sur terrain bordure autoroute Toulon-Marseille. Renseign. : Marché du Bateau apr. midi 94/41-45-47.

Vend superbe vedette 8 m, 81, cab., salon de pont, diesel. 15 NDS, 3e cat. radiotél. Survie. Tél. après-m. au 94/41-45-47.

Vend sloop 1978, cabine ar., diesel. Prêt à naviguer. 3e cat. Tél. après-m. au 94/41-45-47.

Vd voilier Start-7 78. Exc. état. 5.54. T. apr.-m. 94/41-45-47.

Vend beau Gib Sea 77, état neuf. Démonstrat. Tél. Marché du Bateau au 94/89-10-13.

Rech. Ecume de Mer après 75. Diesel. Visite Médit. Faire offre après-midi au 94/41-45-47.

Recherche Brin de Folie, très bon état. Visite Médit. Téléphoner après-m. au 94/41-45-47.

Rech. Gin Fi22. bon état. Visite Médit. Apr.-m. 94/41-45-47.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Bijoux anciens et occasions or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Échange
AU DIAMANT ROSE
84, av. Italie, Paris. Mº Tolbiac.

Carrelages

TRÈS GRAND CHOIX DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-48 +, 113, av. Parmentier, Paris (11e)

Cours

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH
3 sem. (6, 9, 12...) de cours intensifs, 1.600 F, avec héberg. central, 2.400 F. Rens. : ORBIS Intern. Spracheninstitut Baaderstr. 12-14, D. 8000 München 5. tél. 224939.

J.F. 27 ans, licence lettres donnerait cours de français, tous niveaux et taperait mémoires, thèses.
Ecr. s/nº 6.240 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant du papier japonais de 1re qualité.
A PARTIR DE 160 F LE ROULEAU
(7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue des Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

EXCEPTIONNEL
Chauffage, Prix de gros
Devis et livraison
225-08-35.

Expositions

8e Exposition Internationale
CRÉTEIL
Salle des Fêtes du Mont Mesly 7, rue G.-Duhamel
MINÉRAUX FOSSILES
VENTE - ÉCHANGE
Samedi 30 - Dim. 31 janvier
De 10 h à 19 h non-stop.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en COULEUR, 2.000 F.
SANIBROYEUR S F A complet 2 150 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e).
Ouvert le samedi. 222-44-44.

Danse

J.F. passionnée de la danse cherche danseur classique pour pas de deux, spectacles, et partager cette passion. 987-32-32.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Instruments de musique

PIANOS DROITS et à QUEUE
NEUFS ET OCCASIONS
Sélection des meilleures marques européennes, équipées de mécanique Renner
Agence : BOSENDORFER, IBACH, FEURICH, EUTERPE, SCHIEDMAYER, PLEYEL, GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL, SEILER.
Occasions : Steinweg, Pleyel, Bechstein, Blüthner, etc.
10 a. de garantie ts modèles S.A.V. et livraisons assurées. France et outre-mer.
PIANOS MAGNE
Centre Musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 553-20-60.
REMISE 5 % Paiement comptant.

GRANDE VENTE DE PIANOS d'occasion de 3.800 à 5.600 F. Neufs remise 15 %. 54, rue Letort (18e), tél. 259-28-94 et 364-68-60.

Maisons de retraite

Votre 3e âge dans le parc historique du château d'Ermenonville (Oise). 40 km de Paris, autoroute Nord. Pension à court et long termes. Deux possibilités :
le Pavillon Girardin,
à partir de 200 F jour T.T.C.
La Résidence du Parc,
à partir de 165 F jour T.T.C.
Retraite, repos, convalescence, soins assurés, parc.
Téléphone : (16-4) 454-01-48.

Pens. retr. les Camélias, vie fam., tr. gd cft. 10 pens. max. 77320 Jouy-s-Morin, (6) 404-05-76

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
LES MARQUES DE LUXE
COSTUMES SPORTWEART
6, av. de Villiers-17e. Mº Villiers.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider
pure laine et synthétique,
prix de gros, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

Tapis

A vendre :
- tapis de Bagdad, velours, 100 % laine peignée avec dessins chinois (pure laine), tout neuf. Prix : 1.300 F.
- 1 tapis de bridge tout neuf : 150 F.

Ecr. s/nº 6.239, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur, ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESÈCHE,
11 bis, rue de Surène,
75008 Paris. Tél. 265-12-28.

Théâtres

« Transformer le « Si » de l'imagination en réalité spectatorielle. »
J.M.N.
COURS EDEN-THÉATRE
(direction d'acteur J.-M. Noiret)
Théâtre du Ranelagh,
5, rue des Vignes (Mº Muette)
Lundi/mardi :
de 19 heures à 22 heures.
Vendredi : de 19 h à 23 h.
Samedi : de 11 h à 14 h
(mimes, commedia dell'arte).

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent toutes personnes ayant des problèmes de cheveux gras ou de pellicules pour soins réguliers de la chevelure. Appeler 759-85-14 de 10 h à 12 h et 15 h à 16 h 30.

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent femmes à cheveux naturels ou colorés, pour entretien régulier et gratuit de la chevelure par produits ou plantes. Appeler 759-87-62 de 10 h à 12 h & de 15 h à 16 h 30.

Vacances Tourisme Loisirs

PRESQU'ILE DE RHUYS
et GOLFE DU MORBIHAN
choix important de LOCATIONS D'ÉTÉ près ports et plages
LISTES SUR DEMANDE AU CABINET BENEAT-CHAUVEL, 56370 Sarzeau. (97)41-81-81.

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer
1 sem. + A/R avion 1.595 F.
Supplément pour voiture 480 F (par pers. s/la base de 2 pers.)
Renseignements : 742-12-50.
LIC A. 488.

VAL THORENS
AU CŒUR DES 3 VALLÉES
Studio 4 personnes tt confort.
1.100 F.
1 semaine (jusq. 6 février 82).
Club Montamer (1) 563-54-45.

RISOUL
SKIEZ AU SOLEIL
Studio 4 personnes tout équipé
1.120 F
1 semaine (jusq. 6 février 82).
Club Montamer (92) 45-08-60.

Station des Saisies (Savoie), 1.650 m-2.560 m. A louer de chalet appartement (4 pers.), tout confort, beau point de vue. A la semaine ou quinzaine. Toute période de l'année. Tél. à partir de 19 h 30 au 588-55-34.

LA PLAGNE
Partic. loue STUDIO 3/4 pers. Sud, au pied des pistes. Mars et Pâques. Prix intéressant. Tél. : 901-08-05.

LA NORMA
SKI NATURE
2 p., 4 personnes, tt cft.
1.060 F.
1 semaine (jusqu'au 6.2.82).
Club Montamer (79) 05-16-17.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
dans imm. réhabilité à neuf par architecte spécialisé STUDIOS et 2 Pces livrables de suite à part. de 350 000 F. Sur place, 1, rue Monsigny, tous les jours de 10/12 h 30 et de 14/17 h. Tél. : 261-15-15 - 261-27-46.

3e arrdt

3, rue Chapon, 2 PIÈCES 46 m², tt cft, caractère, 4e asc., soleil. Samedi 14-17 h. T. 550-34-00.

4e arrdt

CHATELET
Appt de caractère, STUDIO, 2 PCES, 3 PCES avec ascenseur. 8, r. des Lombards. 229-37-64.

5e arrdt

3 pces cft Mº Censier
Particulier, soleil, imm. ancien. 465 000 F. T. soir 602-69-81.

Près lycée Henri-IV
Brûlerie Saint-Jacques,
2, rue Larromiguière,
construction neuve
cachet exceptionnel.
Livraison mai 1982.
2 - 3 - 4 - 5 PCES
Terrasses, parkings.
Vendredi, samedi, lundi, de 14 heures à 18 heures ou BEGI 267-42-06.

Mº CENSIER Immeuble neuf, tout confort, 5e étage, SÉJOUR, ENTRÉE, cuisine, bains, SOLEIL. Park. 6 bis, RUE DE VALENCE, samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

LUXUEUSE RÉNOVATION
4, rue du Pot-de-Fer,
reste 3 et 4 pièces.
Visites sur rendez-vous,
Hampton & Sons,
tél. 737-33-60, de 11 h à 19 h.

6e arrdt

BD SAINT-GERMAIN
Dernier étage, sud, appt 80 m², excell. état, dble living, 1 chbre. SANTANDREA, 280-67-36/66.

7e arrdt

SOLFÉRINO
dans très bel immeuble XVIIIe réhabilité entre cour et jardin, volumes exceptionnels, aménagements intérieurs sur mesure. Tél. : 261-18-50.

38, RUE VANEAU
Très luxueux 65 m² neuf, dble orientation. Ts les jours 14-18 h.

9e arrdt

26, RUE D'AUMALE
BEAU 5 P. + service, tt confort. Bel imm. Prix : 1.100.000 F. Vendredi, samedi, 14 h-18 h.

13e arrdt

PATAY
Immeuble récent standing
3 PIÈCES TT CONFORT
71 m² + terrasse 16 m² sans vis-à-vis, cuisine équipée, 560.000 F - 348-86-41.

TOLBIAC
Immeuble pierre de taille
BEAU 3 PIÈCES TT CFT
Etat neuf. 410.000 F à débattre.
Sur place
43, RUE DE TOLBIAC,
SAMEDI, LUNDI 14 h à 16 h.

15e arrdt

PIED Mº VAUGIRARD
Récent 2 pces formant liv. dble 8e ét., terrasse sud, dégagé. Px 560 000 F. Tél. 532-66-10.

Mº VAUGIRARD
Imm. récent, tt cft, BALCON, SÉJ., 2 chbres, entrée, cuis., bains, dressing, soleil, 5e ét. PRIX INTÉRESSANT. Box. 74, rue de l'ABBÉ-GROULT. Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

Mº VAUGIRARD
Petit imm. récent, 12e ét. Tt cft, 2 PIÈCES, ENTRÉE, cuis., bains, balcon, SOLEIL.
PRIX INTÉRESSANT. Parking. 177, RUE LECOURBE.
Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

16e arrdt

MICHEL-ANGE MOLITOR
Exceptionnel, appart. d'angle 4 pièces, dble séjour en rotonde de 40 m² + 2 chbres, s. de bain, cuisine équipée, service, clair, calme, soleil.
Tél. 266-38-39 - 285-25-48.

PORTE D'AUTEUIL
137 m², magnifique duplex, 60 m² terrasses. 10e et 11e étage
GARBI - 567-22-88.

17e arrdt

Pptaire vend dans son immeuble très somptueuse rénovation à
11 STUDIOS
et **1 DUPLEX** (2 pces)
Idéal placement. Net d'impôt 5 ans. Tél. : 723-41-00.

18e arrdt

113, RUE LAMARCK
Imm. pierre de t. Superbe séj. + 1 chbre refait neuf. 5e ét., asc. Vis. vendr., sam., 13 h-17 h 30.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN
Imm. pierre de taille ravalé
3 PIÈCES TT CONFORT
Sur avenue exposition sud, 290.000 F à débattre, 345-86-41.

BUTTES-CHAUMONT
2 pces, cuis., s. d'eau à rénover, 20, rue Meynadier, 4e étage, ascenseur, samedi 14-17 heures.

20e arrdt

PARIS 20e
rue d'Avron
Part. vend studio tout confort bien ensoleillé. Px 145 000 F. Tél. 607-74-09.

91 - Essonne

• LES ULIS
Studio 40 m² + balcon, 2 étage, ascenseur, sud, cave, parking souterrain. Idéal investisseur. Prix : 240.000 F. Tél. 928-68-00.

• VILLEBON
Résidence standing, 3 pièces 80 m², 3e et dernier étage, exposition ouest, 2 parkings souterrains, cave, atelier, 425.000 F. Tél : 928-68-00.

• ORSAY
Proximité centre ville, 3-4 pièces, 3 étage ouest, séjour double, 2 chambres, cave, parking extérieur. 380.000 F. Tél. 928-68-00.

• VILLEBON
5 pièces, 97 m² + balcon, excellent état, séjour double, 3 chambres, bains, salle d'eau, cave, parking extérieur, parking souterrain. Prix : 525.000 F. Tél. 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

PROCHE PT NEUILLY
LE FRANCE
42-48, quai National
PUTEAUX
La Caisse des dépôts revend Quelques luxueux Apparts du 2 au 5 pces, très belle vue sur la Seine et le bois de Boulogne. Prix moyen 9 000 F le m².
Pour renseignements et visite
825-29-48
Tous les jours de 14 h à 19 h (sauf les mardis et mercredis).

VILLE-D'AVRAY
PART. VEND Beau 7 pièces 147 m² + large balcon, étage supérieur dans résidence calme, adossé parc de Saint-Cloud, tout confort, lumière, soleil, vue panoramique, garage 2 voitures, cave, téléphone. 1.200.000 F. Tél. (6) 066-37-16 après 18 h.

SCEAUX 115 m², asc., interphone. Px 795.000 F, gar. 46.000 F. Tél. 661-65-25.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL
Partic. vend studio imm. récent, tt conft, balcon. Px 150 000 F. Tél. : 607-74-09.

94 Val-de-Marne

A VENDRE Charenton, 200 m bois de Vincennes, près Mº Charenton-Ecoles. 2 pièces, cuis., s. de b., w.-c., cave, chauff. centr. individ., tél., dans petit immeuble, nombr. aménagem. Prix 310 000 F. Tél. 353-10-10, après 20 h.

ORMESSON
Chemin des Hautes-berges
EXCEPTIONNEL
En bordure du parc naturel de la vallée du Morbras
MAISONS 5/6 PIÈCES
CONSTRUCT. TRADITIONNELLE
130 m² + jardin de 630 m² à 900 m² + garage dble, cuisine équipée, cheminée.
DISPON. IMMÉDIATEMENT
PRIX A PARTIR DE 860 000 F
Possibilité prêt - conventionné.
Renseignements et visite
577-51-64
ou 321-47-83.

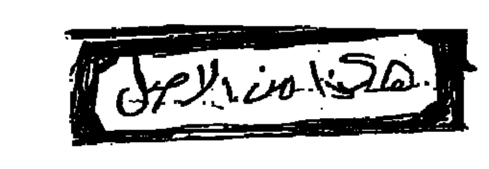
LE PERREUX, 134, av. du Général-de-Gaulle à vendre un 5 p., un 2 p. rénovés tt cft. Vis. s/pl. sam. et lundi 14-17 h et sur rendez-vous, 271-38-01.

95- Val-d'Oise

ENGHEIN 5 pièces 127 m², impeccable, 880.000 F. Tél. 412-24-14 ou 412-07-46.

Etranger

MONTANA - CRANS
VALAIS SUISSE
Résidence La Nationale
A vendre appartement combles duplex, 144 m² + 20 m² balcon, situation exceptionnelle.
Autorisation de vente aux étrangers.
3 chbres à coucher 3 s. de bain, cheminée française, séjour env. 40 m². Px env. 5 500 FS le m².
Renseignements direct.
du promoteur Paul Zehnder, CP 127 CH-3962 MONTANA
Tél. 1941 27-41-39-74.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les collections : tuniques

Cherchant avant tout à plaire, *Hanae Mori* ne s'arrête à aucun style bien défini. Mais il va sans dire que la « *Madame Butterfly* » japonaise utilise au mieux son insecte mascotte qui lui inspire ses plus jolies robes habillées, de lignes pures à grandes impressions ailées, en noir et blanc ou multicolore. Ses culottes à la française, plissées, se découvrent, en unis vifs, sous de grandes tuniques à dessins géométriques sur fonds étoilés.

Les ourlets au mollet de *Per Spook* apportent à la mode ce côté désinvolte que cherchent les jeunes. Sa silhouette se situe dans un double carré, à partir des épaules des vestes courtes jusqu'aux pantalons de gardian, à l'ampleur mesurée par des effets de plis portefeuille. De parfaites tenues se composent de cardigans-bulles en soie gaufrée, imprimée de carrés multicolores sur des jupes à plis unies. Dans le même esprit, des paletots courts en cachemire reversible, à dessins linéaires, sont taillés en coupe-vent.

En hommage au grand ornithologue et collectionneur RenéC. Grog, son époux récemment disparu, *Carven* s'inspire de ses « oiseaux fabuleux » pour des dessins d'imprimés sur lesquels évoluent perroquets, toucans, ibis ou oiseaux-mouches de toutes couleurs. Raccourcis et allégés, ses tailleurs ajustés sont suivis de robes de dîner et de soir animées de boucles de ruban apportant leur relief aux soies chatoyantes. *Les robes de mariée se* profilent en lampions d'organdi de soie ou jouent à cache-cache en broderie anglaise sur percale laquée.

L'ampleur des vêtements de *Grès*, est resserrée à la taille par des peintures avant de retomber en tuniques sur de grandes jupes droites couvrant le genou, rejoignant l'une des silhouettes majeures de ce printemps. Ainsi taille-t-elle des crêpes, des jerseys et des surahs en robes de crépuscule parfois à effets asymétriques, retenues sur une épaule ou tombant en un losange imprimé, et drapées à partir d'un collier au ras du cou.

N. MONT-SERVAN



(Croquis de MARCQ.)

GIVENCHY : robe du soir en Satung, un nouveau façonné à pois géants de Bucol, à grandes manches en pétales de fleurs gaufrés, à décolleté plongeant orné d'une rose noire et nœud à la ceinture. Portée avec des pendants d'oreille faits d'un disque d'or et strass.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 31 JANVIER

« Mexique d'hier et d'aujourd'hui », 10 h 30, Petit Palais, Mme Bachelier.

« Les Chinoiseries » du Musée d'Ennery, 15 heures, 59, avenue Foch, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, 4, rue Valette, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fastes du Gothique », 10 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Arcus).

« *Ministère des finances* », *10 h 30*, 93, rue de Rivoli (Art et histoire).

« Le Palais Royal », 10 h 30, grille, place du Palais-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vie quotidienne sous Louis XV », 15 h, 25, boulevard des Capucines (Mme Hauller).

« La Cour de cassation », 15 heures, grilles du Palais (Histoire et archéologie).

« Musée Rodin », 10 h 30, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« L'Académie française », 14 h 45, 23, quai Conti (M. de La Roche).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du Passé).

« Ile de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri IV (M. Romann).

« Collection Thyssen », 11 heures, Petit Palais (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 heures, 3, rue Mahler (Le Vieux Paris).

« Les fastes du gothique », 11, heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 heures : Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mlle Etienne : « Archives des notaires et généalogie ».

14 h 45 : 9 bis, avenue d'Iéna : « Un très beau voyage en Italie » (Découverte du monde). (Projection.)

15 heures et 17 heures : 53, boulevard Sébastopol, M. Czarny : « La presse 1631 - 1944 ».

15 heures : 28, avenue George-V : « New-York - Los Angeles ».

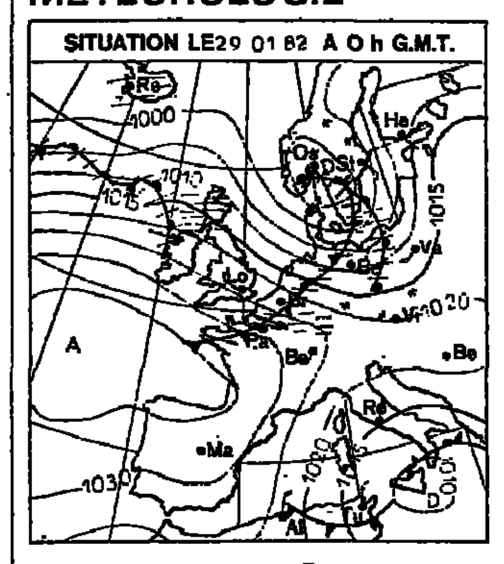
15 heures : 68, rue de la Folie-Méricourt, MM. Gurfinkiel et J.-F. Strouf : « La guerre du Kippour ».

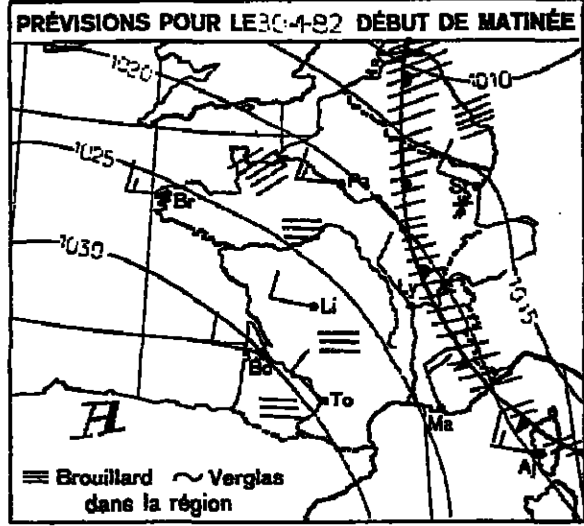
15 heures : 163, rue Saint-Honoré, M. J. Mares : « L'avenir des Deux Grands : Amérique et Russie » ; Natya : « Prédictions mondiales ».

15 h 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. J.-M. Robain : « 1711-1780. La grand-mère de l'Europe : Mme Le Prince de « Beaumont » (Les artisans de l'esprit).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs et du tourisme » en page 19.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 janvier à 0 heure et le samedi 30 janvier à 24 heures :

Entre les hautes pressions atlantiques et la dépression scandinave, un courant perturbé s'est établi à travers l'Europe. *Il n'affectera que nos régions les plus à* l'est, tandis que des masses d'air plus doux envahiront une grande partie de notre pays.

Samedi, des Ardennes aux Vosges, au Jura, aux Alpes et à la Corse, des pluies, s'accompagnant de neige à basse altitude et de formation de verglas local dans les vallées, se produiront en matinée. Elles feront place, en cours de journée, à un temps plus variable sur les Alpes et la Corse, tandis qu'une nouvelle zone pluvieuse progressera de la Manche orientale aux Vosges. Sur nos autres régions, le temps sera généralement plus doux et brumeux en matinée, quelques gelées locales de – 1 degré à – 3 degrés étant encore possibles près du Massif Central et des Pyrénées ; de petites pluies pourront être observées près des côtes, mais des éclaircies se développeront dans l'après-midi : elles seront plus belles près du golfe du Lion. Les vents de nord-ouest seront modérés ou encore assez forts près des côtes. Sauf dans l'Est, où elles varieront peu, les températures seront en hausse de trois à quatre degrés.

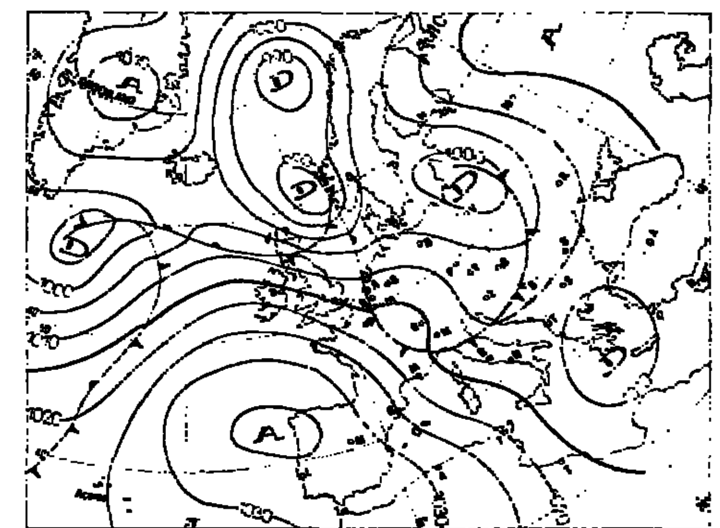
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 janvier 1982 à 7 heures, de 1025,4 millibars, soit 769,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 janvier ; le second, le *minimum de la nuit du 28 au 29 janvier*) : Ajaccio, 13 et 1 degré ; Biarritz, 7 et 2; Bordeaux, 7 et – 1 ; Bourges, 5 et 1 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 7 et 6 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 2 et – 2 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 5 et – 1 ; Lille, 5 et 5 ; Lyon, 10 et 3 ; Marseille, 10 et 4 ; Nancy, 4 et 2 ; Nantes, 8 et 6 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et 4 ; Pau, 5 et – 1 ; Perpignan, 7 et 4 ; Rennes, 7 et 6 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 7 et 5 ; Toulouse, 4 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 9 degrés ; Amsterdam, 6 et 5 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 2 et – 1 ; Bonn, 4 et 3 ; Bruxelles, 4 et 4 ; Le Caire, 18 et 9 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 2 et 1 ; Dakar, 28 et 17 ; Genève, 5 et – 2 ; Jérusalem, 10 et 6 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 10 et – 3 ; Moscou, – 3 et – 14 ; Nairobi, 30 et 16 ; New-York, 1 et – 1 ; Palma-de-Majorque, 12 et – 1 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, – 3 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 31 JANVIER

Les pressions relativement hautes qui régneront sur la France repousseront les perturbations plus au nord. Sur la moitié nord du pays, les nuages resteront cependant assez nombreux malgré des éclaircies dans l'après-midi, plus larges sur la Bretagne et les pays de Loire. Quelques faibles pluies sont possibles près des frontières du Nord.

Sur la moitié sud les éclaircies seront beaucoup plus larges malgré des brouillards et des nuages encore fréquents, dans la matinée, sur les plaines du Sud-Ouest.

Dans l'ensemble, les températures seront sans grand changement par rapport à samedi.

L'immobilier

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. - 770-87-26.

Collaborateur journal ch. pour étudiante studio agréable Paris centre ou sud. Loyer raisonnable. Ecr. s/nº 6.243 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. Tél. 585-69-56, 17 h-20 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

OPÉRA STUDIO
Tt cft. 1.500 net. 327-28-60.

locations meublées demandes

Paris

Collaboratrice journal rech. appt 3 chambres à Paris, 3 000 F charges compr. Agences s'abst. Ecr. s/nº 6.241 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

fonds de commerce

A céder cause retraite LE HAVRE ECOLE TECHNIQUE COMMERCIALE PRIVÉE. C.A.P., B.E.P., B.T.S., B.P. comptable, cours d'adultes, format. continue, effectif stable. Conditions. Tél. 16 (35) 41-26-21.

PARIS-7e, vendons restaurant de bonne renommée mentionné dans les guides. Curieux s'abst. Pour rendez-vous, tél. entre 16 h et 18 h au 551-24-90.

hôtels particuliers

VENTE PAR SUCCESSION
PARIS, près Notre-Dame-de-Lorette et à 10 mn de l' OPÉRA
SÉDUISANTE MAISON XIXe dans grande cour plantée CALME - CACHET PROVINCE JARDINET PRIVÉ
Environ 320 m² HABITABLES DONT EXTRAORDINAIRE
ATELIER d'artiste, 130 m², hauteur 5,80 m.
Situation, caractère rares. EXCLUSIVITÉ : 2 500 000 F. CLAUDE ACHARD Tél. : 637-14-56 - 624-53-46.

pavillons

LE VÉSINET
Résid. pte maison, séj., 2 chbres, grenier aménageable, cuis., cft, s/sol, jard. 360 m². 520 000 F. Ag. de la Terrasse, LE VESINET. Tél. 976-05-90.

Particulier vend PAVILLON MOISSY-CRAMAYEL (77) Dans bâtiment F5, 3 chambres, salon, séjour carrelé, cheminée, chauffage gaz, jardin 200 m², garage + park. Prix à débattre 395 000 F dont crédit cessible. Tél. : 060-89-40.

A vendre récent type F 5 + garage sur 500 m² terrain, situé à Monthyon (7 km Meaux). Prix 500.000 F. Tél. 436-14-59 après 16 h 30.

ANTONY Beau pav. moderne, 6 P., tt cft, garage, jardin. 900.000 F. Peschard 666-00-27

BURES
Pavillon 7 pièces, 140 m² habitables, 4 chambres, séjour double, 2 mezzanines, 670 m² terrain. 865.000 F. 928-68-00.

ORSAY
Proximité tous commerces pavillon 5 pièces, excellent état, 3 chambres, cuisine aménagée, sous-sol complet, garage double, 2 chambres dans les combles, 500 m² de terrain. Prix : 700.000 F. Tél. 928-68-00.

ANTONY 92 Urgent Part. vend
PETIT PAVILLON
Plain-pied, 3 chbres, séjour, cuis. aménagée, bains, w.-c., cht. centr. gaz, sur 320 m². 10 mn R.E.R. Antony. 560.000 F. 237-93-55, bur. 261-81-41.

78 MONTFORT, ptaire, vd pav. récent, 70 m², gd cft s/656 m². Tél. 16 (3) 487-47-14 apr. 18 h.

maisons individuelles

Part. à part. vend Villa F 4 avec *garage et jard. à Aix-en-Provence*. (42) 27-80-23, h. r.

viagers

LA VARENNE, très résidentiel, à 4 mn R.E.R., écoles, comm., très calme, impeccable villa de standing sur 2 niv., 7 pces pr., 180 m² habit., 3 salles de bain, réception 52 m², 5 chbres, gr. bur., sur 450 m² jard. paysagé. Prix 1 100 000 F + rente viagère de 3 670 F/mois. Tél. propr. : 283-06-09.

villas

CLICHY-SOUS-BOIS (93)
VILLA NEUVE 250 m² habitab. Gd s/sol, gar. 4 voitur. Récept. 60 m², chem., 4 chbres. Lux. s. de bains, cuis. équip., chff. centr., gaz. Balc., jard. 580 m². Prix : 1.250.000 F - 848-90-26.

ST-CLOUD S/JARDIN
600 m² SUD, très belle MAISON 230 m². 7 p. + sous-sol + garage. ST-PIERRE - 563-11-88.

LE VÉSINET
Résidentiel, calme, charmante VILLA. Très bon état, récept. sur jardin. 4 chbres, lingerie, bain, cft, garage. Agence de la TERRASSE. LE VÉSINET - 976-05-90.

domaines

SOLOGNE
Région NEUNG-S/BEUVRON 43 ha boisés, 2 beaux ETANGS FERMETTE restaurée, chasse enclavée. Libre à la vente. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. : (54) 76-02-92.

fermettes

LOT - Puy-l'Evêque. Fermette 16 ha, loués, rivière maison + grange pierre. Libres, cause succession 350.000 F. Placement. Cab. JARGEAU, 47500 Libos. (53) 71-01-28.

maisons de campagne

NANCAY (SOLOGNE) grande maison moderne plain pied séjour 50 m² + 3 chambres, sur 6.000 m² de terrain boisé - 572-02-87.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

propriétés

Achèterais vaste PROPRIÉTÉ DE CHASSE Sologne. Ecrire Havas Paris nº 201046.

NOISY-LE-GRAND
10 mn de PARIS
A vendre propriété bourgeoise + maison gardien, parc paysagé 3.800 m², 5 chambres, salon 60 m², salle à manger, cuisine, salle de jeux 60 m², 4 w.-c., 2 s. de bains, sous-sol total + court tennis en aménagement. Prix : 2.700.000 F Tél. : 805-16-27 ou 355-19-21 heures bureau.

SAINT-CLOUD (Pr. gares)
Belle Propr. style moderne, 350 m². Hab. s/1.300 m² jard. Réception triple + 6 chambres + salle de bains. Parfait état. Après 19 heures, 750-21-45.

70 km Paris, GALLARDON, maison bourgeoise caractère 6 p., mezzanine, 2 s. de bs + mais. atelier, grange, jardin clos 1.500 m², vente directe particulier 1.100.000 F. Tél. (37) 23-53-92.

Particulier vend Maison à BEAUNE, 6 pièces, 800 m², terrain. Tél. : (16-80) 22-12-04.

30' ST-TROPEZ
Dans les collines, ferme *120 m² restaurés + 120 m² à* reconstruire + pigeonnier + piscine. Le tout sur 4 ha au bord rivière. Très isolé. Prix : 1.500.000 F. Tél. (16-91) 79-45-03.

SOLOGNE
– Rég. BRINON. 68 ha, b. chasse, étang anc., ferme avec cft.
– Rég. SALBRIS, grde mais. avec parc.
– Rég. LAMOTTE, jolie demeure pl.-pied avec bois et terres 8 à 40 ha.
– Bois 26 ha, g. valeur avec étang 3 h 5.
– Fermette, colombage avec 11 ha ruisseau.

VALORSOL B.P. 15 45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN Tél. : (38) 91-60-62.

Part. rech. Ppté avec villa 6 p (bord de mer) sur la COSTA BRAVA. Ecrire à HAVAS, 51100 REIMS. Réf. 200.877.

PROPRIÉTÉS OUEST
Perche Ppté 7 p., près 5 ha. Sarthe, joli manoir 16e, 1 ha. Le Lude Logis 1830, parc, Anjou pt château confit. 4 ha. Propriétés en Bretagne. HOUDIARD - B.P. 83 LAVAL Tél. (43) 56-61-60.

A V. VILLA surf. habitable 200 m² + terrain 6.400 m². banlieue Aix-en-Provence (13) 8 km centr ville. Faire propositions tél. (73) 60-30-17, du LUNDI au VENDREDI après 20 heures.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 28 janvier 1982, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 210-460 ; Auris-en-Oisans : 80-110 ; Autrans : 40-100 ; Arèches-Beaufort : 160-370 ; Avoriaz : 80-400 ; Bellecombe : 70-200 ; Bonneval-sur-Arc : *125-185* ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs : 130-230 ; Les Carroz-d'Arâches : 85-350 ; Chamonix : 80-450 ; Chamrousse : 70-150 ; La Chapelle-d'Abondance : 60-105 ; Châtel : 80-200 ; La Clusaz : 70-285 ; Combloux : 45-230 ; Les Contamines-Montjoie : 60-260 ; Cordon : 80-170 ; Collet d'Allevard : 50-90 ; Les Deux-Alpes : 100-200 ; Flaine : 135-460 ; Flumet : 80-170 ; Les Gets : 100-230 ; Le Grand-Bornand : 90-200 ; Les Houches : 70-230 ; Megève : 80-200 ; Les Ménuires : 125-215 ; Méribel : 95-235 ; Morzine/Avoriaz : 60-300 ; La Grande Plagne : 190-250 ; Pralognan-la-Vanoise : 120-130 ; Praz-sur-Arly : *80-180* ; *Saint-François-Longchamp* : 80-200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 100-200 ; Saint-Pierre de Chartreuse : 10-120 ; Samoëns : 60-350 ; Thollon-les-Mémises : 40-150 ; Val-Cenis : 70-120 ; Val-d'Isère : 157-260 ; Valloire : 90-180 ; Villard-de-Lans : 60-100 ; Valmorel : 165-215 ; Les Sept Laux : 50-180 ; Crest-Voland : 125-240.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 100-150 ; Auron : 80-100 ; Beuil-les-Launes : 35-60 ; La Colmiane-Valdeblore : 50-90 ; La Foux d'Allos : 160-210 ; Isola-2000 : 130-170 ; Montgenèvre : 140-220 ; Orcières-Merlette : 180-350 ; Les Orres : 80-180 ; Pra-Loup : 155-190 ; Risoul-1850 : 160-220 ; Le Sauze-Super Sauze : 50-200 ; Serre-Chevalier : 150-250 ; Superdévoluy : 75-140 ; Valberg : 60-80.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 60-100 ; Les Angles : 50-150 ; Ax-les-Thermes : 30-120 ; Barèges : 40-130 ; Cauterets-Lys : 140-300 ; Gourette : 40-220 ; La Mongie : 70-110 ; Saint-Lary-Soulan : 100-180.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-70 ; Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 20-50.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 25-90.

VOSGES

La Bresse : 50-70 ; Gérardmer : 15-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 50-80.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 29 janvier :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest relatif à l'établissement à Paris d'un bureau de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et à ses privilèges et immunités sur le territoire français (ensemble une annexe), signé à Paris le 4 avril 1979.

● Relatif au répertoire national d'identification des personnes physiques.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la répartition pour 1981 des ressources du compte d'affectation spéciale Soutien financier de *l'industrie cinématographique*.



TIRAGE Nº 4

DU 27 JANVIER 1982

18 23 24 26 34 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	6	2 046 542,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	49	125 298,50 F
5 BONS NUMEROS	3 150	5 847,20 F
4 BONS NUMEROS	163 808	112,40 F
3 BONS NUMEROS	2 889 793	9,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 FEVRIER 1982

VALIDATION JUSQU'AU 2 FEVRIER 1982 APRES-MIDI

Le Monde

économie

SOCIAL

La colère des cadres

(Suite de la première page.)

Ctte brutalité oratoire n'est pas nouvelle. Depuis novembre dernier, l'état-major de la C.G.C. multiplie les déclarations percutantes. Le gouvernement, il est vrai, n'a pas su mettre de gants pour mener à bien la concertation avec les cadres. Après un laminage relatif du revenu disponible de l'encadrement (poids des impôts, augmentation de la cotisation d'assurance-maladie, plafonnement du quotient familial), les adhérents de la C.G.C. accueillent très mal les décisions et les projets du nouveau pouvoir. Très désireux de voir appliquer une nouvelle politique industrielle, ils trépignent d'impatience devant les lenteurs du gouvernement à préparer des *« plans de sauvetage »* de certains secteurs économiques alors qu'ils dénoncent sa précipitation dans d'autres domaines. La volonté du ministre de la fonction publique de rétrécir l'éventail des rémunérations, les projets du ministre du travail sur le droit d'expression des salariés et le cadeau qu'il entend faire aux confédérations ouvrières en leur accordant le droit d'avoir, dans les entreprises, un délégué cadre, ont encore aggravé le malaise. Un malaise qui s'accentue lorsque le ministre de la solidarité nationale veut abaisser le droit à la retraite à soixante ans, gênant ainsi l'équilibre des caisses de retraites complémentaires qui veulent jalousement conserver leur autonomie

Une partie importante des cadres a le sentiment, à tort ou à raison que déjà les syndicats ouvriers envahissent les bastilles administratives. Crise de lèse-majesté : le pouvoir refuse de considérer la C.G.C. comme organisation privilégiée de l'encadrement. Cajolée pour être mieux ensuite appelée à l'effort de redistribution des revenus, la C.G.C. sous le septennat précédent avait, il est vrai, un droit de préséance. Les socialistes, avec maladresse — comme le prouve le report de la table ronde sur l'encadrement à Matignon de janvier à *février* — n'ont certes pas tout à fait tort quand ils veulent remettre cette organisation à sa place réelle. Aux élections prud'homales, la C.G.C. n'avait obtenu que 36 % des voix (1). Ce qui fait dire à Matignon que la C.G.C. *« ne représente pas l'ensemble de l'encadrement »*.

Mais en considérant avec trop de hauteur cette centrale le gouvernement risque de commettre une grave erreur. On ne peut à la fois prôner la solidarité qui suppose un relatif assentiment des catégories aisées et placer au même rang que la C.F.D.T., la C.G.T. et F.O., une organisation qui reste la première centrale de l'encadrement. Il y a des susceptibilités, mais aussi des réalités dont il faut tenir compte. Ne serait-ce qu'au nom de l'efficacité économique et politique.

Les cadres de la C.G.C. détiennent dans les entreprises des postes de commande, et le pouvoir socialiste doit considérer la C.G.C. comme un partenaire aussi respectable que le C.N.P.F. En outre, nombre d'adhérents de la C.G.C. ont voté socialiste. Le risque est grave de les voir basculer dans l'abstention ou l'opposition. Bien sûr, ces électeurs socialistes n'ont guère de goût pour l'intervention de l'État et c'est plus par opposition à MM. Barre et Giscard d'Estaing qu'ils ont voté Mitterrand. Mais ne pas tenir compte de ces *« centristes »* constitue pour l'actuel pouvoir un dangereux pari : celui de voir cet électorat prêter à l'oreille à d'autres discours. Le coq vigoureux qui illustre désormais les tracts C.G.C. est un emblème que M. Chirac pourrait s'approprier...

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Aux élections prud'homales, en décembre 1979, dans le collège de l'encadrement, la C.G.C. a obtenu 36 % des suffrages exprimés, la C.F.D.T. (18 %), la C.G.T. (16,8 %) et F.O. (14 %).

Mauroy démission !

« Mauroy démission ! Mauroy démission ! » Battant des mains en cadence, la majorité des quelque six à huit mille cadres réunis par la C.G.C. sous le chapiteau Jean Richard, porte de Pantin, explose. Chauffée à blanc par leur bouillant délégué général, M. Paul Marchelli, qui se livre à un réquisitoire des plus sévères contre certains ministres socialistes, y compris le premier, la salle, d'abord timide, réagit de plus en plus vivement aux flèches acérées du dirigeant syndical. L'inquiétude et la grogne font place à l'opposition déclarée.

En ouverture, un orchestre de jazz avait déjà donné le ton. Ni musique apaisante ni salle cérémonieuse pour accueillir les adhérents et sympathisants de la Confédération française de l'encadrement (C.G.C.). Sous le vaste chapiteau où les hôtesses en élégant manteau et chapeau bleus côtoient des vendeurs de sandwiches en blue-jeans, les agents de maîtrise, les techniciens et les cadres s'entassent devant une haute tribune où siège l'état-major du syndicat. Pas de pancartes revendicatives, mais quatre grands panneaux qui proclament la solidarité avec Solidarnosc et, en haut des gradins quasiment remplis, d'autres banderoles qui signalent la présence des métallurgistes, des V.R.P., etc.

Le secrétaire général de la C.G.C., M. Menin, intervient le premier pour présenter *« les revendications spécifiques de la C.G.C. »*. Sans emphase mais avec fermeté, M. Menin rappelle les critiques que le syndicat a lancées contre les anciens gouvernements de M. Giscard d'Estaing. Et d'ajouter, sous le signe de l'indépendance politique de la C.G.C., que la Confédération n'acceptera pas de M. Mauroy ce qu'elle refusait de M. Barre. Les premiers applaudissements éclatent. Ils se feront plus nourris quand M. Menin annonce que la période *« de la patience courtoise est terminée »* et se prolongeront lorsque les premières critiques nominatives visent les projets du ministre du travail, M. Jean Auroux, *« délégué C.G.T. au gouvernement »*, selon des propos que M. Menin attribue à M. Mauroy.

Avec M. Paul Marchelli, qui prend ensuite longuement la parole, la salle vibre sans contrainte pour applaudir l'avalanche de critiques, siffler ou huer tel ou tel ministre. Le délégué général, orateur habile et parfois démagogue, livre sans nuance son verdict : *« Il n'y a pas de politique économique cohérente. Le gouvernement fait des discours et c'est tout... La volonté de certaines organisations d'obtenir le monopole syndical risque de nous faire évoluer vers un pays totalitaire... J'accuse Mme Questiaux* (huées) *de lorgner de façon malveillante sur les caisses de retraite complémentaire. »* Et d'ajouter menaçant : *« Si l'on touche à ces caisses, nous nous battrons. »* M. Fabius est, lui aussi, égratigné : qu'il n'essaie pas de préparer pour 1983 un budget qui pèserait sur les cadres. Nouvel avertissement : *« Cette fois, nous ne marcherons pas. Ça suffit comme ça ! »* La salle applaudit en cadence.

M. Anicet Le Pors est à son tour accusé de vouloir rétrécir l'éventail des salaires, d'exclure la C.G.C. de certaines représentations. Et M. Marchelli dénonce : *« Vous faites du mauvais travail. Ce n'est pas quand la France sera noyautée par la C.G.T. que les Français s'en trouveront mieux. »* A nouveau la salle approuve bruyamment. M. Delors, lui, est épargné, car c'est lui qui voit *« le plus clair »*. Mais le syndicaliste ne comprend vraiment pas pourquoi le ministre s'est fait rappeler à l'ordre quand il a parlé de pause. Vient ensuite, dans ce jeu de massacre, le tour de M. Mauroy, dont le nom soulève les cris répétés de *« Démission ! »*

La salle accueille plus froidement le président, M. Jean Menu, quand lui vient la tâche de conclure avec le calme qui sied à ce leader aux allures de bon grand-père à cheveux blancs. Certains s'en vont en évoquant le long trajet à parcourir pour regagner leur domicile. Quelques-uns avouent qu'ils ne sont pas tout à fait d'accord avec l'orateur.

Mêlant les critiques aux propositions constructives, détaillant les revendications, M. Menu plaide, sans effet oratoire, le *« non à la résignation »*. Mais les applaudissements reprennent quand il donne lecture de la motion que la C.G.C. entend envoyer aux hommes politiques. Les auditeurs retrouvent alors le style Marchelli avec une série de condamnations : *« La C.G.C. condamne le rythme précipité des réformes sociales du gouvernement ; condamne le caractère suicidaire de l'égalitarisme ; condamne le sectarisme que développe le gouvernement contre la C.G.C. ; condamne la montée de la violence. »*

Les applaudissements cadencés se prolongent longuement quand M. Menu conclut la motion en rappelant que *« la mobilisation est la dernière étape avant la guerre »*. Le temps de la *« patience courtoise »* est vraiment dépassé. Les auditeurs les plus décidés ne cachent pas leur opinion. Pour ceux-là, les ministres doivent partir au *« goulag »* ou à *« Moscou »* et *« les députés retourner à l'école »*. Les autres — la majorité, — plus modérés, se déclarent néanmoins mobilisés et attendent de nouvelles actions. *« On aurait dû nous proposer un autre rendez-vous ou une autre manifestation »*, commente un cadre élégamment vêtu. Profondément blessés ou écœurés par les discours et les projets du gouvernement, les adhérents de la C.G.C. affirment vouloir en découdre. Des mots ? Une sérieuse mise en garde, en tout cas. — J.-P. D.

LA RÉGIE RENAULT VA SIGNER UN CONTRAT DE SOLIDARITÉ PORTANT SUR TROIS MILLE CINQ CENTS EMPLOIS

« C'est dans l'instauration d'un nouveau dialogue social que nous pourrons faire prospérer une grande entreprise », a déclaré jeudi 28 janvier M. Bernard Hanon, P.-D.G. de la régie Renault, en annonçant que l'entreprise nationale allait signer en février un contrat de solidarité portant sur 3 500 emplois. Ces nouveaux emplois seront créés dans les usines de montage et dans les grandes usines de fabrication d'organes (trains, moteurs et nouveaux produits). La perspective d'une amélioration de l'activité de la Régie en 1982 par rapport à l'an passé n'explique que pour partie cette initiative : à côté des emplois directement liés à la chaîne de production, a précisé M. Hanon, *« se créent parallèlement de nouvelles filières — robotique, nouveaux matériaux, etc. — qui suscitent la création de nouveaux emplois liés au changement de nature de l'activité automobile »*.

Le P.-D.G. de la Régie a également annoncé que, en 1982, après les accords qu'elle a l'intention de conclure, *« la régie Renault aura un nombre d'heures travaillées de 1 717 »*, ce qui, réparties sur quarante sept semaines donne 36,5 heures effectives de travail par semaine.

« Nous poursuivons les négociations avec les syndicats ; c'est complexe, cela peut paraître long », a assuré M. Hanon, interrogé sur les accusations portées récemment contre la direction de la Régie par M. Krasucki. *« Il a écrit au premier ministre. La politique salariale de Renault dépend du président de la Régie. Si M. Krasucki a des remarques à faire, il me verra directement »*, a-t-il précisé.

Evoquant le contrat de solidarité l'*Humanité* du 29 janvier estime que ce contrat *« est loin des engagements pris par Pierre Mauroy. »*

● *Grève aux ASSEDIC.* — A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, 85 % du personnel des ASSEDIC de la région parisienne (220 salariés) se sont mis en grève, vendredi 29 janvier, pour obtenir une amélioration des conditions de travail.

PROJET D'ACCORD CHEZ PEUGEOT

Un projet d'accord sur la durée du travail, prévoyant notamment la réduction effective à 39 heures hebdomadaires au lieu de 40 heures a été soumis, mercredi 27 janvier, après trois journées de négociations aux organisations syndicales de Peugeot.

Selon le texte, la réduction de la semaine de travail, appliquée dès le 1er février, est compensée sur le plan du salaire à 100 % pour les salaires les plus bas, à 90 % puis 45 % ensuite (soit la moitié des effectifs) et à 75 % à partir de 4 250 F de rémunération mensuelle, sans les primes.

La cinquième semaine de congés payés est accordée avec le maintien des jours de congés d'ancienneté.

Les heures supplémentaires pourront prendre la forme d'un samedi travaillé sur quatre. Enfin, un nouveau système d'indemnisation du chômage partiel à 70 % du salaire en moyenne (60 à 75 % selon le niveau des salaires) remplace la précédente formule qui consisait à garantir un revenu d'environ 50 %.

Les licenciements et la durée du travail sont à l'origine de plusieurs conflits

Les menaces de suppressions d'emplois continuent de susciter de nombreuses protestations. Ainsi, à Perpignan, trois cents ouvriers de chez Bella (poupées), entreprise en règlement judiciaire depuis décembre, ont occupé le 25 janvier, pendant quelques heures, les bureaux de la direction départementale du Trésor. Selon eux, le ministre de l'économie n'ayant pas *« tenu ses promesses »* de débloquer des crédits pour cette société. De même à Drancy (Seine-Saint-Denis), les cent dix salariés de Diou (entretien voies ferrées), mise en liquidation, occupent les locaux de l'entreprise depuis le 6 janvier pour obtenir le paiement de leur salaire et la poursuite de leur activité.

A Toulouse, chez Mortera (travaux publics), cent trente salariés occupent les locaux à l'appel de la C.G.T. depuis le 25 janvier pour protester notamment contre l'annonce de sept licenciements, dont trois délégués du personnel, dus, selon la direction, à des difficultés économiques.

A Paris, deux à trois cents personnes ont manifesté le 26 janvier à l'appel de la C.G.T. pour demander « le maintien de l'activité de la Manufacture des tabacs de Pantin (SEITA) », dont la fermeture est prévue pour le 1er mars.

D'autre part, l'application de l'ordonnance sur la réduction du temps de travail connaît de nombreuses difficultés. Ainsi chez Kodak, à Vincennes (Val-de-Marne), une partie du personnel de production s'est mise en grève le 25 janvier pour obtenir le maintien du congé d'ancienneté que la direction voudrait, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., remplacer par la cinquième semaine de congés payés prévue dans les ordonnances sociales.

A l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, quatre cents douaniers ont commencé le 26 janvier une grève du zèle pour obtenir la réduction du temps de travail, comme leurs collègues d'Orly, des tunnels de Fréjus et du Mont-Blanc.

De même, dans les hôpitaux Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne) et Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine), le personnel a fait grève pour obtenir de nouvelles embauches, comme le prévoit l'ordonnance sur la réduction du temps de travail.

A Paris, le conflit à la Société générale, commencé le 4 janvier, continue dans divers centres de la région. Les grévistes réclament notamment la réintégration des travaux informatiques confiés à la sous-traitance, la réduction de la durée du travail et une amélioration de la classification des personnes.

A Tarbes (Hautes-Pyrénées), des salariés de Hugues Tool (cinq cent soixante-treize personnes ; matériel de forage) se sont mis en grève, le 26 janvier, avec occupation des locaux pour obtenir une majoration des salaires et la réduction des horaires.

A Guingamp (Côte-du-Nord), des salariés de la société Soguintel, filiale de CIT-Alcatel, ont retenu, mercredi et jeudi, dans leur bureau, deux directeurs ; ils s'opposent à la réduction de la semaine de travail à trente-neuf heures avec perte de salaire.

La réduction des horaires est aussi à l'origine d'une grève avec occupation de l'entreprise Spirax-Sarco (robinetterie, cinquante salariés) à Châtellerault (Vienne).

Conflits aussi sur les salaires ou l'emploi au Crédit agricole dans les Bouches-du-Rhône, dans les transports postaux à Marseille et grève du zèle des douaniers à la frontière franco-espagnole.

ÉTRANGER

LES 4, 5 ET 6 JUIN

Le prochain sommet des sept grands pays industrialisés aura lieu au château de Versailles

Le prochain sommet des principales nations industrialisées (les sept « grands » : Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon, Canada) aura lieu les 4, 5 et 6 juin au château de Versailles sur l'invitation du président de la République française. C'est ce qu'annonce un communiqué officiel de l'Elysée (nos dernières éditions du 29 janvier).

Les représentants spéciaux des différents chefs d'Etat et de gouvernement se sont déjà réunis une fois et tiendront plusieurs autres séances préparatoires de travail. M Jacques Attali est le représentant personnel du président Mitterrand (le communiqué précise que M. Jean-Marcel Jeanneney qui était le représentant personnel de M. François Mitterrand au sommet d'Ottawa en 1981 s'est retiré sur sa propre demande). M. Horst Schulman sera le représentant du chancelier Schmidt ; celui du président du conseil italien, sera M. Sergio Berlinguer, cousin du secrétaire général du P.C.I. ; celui de Mme Thatcher sera sir Robert Amstrong et celui du premier ministre canadien M. de Montigny Marchand ; quant au premier ministre japonais il aura pour représentant M. Matsunaga, vice-ministre des affaires étrangères. Depuis la démission de M. Raschich, le nom du représentant personnel du président Reagan n'est plus connu.

Pour sa part, la France souhaiterait que le sommet ait pour thème principal l'emploi et l'instabilité internationale des grands marchés (change, matières premières, etc.). Traditionnellement, la Commission européenne participe pour les questions de sa compétence au sommet. Mais cette année, sa participation pose un problème particulier du fait que le conseil des ministres des Dix est présidé par le premier ministre belge, M. Martens, c'est-à-dire par le chef de gouvernement d'un pays qui ne fait pas partie des Sept. La question qui se pose est de savoir si la commission sera représentée, ou bien par M. Martens auquel cas il aurait pour adjoint M. Gaston Thorn, président de la commission. Ce point épineux devrait être tranché à l'occasion du Conseil européen du mois de mars.

Le choix de Versailles est, dit-on dans les milieux officiels, dicté par le souci d'honorer les hôtes de la France. Le sommet doit être aussi une *« vitrine de la technologie française »*.

C'es le vendredi 4 juin dans l'après-midi que les chefs d'Etat arriveront. Ils s'isoleront au Grand Trianon où ils seront logés et où un premier dîner en tête-à-tête aura lieu. Le sommet proprement dit commencera le samedi matin 5 juin, les séances de travail se tenant dans la salle du Sacre. Suivra un nouveau déjeuner en tête-à-tête. Vers 18 heures, dans l'après-midi le président Mitterrand tiendra une conférence de presse puis reviendra au Grand Trianon pour le dîner. Les travaux se poursuivront le dimanche, le sommet se terminant par une conférence de presse générale vers 15 heures.

Le Comité économique et social de la C.E.E. se prononce pour une meilleure information des salariés des multinationales

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Le Comité économique et social (C.E.S.) de la Communauté s'est prononcé, le 27 janvier, en faveur d'un projet présenté aux Dix par la Commission européenne sur l'information et la consultation des travailleurs employés par des sociétés multinationales. L'Assemblée européenne doit également prendre position sur ce dossier dans les prochaines semaines.*

Adopté par 80 voix contre 60, l'avis du C.E.S. approuve quasi entièrement la proposition de directive de la Commission, y compris l'inclusion dans la législation envisagée des sociétés à caractère national ayant des filiales (employant plus de cent personnes) dans le même Etat-membre que la maison mère. La réglementation proposée porte sur l'obligation pour le siège central d'informer tous les six mois les travailleurs employés par une filiale sur l'ensemble des activités de la firme. Elle concerne également la nécessité de consulter les salariés du groupe avant toute décision pouvant affecter leurs intérêts (fermeture ou déplacement la nécessité de consulter les tion d'activités, accord de coopération avec d'autres sociétés, etc.).

Très hostiles au projet — *« qui aura pour effet de prendre en otage quarante mille entreprises »*, — les représentants des employeurs ont présenté un texte diamétralement opposé à l'avis adopté. Rejeté par la session plénière du C.E.S., ce texte dénonçait *« le préjudice considérable »* pour le secret commercial que constitue le schéma élaboré par Bruxelles. Il stigmatisait, en outre, *« les exigences en matière de consultation tellement étendues qu'elles en deviennent inadéquates »*. L'amendement présenté par les organisations patronales mettait en relief enfin *« la contradiction »* entre les dispositions de la directive et la législation sur les droits des sociétés en vigueur dans les Etats-membres.

MARCEL SCOTTO.

M. JEAN-LOUIS MOYNOT DONNE SA DÉMISSION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

M. Jean-Louis Moynot, ancien secrétaire confédéral de la C.G.T., rend publique la lettre qu'il a écrite le 19 décembre 1981 à M. Georges Séguy, secrétaire général de la centrale, pour lui donner son accord au sujet de la démission de son mandat au Conseil économique et social à compter du 31 janvier prochain. Dans sa lettre, M. Moynot estime que ce mandat avait été lié au poste de membre du bureau de la centrale, dont il s'était démis au mois de novembre dernier. Toutefois, il considère qu'il aurait dû représenter la C.G.T. au Conseil économique et social jusqu'au prochain congrès confédéral, car, dit-il, cela aurait donné à son successeur (désigné le 20 janvier par le comité fédéral national) le temps de réorganiser le secteur économique en en assurant la continuité.

En revanche, M. Moynot écrit qu'il n'accepte pas les arguments invoqués par le bureau de la C.G.T. pour lui demander de remettre son mandat au nom de *« la clarté de la situation »*. En effet, poursuit-il, la cohérence du groupe de la C.G.T. au Conseil économique a continué d'être assurée en dépit des débats internes. C'est ainsi, écrit-il, qu'il a mené le débat sur le plan de deux ans *« sans que cela suscite la moindre réserve »*. Par contre, M. Moynot déclare ne pouvoir admettre *« une représentation de la C.G.T. exclusivement composée de camarades censés être d'accord en tous points avec la direction confédérale »*. Et M. Moynot conclut : *« Je n'accepte pas non plus l'idée que la cessation de mon mandat serait une « question politique » liée à ma démission du bureau confédéral. L'infléchissement imprimé à l'orientation confédérale entre le quarantième et le quarante et unième congrès ainsi que les méthodes de travail exigeaient une clarification de ma part. (...) Il est regrettable que vous cherchiez à éliminer des responsabilités ceux qui ont défendu l'ouverture démocratique, le caractère unitaire et les avancées syndicales du quarantième congrès. »*

LOGEMENT

Depuis le 1er janvier

LE CRÉDIT FONCIER CENTRALISE LA DISTRIBUTION ET LA GESTION DES PRÊTS AIDÉS A L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ.

Depuis le 1er janvier 1982, la distribution et la gestion de la totalité des aides à l'accession à la propriété (PAP) sont organisées autour du Crédit foncier de France (C.F.F.), à l'exception, à titre transitoire, d'une part conservée par le Crédit agricole et des prêts réservés par le réseau des caisses d'épargne aux organismes d'H.L.M. intervenant en secteurs diffus (les organismes d'H.L.M. ont en outre accès aux prêts du Crédit foncier). C'est ce que M. Laxan, gouverneur du Crédit foncier, a déclaré à la presse lors d'un déjeuner organisé par l'Ajibat (Association des journalistes de l'habitat), jeudi 28 janvier.

Cette centralisation fait du Crédit foncier l'interlocuteur unique des pouvoirs publics pour la gestion des crédits budgétaires réservés au PAP, et lui permet de regrouper ses ressources propres ainsi que celles de la Caisse des dépôts, soit au total quelque 30 milliards de francs en 1982. De plus, 17 milliards de francs complémentaires seront apportés par une dizaine de banques (Banque nationale de Paris, Société générale et sa filiale Sogenal, Crédit lyonnais, Crédit industriel et commercial, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Crédit chimique, Banque de Savoie, Banques populaires et, plus tard, complètement, Crédit agricole), qui ont été *« fortement incitées »* à passer des conventions avec le Crédit foncier. Aux termes de ces conventions, les banques pourront proposer, à leurs guichets, des PAP à leurs clients, le Crédit foncier s'engageant de son côté à domicilier les remboursements de ses propres candidats à l'obtention d'un PAP dans la banque où ils possèdent déjà un compte. Le Crédit foncier demeurera le responsable de l'instruction des dossiers, de leur gestion et de leur réalisation. Rappelons que le budget de 1982 prévoit la distribution de 170 000 PAP.

En 1981, le Crédit foncier a distribué, au titre des PAP, 21,4 milliards de francs, contre 14,1 milliards en 1980, soit une progression de 46 %, ce qui représente 90 586 logements, contre 71 828 en 1980 (+ 26 %).

En 1981, le Crédit foncier a complété ses ressources en collectant 3 milliards de francs sur les marchés extérieurs (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Pays-Bas) à un taux moyen de 14 %.

SYNDICATS

LES DIFFICULTÉS AU SEIN DE LA C.G.T.

Les malheurs d'*Antoinette*

Le comité confédéral national de la C.G.T. vient de désigner la nouvelle directrice d'*Antoinette*, Mme Jacqueline Léonard, trente-quatre ans, précédemment secrétaire de l'union départementale du Val-d'Oise, en remplacement de Mme Christiane Gilles, démissionnaire, laquelle reste toutefois membre de la commission exécutive de la centrale. Au lendemain de cette mesure, les journalistes du mensuel féminin de la Confédération s'interrogent sur l'avenir de leur publication. Au cœur du débat : la crise polonaise, les remous internes de la C.G.T., mais aussi les difficultés de la presse féminine et militante. L'enjeu : la relative liberté de ton du magazine.

Pour qui n'a pas feuilleté *Antoinette* depuis longtemps, grande est peut-être la tentation d'imaginer l'organe féminin de la C.G.T. sous les traits d'un illustré aussi « rétro » que le prénom qui lui sert de titre depuis sa création, il y a un quart de siècle : une sorte de revue de patronage rédigée par des pasionarias en bigoudis, dont l'idéal journalistique se résumerait à la répercussion des motions syndicales au fond des chaumières. Or il n'en est rien.

Installées dans le quartier des Buttes-Chaumont, les rédactrices du mensuel sont affiliées à la C.G.T. ou au P.C.F., parfois aux deux organisations, et se considèrent comme des militantes autant que comme des journalistes. Sur quelque quatre-vingts pages en noir et en couleurs, avec une présentation « choc », des photos et des titres accrocheurs, des reportages sociaux d'autant mieux documentés qu'ils bénéficient, sur le terrain, de la complicité quasi permanente des cégétistes, *Antoinette* s'est taillé, au fil des années, une place honorable dans la presse féminine, tout en s'en démarquant idéologiquement.

L'équipe est restreinte — la rédaction ne compte, outre la rédactrice en chef, que huit collaboratrices à temps plein, — mais le magazine a su assurer jusqu'à présent son autonomie financière et s'est classé parmi les cent premiers périodiques français. Il est diffusé directement sur les lieux de travail par des militants.

Et c'est là, précisément, que le bât blesse. Comme beaucoup de journaux, *Antoinette* subit depuis trois ou quatre ans les retombées de la crise économique. La vente militante, per le biais des commissions féminines et des sections syndicales cégétistes, ne correspond plus, dit-on, aux conditions de notre époque. Les abonnements collectifs, fer de lance de la diffusion dans les entreprises, sont en baisse du fait des fermetures d'usines. Et l'on parle d'une baisse des ventes qui passeraient de 80 000 à 50 000 exemplaires.

Déjà, pour prévenir un découvert de trésorerie, Mme Christiane Gilles — alors responsable du secteur féminin de la C.G.T. — avait décidé diverses mesures, entre autres le blocage des salaires et plusieurs suppressions de postes administratifs. *« Nous étions inquiètes de cette évolution,* déclarent Mme Monique Malfatto, déléguée syndicale, et Mme Claudine Gozard, trésorière de la section C.G.T. de la rédaction, *et les huit journalistes d'*Antoinette *ont adressé le 12 octobre aux membres du bureau confédéral une lettre collective leur demandant de façon pressante si l'avenir de la publication était menacé, comme le disaient certains journaux, et quelles mesures étaient envisagées pour relancer la diffusion et maintenir le mensuel avec ses effectifs au complet. Nous n'avons pas reçu de réponse, pas plus qu'à une seconde lettre, envoyée le 7 décembre après le départ de notre directrice. »*

Divergences sur la Pologne

Car entre-temps surviennent les événements de Pologne. Mme Gilles, de concert avec M. Jean-Louis Moynot, démissionne du bureau confédéral et se démet, de ce fait, de son poste de directrice d'*Antoinette*. Explication : la C.G.T. s'est éloignée de l'orientation du XLe congrès qui prévoyait *« un élargissement de la démocratie dans le syndicat et dans les luttes, une plus grande autonomie du mouvement syndical ».*

Le numéro de novembre d'*Antoinette* publie, côte à côte, la lettre commune des deux protestataires et la réponse de M. Séguy. Ce dernier interprète cette démission comme *« un aboutissement logique »* de divergences *de longue date »* sur l'orientation de la centrale. Il précise qu'*Antoinette* continue, sous la responsabilité du bureau confédéral, à exprimer, dans son domaine, *« tous les aspects »* des activités, des orientations de la C.G.T. et des aspirations des travailleuses.

Dans ce même numéro, dont la « une » s'ornait d'une carte de l'Europe surmontée du polygone polonais, s'étalait sur sept pages un reportage de l'envoyée spéciale du journal, Slava Liszek, retour d'un voyage de dix-sept jours en Pologne, qui l'a menée à Gdansk au congrès de Solidarité. Des images dérangeantes. Un texte à vif, où il est question de *« privilèges »* et de *« passe-droits »,* de *« confiscation du pouvoir »* par quelques-uns, de *« dix années de mensonges et de manipulations ».* Maladresse ou ironie prémonitoire ? Le reportage de Slava Liszek se clôt sur la photographie d'un trio souriant : MM. Lech Walesa, Georges Séguy et Henri Krasucki réunis le 16 octobre au cours de la rencontre de la délégation de Solidarité avec des militants cégétistes de la région parisienne.

Mme Chantal Rogerat, rédactrice en chef d'*Antoinette* depuis 1969, va plus loin encore en demandant, le 12 décembre, dans une lettre aux membres du bureau confédéral, qu'ils se prononcent clairement sur la libération des syndicalistes emprisonnés et qu'un débat s'instaure dans les colonnes de la presse cégétiste. Le 6 janvier, en l'absence de toute réponse, Mme Rogerat rend sa position publique. *« Il ne s'agit pas,* explique-t-elle, *de tomber dans le piège de l'union sacrée. Mais notre silence sur l'essentiel, notre inaction, ne servent pas l'intérêt de la classe ouvrière française. »*

Cette fois, la fronde est ouverte. *« Comme un seul homme »,* dit Mme Monique Malfatto, les huit rédactrices d'*Antoinette* participent aux arrêts de travail du 21 décembre, à l'instar de plusieurs salariés de *la Vie ouvrière* et d'un certain nombre de correcteurs de *l'Humanité*. Dans un communiqué transmis à l'A.F.P., elles font état, sur la foi de dépêches d'agences, de la mort de *« plusieurs centaines »* de travailleurs polonais et de celle — également démentie par la suite — de Tadeusz Mazowiecki, rédacteur en chef de *Solidarnösc*. Elles protestent également contre les difficultés faites aux journalistes dans l'accomplissement de leur travail en territoire polonais.

Lutte des classes et lutte des sexes

Antoinette, dès lors, se retrouvait dans le courant d'opposition interne de la C.G.T. Évolution d'autant plus prévisible que, depuis plusieurs années, le journal avait exprimé à maintes reprises son non-conformisme, suscitant ces derniers mois l'ire de certaines fédérations ou unions départementales : entre autres, la fédération de la santé et l'U.D. des Bouches-du-Rhône. Tout y passe dès 1975 : la contraception, l'avortement, les problèmes du couple, la sexualité, le féminisme, thèmes jamais abordés franchement par la centrale de la rue La Fayette. *« La Pologne,* dit Mme Monique Malfatto, *ce n'est que le dessus de l'iceberg. »* Les adversaires du journal lui reprochent aussi ses nostalgies pour l'union de la gauche, sa neutralité lors de la campagne présidentielle à l'égard de la ligne de M. Marchais. Dernière en date de ses incartades : l'*« Adieu à Georgette Vacher »,* publié encore dans le numéro de novembre — décidément ce fascicule-là sentait le soufre ! — après le suicide de la militante cégétiste de l'U.D. du Rhône. *« Je ne connaîtrai jamais toutes tes raisons, Georgette,* écrit Mme Chantal Rogerat, *mais je sais que tu étais profondément honnête, fidèle à la C.G.T. »*... On accuse alors *Antoinette* de tomber dans les mêmes poncifs que la presse bourgeoise, de confondre lutte des classes et lutte des sexes. Et d'aucuns suggèrent l'absorption pure et simple du magazine par *la Vie ouvrière*, plus masculine et hebdomadaire...

Ingénument, les rédactrices incriminées se retranchent derrière le rapport présenté par M. Krasucki au comité confédéral national des 6, 7 et 8 octobre 1981, qui rappelait une tradition *« démocratique »* de la C.G.T. : *« Le droit d'exprimer, même publiquement, ses divergences. »* Mais jusqu'où *Antoinette* pourra-t-elle aller ?

JEAN BENOIT

CONJONCTURE

Selon une enquête de l'APEC

Les perspectives d'emploi devraient s'améliorer au premier semestre de 1982

Les perspectives d'embauche devraient s'améliorer, si l'on en croit l'enquête de conjoncture semestrielle réalisée — depuis 1976 — par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) et présentée la semaine dernière à la presse. Au premier semestre 1982, en effet, 75,4 % des 2 649 chefs d'entreprise interrogés (secteur privé et secteur nationalisé), contre 70,5 % au premier semestre 1981, ont déclaré avoir l'intention soit de maintenir leurs effectifs, soit de recruter du personnel.

Cette enquête fait apparaître, notamment, une remontée de l'emploi dans des secteurs qui avaient fait de sombres prévisions l'an dernier, comme la sidérurgie, la construction navale ou l'équipement ménager.

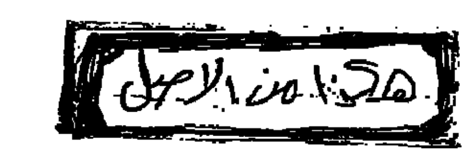
Pour ce qui concerne les cadres, l'évolution serait aussi en hausse : 88,2 % des chefs d'entreprise sont décidés à maintenir ou à augmenter leur personnel d'encadrement au premier semestre 1982, contre 86,9 % au premier semestre 1981. *D'une façon générale*, ce sont les entreprises de taille moyenne (de 200 à 1 000 salariés) qui formulent les prévisions les plus positives.

L'APEC a aussi présenté, jeudi, un rapport intitulé « les femmes cadres », dans lequel il apparaît que le personnel féminin d'encadrement augmente de plus en plus, mais qu'il reste victime des disparités en matière de promotion et de salaire. En 1980, les femmes cadres étaient au nombre d'environ deux millions sur une population de cadres de cinq millions, contre sept cent seize mille sur deux millions deux cent mille en 1962. Parmi elles, ce sont les cadres supérieurs qui ont connu la progression la plus rapide : leur nombre a été multiplié par quatre en vingt ans, tandis que celui des femmes cadres moyens était multiplié par 2,6. Si elles constituent 47,7 % des cadres administratifs moyens en raison, *principalement, de la hausse du* taux d'activité féminin, les femmes sont encore très peu nombreuses dans le monde des ingénieurs : 4,4 % en 1980 contre 3,9 % en 1962.

Avec des perspectives de promotion dans les entreprises moins bonnes que pour les hommes — dues surtout aux situations familiales, — les femmes cadres souffrent, d'autre part, de discriminations en matière de salaire : chez les cadres supérieurs, le traitement masculin est supérieur de 37 %, et, chez les cadres moyens, la différence est de 26 %.







M. JEAN-LOUIS MOYNOT DONNE SA DÉMISSION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LOGEMENT

CONJONCTURE

Les dépôts dans les caisses d'épargne ont augmenté de 24 % en 1981

Un retournement de tendance ?

Les dirigeants des caisses d'épargne sont satisfaits : après trois années consécutives de diminution, l'excédent des dépôts sur les retraits a augmenté en 1981 : 28,8 milliards de francs, contre 23,2 milliards de francs en 1980 (+ 24 %) pour le seul réseau de l'Ecureuil, qui a collecté plus du tiers de l'épargne liquide des Français au 1er janvier 1982, faisant état de 432 milliards de francs de dépôts.

Les excédents sur les livrets A ont augmenté de 16 milliards de francs contre 13,5 milliards de francs (+ 18,5 % en nominal et + 4,5 % en réel, compte tenu de l'inflation), ceux sur les livrets B non exonérés ont augmenté de 3 milliards de francs, contre 0,6 milliard de francs (en raison de l'absence de relèvement du plafond des livrets A fixé à 49 000 F depuis 1980). La progression des bons d'épargne a été plus modeste : 7,6 milliards de francs contre 6,9 milliards de francs, celle des comptes chèques, un peu abusivement intégrée dans ces résultats, 1,6 milliard de francs, tandis que les excédents de l'épargne-logement, gravement touchée par la hausse des taux, chutait de 500 millions de francs, pour atteindre 620 millions de francs seulement. Pour les réseaux des caisses d'épargne postales (la moitié de ceux de l'Ecureuil), l'augmentation des excédents sur les livrets A et B (10 milliards de francs) a été du même ordre en pourcentage, soit 18 % environ.

Recul en monnaie constante depuis 1978

La progression globale des dépôts s'est effectuée en dents de scie. Le début 1981 a été brillant, puis l'été a été très dur avec la concurrence irrésistible des comptes à terme, rémunérés sur la base d'un marché monétaire qui flamba jusqu'à 20 % en taux annuel. Puis un vigoureux retournement de tendance s'est produit à l'automne grâce aux effets conjugués de deux mesures : l'annonce le 24 septembre par M. Mitterrand d'un relèvement de l'intérêt des dépôts, porté de 7,50 % au niveau record de 8,50 %, et la sévère limitation de la rémunération des comptes à terme à moins de six mois, ramenée à partir du 4 septembre dans une fourchette comprise entre 3 % et 7,50 %. Du coup, la moitié de l'excédent des livrets A pour l'année a été collectée, pendant les trois derniers mois de 1981, malgré la ponction exercée par le lancement de l'emprunt d'Etat de 15 milliards de francs au début d'octobre et évaluée à 2 ou 3 milliards de francs.

Les brillants résultats de l'année écoulée, ramenés à une progression plus modeste de 8,5 % si on tient compte de l'inflation interviennent après trois années de vaches maigres. Les excédents globaux de l'Ecureuil sont revenus de 30 milliards de francs 1978 à 29,7 milliards de francs 1979 et 23,2 milliards de francs 1980. Même avec le sursaut enregistré en 1981, le recul en monnaie constante atteint 44 % depuis 1978. Parmi les raisons de ce recul figurent, certes, des facteurs conjoncturels, comme le relèvement massif, à partir de mai 1979, du rendement des placements obligataires, qui a entraîné en 1980-1981 un transfert massif de l'épargne courte vers l'épargne longue, objectif recherché par les pouvoirs publics. De même, en 1980, la fuite devant la monnaie et, en 1981, la flambée des achats, ont-elles « tiré » sur les dépôts. Il n'en reste pas moins que le taux d'épargne brut des ménages baisse régulièrement depuis six ans, passant de 18,5 % en 1975 à 17,5 % en 1978, 15,9 % en 1979 et 14,1 % en 1980.

Pour investir dans le logement

Ce taux est-il en train de remonter et un retournement de tendance va-t-il se produire ? Certains pensent que l'attirance pour un marché obligataire un peu saturé (les emprunts se souscrivent plus difficilement) devient moins grande et que les placements à court terme suffisamment intéressants ne sont plus très nombreux, d'où le reflux vers les caisses de l'Ecureuil ou de la poste, mais le phénomène n'affecterait que les composants de l'épargne, et non sa masse globale. D'autres estiment que les augmentations de pouvoir d'achat supplémentaires provenant des mesures prises au début de l'été (augmentation des allocations familiales et de l'allocation-vieillesse) ont servi, en partie, à reconstituer des liquidités dans l'attente d'investissements futurs, notamment pour le logement, en plein marasme. D'autres hasardent enfin que la crainte du chômage traditionnellement favorable au renforcement de l'épargne de précaution a fini par jouer, ce qui semble paradoxal et en contradiction avec les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de l'emploi. Une chose est certaine en tout cas : les ménages se sont remis à économiser au quatrième trimestre 1981, tandis que la consommation stagnait après une vive progression. S'ils persistent dans cette attitude, leur comportement ne fera pas l'affaire du gouvernement, qui a intégré dans ses prévisions pour 1982 un taux d'épargne toujours très bas, de nature à favoriser la consommation et donc à relancer l'expansion. Il faudra attendre le printemps et même l'été pour se faire une opinion et déterminer, après coup (ô joies de la prévision !), si ces fameux ménages ont décidé de remplir de nouveau leur bas de laine.

FRANÇOIS RENARD.

AFFAIRES

POINT DE VUE

A bas la pub, vive la publicité

par MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET (*)

Il n'y a rien qui m'agace davantage que d'entendre les publicitaires dire la « pub », au lieu d'utiliser dans son entier le mot qui devrait désigner leur vocation. A Publicis, je refuse qu'on le dise en ma présence.

Certains vont dire : *« Vous voilà devenu bien susceptible, ou bien rétrograde. Notre époque aime bousculer le langage. Cela fait partie de son aptitude au changement. Pourquoi s'offusquer d'une manie somme toute innocente ? »*

Pas si innocente, justement. Une société a toujours la façon de parler qu'elle mérite, et le vocabulaire est un miroir collectif. Quand on commence à tronquer les mots, c'est qu'on veut détruire aussi ce qu'ils recouvrent.

« Pub », c'est la *manipulation*, l'arnaque, la dérision. C'est le sous-entendu péjoratif et le clin d'œil démagogique en direction des publiphobes. C'est la publicité décriée et rendue responsable des excès ou des insuffisances d'un système dont elle n'est que le reflet. C'est le baudet sur lequel chacun crie *« haro »*, et qu'on désigne à la fureur populaire.

« Pub », en fait, c'est du racisme. Un racisme professionnel, mais qui n'est pas plus glorieux pour cela.

Et comment va-t-il falloir les appeler, pour être logique avec le diminutif qu'ils propagent si complaisamment ? Des pubistes ? Des pubaires ? Ou peut-être des publiens ?

Si je réagis aussi vivement, c'est que tout cela me rappelle de très mauvais souvenirs. Quand j'ai fait mes débuts, le monde publicitaire était un champ de foire où les annonces ressemblaient aux roulements de tambour du compère de l'arracheur de dents pour couvrir les cris du patient.

Cette activité peu reluisante soulevait la réprobation des honnêtes gens, qui accusaient la publicité, non sans raison, de vendre des courants d'air. Le fait est qu'elle vendait n'importe quoi, n'importe comment : des élixirs de jouvence, des remèdes miracle contre la syphilis, des images pieuses en guise de prime pour l'achat d'une machine à laver, des salles à manger en bois massif qui n'étalent que de l'acajou plaqué, des chambres à coucher de trente-deux pièces où chaque planche était comptée pour une pièce.

Ce n'était pas seulement l'enfer de la réclame, c'étaient les bas quartiers du commerce.

Nous avons mis cinquante ans à sortir la publicité de ce cloaque. Nous l'avons nettoyée, assainie, embellie en lui imposant des règles et une déontologie, en élevant sans cesse le niveau de la création, en développant, grâce aux sondages, une approche scientifique du marché, en donnant à l'activité publicitaire *la dimension d'un art populaire* qui trouve ses racines dans l'imagination collective, mais qui appuie ses démarches sur une connaissance exacte des attentes du consommateur.

Bref, de ce qui était à peine un métier, nous avons fait une profession véritable. C'est ce que traduit l'attrait de plus en plus vif qu'elle exerce sur des jeunes qui ne rougissent pas d'en faire leur carrière au sortir de l'Université ou des grandes écoles.

Et il faudrait remettre en cause tout cet effort d'honorabilité ? Pas d'accord.

Le plus surprenant est que ce soient les publicitaires eux-mêmes qui utilisent ce diminutif et qui contribuent, en le diffusant, à amoindrir leur profession. Il y a là une perversité que je ne m'explique pas. Ou alors il s'agit d'une manifestation supplémentaire de la mauvaise conscience bien connue des intellectuels français face aux choses du commerce. Le malheur est que ces intellectuels-là (ou qui se prennent pour tels) profitent largement du système qu'ils réprouvent.

Moi qui n'ai rien d'un intellectuel, j'ai un remède simple pour ces grands torturés de la copy stratégie ; si ce métier leur déplaît, qu'ils en fassent un autre. Mais qu'ils cessent de cracher dans la soupe. Je n'ai pas davantage d'estime pour un publicitaire qui décrie la publicité que pour un *professeur* qui renie la pédagogie tout en continuant à l'exercer.

La publicité est une activité importante, dont les enjeux sont considérables, et dont le niveau constitue un indice sûr de la bonne santé d'un pays ? C'est un lubrifiant *économique qui a largement contribué* au développement de l'industrie nationale et qui, dans la relance annoncée, devra jouer un rôle essentiel. Elle fait vivre des milliers de personnes et intéresse le sort de millions d'autres. Cela mérite un minimum de considération. Ceux qui font appel à ses services le savent bien. Je n'ai encore jamais entendu un annonceur me demander : *« Faites-moi donc un peu de pub. »*

Les Anglo-Saxons, qui n'ont pas nos complexes, ne s'y sont pas trompés. Ils prennent la publicité au sérieux et se gardent bien de la mépriser ou de la railler. En Amérique et en Angleterre, elle s'appelle *« advertising »*. Ici et là, elle est entourée des égards qu'on réserve à une profession qui sert l'intérêt général.

En France, ne scions pas la branche sur laquelle nous sommes assis.

(*) Président de Publicis.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,8665	5,8710	+ 10	+ 55	+ 20	+ 80	pair	+ 210
$ can. ..	4,9035	4,9085	— 15	+ 40	— 15	+ 55	— 70	+ 145
Yen (100)	2,5740	2,5780	+ 155	+ 190	+ 340	+ 385	+1045	+1155
DM	2,5420	2,5455	+ 80	+ 110	+ 180	+ 220	+ 610	+ 720
Florin ...	2,3160	2,3190	+ 80	+ 105	+ 170	+ 205	+ 555	+ 655
F. B. (100)	14,9460	14,9650	— 285	— 45	— 275	— 630	—2315	—2090
F. S.	3,1900	3,1950	+ 135	+ 180	+ 320	+ 370	+ 945	+1105
L. (1000).	4,7355	4,5420	— 290	— 220	— 580	— 490	—1750	—1510
£	10,0735	11,0885	pair	+ 115	+ 45	+ 195	+ 380	+ 827

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8	10	10 3/8
$ E.-U. ..	13 3/4	14 1/8	14 3/16	14 9/16	14 5/16	14 11/16	15 1/8	15 1/2
Florin ...	9 1/2	10 1/4	9 5/8	10 3/8	9 3/4	10 1/2	9 7/8	10 5/8
F B (100)	14	15	15 1/2	17 1/2	17 1/2	19	18 1/2	20
F. S.	5 3/8	6 1/8	8 1/4	8 5/8	8 1/4	8 5/8	8 5/8	9
L. (1000).	17	19	21	22 7/8	21 1/2	23	22 1/2	24
£	14	14 3/4	14 1/8	14 3/4	14 3/16	14 7/8	14 3/8	15
F. français	14 7/8	15 1/8	15	15 1/4	15 3/8	15 5/8	16 5/8	15 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

pub, vive la publicité

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU KENYA

B.N.P.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 JANVIER

Affaiblissement des valeurs françaises Reprise du napoléon

L'affaiblissement de la cote, perceptible la veille en fin de séance, s'est amplifié jeudi à la Bourse de Paris où l'indicateur instantané a baissé de 0,7 % environ.

Les dégagements bénéficiaires constatés de-ci de-là n'ont rien de surprenant après les excellentes performances que réalise la cote depuis le début de l'année.

Quasi unanime à juger le fond du marché parfaitement sain, les opérateurs mettent l'accent sur la nouvelle hausse qu'affichent de nombreux titres : OPFI Paribas (+ 7 %), U.T.A., Chiers (+ 5 %) ou encore Usinor. Cette dernière, dont la cotation avait dû être retardée mercredi, avait finalement gagné plus de 12 % en raison du fort volume des ordres d'achat et le mouvement s'est poursuivi durant la présente séance, permettant à Usinor d'engranger un nouveau gain de 6 %.

BIS, par contre, subit un prévisible revers (− 12 %), après les mesures de nette limitation du recours au travail temporaire annoncées mercredi en conseil des ministres.

Les autres replis sont moins significatifs : Prêtabail (− 6,8 %), Esso (− 6,4 %), Crouzet (− 4,2 %), Métal Dunkerque (− 3,8 %).

En sérieuse dégringolade depuis le début de la semaine, le napoléon repart de l'avant, à 660 F (+ 9 F), imité par le lingot qui s'adjuge 980 F pour s'établir à 72 590 F, le cours de l'or apparaissant plutôt stable à la City (381,50 dollars l'once après 382,50 la veille).

Le dollar, enfin, est reparti de l'avant pour se négocier à 5,9190 F contre 5,8680 F mercredi, les cambistes anticipant d'ores et déjà une nouvelle progression de la masse monétaire américaine au vu des statistiques qui seront seulement connues vendredi soir.

NEW-YORK

Flambée de hausses

Passablement déprimé ces derniers temps, le New-York Stock Exchange s'est, de façon inattendue, brutalement et très vigoureusement redressé jeudi. La flambée de hausses a pris dès l'ouverture, pour se propager ensuite très rapidement, et à la clôture l'indice des industrielles enregistrait une avance de 21,60 points, le meilleur score que Wall Street ait enregistré depuis le 12 mars 1981 (22,15 points).

Une forte activité a accompagné ce brusque accès de fièvre, et 60,69 millions de titres ont changé de mains, contre 50,06 millions la veille.

Pour les spécialistes, trois facteurs sont à l'origine de cette flambée des cours. Le premier a trait à la marche de l'économie. Le département du commerce vient de publier les dernières statistiques à ce sujet. Il en ressort qu'en décembre, et pour la première fois depuis le mois de juillet 1981, l'indice global est en hausse (+ 0,6 %). Qui plus est, sur les dix indicateurs le composant, la moitié sont positifs. Second élément : malgré des signes de tension persistante sur les taux d'intérêt, le sentiment prévaut dans les milieux financiers que le loyer de l'argent a atteint un pic.

Dernière raison et non des moindres : le volume des ventes à découvert a fortement augmenté ces derniers jours. Des rachats précipités ont donc été enregistrés, qui ont contribué pour une très large part à amplifier le mouvement de hausse.

Sur 1 870 valeurs traitées, 1 342 ont monté, 258 seulement ont baissé et 270 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Alcoa	24 3/8	23 1/8
A.T.T.	59 3/8	60 1/8
Boeing	21 1/8	21 1/8
Chase Manhattan Bank	58	57
Du Pont de Nemours	35 5/8	36 1/8
Eastman Kodak	70 1/2	74 1/4
Exxon	29 7/8	30 1/4
Ford	17 5/8	18 3/8
General Electric	59 1/4	61
General Foods	29 7/8	35
General Motors	38 1/4	38 1/2
Goodyear	19	19 3/4
I.B.M.	62 5/8	64 1/2
I.T.T.	28 3/4	29 1/8
Mobil Oil	22 1/2	23 1/4
Pfizer	53 5/8	55 3/4
Schlumberger	48 1/4	52 3/8
Texaco	30 3/4	31
U.A.L. Inc.	15 7/8	16 1/8
Union Carbide	46	46 7/8
U.S. Steel	26 3/4	26 1/4
Westinghouse	24 3/8	24 3/4
Xerox Corp.	39	41 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

UNION CARBIDE. — Le groupe chimique américain annonce une baisse de 27,1 % de son bénéfice net pour 1981, dont le montant revient de 889,9 millions de dollars à 649 millions pour un chiffre d'affaires de 10,17 milliards de dollars (+ 1,8 %).

SIEMENS. — Pour l'exercice clos le 30 septembre 1981, le numéro un allemand de l'électronique a enregistré une diminution de 19,6 % de son bénéfice (509 millions de DM contre 633 millions). Au prorata, la maison mère a été moins affectée avec un résultat net de 481 millions de DM (− 1,2 %). *Deux secteurs-clés du groupe* sont à l'origine de cette baisse des profits, la troisième consécutive : l'informatique et les composants, dont les pertes à l'étranger (90 millions) et aussi en Allemagne ont pesé lourd sur les comptes.

Le président Kaske constate néanmoins que Siemens reste très performant et que, pour 90 %, son activité sont satisfaisante. Il a néanmoins reconnu la nécessité d'éliminer les points faibles et envisage de réduire les effectifs. Le dividende est maintenu à 8 DM.

GROUPE D.M.C. — Numéro deux du textile en France avec plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, le groupe accentue sa percée sur le marché américain. Sa filiale Descamps-Demestreere vient de signer un accord de licence et de commercialisation avec Cannon Mills, qui fabriquera et distribuera outre-Atlantique, y compris au Canada, son linge de maison. Descamps possède déjà dix boutiques aux Etats-Unis, qui ont réalisé 10 millions de francs de chiffre d'affaires en 1981. Un doublement est prévu pour 1982. L'objectif est d'atteindre 250 millions d'ici cinq ans.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	109,5	109
Valeurs étrangères	106,3	105,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	97,1	96,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 janv. ... 15 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/1	29/1
1 dollar (en yens)	230,50	228,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 JANVIER

[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1836	1820	1839	1837
2672	C.N.E. 3 %	2629	2602	2610	2602
485	Air Liquide	457	452 50	457 50	452 50
315	Als. Superm.	316	317	317	318
800	Europe n° 1	608	614	611	602
520	Facom	510	509	511	504
155	Finextel	166	155	155	165
130	Fives-Lille	144 50	144	143 90	141
6	Usinor	7 35	7 80	7 85	7 65
94	— (obl.)	94 10	95	95	95
158	U.T.A.	157	165	166	162 90
230	Valéo	232	231	231	227
350	— (obl. conv.)	355 20	358	358	357
120	Vallourec	120	119	119	118
990	V. Clicquot-P.	995	995	995	995
695	Viniprix	730	760	770	745
72	Harmony	79 90	79 50	80 20	79 50
22	Hitachi	22 90	22 70	22 60	22 75
345	Hoechst Akt.	359	354	354	354
42	Imp. Chemical	46 90	46 30	46 30	45 30
92	Inco. Limited	92 20	93 20	94 50	92
425	IBM	440	442	444	440 10
197	ITT	199 50	203	204	203
[illegible]					
575	B. Ottomane	595	575	576	570
405	BASF (Akt)	420	410	410	405
345	Bayer	358	360	348	353
215	Buffelsfont.	231 50	237 50	237	237
30	Charter	33 15	32 90	33	32 30
385	Chase Manh.	398	399	399	393 50
139	Cie Pétr. Imp.	133 50	132	133	131 10
45	De Beers	46 40	45 90	46 45	45 60
810	Deutsche Bank	836	819	819	812
92	Dome Mines	93 50	94 50	94 10	94 50
160	Driefontein Ctd	181 50	159 90	158 10	180
250	Du Pont-Nem.	253	257	257	258 50
485	Eastman Kodak	498	510	510	512
63	East Rand	69	69 05	69	69 80
275	Ericsson	276	269	269	270
205	Exxon Corp.	211	211 50	211 50	210 10
127	Ford Motors	125	131 90	131 90	131 90
200	Free State	227	229	228	229
117	Gencor	127 50	124 50	124 50	122
405	Gén. Electr.	424 50	427 10	425 10	423
270	Gen. Motors	266	269 80	271	274
58	Goldfields	63 40	63 50	63	62 20
325	Philip Morris	338 50	338	342	340 90
61	Philips	63 30	63 20	63 30	63
206	Pres. Brand	224	222 50	222 50	226 30
705	Quilmès	705	712	712	718
360	Randfontein	381	376	389	389
225	Royal Dutch	231 70	231	230	229 50
55	Rio Tinto Zinc	60 50	59 80	60 50	58
184	St Helena Co	210 50	212 70	212 70	214
345	Schlumberger	353 20	356 50	360	351
48	Shell transp.	51 40	49 80	50	49 10
615	Siemens A.G.	652	637	637	625
111	Sony	119	118	118	115 70
420	Unilever	438 50	440 50	440 60	431 70
100	Un. Min. 1/10	113	112	114 50	109 80
270	Unit. Techn.	273	271	272	270
205	West Deep	210 50	216 60	216 80	218
270	West Hold.	300	297	295	292
265	Xerox Corp.	278	290	292	284 20
2 50	Zambia Corp.	2 64	2 64	2 60	2 60

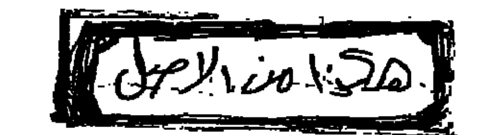
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 868	5 919	5 750	6 020
Allemagne (100 DM)	254 250	254 340	248	260
Belgique (100 F)	14 956	14 970	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 750	231 900	226	237
Danemark (100 krd)	77 560	77 580	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 540	100	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 020	11 068	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 875	9 892	....	....
Italie (1 000 lires)	4 745	4 742	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	317 680	318 500	312	325
Suède (100 krs)	103 830	104 050	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 280	36 270	35	37
Espagne (100 pes.)	5 967	5 970	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 750	8 780	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 911	4 947	4 830	5 060
Japon (100 yens)	2 576	2 565	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	71500	72000
Or fin (en lingot)	71610	72590
Pièce française (20 fr)	651	660
Pièce française (10 fr)	519	504
Pièce suisse (20 fr)	601	605
Pièce latine (20 fr)	545	543
Souverain	678 90	671
Pièce de 20 dollars	3050	3000 40
Pièce de 10 dollars	1600	1640
Pièce de 5 dollars	781	781
Pièce de 50 pesos	3245	3221
Pièce de 10 florins	575	572 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. L'HOMME ET L'UNIVERS : « Penser, aimer, désirer le multiple... », par Christian Delacampagne ; « Le bonheur », par Christian Descamps ; « Y a-t-il plusieurs mondes possibles ? », par Michel Meyer.

ÉTRANGER

3-4. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement a rendu public le projet de loi qui restreint les droits des syndicats.
— La presse soviétique critique la timidité de la politique de réforme en France.
4. DIPLOMATIE
4. AMÉRIQUES
— M. Reagan estime que les droits de l'homme sont mieux respectés au Salvador.
5. PROCHE-ORIENT
— M. Haig laisse entendre que sa mission au Proche-Orient a échoué.
— L'annexion du Golan par Israël : la France s'est prononcée pour la convocation d'urgence de l'Assemblée de l'ONU.
5 et 7. AFRIQUE
— NAMIBIE : Pretoria répond positivement aux offres de règlement du « groupe de contact » occidental.
— « Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme » (V), par Paul Balta.

POLITIQUE

8. A l'Assemblée nationale, le rejet de la motion de censure entraîne l'adoption du projet de nationalisation.
— Le remodelage de la carte cantonale.
10. Le nouveau comité central du R.P.R.
— DÉFENSE.

SOCIÉTÉ

11. « L'approche politique a faussé le problème de la drogue », nous déclare M. François Colcombet.
13. L'équipée d'un jeune preneur d'otages.
— JUSTICE : des peines légères pour les responsables de la catastrophe de Los Alfaques.
14. SCIENCES : M. Maurice Godelier est chargé d'une mission sur les sciences humaines et sociales.
— ÉDUCATION.
— MÉDECINE.
— SPORTS : aux championnats du monde de ski alpin, les Françaises bien placées pour le combiné.

LOISIRS ET TOURISME

15. LUDOTHÈQUES : jouets en toute liberté.
— NAUTISME : les voiles se gonflent.
16. BALADES A LA CARTE : la Charente sur deux roues.
17 à 19. Photographie ; Hippisme ; Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

RÉGIONS

21. La loi de décentralisation est adoptée par l'Assemblée nationale.

CULTURE

22. CINÉMA : Loin de Manhattan.
— MUSIQUE : Abbado et Brendel.
25. RADIO-TÉLÉVISION. — A VOIR : « L'Amérique à Nancy ».

ÉCONOMIE

28. SOCIAL.
— ÉTRANGER.
29-30. CONJONCTURE.
30. AFFAIRES. — POINT DE VUE : « A bas la pub., vive la publicité ! », par Marcel Bleustein-Blanchet.

RADIO-TELEVISION (25)
INFORMATIONS « SERVICES » (27) :
La mode ; Météorologie et bulletin d'enneigement ; Loto ; « Journal officiel ».
Annonces classées (26-27) ; Carnet (20) ; Mots croisés (19) ; Programmes spectacle (23 à 25) ; Bourse (31).

A B C D E F G

APRÈS LA LIBÉRATION DU GÉNÉRAL DOZIER

Les services américains n'ont apporté aucune aide technique à la police italienne

affirme l'ambassade des États-Unis

De notre correspondant

Rome. — Pour la première fois dans l'histoire, vieille de plus de dix ans, du terrorisme italien, la police a réussi, le jeudi 28 janvier, à libérer un prisonnier détenu par les Brigades rouges, le général américain James Lee Dozier, qui avait été enlevé à Vérone le 27 décembre 1981 (« le Monde » du 29 janvier). Cette opération, menée de main de maître par les forces spéciales de la police, a été saluée par le président Reagan dans un message au président Pertini.

En Italie, c'est l'exultation D'autant plus qu'une véritable psychose du terrorisme international s'était développée ces dernières semaines, à propos de l'affaire Dozier, des arrestations dont celle de M. Giovanni Senzani, considéré comme un cerveau des B.R., de découvertes de caches d'armes et aussi de diverses « indiscrétions » des autorités, montées en épingle par la presse.

C'est, en fin de matinée, jeudi, que la police a donné l'assaut à l'appartement où était retenu prisonnier le général, dans un quartier populaire de la périphérie-sud de Padoue.

La machine à écrire qui a servi à taper les cinq communiqués diffusés pendant la détention du général a été retrouvée dans l'appartement. Selon la police, les B.R. auraient eu l'intention de demander la libération de terroristes emprisonnés dans différents pays. Ils pensaient vraisemblablement exécuter le général, auquel ils se montraient à visage découvert.

Selon des sources bien informées, la police connaissait le lieu du séquestre depuis au moins trois jours. Interrogés mercredi sur ce qui n'était alors qu'une rumeur, l'ambassade américaine et le ministre de l'intérieur se refusaient à confirmer ou infirmer l'information. La presse n'en titrait pas moins dès mercredi, dans la nuit, que le général était sur le point d'être libéré. De même la police paraissait connaître depuis une semaine les noms d'au moins une dizaine de brigadistes ayant participé à l'affaire Dozier.

A l'ambassade américaine, on tient à persuader les journalistes de deux choses : les services américains — dont des agents sont arrivés spécialement en Italie au lendemain de l'enlèvement du général — n'ont apporté aucune aide technique aux autorités italiennes ; d'autre part, aucune rançon n'a été versée à quiconque. La rumeur avait circulé, il y a quelques semaines, que les Américains auraient proposé deux milliards de lires à qui donnerait des informations sur le général.

Pas de rançon

Depuis l'année dernière, il y a une scission dans l'organisation terroriste entre ceux qu'on nomme les « *militaires* » (favorables à un parti armé de type léniniste), parfaitement structurés, et les « *politiques* ». Ce conflit interne s'est-il envenimé au point que, par exemple, le professeur Senzani, un « *politique* » ait été donné par les « *militaires* » orthodoxes ? Ce n'est pas à exclure. Ce qui paraît certain, c'est que les B.R. sont composées aujourd'hui d'une nouvelle génération de terroristes, sans grande expérience militante, moins organisés et moins formés à la clandestinité. A peine arrêtés, le plus souvent, ils parlent. En fait, les cinq personnes arrêtées dans l'affaire Dozier proviennent, pour une bonne partie, des rangs du Mouvement autonome, aujourd'hui pratiquement annihilé. Parmi ceux-ci figurait Antonio Savasta, ancien autonome, passé chez les B.R. en 1980, devenu l'un des chefs de la colonne de la Vénétie, responsable de l'enlèvement, après en avoir réalisé une autre en Sardaigne.

Le succès de la police dans l'affaire Dozier ne tient pas seulement à une efficacité dont tout le monde se félicite, mais aussi à la relative faiblesse d'un terrorisme moins bien organisé, plus spontanéiste, mais pas moins dangereux, car il trouve de nouvelles connivences.

PHILIPPE PONS.

M. CHAHID-NOURAI A ÉTÉ NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. JOBERT

M. Noël Chahid-Nourai, maître des requêtes au Conseil d'État, a été nommé, par arrêté publié au *Journal officiel* du 29 janvier, directeur du cabinet de M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur. Cette nomination met fin à une anomalie qui s'est prolongée huit mois, puisque depuis l'entrée en fonction fin mai 1981 du ministre d'État, ce poste n'avait pas été pourvu (*le Monde* du 13 juin 1981). Les responsabilités en étaient exercées par M. Francis Grangette, conseiller maître à la Cour des comptes, en tant que chargé de mission auprès de M. Jobert. M. Grangette vient d'être désigné comme président de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). Cependant M. Patrick Thourot, inspecteur des finances, qui exerçait déjà les fonctions de conseiller technique, a été nommé directeur adjoint du cabinet du ministre du commerce extérieur.

[Né le 24 décembre 1942 à Téhéran, ancien élève de l'ENA, M. Chahid-Nourais a été rapporteur auprès de la commission centrale d'aide sociale de 1969 à 1974 et rapporteur général du Centre d'études des revenus et des coûts pour les accords de participation de 1972 à 1974. Conseiller technique au cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de l'information, en 1973-1974, il a ensuite été conseiller juridique auprès du ministère des affaires étrangères de 1974 à 1976. M. Chahid- en mars 1977, puis directeur général Nourai a été nommé sous-directeur adjoint en octobre 1980 du Centre national de la cinématographie française.]

● *M. Max Kilndjian est libéré.* — Accusé d'avoir tenté d'assassiner à Berne, le 6 février 1980, l'ambassadeur de Turquie en Suisse, M. Kilndjian a été libéré vendredi 29 janvier. Il avait été condamné, le 23 janvier, à deux ans d'emprisonnement par les assises des Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 26 janvier 1982). La peine prononcée était couverte par sa détention préventive.

● *Aéroports parisiens : grève des douaniers.* — Les douaniers des aéroports Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly, qui font une grève du zèle depuis le 26 janvier à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., continuaient leur mouvement ce vendredi. Cent cinquante agents ont manifesté, le 28 janvier à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), devant la direction régionale.

La qualification définitive du lanceur européen

PROCHAIN TIR D'ARIANE AU MOIS D'AVRIL

Le lanceur européen Ariane est définitivement « *qualifié* » et donc « *complètement opérationnel* ». Les premiers tirs opérationnels peuvent désormais commencer avec le lancement conjoint à la fin du mois d'avril du satellite de télécommunications maritimes MARECS-B et du satellite SIRIO-3 destiné à la diffusion de données météorologiques et à la synchronisation d'horloges atomiques.

Cette décision attendue de qualification du lanceur a été prise à l'unanimité des représentants des États membres de l'agence spatiale européenne (ESA) qui ont participé au projet. Selon le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) et l'agence spatiale européenne, « *Ariane a atteint un niveau opérationnel qui se compare favorablement à celui des autres lanceurs existants* ».

Une décision du ministère de l'Éducation nationale

Les copies d'examen et de concours pourront être communiquées aux candidats qui le demanderont

Une note de service publiée dans le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 28 janvier et adressée aux recteurs précise les conditions dans lesquelles les copies d'examen et de concours pourront être communiquées aux candidats qui en feront la demande.

Le texte précise que la commission d'accès aux documents administratifs, saisie à plusieurs reprises par des candidats éconduits, a reconnu que « *les copies d'examen et de concours entrent dans le champ d'application de la loi de 1978* ». Cette loi du 17 juillet accorde la liberté d'accès aux documents administratifs. M. Marcel Pinet, directeur général de la programmation et de la coordination, invite donc les recteurs à veiller à ce que satisfaction soit donnée aux candidats qui en feront la demande.

Il précise même que lorsque des appréciations ne sont pas portées sur la copie, mais sur un autre document, il y a lieu également de le communiquer. Une restriction cependant : les copies des examens et des concours n'étant conservées qu'un an après la notification des résultats, leur communication ne pourra avoir lieu que pendant cette période.

Entêtement administratif

Jusqu'à présent, l'administration de l'éducation s'était montrée réticente à appliquer la loi du 17 juillet 1978. Il y a presque un an, *le Monde* se faisait l'écho de la démarche d'un parent d'élève qui souhaitait que l'inspection académique lui transmette la copie du baccalauréat de son enfant. Le ministre de l'éducation avait, alors, refusé. La commission chargée de veiller à l'application de la loi de 1978 émit un avis favorable à cette communication. L'administration s'entêta dans son refus. Ne voulant pas saisir le tribunal administratif de peur d'une procédure trop longue, le père de l'élève abandonna la partie (*le Monde* du 28 février 1981). Désormais, l'administration ne pourra plus invoquer le secret.

Pour s'en tenir aux seuls élèves du second degré, plus d'un million se présentent chaque année à des épreuves écrites d'examen (C.A.P., B.E.P., baccalauréats). Les parents de ces candidats auront, à l'avenir, la possibilité de prendre connaissance des copies et donc des raisons qui ont motivé échec ou succès. Il en sera de même pour les étudiants et les postulants à l'agrégation, entre autres. Est-ce à dire que les rectorats ou le ministère vont être assaillis de recours et de contestations ? Nombreux sont les enseignants et les responsables de l'administration qui vont le redouter : la transparence voulue par le ministère de l'éducation nationale visant à limiter leur pouvoir discrétionnaire. Mais cette transparence ne s'applique-t-elle pas aussi aux enseignants qui ont réclamé — et obtenu — le droit de communication de leur propre dossier de carrière ?

S. B.

Lors de la présentation de son rapport annuel

La commission de la concurrence s'inquiète du retour à un contrôle partiel des prix

« *La politique de la concurrence n'est pas une chasse aux abus ; elle a trois objectifs liés : protéger le consommateur, lutter contre l'inflation et donner toutes ses chances à l'industrie nationale* », a déclaré M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, qui assistait jeudi 28 janvier à la présentation du rapport annuel de la commission de la concurrence. Soulignant l'effort fait depuis sa prise de fonctions pour renforcer les moyens de la commission, M. Delors a assuré qu'il souhaitait « relancer » la politique de la concurrence qui « *s'était assoupie* » en donnant pour preuve l'activité de son ministère au cours du second semestre 1981 : le ministère a saisi la commission huit fois pendant cette période (trois fois durant le premier semestre), il a pris quinze décisions de sanction contre cinq précédemment, surtout la direction de la concurrence et de la formation des prix a lancé cent vingt-cinq enquêtes contre vingt-sept au cours de premie sept au cours du premier semestre.

Le ministre de l'économie répondait aux inquiétudes exprimées par la commission qui, dans les conclusions de son rapport annuel, s'alarme des « *importantes décisions (...) qui peuvent directement ou indirectement limiter le jeu de la concurrence : le rétablissement du contrôle des prix dans certains secteurs ; l'organisation verticale de certains marchés et la réorganisation du secteur public* ». Le retour à un contrôle partiel des prix, notamment, inquiète la commission, qui demande au gouvernement de « *prendre soin* » de ne pas encourager les tentations d'un retour à un dirigisme professionnel.

Dans les avis rendus en 1981, la commission a eu en effet essentiellement à traiter du « *comportement de groupements professionnels au lendemain de la libération des prix* » et elle a dû « *trop souvent constater — et condamner — des hausses concertées de prix ou des manœuvres destinées à éliminer du marché des produits nouveaux et moins chers* ». Dans la première catégorie (hausses de prix concertées), la commission a ainsi condamné des syndicats de meuniers, de boulangers, de réparateurs-carrossiers d'automobiles, de négociants et de fabricants d'engrais, de rechapage de pneus et de fabricants de papier de reprographie, la plupart des ententes constatées ayant fait l'objet d'amendes plus ou moins importantes allant de 25 000 francs à 1,5 million de francs.

Dans la seconde catégorie (obstacles au libre accès du marché), la commission a notamment dénoncé les pratiques des syndicats de pharmaciens qui avaient boycotté la vente des produits génériques, moins coûteux (*le Monde* du 18 juillet 1981), ainsi que celles de certains syndicats de boulangers et de négociants en meubles. Au total, la commission a rendu trente et un avis, recommandant des sanctions pécuniaires dans dix cas à l'encontre de quarante-deux personnes morales pour un total de 16 millions de francs. Les plus grosses amendes ont été infligées aux syndicats de pharmaciens pour l'affaire des produits génériques (dix-sept amendes de 20 000 F à 2 millions de francs pour un total de 2 860 000 F).

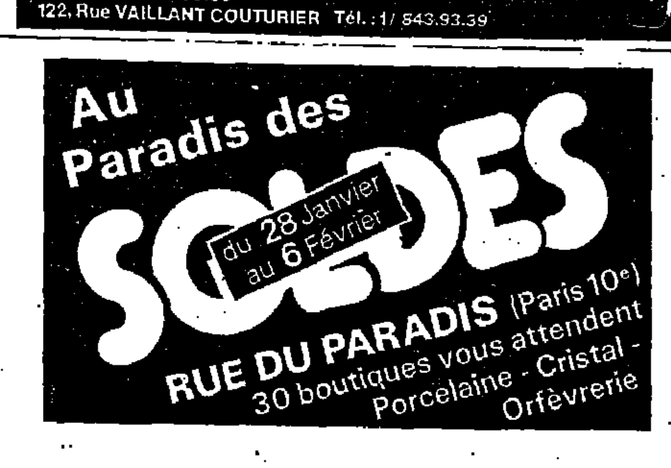
REPLI DU DOLLAR

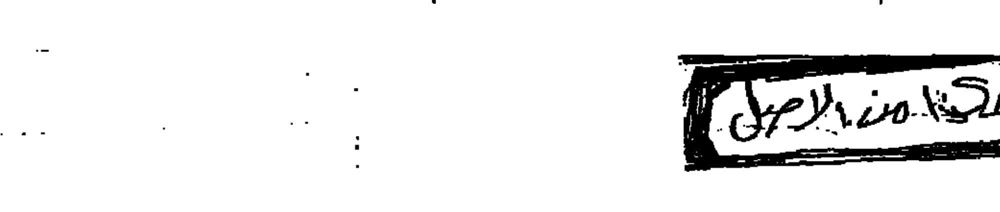
Le dollar s'est replié vendredi 29 janvier sur les marchés des changes, revenant de 5,92 F à 5,87 F sur la place de Paris, et de 2,32 D.M. à 2,30 D.M. sur celle de Francfort. Ce fléchissement est attribué par les opérateurs à une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, ou, tout au moins, à une quasi-certitude qu'ils ne remonteraient pas dans l'immédiat.

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1981 a été tiré à 546 210 exemplaires.









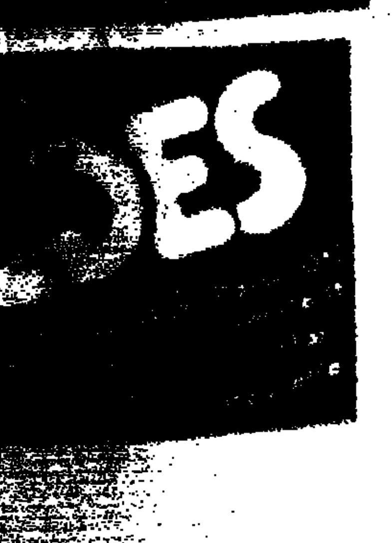
Une décision du ministère de l'Éducation nationale

Les copies d'examen et de concours pourront être communiquées aux candidats qui le demanderont

Enlèvement administratif

… la concurrence du retour partiel des prix





Des artisans qui s'associent PAGE IV

Jacques Derrida sur les traces de la philosophie PAGE XIII

AUJOURD'HUI ● Signes : l'État roule pour nous (III) ; Pays : la chanson occitane veut sortir du ghetto ; Croquis (V) ; Vies : l'expert au couvent ; Marginaux : l'heureux calvaire des parents de « multiples » (VI).

DEMAIN ● Les travailleurs du futur : les humanistes de Stockholm (VII) ; Rayons : la conservation par irradiation ; Crible (VIII).

ÉTRANGER ● Anniversaire : F.D.R., trop aimé et trop haï ; Belgique : le théâtre mène la fête (IX) ; Italie : la marche sur le faîte du toit (X).

DOSSIER ● Profession, journaliste (XI).

CLEFS ● Histoire : On a volé le corps de saint Denis (XII) ; Généalogie : de la fumée sans feu ; Poésie : Denis Buican (XIV).

DISQUES ● Classique ; jazz ; rock (XV).

NOUVELLE ● Partie de campagne, par Peter Rosei (XVI).

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11511 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 31 JANVIER 1982

Le Monde

DIMANCHE

Polémique

Une télévision embourbée

Noël Mamère, responsable et présentateur de l'émission « C'est la vie » à Antenne 2, porte témoignage sur le « changement » à la télévision. Sans complaisance (1).

NOËL MAMÈRE

QU'ON se le dise ! Au cas où personne ne s'en serait rendu compte, la victoire du 10 mai est aussi passée par la télévision ! A Antenne 2, nous avons changé le décor des journaux, refait la table du présentateur et collé de la suédine neuve... Chez nous, le changement a des allures tiermondistes : nous avons installé dans le studio la carte de Peters (2) !

Je serais vraiment mal intentionné si je n'indiquais pas cet autre changement très important dans le progrès vers l'autogestion et la responsabilité : depuis le 10 mai, nous sommes passés de quatorze à vingt-huit rédacteurs en chef adjoints. A « C'est la vie », nous sommes deux chefs pour trois journalistes. Deux sédentaires pour trois reporters, contre un pour cinq avant le 10 mai. Progrès très notable vers le journalisme d'enquête que nous avons tant réclamé !

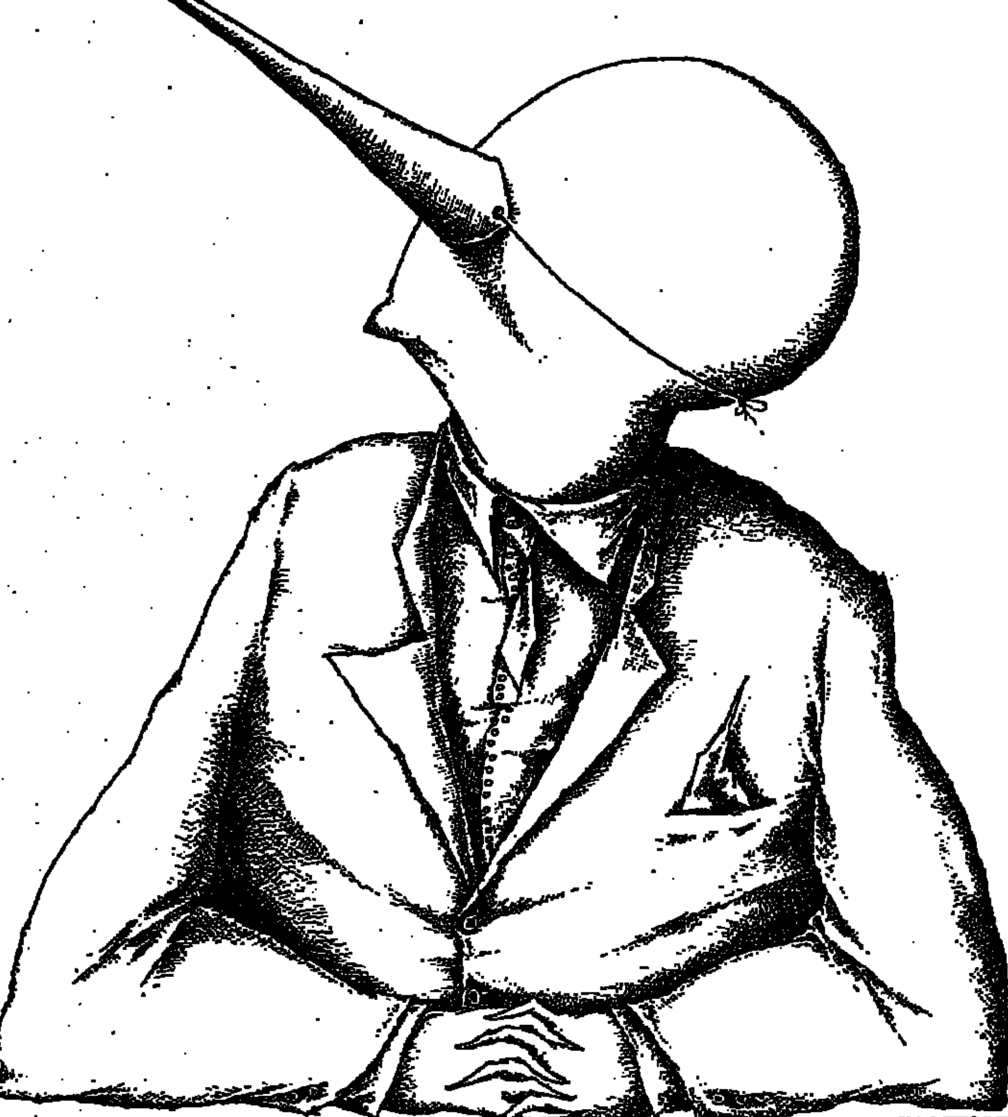
Dans nos différentes réunions et séminaires, nous avions dit : « *Plus de vedettariat.* » En arrivant, Pierre Desgraupes avait dit : « *Plus de vedettariat...* » Et nous voici à la veille d'être dans la situation d'un journal de 20 heures présenté en alternance par deux journalistes qui n'appartiennent pas vraiment à la rédaction, mais seront censés en être l'expression !

Notre situation est tellement dérisoire que, de temps à autre, nous vient l'envie d'en rire, mais de ces rires où l'on ne desserre pas les dents. Soyons clair. Nous avions placé de grands espoirs dans ce 10 mai, et aujourd'hui, huit mois après, nous avons le sentiment de ne pas avoir fait un pas vers cette « autre » télévision que nous voulions. Nous faisons du « surplace » et, dans certains domaines, nous avons reculé. Si je m'appelais Georges Marchais, je dirais « bilan globalement négatif ». A Antenne 2, nous préférons cette boutade devenue courante : « *Ah ! si la gauche était au pouvoir !* »

A une seule exception près, mais de taille : la liberté de s'exprimer (pour ce qui me concerne en tout cas), le 10 mai n'a pas encore poussé les portes de la télévision. Nous « disons » le changement, nous l'expliquons, nous le montrons, mais nous le vivons sous forme de régression. La faute à qui ? Au pouvoir ? Aux journalistes ? L'analyse la plus proche de la vérité consiste à dire : aux deux.

Au pouvoir, parce que d'abord ses hommes ont été surpris, et n'ont pas su discerner toute l'urgence qu'il y avait à faire une grande réforme garantissant enfin l'indépendance des médias audiovisuels. De mois en mois l'examen de cette réforme est repoussé. Sera-t-elle vraiment applicable en 1983 ? Et il est clair aujourd'hui que le pouvoir se satisfait de cette situation et que, peut-être, il n'a pas grand désir de voir naître une véritable télévision indépendante. La liberté d'expression des journalistes ne peut suffire : il faut l'accompagner d'une volonté politique de réel changement des relations de la télévision au pouvoir. Il a choisi quelques hommes, en a renvoyé d'autres... Du replâtrage, rien de plus.

Ce n'est pas de M. Fillioud que dépend notre avenir, mais des hommes du pouvoir dans leur ensemble, de leur courage et de leur volonté politique de faire sortir la télévision de la préhistoire. Quand la réforme qu'ils nous préparent sans aucune consultation (ce n'étaient que promesses de printemps) sera soumise aux députés, la commission Moinot sera oubliée depuis longtemps. Nous devons être très vigilants donc, et ne manquer aucune occasion qui nous permette de pousser le législateur à voter une vraie réforme.



ALAIN LETORT

Les mêmes

La vigilance n'est pas du côté des journalistes. C'est le moins que l'on puisse dire ! Et le pouvoir le sait bien. À commencer par le président de la République, qui, encore candidat, avait dit très nettement qu'il pourrait compter sur les mêmes qui avaient servi son adversaire. Il ne s'est pas trompé ! Par exemple, dès le lendemain du 10 mai, notre section C.F.D.T. a vu augmenter considérablement son nombre d'adhérents. Ou encore, de proches collaborateurs du premier ministre nous laissent entendre qu'ils ont vu défiler pas mal de confrères venus « rendre visite ». Dans notre rédaction, entre le 10 mai et le 29 juin, date du départ de Jean-Pierre Elkabbach, nous avons pu observer des mutations étonnantes. Des hommes qui, auparavant, gardaient le silence à chaque conflit devenaient des procureurs zélés, parlaient et disaient haut et fort leur volonté de voir disparaître un directeur à qui ils devaient souvent une partie de leur carrière. Ce sont les mêmes qui, aujourd'hui, ne disent plus mot, rassurés qu'ils sont d'avoir franchi la tempête sans encombre et entièrement dévoués à leur nouveau capitaine.

Un capitaine, qui, connaissant les bonnes vieilles méthodes, distribua les promotions au point que parler d'« armée mexicaine » à Antenne 2 est devenu un lieu commun ! Pourtant, cette technique provoqua de vifs remous et de féroces jalousies. Mais, disions-nous : « *Laissons faire le temps.* » Le temps a passé, les jalousies subsistent, les courses au titre et aux augmentations continuent, mais les mots d'« *indépendance* », d'« *autonomie* », de « *mise à plat de la rédaction* » n'ont plus cours. Ils sont déjà démodés, même dans la rhétorique de ceux qui les prononçaient le plus souvent et avec le plus de rigueur. Ceux-là, pour la plupart, ont accepté de grossir la cohorte des chefs (je n'ai pas manqué à l'appel) et ne sont plus tellement prêts à se remettre en cause. Les mêmes qui disaient : « *Il faut que les responsabilités tournent, que les présentateurs fassent aussi des reportages* », occupent aujourd'hui ces fonctions, mais de reportages, nenni. Il semble que le journalisme — en tout cas dans les médias audiovisuels — soit une profession où la principale qualité est d'avoir la mémoire courte. Le pouvoir, tous les pouvoirs le savent.

Sur ce thème, on pourrait multiplier les exemples à l'infini et sous n'importe quel régime.

Paraître

A tous ces motifs d'inquiétude quant à une réelle possibilité de changement des relations télévision-pouvoir, il faut ajouter celui de danger que représente le « paraître ». Le petit écran en est l'instrument par excellence et combien de journalistes ont succombé aux tentations des pouvoirs pour satisfaire ce « désir » ! C'est ce que j'appelle le « syndrome de Network » dont nous sommes tous plus ou moins menacés (surtout à la place que j'occupe !). Même des hommes intelligents s'y sont laissé prendre au point que leur nom fut scandé par le peuple place de la Bastille, au soir du 10 mai.

« Ce syndrome » n'est pas autre chose qu'une maladie qui consiste à vivre avec son double, à entrer dans une sorte de schizophrénie qui ne quitte plus jamais le sujet. Ses effets sont particulièrement destructeurs quand la télévision n'est plus là pour renvoyer son image. Le sujet la cherche dans le regard des autres et finit par les haïr parce qu'ils ne le « reconnaissent » pas. Le petit écran agit sur lui comme une drogue et tous les prétextes sont bons pour « apparaître ». Dans le regard des autres, il voit son existence confirmée, mais, à peine a-t-elle disparu, que tout doit recommencer à nouveau pour combler une angoisse irrépressible. C'est vrai que montrer son image chaque soir procure un certain prestige entretenu non seulement par les téléspectateurs, mais encore par ceux qui travaillent avec vous. Un planton, une secrétaire, un technicien ne s'adresseront pas à vous avec la même déférence selon que vous êtes présentateur ou journaliste de base. Pour éviter le « syndrome », il faut donc graver en principe dans sa petite tête que la télévision n'est que le domaine de l'éphémère. Que l'on vous oublie aussi vite que l'on vous a porté au pinacle. Du jour au lendemain, vous passez du statut de vedette à celui d'anonyme. Malheureusement, on ne compte plus le nombre de journalistes qui ont sacrifié leur « existence » personnelle (la seule qui, au fond, compte vraiment) pour « exister » à la télévision. Ils ont ainsi gaspillé et dilapidé leur capital humain.

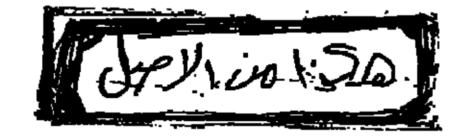
Ma photo

Dans nos rédactions, et aujourd'hui encore, rien n'est fait pour prévenir ce danger, au contraire. Dès qu'ils arrivent, parmi le flot de bêtises qui leur sont racontées, les jeunes journalistes s'entendent dire : « *Ta signature, c'est ta gueule.* » Au bout d'un moment, ils finissent par le croire et se prennent au jeu, renforcés dans cette idée par les journaux et la presse spécialisée : « *T'as vu le papier sur mon enquête, pas mal, mais ils auraient pu mettre ma photo.* » Ça commence toujours comme ça et, à l'extrême, ça peut se terminer place de la Bastille comme pour notre ancien directeur, qui dira quelques jours plus tard aux *Nouvelles littéraires* : « *J'ai payé ma gueule* », faisant allusion à l'antisémitisme des Français. Il aurait dû préciser : « *de l'avoir trop montrée* », c'eût été plus juste et plus honnête [de la part de quelqu'un qui n'arrêtait pas de « *signer avec sa gueule* »]... Il n'en méritait pas la Bastille pour autant !

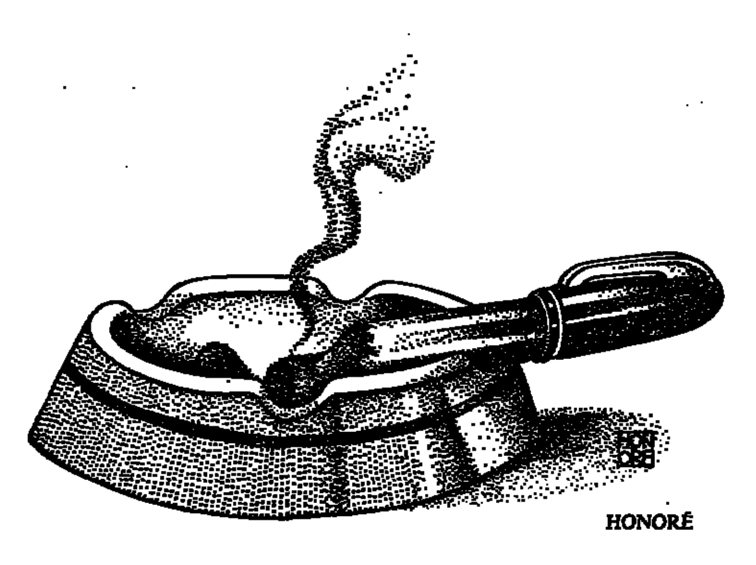
(Lire la suite page XV.)

(1) N. Mamère vient de publier *Telle est la télé*, aux éditions Mégrelis.

(2) Cartes de Peters : représentation du monde mettant en évidence les déséquilibres pays riches-pays pauvres.



COURRIER



HONORÉ

Patrie

Chaque fois qu'on nous parle de « patrie », il est frappant de constater combien la référence à une langue commune constitue un élément essentiel, souvent même déterminant, du sentiment national. Ainsi, dans *le Monde Dimanche* du 10 janvier, pouvons-nous lire, sous la plume de Frédéric Gaussen (« La patrie en danger ») : *« Le sentiment national repose sur l'assurance d'appartenir à une communauté culturelle forgée au cours des siècles. Communauté de langue, de souvenirs, de modes de vie, de morale... »* Dans le même journal, quelques pages plus loin, Seabra, citant Pessoa, renchérit : *« Il ne s'agit pas, pour nous Portugais, d'être des Français timides et honteux, mais d'assumer notre différence culturelle. En commençant par la langue, notre patrie... »*

En y regardant de plus près, cette confusion entre la langue et la patrie conduit à des contradictions insoutenables.

Prenons les Québécois : ils parlent français, et veulent continuer. Se considèrent-ils français ? Qué nani ! Et encore bénéficient-ils d'un privilège certain par rapport à d'autres communautés linguistiques : personne ne conteste leur francophonie. Prenons par exemple les Catalans : voici des gens qui constituent une communauté linguistique bien différenciée, que tous les linguistes sérieux — je veux dire ceux dont l'honnêteté intellectuelle n'est pas entachée d'arrière-pensées politiques — reconnaissent originale. Leur patrie devrait donc être la Catalogne. Eh bien, non ! La Catalogne en tant que patrie n'existe pas ; les Catalans en tant que nation n'existent plus. Ils sont espagnols, français, andorrans, italiens... Un Andalou est chez lui à Barcelone, même s'il ne sait pas un traître mot de la langue du pays. Par contre un Catalan de Perpinyà est totalement étranger dans la capitale de la Catalogne !

Frédéric Gaussen invoque l'histoire et *« cette longue suite d'exploits et de victoires qui ont façonné l'Hexagone »*. Pour en revenir à nos Catalans — que l'on me pardonne, mais j'en suis ! — tout historien digne de ce nom peut expliquer, démontrer, que la Catalogne a existé en tant que nation, État, patrie, communauté culturelle. Ce n'est qu'à la suite de guerres désastreuses — ses puissants voisins s'étant ligués contre elle — qu'elle a officiellement cessé d'être. « Les exploits et les victoires qui ont façonné l'Hexagone » ont bien souvent été, pour nous Catalans, d'amères défaites. La *« communauté de souvenirs »* dont parle Frédéric Gaussen n'est pas réjouissante pour tous !

La France est une nation artificielle, disait feu Alexandre Sanguinetti. Et ce n'est qu'une longue suite de guerres et autres violences « accoucheuses de l'histoire » qui ont transformé un polygone biscornu en Hexagone plus que parfait. Alors la patrie, la nation... Seuls les groupes ethniques homogènes, couvrant à eux seuls un espace géographique déterminé et qui ont su, ou bien résister aux annexions, mutilations, dissolutions, assimilations, colonisations, départementalisations, rattachements définitifs, ou bien se faire respecter par l'État qui les gouverne, ne sont pas brimés dans leur sentiment national. Les Portugais sont de ceux-là : il est vrai, les chanceux, qu'ils n'ont pas eu à lutter, à des moments cruciaux de leur histoire, contre Français et Espagnols réunis ! Pour les autres, le seul moyen qui permette de transformer des groupes humains divers, hétéroclites, antagonistes mêmes, en une communauté apparemment homogène, c'est la force.

La naissance du sentiment national n'est plus alors qu'une affaire de résignation, d'accoutumance, de propagande..., et de monuments aux Morts.

PÈRE TAILLANT
(Graulhet).

Autogestion

J'ai lu dans *le Monde Dimanche*, en date du 10 janvier 1982, une enquête intitulée « L'autogestion au quotidien ». Étant personnellement impliqué depuis plusieurs années dans une entreprise de restauration autogérée, je me permets de vous adresser ci-dessous mes réflexions.

Le contraste entre les textes de Muriel Ray et de Jean-Jacques Talpin (*la Vieille Dalle indigne*) est frappant et il est à l'image de la situation de nombre d'entreprises alternatives : d'un côté des enjeux passionnants (la démocratie dans l'entreprise, *« le défi social et culturel lancé au monde environnant »*) de l'autre, la superficialité de la traduction théorique et pratique de ces enjeux dans le fonctionnement quotidien.

Comme il est dit dans le chapeau de l'article, *« des restaurants différents naissent et meurent un peu partout »* et, c'est pourquoi, si l'on veut qu'ils vivent, il faut approfondir la réflexion théorique, faire preuve de pragmatisme, et faire la critique sans complaisance de certains mythes (au risque, il est vrai, de perdre sa complaisance...). Un peu d'expérience de fonctionnement collectif aurait interdit d'écrire que *« chaque semaine, les trois cents adhérents de* la Vieille Dalle indigne *se réunissent pour décider de son fonctionnement, de son animation et de sa gestion »*. On aurait pu par contre, mettre en avant l'un des problèmes intéressants de ces structures, qui se traduit tant sur le plan théorique (la façon de concilier le rôle et la participation des adhérents ou des coopérateurs avec le pouvoir légitime des travailleurs) que sur le plan pratique (l'intérêt des souscripteurs est souvent épisodique ou superficiel, ces derniers ne se contentant précisément que de couper le pain, de remplir les carafes d'eau, etc.).

De même, lorsqu'il est écrit que *« la loi du profit n'intervient pas »*, on manque l'occasion d'évoquer une autre contradiction intéressante : comment concilier un *« lieu de rencontres, d'échanges et d'expression »*, c'est-à-dire un lieu ouvert à tous, donc des prix abordables avec les impératifs de la gestion, et notamment le respect minimum et nécessaire des lois sociales pour les travailleurs ? Il serait trop simple de croire que l'on échappe aux lois de profit dès lors qu'il n'y a plus de patron quand, souvent, les travailleurs ont peu ou pas du tout d'expérience, que la notion de productivité est méconnue, que la gestion est hasardeuse. Pour assurer cette période de formation, il faudrait au contraire une gestion rigoureuse et des profits importants.

Affirmer la souveraineté des travailleurs, assumer le rapport marchand, c'est, au-delà d'une convivialité de façade, poser de façon conflictuelle les relations entre l'autogestion interne (le fonctionnement démocratique) et externe (l'insertion de l'entreprise autogérée dans la vie sociale et les luttes locales), mais c'est poser la contradiction de fond des structures alternatives...

NILS FAUCHON
(Lyon).

PARTI PRIS

Cassettes

Le boulanger, de blanc vêtu, était venu inviter le marchand de vin d'en face à passer la soirée chez lui. « J'ai un film américain d'avant guerre formidable, disait le boulanger. Vous m'en direz des nouvelles. » A quoi le marchand de vin répondait qu'il avait en vue un film d'aventures tout à fait « extra », dont il ferait à son tour profiter son voisin et sa famille.

Le magnétoscope n'est plus un instrument pour professionnels ou un luxe pour voyeurs. Il a fait son entrée dans la vie sociale et dans la vie culturelle. Il semble presque naïf de le dire. Pourtant la rapidité du phénomène paraît avoir surpris même les spécialistes qui l'annonçaient pourtant depuis longtemps.

Phénomène social : le choix implique la discussion — avant, après... et parfois pendant la diffusion. Rien à voir avec la télévision, où seules les informations, ou presque, pouvaient à la rigueur provoquer des échanges. Et le fait de payer la location d'un film et d'enregistrer une cassette amène à vouloir en faire profiter d'autres que soi, puisque la « représentation » devient relativement « unique ».

Phénomène culturel : le cinéma a des fanatiques, des érudits partout. Revoir à loisir un film, pouvoir arrêter le déroulement pour en comprendre les techniques ou analyser d'éventuelles beautés est un geste de culture. Etablir soi-même son propre programme, fixer sans sortir de chez soi ses propres divertissements aussi. La technique n'a pas fini de changer la vie.

JEAN PLANCHAIS.

1989

L'idée de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française est, à coup sûr, enthousiasmante. La volonté de la célébrer lors d'une Exposition universelle devrait réunir tous les suffrages. Le profond attachement populaire à la République, l'attrait naturel de chacun à participer à une grande fête nationale, la promotion artistique mais aussi économique qui en est attendue constituent sans doute des raisons suffisantes pour que s'élabore ce projet grandiose. Déjà, des réflexions sont conduites, des commissions sont nommées pour préparer cette grande manifestation du génie contemporain et de l'amitié entre les peuples.

Ainsi il m'a semblé utile, dans cette perspective, de faire part de mon sentiment. Je souscris totalement à la célébration des idéaux de 1789. Je souhaite ardemment qu'elle soit l'occasion d'une grande liesse populaire. J'espère que les peuples du monde entier y seront associés par l'invitation de nombreuses délégations étrangères. Mais il me semble que leur concrétisation dans une Exposition universelle devrait prendre des formes bien différentes de celles que l'on a pu voir dans le passé.

Ainsi l'Exposition de 1989 devrait s'inscrire dans cette recherche lente et difficile d'un meilleur équilibre entre pays riches et pays pauvres.

Ne conviendrait-il pas de faire des zones les plus défavorisées de la planète les principaux bénéficiaires de cette glorification de notre devise républicaine ?

Ne paraît-il pas logique que, en cette occasion rare, se multiplient les rencontres des responsables politiques, les conférences des organisations humanitaires avec pour seul objectif : venir à bout de la malnutrition ?

Ce serait là le thème central vers lequel convergeraient les inspirations, les imaginations et les initiatives. Telles les techniques occidentales qui concourent à une meilleure exploitation du sol et des conditions atmosphériques des pays les moins avancés. Telles les œuvres d'art qui se font témoignages d'autres hommes et d'autres cieux. Dans cette perspective, ne pourrait-on pas substituer à la construction des « pavillons nationaux », souvent arrogants, la réalisation d'équipements utilitaires par des pays riches chez les plus pauvres pour que l'émulation joue, cette fois, en faveur des plus faibles ?

Certes, je n'ignore pas les difficultés d'application d'un pareil programme, mais à tout le moins serait-il heureux que l'objet essentiel de l'Exposition dépasse la simple affirmation de la fraternité universelle. Qu'il soit la démonstration tangible de la volonté des nations qui peuvent vivre de venir en aide aux peuples qui ne veulent pas mourir.

Dès à présent, pour que cette vaste entreprise ne soit pas réduite à l'expression d'une quelconque pitié ou à la manifestation d'un esprit de charité, ne faudrait-il pas que les organes de presse sans concurrence déplacée, les partis politiques sans attitude partisane, les entrepreneurs sans souci de publicité, les syndicats sans parti-pris, les bonnes volontés sans esprit de clocher unissent leurs efforts afin que chacun ressente la nécessité vitale de l'aide au tiers-monde ?

Alors seulement, ce grand moment d'émotion nationale que constitue la célébration de la Révolution française sera la représentation spectaculaire de la solidarité internationale.

PAUL SERAMY
(sénateur, maire de Fontainebleau).

Marivaux

Je lis dans votre numéro du dimanche 3 janvier 1982 un article de Bernard Dort intitulé « Le triomphe de Marivaux ».

Combien ce titre eût enchanté mon oncle Paul Gazagne, archiviste bibliothécaire de la Comédie-Française, qui, à la génération précédente, fut le redécouvreur de Marivaux (*Marivaux par lui-même*, le Seuil — Paris 1954).

Marivaux, écrivit-il en 1954, n'est pas un sémillant métaphysicien du cœur, comme l'ont cru Voltaire qui ne lui avait pas pardonné d'avoir été préféré à lui en 1743 par l'Académie française, et après lui les romantiques et leurs héritiers. *« C'est l'analyste et le physicien de la sensualité et de la tendresse naissantes. »*

Marivaux est un homme clairvoyant et lucide. Il hait les « dévots » (entendons ceux de son temps), mais les gens pieux l'édifient. Au fond de lui-même, c'est un moraliste qui donne au cœur et à la vertu la première place. Ses idées sociales sont très avancées pour son temps.

Il est en fait plus proche de Rousseau que de l'Encyclopédie, mais Rousseau commence sa carrière littéraire au moment où Marivaux finit sa vie.

« Le marivaudage n'est pas le fils de Marivaux.

» Marivaux n'a cessé de peindre des êtres réels, des hommes et des femmes faits de chair et de sang. »

Marivaux était loin d'être un conformiste et c'est ce qui plaît à nos contemporains : il a, dans quelques-unes de ses comédies (*l'Ile de la raison — l'Ile des esclaves — la Colonie*), exposé ses principales idées sociales, religieuses ou philosophiques.

Il s'est montré un esprit particulièrement libre. Mais pour le malheur de sa renommée, il n'était pas l'ami des encyclopédistes et c'est à cette prise de position très nette qu'il dut leur hostilité. Ceux-ci ne le comprirent donc point, ou ne voulurent point le comprendre et le firent passer pour un écrivain mineur ne s'occupant que des choses superficielles.

Il aura fallu plus de deux siècles pour que justice lui soit enfin rendue.

PAUL FABRE
(Marseille).

Torchons et serviettes

A propos du cumul des salaires et retraites des époux, Mme Marie Denis m'accuse (*le Monde Dimanche* du 17 janvier) de mélanger les torchons et les serviettes. Je reconnais, à ma honte, que mon armoire est mal rangée. Mais, et c'est, me semble-t-il, la seule chose qui importe ici, le volume total occupé par l'ensemble des torchons et des serviettes n'est-il pas le même lorsqu'on les met sur deux piles séparées ou lorsqu'on les mélange sur la même pile ?

JEAN LE PELTIER
(Maurepas).

● PRÉCISION. — Nous avons omis de signaler que l'article « La bataille des photocopies » (*le Monde Dimanche* du 10 janvier) était inspiré en partie du travail de Sylvie Girard, responsable de la base de données en droit social Sydoni, « Le droit de reproduction, un droit en gestation » (revue *le Documentaliste*, mars-avril 1979).

VOUS ET MOI

Louche

Pour servir la soupe de poissons à-la-Saint-Fulcran, hier soir, j'ai dû chercher la grosse louche.

Il y a trente ans, j'ai demandé la main de la patronne parce qu'elle était affriolante et douce, non pas parce qu'elle était Hollandaise. Ni, bien qu'elle fût Hollandaise, qualité que, d'ailleurs, à la différence des deux précédentes, elle était condamnée à perdre dès son mariage avec un Anglais. (Elle prétend que, avec ses 46 kilos, son 1,55 mètre et ses souliers de pointure 35, aucun vrai Hollandais ne l'aurait épousée, ces messieurs les préférant fortes.)

Ceteris paribus, ai-je pensé, il y a un avantage certain à épouser une Hollandaise de bonne famille. « Bonne », dans ce contexte, implique la jouissance d'un cheval de selle ou de course, d'une automobile de plus de 11 CV ou d'une moto de plus de 750 cm3, outre une ample habitation principale et un abonnement à un club de golf. L'avantage, c'est l'argenterie. A la naissance de chaque bonne Haguenoise ou Amstellodamienne on commence à amasser son lot de couverts, tous en argent pur et massif.

Électrisé, alors comme maintenant, par ma passion pour cette *meisje*, et capable de manger les frites — voire le bifteck — avec mes doigts, je ne faisais pas attention à la prime.

Avec notre amour pour tout capital, nous nous installâmes dans le Devonshire et achetâmes d'occasion un lit, une table et quelques caisses de savon vides.

« Une lettre de papa : « Toutes mes affaires sont emballées, elles partiront dans huit jours. On aura donc un fauteuil, trois abat-jour, mon saxophone et toute l'argenterie ! »

« Chouette ! » (Je ne sais pas quelle est la traduction anglaise de cette interjection dont je ne me suis pas encore servi en France. Je prends mon dialogue où je le trouve.) Heureusement qu'il n'y a pas de droit de douane à payer sur tout cela ! »

Un copain, jeune prof. lui aussi, était là.

« Pas de douane pour les vieux trucs, mais avez-vous pensé à la *purchase tax* ? »

En 1952, en pleine austérité d'après-guerre, la *purchase tax*, ancêtre de la T.V.A., frappait les achats de luxe.

« Impossible, on n'a rien acheté !

— Renseignez-vous quand même... »

Ainsi fut fait. Trois coups de téléphone, un coup de sang : va pour les meubles, mais sur tout objet en argent il y aurait la douane à 75 % plus la *purchase tax* à 100 % sur la valeur après douane.

La ruine menaçait notre jeune ménage. Vingt-quatre cuillers, vingt-quatre fourchettes, vingt-quatre couteaux, plusieurs machins et la louche...

Un télégramme. Juste à temps, Papa réussit à arrêter l'argenterie, et nous pûmes atteindre la solvabilité sauf aux fins de mois.

Mais ce n'était pas pour rien que Papa avait survécu à l'occupation par les S.S., pédalant sur sa dynamo dans son grenier, abritant des gens mal vus et nourrissant sa famille, pendant l'hiver terrible de 44-45, d'une délicieuse bouillie d'orge et de son. Redevenu P.-D. G., exportant et important, il recevait des V.R.P. serviables...

« Lorsque vous voyagez sur le continent, vous gardez toujours sur vous votre couvert personnel, par motif d'hygiène, n'est-ce pas ?

— Euh... mais oui, effectivement, si vous le dites, Monsieur...

— Bon. Voilà votre couvert. Dès votre retour à Manchester, envoyez-le à Mme Harris. Copiez l'adresse ! »

Tous les deux mois environ nous recevions donc un paquet arborant le sigle de quelque société britannique. Il ne fallut que trois ans.

Mais impossible de trouver un seul V.R.P. qui veuille voyager avec sa louche personnelle, longue de 40 cm et lourde. *Mevrouw*, ma belle-mère, traditionaliste, fit donc le bon vieux coup du gâteau — ou plutôt de l'*ontbytkoek*, ce pain d'épices nourrissant qui leste l'intérieur des patineurs au long cours sur les canaux gelés. J'avais plaidé pour qu'elle renonce à cette astuce, que je craignais trop transparente pour le douanier le moins malin. Les belles-mères néerlandaises sont inébranlables, et l'énorme *ontbytkoek*, pas du tout transparent, arriva intact. Le facteur s'étonna de son poids.

Tout cela, c'est une vieille histoire, il y a prescription. Je n'ai pas peur.

Tout est bien qui finit bien ? Pas exactement. Vingt ans après, lorsque nos enfants eurent grandi, j'ai renoncé à ma salle de classe et ai choisi la liberté. La maison vendue, l'essentiel de nos affaires mis au garde-meuble, nous avons fait nos valises et nos baluchons. Ils laissaient peu de place dans et sur la « coccinelle ».

Comme vous le savez sans doute, sous la banquette arrière d'une « coccinelle » il y a deux trous, l'un pour les accus, l'autre parce qu'il est là. Dans ce dernier j'ai mis toute l'argenterie, enveloppée dans un torchon d'aspect douteux.

Et je l'ai oubliée.

Elle est restée là, dans la VW et dans la rue, pendant six mois à Londres. Puis elle a fait le tour de France lorsque, tels des Rastignac d'un certain âge, nous cherchions Saint-Fulcran ; et puis elle est passée par les Pays-Bas, et elle est revenue à Londres ; et elle a revisité Saint-Fulcran. Et ainsi de suite...

Avec mes nobles cheveux blancs et mon air bêtement innocent, je suis un excellent contrebandier, pourvu que je ne sache pas que je transporte de la contrebande. Dès que j'ai quelque chose sur la conscience, je pue le flagrant délit.

Un jour à Londres j'ai vendu la « coccinelle ». J'ai contrôlé les accus. J'ai récupéré ce que je croyais être un paquet de chiffons...

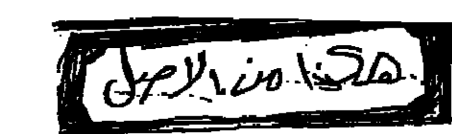
Je l'ai laissé à la Lloyds Bank.

La louche, Messieurs de l'administration et du bureau d'essai et de poinçonnage, et vous autres, gardiens de la moralité qui vous penchez depuis si longtemps sur mon dossier de naturalisation, la louche qui a servi hier pour la soupe de poissons, c'était une louche de camping, avec manche pliant.

« Y a-t-il un V.R.P. dans la salle ? »

JOHN HARRIS.





DE ANDRADE/MAGNUM

Signes

L'Etat roule pour nous

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

« UN petit clic vaut mieux qu'un grand choc. » « Boire ou conduire, il faut choisir. » « En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées. » « Apprenons la rue à nos enfants. »... On a pris l'habitude, depuis quelques années, de voir le discours publicitaire qui nous environne émaillé de ces petites phrases d'un ton particulier : elle ne cherchent pas à nous vendre quelque chose, mais à nous aider. Elles nous donnent, gratuitement, des conseils d'ami. Dans l'univers mercantile qui est le nôtre, cette sollicitude a quelque chose de touchant et de suspect. Un tel désintéressement ne cache-t-il pas quelque chose ?

La « communication sociale » — ainsi qu'on appelle cette forme de publicité en faveur des grandes causes d'intérêt général — est relativement neuve en France (1). Mais elle existe depuis longtemps dans de nombreux pays étrangers, notamment anglo-saxons. Aux Etats-Unis, elle est aussi importante, en volume des dépenses investies, que la publicité commerciale. La communication sociale consiste pour l'Etat à utiliser les méthodes de la publicité et du marketing pour diffuser des messages intéressant l'ensemble des citoyens. Il peut s'agir de simples informations (présentation de décisions gouvernementales ou de services administratifs), des messages visant à améliorer l'image de professions ou d'organismes d'intérêt national (la police, E.D.F...) ou encore des campagnes cherchant à modifier des comportements (alcoolisme, tabagisme, circulation routière, santé, pollution...).

Dans les deux premiers cas, la puissance publique agit de la même façon qu'une entreprise privée, puisqu'elle cherche simplement à se faire mieux connaître et à « vendre » ses productions. Dans le dernier, elle veut sensibiliser les individus aux risques qu'ils prennent — ou qu'ils font prendre aux autres — du fait de leurs faiblesses, de leur inattention, de leur manque d'esprit civique, ou encore les inciter à prendre des habitudes nouvelles (vaccination, dépistage du cancer, par exemple).

L'intérêt économique n'est pas étranger à cette préoccupation : l'Etat entreprend ce genre de campagne lorsqu'il s'aperçoit que cet investissement peut lui permettre de réduire le coût considérable de fléaux sociaux comme l'alcoolisme ou les accidents de la route. Mais l'individu soumis à une telle campagne ne pense pas d'abord à ce calcul budgétaire qui le dépasse un peu. Ce qu'il voit, c'est qu'on s'occupe de lui. Qu'on cherche son bien. Et c'est bien ce qui le séduit et l'étonne à la fois.

⁂

Que ces opérations aient des effets n'est pas douteux. Comment être insensible à des recommandations aussi chargées de bon sens et d'altruisme ? Mais ces résultats bénéfiques sont relativement faibles comparés à l'ampleur des efforts fournis, des moyens dégagés — par rapport surtout à l'évidence des thèmes développés, qui sembleraient devoir s'imposer à tous sans difficulté.

La première difficulté que doit résoudre la communication sociale est celle de la crédibilité de l'annonceur. Il faut que celui-ci apparaisse d'une neutralité totale. Qu'il soit bien clair que son seul mobile est la poursuite de l'intérêt général et qu'il ne recherche pas à en retirer quelque obscur profit. Lorsqu'un chef de gouvernement ou un ministre lance bruyamment une campagne d'intérêt national, le petit coup de pub qu'il en retire au passage ne lui est pas indifférent.

Le choix des images et des slogans doit, d'autre part, être pesé avec soin. Pour être efficaces, ils doivent s'inspirer des recettes éprouvées de la publicité commerciale. Mais en tenant compte de la gravité du thème abordé. S'ils sont trop légers, ils choqueront (la « chasse au gaspi » n'a pas su éviter ce travers) ; s'ils sont trop sérieux ou moralisateurs, ils ennuieront. La dramatisation, l'appel à la peur, peuvent provoquer un choc, mais aussi un effet de rejet. Les campagnes pour la sécurité routière ont abandonné les visions d'épouvante des corps déchiquetés et des véhicules broyés : étant insoutenables, elles ne sont pas reçues. Il faut à la fois séduire et faire réfléchir, prendre l'individu par la main, lui parler doucement pour le convaincre qu'on ne lui demande rien d'impossible, lui montrer qu'on le traite en adulte responsable et non en gamin ou en surhomme. Il faut rassurer et donner confiance en la vie — et non pas terroriser ou culpabiliser.

Car le grand problème est évidemment que ces campagnes ne s'adressent pas au jugement, mais à l'inconscient. Elles visent à modifier des comportements qui font partie d'une culture nationale et sont le résultat d'une longue et lointaine éducation. Changer des habitudes alimentaires, des traditions de toxicomanie, des relations au corps et aux objets... c'est s'attaquer à des pans entiers de civilisation.

Aussi, l'évolution ne peut-elle être que le résultat d'actions complexes jouant à des niveaux divers. La persuasion, à elle seule, ne suffit pas. C'est pourquoi les campagnes d'information accompagnent généralement des mesures réglementaires, dont elles facilitent l'adoption. La limitation de vitesse et le port de la ceinture de sécurité ont joué un rôle plus décisif dans la réduction des accidents que toutes les campagnes d'information. Mais celles-ci, en sensibilisant les automobilistes, ont préparé le terrain psychologique qui a permis à ces mesures répressives d'être mieux — ou moins mal — acceptées.

De même, ces campagnes ont plus de chances d'avoir un impact lorsqu'elles s'insèrent dans un mouvement d'opinion plus vaste. L'évolution des esprits dans les dix dernières années, qui a conduit à accorder plus d'importance au corps et à l'épanouissement personnel, facilite la réception de campagnes sur l'assainissement de l'alimentation et la lutte contre le tabagisme. Les changements de mentalité provoqués par la crise économique et la mise en question du progrès technique rendent plus sensibles aux campagnes contre la pollution, pour les économies d'énergie et la modération dans l'usage de l'automobile. Des discours qui auraient été rejetés il y a quinze ans sont maintenant écoutés.

⁂

Mais plus encore que par leurs effets immédiats, ces campagnes contribuent à façonner notre société politique. En s'adressant à tous, elles alimentent l'idée d'un consensus social. Elles font de l'État le gestionnaire du bien-être général, un professeur universel d'hygiène et de morale. Certes, cette mission lui est bien assignée puisqu'il est responsable de l'éducation, de la santé, de la sécurité des citoyens. Mais la communication sociale donne à cette fonction un aspect insistant et spectaculaire. Le rôle normatif de l'État n'est plus cantonné dans des institutions spécialisées (l'école, l'hôpital, la caserne...). Il s'étale dans la rue, s'installe dans notre vie privée, nous colle à la peau.

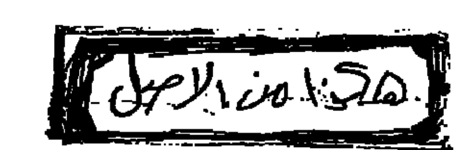
Par-delà leurs aspects humanitaires évidents, les campagnes pour les grandes causes nationales traitent aussi des problèmes sociaux et politiques. Elles s'attaquent à des déviances qui ne sont pas seulement psychologiques. Tel est bien le cas le l'alcoolisme, qui, comme les autres formes de toxicomanie, est un acte d'affirmation et de refus, une façon de communiquer et de s'isoler. De dire, de façon suicidaire, son fait à l'humanité. La société contemporaine peut, de moins en moins, permettre que se développent des comportements atypiques qui la menacent et lui coûtent cher. Une certaine normalité devient un devoir civique.

Les campagnes d'intérêt national ont pour objet de persuader les individus de se soumettre — pour leur bien et le bien de tous — à un minimum de règles, de se conformer aux pratiques majoritaires. C'est la loi de la vie en communauté et nul ne peut trouver à y redire. Mais c'est aussi un paradoxe de la société développée qu'elle soit de plus en plus dépendante des comportements individuels. Un poivrot dans son coin ne gêne que ses proches. Au volant d'une voiture, c'est un danger public, qui peut provoquer des catastrophes en série, coûter des fortunes à la collectivité. Quelle jouissance perverse pour lui de se sentir si important... Et de quel pouvoir est investi l'État, qui doit s'occuper de tous les pochards en activité ou en puissance...

La communication sociale n'en est qu'à ses débuts. Le développement tentaculaire de l'administration, l'imbrication de plus en plus grande de l'individuel et du collectif ne peuvent qu'accroître son influence. Puisque les parents ne savent plus très bien quoi dire à leur progéniture, il faut bien que l'État apprenne aux enfants que nous sommes les règles élémentaire de la politesse sociale. Nous pouvons dormir tranquilles, il roule pour nous... ■

(1) Un colloque international sur ce thème s'est tenu les 10 et 11 décembre 1980 à l'École nationale des ponts et chaussées, 128, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Il était organisé par le Centre de recherches sur l'information et la communication, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale d'administration, l'École nationale des ponts et chaussées et l'université de Paris-I.

L'organisateur de ce colloque, M. Michel Le Net, vient d'autre part de publier un ouvrage très complet sur cette question, *l'État annonceur. Techniques, doctrine et morale de la communication sociale.* Les Éditions d'organisation, 284 pages. 140 F.



Des artisans qui s'associent

Plus de cent mille entreprises artisanales se sont associées en groupements plus ou moins étoffés. Malgré l'individualisme qui prévaut dans ces milieux.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

LE travail pratiqué en libre association est-il en train de connaître un renouveau ? Ce qui se passe dans le monde des artisans est un des indices qui portent à le croire.

A Aurec, près d'Yssingeaux (Haute-Loire), des artisans en mécanique industrielle se sont associés pour fonder, voilà quelques années, une petite structure qui leur permet de regrouper le travail administratif et comptable, les achats et la prospection des marchés. Le GREMY (1), qui compte actuellement onze membres, propose les techniques de ses membres aux industriels de la région, et la répartition des commandes obtenues se fait en fonction des possibilités de chacun.

À Lyon, ce sont quelque trois cents artisans chauffeurs de taxi qui sont regroupés en une coopérative, Taxi-Radio. Chacun reste propriétaire de son véhicule et maître de ses horaires (jusqu'à un certain plafond décidé par eux) ; mais ils ont constitué entre eux un système de liaison par radio avec les clients dont ils assument collectivement les frais.

Place des Joulins, dans le vieux Tours en cours de rénovation, treize artisans pratiquant divers métiers d'art se sont associés en un G.I.E. (groupement d'intérêt économique), qui leur permet de gérer et d'animer ensemble un magasin de vente, La Passerelle.

A Belleville-sur-Loire (Cher), la perspective de la construction d'une centrale nucléaire par E.D.F. a amené, en 1977-1978, environ quatre-vingt-dix artisans et quelques P.M.E. à s'associer pour obtenir qu'une part au moins des travaux soit confiée à des professionnels du « pays ». Ils ont ainsi formé six GIEBEL (G.I.E. de Belleville) spécialisés chacun dans un secteur du bâtiment ou des travaux publics, qui ont réussi à arracher d'importants marchés aux grosses entreprises avec lesquelles ils étaient en concurrence ; et leur association fonctionne si bien qu'ils se lancent maintenant dans des chantiers non E.D.F.

En 1975, parmi les mécaniciens de l'automobile, il n'existait pas une seule coopérative d'achats ; maintenant elles sont sept, de l'Aude au Morbihan, du Puy-de-Dôme à la Manche. Ces derniers mois, les créations se sont précipitées, et cela fait du bruit dans le monde de la pièce détachée. Leurs confrères, les mécaniciens agricoles, ont eux, une longueur d'avance : ils ont démarré dès 1976 et possèdent une structure nationale, la SCAR (Société coopérative de l'artisanat rural). Les uns et les autres avaient en commun d'être menacés de disparition par les accords que passent entre eux, depuis quelques années, les fabricants, les grossistes ou les concessionnaires, et les grandes surfaces.

« *Individualistes à fond, les artisans ruraux ? Oui*, reconnaît Robert Théodon, le directeur de la SCAR. *Mais la faim fait sortir le loup du bois !* » Dans chaque section départementale, on se réunit chaque mois avec une participation de plus de 90 % des adhérents : « *Cette réunion mensuelle existe absolument partout, et, pourtant, on n'en trouve aucune mention dans les statuts... Cela s'est fait spontanément* » (2).

Sud-Mayenne-Bâtiment (S.M.B.) se flatte d'être « *le plus ancien groupement d'artisans de la région* ». Les débuts de ce collectif de professionnels du bâtiment ne remontent-ils pas à 1971 ? La préhistoire. Ils ont commencé à treize, en formant, eux aussi, un G.I.E. avec l'idée d'arracher le marché local de la construction aux maîtres d'œuvre qui leur sous-traitaient des travaux mal rétribués tout en faisant payer très cher le client. Aujourd'hui, leur groupe compte soixante-trois entreprises artisanales, et les demandes d'adhésion affluent. Pour garder la taille modeste qui leur paraît souhaitable, ils ont éclaté en six G.I.E. travaillant chacun dans une partie déterminée du département.

Ces G.I.E. sont à la fois autonomes au niveau de la production et reliés à une structure commune, créée voilà trois ans, une S.A.R.L. qui assure la prospection de la clientèle, l'étude des projets, une comptabilité informatisée, etc. Le plus ancien des six groupes, celui de Daon, pratique le travail en commun avec une aisance consommée ; les derniers formés ont plus de mal : il faut du temps pour se roder aux contraintes inévitables de l'association. « *C'est quelquefois lourd, et tout le monde n'a pas la mentalité à ça* », soupire le vice-président du G.I.E. de Quelaines.

Tradition exsangue

On estime qu'il existe entre 1 300 et 1 500 de ces groupements d'artisans, et qu'ils rassemblent plus de cent mille entreprises (3). Le taux annuel d'augmentation est très élevé : de l'ordre de 20 %. Et si celui des échecs est à peine moindre, ces derniers sont souvent suivis de nouvelles tentatives. Comme, par ailleurs, la coopérative de production connaît un renouveau qui l'a fait passer en cinq ans (ces deux dernières années surtout) de quelque 500 SCOP (4) à près de 900 ; comme ces groupements et coopératives commencent à se constituer, dans certains endroits ou secteurs professionnels, en réseaux, on peut bel et bien se demander si un mouvement spontané, au ras du sol de nos structures économiques, ne vient pas redonner un certain souffle à une vieille tradition jamais vraiment éteinte mais devenue exsangue : celle du travail associé.

On a quelque peu oublié sa vigueur au milieu du XIXe siècle. Eugène Sue, en 1849, dans les *Mystères du peuple*, soulignait « *ces innombrables associations ouvrières qui se fondent de toutes parts, ces excellents essais de banques d'échange, de comptoirs communaux, de crédit foncier, etc* ». En 1852, on en comptait, selon le Larousse du XIXe siècle, près de 2 500 rien qu'à Paris, représentant plus de 250 000 sociétaires, chiffre qui allait doubler dans les quinze années suivantes (5).

Inversement, après la deuxième guerre mondiale, et jusque vers 1975, le mouvement d'association dans le travail atteint les plus basses eaux de son histoire : sa base même, la volonté d'échapper au salariat, ne cesse de s'affaiblir : l'artisanat et le petit commerce sont en régression constante. La Fédération nationale des coopératives artisanales — que quelques-uns s'efforcent d'animer au lendemain de la libération — tombe vite dans un sommeil léthargique. Les SCOP plafonnent à 500 unités, ce qui constitue un recul dans une France en expansion démographique et économique forte. L'esprit du temps n'est plus à la libre association dans le travail ; il est à la conquête d'un ensemble de garanties collectives à travers la lutte de vastes masses salariées qui acceptent, pour y parvenir, des formes d'organisation et une discipline presque militaires.

C'est voilà quelque cinq ans que la tendance a commencé à s'inverser en un mouvement qui tend aujourd'hui à devenir significatif et dont Jean Voge a dit ici même (6) à quel point il correspond aux nécessités économiques, aux nouvelles possibilités ouvertes par l'informatique (d'une société de micro-sociétés, non plus pyramidale mais en réseaux) et aux aspirations de toutes les couches de la population. Le monde des artisans n'évolue pas sans difficultés dans cette direction. Au contraire des agriculteurs, ces autres individualistes, il n'a pas sécrété en son sein de vaste mouvement collectif porteur d'un projet social, le syndicalisme y est resté émietté, bornant son horizon à des revendications corporatives immédiates. Le phénomène associatif s'y est développé à travers une multitude de petites initiatives tâtonnantes, isolées, souvent tôt avortées — essentiellement sous la pression des nécessités économiques.

« Dévouement »

A cette coopération « *au ras des pâquerettes* », une Fédération nationale des coopératives et groupements d'artisans (F.N.C.G.A.) (7) tente depuis trois ans de donner un certain souffle : « *Numériquement, nous commençons à représenter une vraie force*, explique Didier Arbouz, secrétaire général de la fédération ; *mais beaucoup d'entre nous n'ont pas encore conscience de faire partie d'un mouvement, et c'est un handicap. Si on se contente de voir dans les regroupements une recette économique, on rate la coopération, car il est impossible de réaliser une coordination durable entre des gens qui refusent par définition toute hiérarchie sans faire appel à l'esprit coopératif* ».

Michel Auvolat, spécialiste de l'artisanat à Economie et Humanisme (8), serait plutôt de ceux qu'inquiètent les tentatives d'unification : « *On risque de stériliser une réalité de coopération spontanée très vivante, à vouloir l'enfermer dans un système. Il faudrait trouver des formules qui dynamisent ce qui existe sans le mettre dans un carcan juridique : peut-être, par exemple, susciter des CUMA (9) de l'artisanat, qui remédieraient à la sous-utilisation du matériel...* »

Quoi qu'il en soit, le fait collectif est en soi porteur d'idéologie. Même si la parole spontanée de l'artisan privilégie toujours les données économiques, une certaine conception du rapport aux autres et au travail se laisse deviner, par petites touches. Le plus souvent, le vocabulaire proprement politique est rejeté au profit d'un vocabulaire affectif ou moral. On parle de « *former une équipe d'amis qui ont confiance les uns dans les autres* ». On dit que les responsables élus doivent faire preuve de « *beaucoup de dévouement* » ; on critique ceux qui « *vivent comme des parasites sur le dos des petits copains* » (10). On évoque volontiers l'honnêteté et la conscience professionnelle comme des éléments constitutifs de la coopération. Enfin, le rapport intérêt individuel-intérêt collectif fait l'objet d'un difficile et permanent débat.

Les discussions relatives à la taille du groupe témoignent clairement de ce qu'une certaine conception de la société, non explicitée mais fortement ressentie, sous-tend ces tentatives. Le problème ne se pose pas pour les groupements d'achats qui doivent nécessairement comporter le plus grand monde possible pour être rentables, mais il est central pour ceux qui rassemblent des professionnels travaillant ensemble sur les mêmes chantiers. « *Nous voulons rester petits entre nous (...). Nos ambitions sont limitées (...). Nous ne voulons pas perdre notre personnalité dans un groupement trop grand* » *(10)*, expliquent les membres d'un G.I.E. du bâtiment. Quant aux artisans de S.M.B. dont il a été question plus haut, ils se montrent très réticents par rapport à leur propre expansion, plus intéressés à voir naître dans les départements voisins des initiatives parallèles à la leur qu'à s'y étendre eux-mêmes.

« Loups solitaires »

Autre indice de conceptions politiques informulées : le recul devant l'embauche de salariés, que le rapport Mignot soulignait déjà en 1979 : « *L'artisan manifeste une certaine réticence à devenir patron (...) La présence d'un salarié est quelquefois ressentie comme une contradiction par un homme qui s'est justement mis à son compte par refus d'une situation de dépendance* » *(11)*.

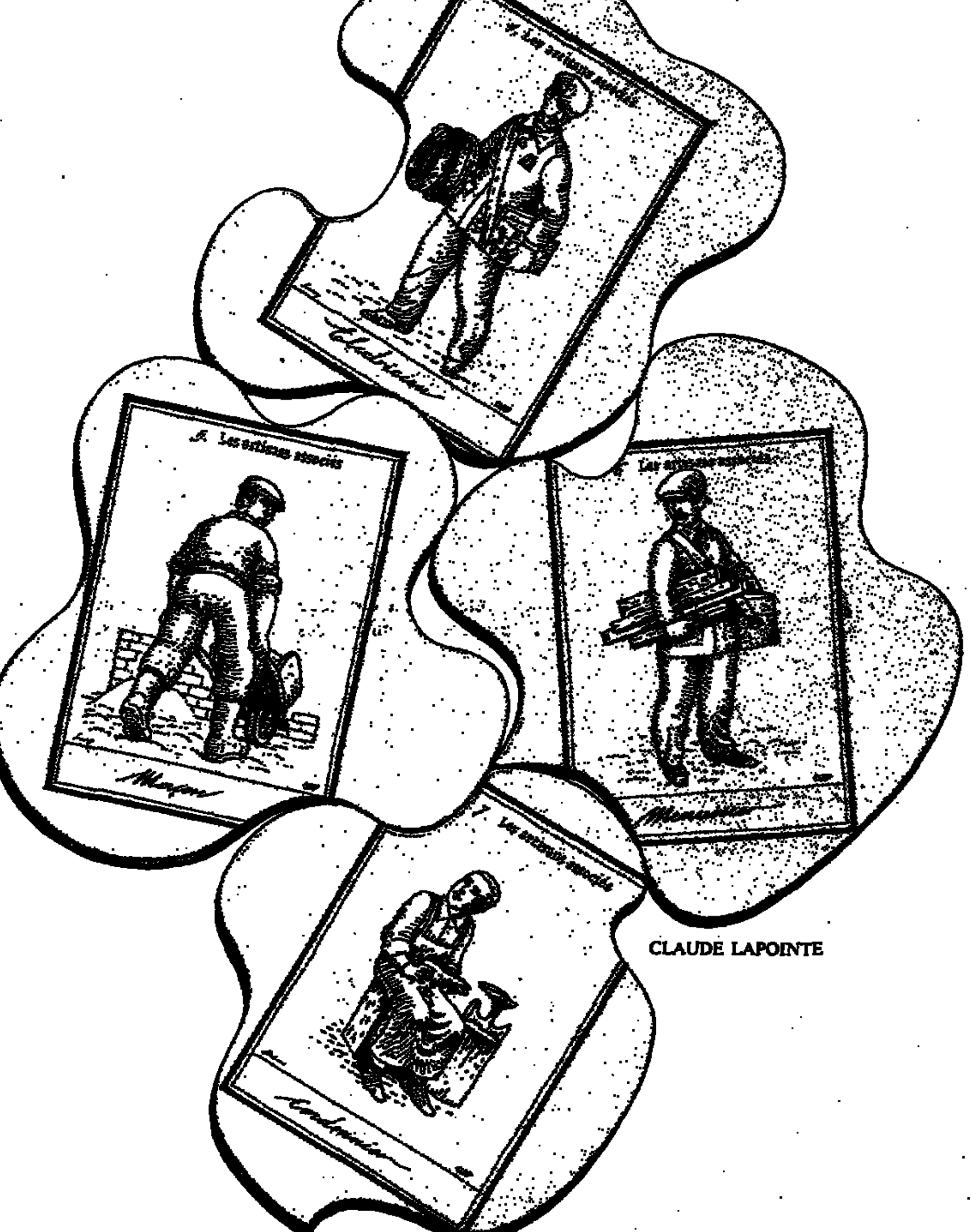
Les nombreux échecs que rencontrent les groupements d'artisans s'expliquent par une multitude de difficultés de tous ordres. Il n'existe pas jusqu'ici de statut juridique qui leur fournisse un cadre satisfaisant ; mais ce problème devrait être résolu dans les tout prochains mois : un projet de statut de la coopération artisanale a été élaboré par la F.N.C.G.A., et il ne fait pas de doute qu'il sera voté par un Parlement dont la majorité est acquise à un soutien actif de toutes les formes de coopération. Sans doute faudra-t-il penser ensuite à ces formules plus limitées dont parlait Michel Auvolat, ces CUMA de l'artisanat qui auraient l'intérêt de permettre aux intéressés de se roder au travail associé.

Les problèmes de financement seront plus difficiles à surmonter. Les artisans ne disposent presque jamais du pécule indispensable à la mise en place d'un groupement efficace. Une aide extérieure est d'autant plus impérieuse qu'il s'écoule souvent un temps assez long avant que la coopération ne porte ses fruits. Depuis mars 80, les coopératives et groupements d'artisans ont droit à des crédits du F.D.E.S. (12) susceptibles d'être complétés par des prêts bonifiés. Le ministère du commerce et de l'artisanat accorde d'autre part certaines subventions. Mais la situation reste critique pour beaucoup de groupes de formation récente ou en cours de constitution.

Un pas en avant important vient d'être fait : le gouvernement a décidé de créer un fonds de garantie destiné à permettre aux organismes d'économie sociale — mutuelles, coopératives, associations — d'avoir accès aux prêts participatifs jusqu'ici réservés aux entreprises industrielles classiques. Plus globalement, l'orientation est prise de faire des grands organismes de crédit mutuel et coopératif un instrument orienté en priorité vers le développement de l'économie sociale.

Encore faudra-t-il trouver les moyens de faire que cet argent fructifie réellement. L'extension du travail associé chez les artisans pose en effet le problème de leur formation à des méthodes de gestion et d'organisation qui leur sont profondément étrangères. Des stages de formation à la coopération se sont mis en place dans le cadre de diverses chambres de métiers. Mais la chose est si neuve qu'il faut commencer par... former des formateurs ! Les tout premiers stages élaborés pour ces derniers par la F.N.C.G.A. remontent seulement à deux ans. D'autre part, il y a des comportements à changer : l'artisanat ne développe pas, c'est le moins qu'on puisse dire, l'aptitude à agir en groupe. Les intéressés sont les premiers à le dire : « *On est incapable de s'arranger entre nous* », « *Les artisans se bouffent bêtement...* » Leur individualisme est « *forcené* », « *outrancier* », « *viscéral* », leur caractère « *méfiant* », « *renfermé* ». Même si c'est loin d'être général, chaque groupe comporte à peu près inévitablement un certain nombre de ces hommes qu'un travail de « *loup solitaire* » a figés dans des attitudes difficiles à dépasser.

Michel Bourdin, directeur du service économique de la chambre des métiers de la Mayenne — qui a longtemps suivi au jour le jour, en tant qu'assistant technique des métiers, la vie des groupements d'artisans de son secteur, — souligne en particulier les difficultés d'expression. « *Ils ont beaucoup de mal à dire ce qu'ils veulent dire, et de ce fait, ils le font d'une manière brutale. Dans le bâtiment, en particulier, où les rapports sont traditionnellement durs, l'agressivité pendant les réunions est considérable. Chaque corps de métier se sent lésé par rapport aux autres et se défend avec acharnement.* » Et il ajoute : « *Ils ont absolument besoin que quelqu'un de l'extérieur les aide à régler les problèmes qui naissent entre eux.* »



CLAUDE LAPOINTE

Les épouses

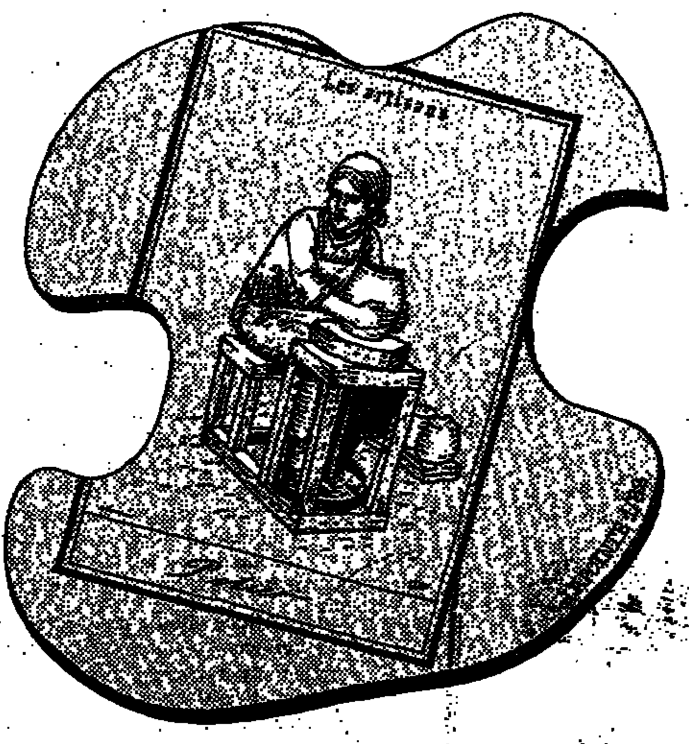
Ces facteurs ont d'autant plus d'importance que, faute d'avoir jamais été traversé par un souffle militant d'envergure ou d'avoir des traditions de vie collective intense comme dans certains pays ou à certaines époques, le milieu artisan n'a pas su jusqu'ici extraire de lui-même des leaders en nombre suffisant pour animer les groupes qui se forment. L'évolution actuelle qui draine vers l'artisanat des cadres d'industrie, des techniciens, des intellectuels, des artistes des militants politiques et syndicaux déçus ou lassés, en nombre limité mais nullement négligeable, apporte depuis quelque temps un sang nouveau, enrichit les échanges, et pourrait, à terme, modifier de façon positive cette situation : « *Nous avons fait, il y a quelques mois à la chambre des métiers de Laval, notre premier stage pour titulaires d'un livret d'épargne manuel. La moitié des douze inscrits venaient du milieu artisanal, et l'autre moitié de milieux complètement différents. Cela a donné des séances houleuses, mais le stage a été*



très intéressant du fait des confrontations qu'il a provoquées. »

La façon de raisonner et d'agir de Michel Bourdin est elle-même un exemple de cet air nouveau qui circule ici et là. A S.M.B., par exemple, où il est considéré comme *« faisant partie de la famille »*, il pose des questions de fond : est-il juste que chaque G.I.E. soit exclusivement centré sur la production ? Ses membres se trouvent en effet réduits de ce fait à n'être qu'une équipe d'ouvriers qualifiés organisant eux-mêmes leur travail ; ils ont délégué une fois pour toutes au « central » (la S.A.R.L.) tous les autres aspects de leur métier d'artisan...

Certes, ce système les soulage de beaucoup de soucis, mais il leur ôte toute possibilité de maîtriser un jour les facettes plus intellectuelles de leur profession. *« Si M. Bourbon, l'animateur de S.M.B., vient à disparaître, qui peut dire que le groupement ne se transformera pas en une banale entreprise générale de bâtiment ? L'étendue des délégations de pouvoir, le côté un peu autoritaire du système font que le risque existe. »* En contrepoint, il cite le cas de la CAB. (Coopérative Artisanale du Bâtiment), à Laval, qui a réussi à trouver des formes d'organisation plus démocratiques, comportant un personnel administratif limité au strict minimum et une prise en charge collective, pour les artisans, de la plupart des tâches : une équipe se réunit régulièrement pour suivre l'évolution de la clientèle ; la coordination de chaque chantier est assurée à tour de rôle par le plombier, le peintre, le maçon...



Autre source possible d'une évolution du milieu : depuis 1980, les femmes qui sont à la fois épouses et collaboratrices d'artisan participent aux élections aux chambres de métiers. *« En Mayenne, la propagande a été bien faite, et la participation des femmes élevée. Ensuite, on a fait des réunions avec elles pour connaître leurs besoins. Elles manifestent un appétit de connaissances et une ouverture d'esprit étonnants. Elles ont plus de recul que leurs maris par rapport à l'entreprise artisanale, moins de blocages par rapport aux concurrents, elles réussissent mieux à communiquer entre elles. Elles vont peut-être jouer un rôle de lien entre les entreprises... »* D'une manière générale, à Laval, on cherche à prendre appui sur tout le milieu environnant : *« On essaie de travailler au maximum avec les associations (de consommateurs, par exemple), avec les groupes locaux d'agriculteurs et les chambres d'agriculture, avec le milieu scolaire. Un face à face d'égal à égal entre les uns et les autres stimule mieux que tout les capacités d'évolution de l'artisanat. Ce sont par exemple les agriculteurs qui vont voir les artisans spécialisés dans l'entretien du matériel agricole pour les convaincre d'adhérer à la SCAR ! »*

Ailleurs, dans des contextes différents, des formules nouvelles s'inventent. Tel le système de « franchise » mis au point par Michel Bernard sous le nom de Techniciens sans frontières, ou T.S.F. (14) : des ouvriers qualifiés, les techniciens, prennent le statut d'artisan, s'associent pour vendre leur travail et leurs capacités dans les meilleures conditions de liberté et de rentabilité, avec un « franchiseur », responsable local de T.S.F., qui se charge du travail administratif et commercial au nom de tous. Pour ce faire, ce dernier dispose de 10 % du chiffre d'affaires global de l'équipe, sa rémunération étant constituée de ce qu'il en reste, une fois couverts les différents frais de gestion.

Pour Michel Bernard qui a essayé plusieurs formules depuis l'association loi de 1901 jusqu'à la société de capitaux avant d'emprunter aux Américains leur « franchising », le problème numéro un est, en effet, de ne pas recréer au-dessus des travailleurs indépendants qui s'associent *« une technostructure formée de gens qui ronronnent quiètement en dévorant en frais de gestion les bénéfices des autres »*. Le pivot du système est donc quelqu'un qui prend lui aussi des risques : franchisés et franchiseur ont le même intérêt à ce que la cellule économique qu'ils constituent ensemble tourne bien.

Formés en particulier d'anciens intérimaires à qui ils ont permis de presque doubler leurs revenus, des groupes se sont mis en place ou sont en train de la faire dans la région d'Orthez (Pyrénées-Atlantiques), au Havre, à Lyon, à Grenoble. La formule présente beaucoup d'avantages pour qui veut quitter le salariat sans avoir à supporter l'isolement, les risques (un fonds de garantie est constitué) et les tâches de gestion de l'artisanat classique. C'est une variante de la coopérative, plus moderne, plus dynamique, mais marquée d'élitisme (on ne s'associe qu'entre très bons professionnels). Il est difficile d'en évaluer dès à présent avantages et inconvénients, mais l'effort que cela représente pour structurer différemment le travail témoigne de la force d'un besoin et d'une recherche. ■

(1) Groupement d'entreprises mécaniques de l'Yssingelais.

(2) Cahiers de l'artisan coopérateur (bulletin de la F.N.C.G.A.), décembre 1980.

(3) Chiffres donnés par la Fédération nationale des coopératives et groupements d'artisans (F.N.C.G.A.).

(4) Société coopérative ouvrière de production.

(5) Jean-Claude Gaudibert : *l'Hydre aux œufs d'or*. Ed. Serge Godin, 1980.

(6) « Or noir et matière grise », (*le Monde-Dimanche*, du 24 février 1980).

(7) 41, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 227-30-46.

(8) 99, quai Clemenceau, 69300 Caluire.

(9) Coopératives d'utilisation de matériel agricole.

(10) Enquête de la direction des affaires économiques et internationales, ministère de l'environnement et du cadre de vie, janvier 1981 : Étude de la coopération intercartisanale dans le bâtiment, 34, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél : 575-62-58.

(11) Gabriel Mignot : rapport sur les perspectives de développement de l'artisanat et de la petite entreprise. Documentation française.

(12) Fonds de développement économique et social.

(13) Intervention de Michel Rocard au colloque du Crédit coopératif, 23 septembre 1981.

(14) T.S.F., 60650 Villers-Saint-Barthélemy. Tél. : (4) 447-76-65.

La chanson occitane veut sortir du ghetto

Les chanteurs occitans à la dérive ont repris espoir après le 10 mai. Ils se plaignent encore de l'indifférence de « Paris ».

THIERRY QUINSAT

« LES chanteurs occitans ont tous apporté leur petite contribution à la victoire de la gauche. A la fin des concerts, la plupart d'entre nous appelaient à voter pour la gauche avant le 10 mai. Maintenant qu'elle est au pouvoir, on attend un geste et on doit faire preuve d'imagination. » Claude Marti, le plus connu des chanteurs occitans et l'un des premiers à avoir chanté en langue d'oc aux alentours de 68 « Un pays qui veut vivre », s'exprime toujours avec un peu de lyrisme. Depuis le village de Couffoulens, à 10 kilomètres de Carcassonne, dans le département de l'Aude, cet haltérophile amateur, instituteur de profession, se sent réconcilié avec le pouvoir de Paris. *« Quelques-unes de nos idées sont là-haut. »*

« Il était temps, ajoute René Zerbi, le gérant des éditions musicales Ventadour, qui ont édité quelque quatre-vingts disques « occitans », musiques, chansons, contes. *A quelques années près, mettons trente ans, c'était la fin du bilinguisme occitan-français : il y a de moins en moins de jeunes chez nous qui ont ainsi deux langues maternelles. Et le pouvoir giscardien n'était pas là pour nous faciliter le travail. Au contraire. »*

La revendication occitane, moins bruyante que celle des Corses, moins « populaire » que celle des Bretons, s'est répandue dans l'Hexagone au milieu des années 70, en particulier par l'intermédiaire de ses chanteurs. En premier lieu grâce à Claude Marti. A ses yeux, cette date de « renaissance » n'est pas le fruit du hasard. *« Cela correspondait à l'époque où il fallait que l'imagination soit au pouvoir ; un peu comme maintenant. Et pas que l'imagination. Il y avait la mode « folk » dans la musique, une mode qui est un peu passée, mais voulait dire aussi le droit à la différence, à son identité culturelle, régionale. Il y avait la revendication indienne, noire, basque, bretonne... Nous, eh bien !, on était occitan, et on le chantait. Certains d'entre nous disaient aussi que l'Occitanie serait socialiste ou ne serait pas. Il faut dire que,* grosso modo, *on a toujours « mal voté » dans le Midi socialiste ou communiste, et depuis longtemps. Mais qui se souvient encore de la Commune de Narbonne ou de Marseille ? Le socialisme, pour nous, c'est la différence, alors, on veut exister comme on est. On attend de voir les décisions sur la décentralisation, la langue... »*

La langue d'oc ? Une étude datant de quelques années montrait qu'elle était comprise — sinon parlée — par environ treize millions de personnes. Aux yeux des chanteurs occitans, c'est la question la plus importante. Celle aussi, devinent-ils, qui fera le plus problème.

Ostracisme

Rosina de Peira, coresponsable des éditions Revolum à Toulouse et dont le disque en occitan enregistré avec sa fille, « Chansons de femmes », a obtenu le grand prix du disque de l'Académie Charles-Cros, se plaint avec véhémence de l'ostracisme dont sont victimes, à ses yeux, les chanteurs occitans sur les médias nationaux. *« Nous ne passons presque jamais sur les ondes nationales... Parfois à la radio avec Claude Villers ou José Artur. Tout simplement parce que ces gens ont le souci de montrer que l'on existe. Depuis huit ans que je chante, seule ou avec ma fille Martine, j'ai dû passer deux ou trois fois à la télévision. On fait des « télés » à l'étranger, en Suisse, en Allemagne, en Hollande... Quand on passe dans des émissions régionales en France, c'est très spécial. Et on n'est pas toujours payé* (« C'est pour votre promotion », *disent-ils), on n'a pas de maquillage, une seule prise, etc. Tout ceci fait que l'on n'est pas connu du grand public et, la première chose que l'on pourrait revendiquer, c'est le droit à la concurrence. Le travail, le talent, tout cela n'est pas pris en compte. »*

Alors, une « fenêtre » occitane à la télévision ? Jean-Claude Tocabiol, un chanteur occitan originaire de la région d'Uzès, ne le croit pas. Jean-Claude en est à son troisième disque après avoir épuisé les deux premiers tirés chacun à six mille exemplaires. Il utilise le synthétiseur, certains instruments électriques. Une de ses longues chansons, très belle, intitulée en occitan : « C'est lui, c'est elle » occupe une plage entière du disque. *« Il nous manque le Julio Iglesias de l'Occitanie,* dit-il en plaisantant. *Cela permettrait de lutter contre le blocage des gens quand ils entendent parler des chanteurs occitans. Plus qu'un certain ostracisme des médias, c'est cela qui nous maintient dans un ghetto. Les gens disent : « On ne comprend pas ». Est-ce qu'ils sont vraiment sûrs de comprendre l'anglais ou tel ou tel groupe sud-américain ? »*

Jean-Claude Tocabiol évoque l'occupation des locaux de la SACEM (1) à Montpellier, à laquelle il a participé. Pour lui, pas seulement à cause des plaintes pour abus de biens publics qui ont été déposées, cette affaire n'est pas finie. La première occupation de la SACEM eut lieu en Corse, et là, comme à Montpellier, les problèmes des chanteurs régionaux étaient au premier plan des revendications. *« Nous sommes classés dans les « irrépartissables »,* explique Michel Marre, un compositeur de jazz de Montpellier qui a coordonné l'action sur cette ville. *Qu'est-ce que ça veut dire ? Eh bien ! que l'argent que nous versons, l'argent que nous pouvons rapporter à la SACEM au cours de nos spectacles, nous échappe complètement : irrépartissable, inexistant. C'est pour cela que nous demandons à la fois un « assainissement » de la SACEM, et une démocratisation, un droit de regard si on veut, doublé d'une régionalisation qui laisserait à chaque région le soin de gérer son propre argent. »*

Quel est le public ?

« Les chanteurs occitans, déclare un jeune lycéen d'Arles, *je n'y vais jamais. Sauf l'été dans les bals. Là, il y a de l'ambiance. Autrement, je n'ennuie un peu dans leurs soirées. Et puis on n'est jamais bien au courant de ce qu'ils font. »* De fait, même dans le Midi, il est souvent difficile de trouver leurs disques chez les revendeurs. Sauf Marti ou Patric, qui ont parfois droit à leurs initiales dans les bacs des disquaires ou aux FNAC de Toulouse et de Marseille, les magasins où ils se vendent le mieux. Marti, lui, a vendu quelque cinquante mille disques depuis ses débuts et il donne plus de cent représentations par an. C'est une exception... comme Patric ou Montjoie, un groupe de chanteurs et de musiciens de Provence de grande qualité. Pour les autres, le premier tirage du premier disque est souvent de mille ou de deux mille exemplaires avec un nouveau pressage à épuisement du stock. Ils sont plus de cent cinquante dans le Midi à avoir fait ainsi un disque, rentabilisé au bout des deux mille exemplaires vendus. Leurs meilleures ventes se situent à la fin des soirées où ils se produisent.

Ces spectacles réunissent rarement de grandes foules, sauf dans les fêtes des partis politiques de gauche, mais, tout au long de l'année, il y a un public fidèle. A condition qu'on aille vers lui, jusque dans les villages les plus reculés. *« Notre public est marginal,* explique Frédéric — un des chanteurs occitans les plus marginaux quand il chante en « francitan », ce mélange populaire, français — patois, des grandes villes du Midi comme Marseille. — *mais pas dans le sens où on l'entend habituellement. C'est parfois un public de vieux, mais dans les villages, il n'y a que ça ou presque. C'est le public des M.J.C., des petites associations de jeunes dans les villages. Ce sont tous ces gens-là qui nous appellent, et nous tenons beaucoup à ce circuit. Il tisse un peu notre réseau culturel. Sans nous, qu'est-ce qu'il resterait dans les coins « paumés » ? La télé ? Le café qui ferme à 8 heures le soir ? Si nous allons vers le public et non l'inverse, cela veut dire que l'on s'intéresse aux petits. Après tout, je suis d'accord pour qu'on parle du « pays » quand on parle de la France, mais pourquoi pas le « petit » pays plutôt que le « grand » ? Quand je parle avec un Mexicain, je dis que je suis français ; quand je suis au Canada, français, mais d'occitanie. A Montpellier, je suis provençal puisque je suis d'Arles. A Arles, je suis du quartier de la Roquette. Voilà comment je vois les choses. »*

« Plus qu'une mosaïque, précise Jean-Marie Carlotti, du groupe Montjoie, *je vois la culture occitane comme un toit de tuiles. Chaque morceau recouvrant un peu l'autre... Les mélanges, les influences italiennes, arabes, espagnoles, etc. C'est ce que nous chantons, et, depuis que la revendication occitane existe, pas une ligne ne parle de frontières entre nous et les autres. »*

Mondialiste

Jean Tricot, lui, se proclame chanteur occitan, mais chante en français. Cela fait grincer quelques dents : pour ces chanteurs, c'est la langue avant tout qui fait leur spécificité. Pour cet interprète, très proche du P.C., l'idée d'occitanie gagne du terrain. *« Au début, seuls les chanteurs annonçaient :* « Nous voulons vivre au pays. » *La revendication politique d'autogestion est venue, relayée par les partis politiques de gauche :* « Nous voulons vivre, travailler et décider au pays. » *Et, maintenant, les chanteurs ajoutent* « créer ». *Il faut avancer dans cette voie. »*

Tous les chanteurs mettent leurs espoirs dans le changement de pouvoir. Petit à petit, leur audience s'effritait, l'étouffement les gagnait, même si, paradoxalement, il était parfois plus facile de se situer dans l'opposition. *« Le gouvernement doit penser à nous et nous devons faire penser le gouvernement. On peut tuer quelqu'un, c'est un meurtre. On peut laisser mourir de faim son voisin, ce n'est pas un meurtre. Pour nous, c'est pareil ; on en a assez d'être méprisé, que notre culture soit dédaignée. Au nom de quoi ? on se le demande ! »* Claude Marti insiste sur cette solidarité des « petits », des « oubliés ».

Les chanteurs occitans ont soutenu les grévistes, les mouvements du Midi, du Larzac aux mineurs, en passant par les viticulteurs. Ils veulent sortir du ghetto régionaliste qui les étouffe et les limite. Leurs idées, à leurs yeux, sont des idées de tous les mondes qui résistent et qui refusent les colonisations culturelles et économiques. « L'Occitanie sera mondialiste ou ne sera pas », disent-ils.

« Le 10 mai nous oblige à être adultes, ajoute Jean-Marie Carlotti. *Le mot « France » ne m'écorche plus les oreilles quand je l'entends dans la bouche de Mitterrand à Mexico. »* Frédéric a supprimé de son répertoire une chanson contre le complexe de Fos-sur-Mer intitulée *le Bâton de dynamite*. Montjoie a moins de gêne à chanter des chansons d'amour. Marti ne fera plus de chansons-tracts. Il semble que le changement de pouvoir leur ait ôté des « thèmes », et qu'une nouvelle inspiration tarde un peu à venir. En 1975, Montjoie chantait déjà : « Voici l'automne du Vieux Monde. Avise, frère, que revient l'hiver. Demain sera plus dur qu'aujourd'hui... »

Pour Frédéric, *« c'est de plus en plus vrai. Mais, à nous aussi de proposer des choses, et pas seulement sur le plan culturel. Il y a le tourisme, l'emploi. Qu'est-ce que cela changerait si l'administration des P.T.T. était en Lozère plutôt qu'à Paris ? Alors, pourquoi pas ? A nous de jouer. Gardarem lo imagination. »* ■

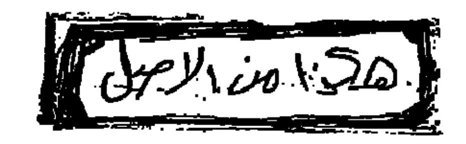
(1) Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

CROQUIS

Clémentine et Tom

A force de se rencontrer le mercredi, le samedi et le dimanche après-midi entre le manège, le tas de sable et le théâtre de marionnettes du jardin du Luxembourg, Clémentine et Tom avaient fini par devenir des amis fidèles. Ils se reconnaissaient de loin et couraient l'un vers l'autre avant de s'embrasser consciencieusement. Alors, la petite main de Clémentine dans la petite main de Tom, sans trop s'éloigner du manège, ils galopaient ensemble. Ou bien, chacun sur son vélo, ils se poursuivaient en éclantant de rire. Frôlant les jambes des retraités qui prennent tous les jours autour du bassin leur dose de soleil quotidienne, Tom et Clémentine rayonnaient de bonheur. Rien n'aurait su troubler ni leurs jeux ni leur complicité. Un samedi, Clémentine décida qu'elle épouserait Tom. Le lendemain, Tom lui répondit, que, après avoir bien réfléchi, l'idée lui semblait séduisante. Ils le firent savoir à leurs parents, qui non seulement donnèrent leur accord, mais encore furent enchantés de cette décision commune. Aucune date ne fut fixée, rien ne pressait. Tom se montrait prévenant et calin, partageant avec Clémentine ses petits secrets et ses grosses parts de gâteau. Le temps des fiançailles fut idyllique. Il dura de mars à juin. Car petit à petit Clémentine était devenue plus exigeante. Après tout, se disait-elle, les marques de confiance et les poignées de bonbons, ce n'est pas suffisant. Elle voulait plus, estimant que ses exigences n'étaient en aucun cas des caprices de petite fille ou de femme fatale,mais la contrepartie élémentaire de ses sentiments et de ses espoirs. Elle faisait des projets pour deux et voulait être certaine que Tom en fût digne. Elle tenta de le lui expliquer, mais Tom, sûr de son bon droit et conscient des efforts qu'il faisait, refusa de l'entendre et de lui donner raison. Pour calmer Clémentine et pour la rassurer, il consentit pourtant à lui faire des promesses vagues. Mais celles-ci restèrent sans effet. Clémentine sut alors que les hommes, malgré tout ce qu'elle entendait autour d'elle, n'avaient pas changé. Elle se détourna peu à peu de Tom jusqu'à refuser de le voir. Déçue, triste, blessée, elle devint méconnaissable. Sa mère eut toutes les peines du monde à la consoler. A cinq ans, un premier chagrin d'amour, ça ne s'efface pas avec des mots.

OLIVIER CALON.



VIES

L'expert au couvent

Jeune économiste international, André a fait ses adieux à ses collègues médusés, de l'O.C.D.E. pour entrer chez les bénédictins. Il y est toujours.

NATHALIE DES GAYETS

APRÈS ces sept mois de vie retirée loin du monde, son bilan est « globalement positif » : « *Je suis très heureux ici*, dit-il, *très content d'avoir fait ce pas, cette démarche, parce que j'ai beaucoup hésité.* » Ravi aussi d'être à la campagne, amoureux du paysage.

Le 1er juillet dernier, il a rejoint les bénédictins de Chevetogne en Belgique. Il a choisi ce monastère unique en son genre, qui allie les deux rites : catholique romain et byzantin, un lieu de rencontres internationales consacré à l'unité des chrétiens, une charnière entre l'Orient et l'Occident. Les frères viennent de différents horizons. Diversité des expériences, confrontation des tempéraments. Lui, il est suédois, diplômé de la Stockholm School of Economics, et parle couramment cinq langues, dont le russe. Il s'était converti à l'âge de dix-neuf ans au catholicisme. Beaucoup plus tard, il est arrivé dans ce monastère en tant que « postulant ». Au bout de trois mois, il est devenu novice au cours de la cérémonie solennelle de la « prise d'habit ». Le Père prieur lui a lavé les pieds et donné le prénom d'André, saint patron de la Russie, puis chaque moine à son tour lui a baisé les pieds. Avant, il s'occupait de nettoyer les toilettes « pour apprendre l'humilité »; maintenant, il est le sonneur de cloches et le responsable de la sacristie latine. En effet, le règlement de la vie communautaire prévoit une juste répartition des tâches matérielles et leur rotation. La subsistance du monastère est assurée par la reproduction, la fabrication d'icônes, des émaux et par la revue *Irenikon*.

A trente-trois ans, il a revêtu sur ses jeans et ses boots la longue robe noire des bénédictins : symbole de l'homme nouveau. Il s'est laissé pousser la barbe, tolérée dans ces lieux à cause de l'influence orientale. La règle s'assouplit, chacun peut affirmer sa personnalité dans le respect mutuel. Pourtant, cette quête de Dieu ne manque pas d'épreuves qui se dressent devant le frère André comme autant d'échelons à gravir patiemment, un à un... D'abord la rupture avec le passé : « *Les premiers jours, j'étais assez déchiré, cela faisait très, très mal de partir du monde, dans mon cas précis. Et puis après, le troisième jour, je sentais un bonheur très fort. Au bout d'une semaine, de nouveau des bouffées de déchirements...* » Passé les premiers élans de joie intense, d'intégration enthousiaste à la communauté, le quotidien monastique draine son lot de petites âpretés, de contraintes inhérentes à la vie collective et à la solitude. Mais la chasteté lui pèse moins qu'il ne l'avait imaginé.

« *Si on m'avait expliqué la chasteté, il y a deux ou trois ans, je n'aurais pas compris. Dans la société suédoise tellement sursexualisée, cela ne veut rien dire : continence, célibat; c'est ridicule. La relation amoureuse que j'ai avec Dieu me remplit à tel point que je ne ressens pas le besoin d'être infidèle. Il faut recevoir le célibat comme un don.* » L'important aussi pour lui est de ne pas jouer un personnage, de résister à la tentation de « *vouloir devenir ce mystique, cet ascète, de laisser les cheveux longs, crasseux pour montrer que je suis détaché du monde, que je m'en fichais pas mal...* ». Les traversées les plus pénibles restent celles des passages à vide ; périodes de doute, de sécheresse spirituelle et puis le phénomène du miroir : « *On se découvre tel qu'on est, et ce n'est pas toujours réjouissant.* » Mais, en fin de compte, cette redoutable introspection et cette retraite hors du « divertissement » jalonnées d'écueils lui ont permis d'entrevoir le bien-être : « *Ces difficultés-là sont constructives, elles mènent à une certaine liberté intérieure et à une paix. Le renoncement, ça vaut le coup !* » Nul projet égoïste dans cette volonté de s'accomplir. Le don à autrui, la disponibilité réelle suppose l'acquisition du parfait équilibre individuel. Voir clair en soi pour apporter la lumière aux autres. Le frère André rayonne la certitude d'avoir enfin trouvé sa vérité et sa place.

L'U.R.S.S.

Curieusement, parmi les causes fondamentales de cette révolution personnelle, deux pays ont joué un rôle primordial : l'U.R.S.S. et la France. Au cours de ses nombreux déplacements en U.R.S.S. en tant que guide puis comme chargé d'études économiques, il a été frappé par l'impasse du système communiste et bouleversé par la ferveur et la piété de l'Église orthodoxe là-bas : « *J'ai beaucoup pensé dans ma tête sur la politique, la condition humaine ; ce qu'est la capitalisme, le socialisme...* » Ses multiples autres pérégrinations à travers les États-Unis (où il a vécu un an), l'Europe, l'Asie l'ont nourri de comparaisons, d'interrogations. Ses réflexions sur l'impuissance des deux modèles (soviétique et américain) ainsi que des systèmes intermédiaires à résoudre les grands problèmes mondiaux aboutissent à la conclusion d'une nécessaire « révolution morale de l'homme » par un recours à Dieu.

En France, où il a fait une étape de trois ans, ses rencontres avec la communauté de Saint-Gervais (Paris-IV) et avec le mouvement du Renouveau charismatique (malgré de fortes réticences initiales) ont été décisives dans sa prise de décision : « *Ce que je ne peux pas sentir, c'est la foi raisonneuse, intellectuelle...* » A Paris, il a pu mener une existence plus épanouie, au faîte du succès sur tous les plans : professionnel, affectif, amical. Il s'aperçut, alors, qu'il lui manquait un supplément d'âme : « *J'ai attendu si longtemps pour être sûr et certain que ce n'était pas un refuge, une fuite...* »

Il travaillait à l'O.C.D.E. comme administrateur chargé d'études sur les relations Est-Ouest (Direction des échanges). L'annonce de son départ causa dans l'organisme quelques remous plus ou moins extériorisés. On lui demanda même de ne pas divulguer la véritable raison de son abandon de poste. Mais le frère André, qui avait lutté auparavant pour introduire une meilleure concertation dans la maison, profita d'un cocktail d'adieu rituel devant tous les effectifs du service pour prendre la parole et révéler son projet en expliquant le pourquoi, puis il s'attacha à souligner le manque de communication interpersonnelle qu'il avait observé dans cette respectable institution...

Ses collègues eurent la surprise de constater que leurs cotisations servirent à offrir une bonne grosse Bible. Il l'ouvrit et lut à l'assemblée médusée la parabole du « Jeune homme riche ». Il leur confia sa résolution de ne plus être ce jeune homme-là : « *On aurait pu entendre une épingle tomber !* » Un poste l'attend à Stockholm au ministère du commerce extérieur. Ce filet de sécurité l'a aidé à faire le saut dans ce qu'il estime l'essentiel. Le choix demeure : reprendre ses fonctions d'économiste après une « expérience singulière » ou rejeter cet emploi et s'aventurer plus avant dans la voie actuelle.

« *Depuis que je suis ici*, dit-il, *je suis de plus en plus convaincu que j'ai une vocation monastique et que c'est la vie à laquelle je suis appelé.* » Dans deux ans il pourra prononcer les vœux définitifs de pauvreté, chasteté, obéissance... ■



PHILIPPE COUSIN

MARGINAUX

L'heureux calvaire des parents de « multiples »

Les parents de triplés, quadruplés, quintuplés... ne sont pas tout à fait des parents comme les autres.

COLETTE DAVID

UN communiqué dans le quotidien local : « *Congrès de l'Association des parents de naissances multiples.* » Traduite en clair — « ce week-end, réunion des parents de triplés, quadruplés et quintuplés à Saint-Georges-de-Montaigu » — l'annonce prend soudain une certaine consistance ! Devant le fou-rire étonné des copains-confrères et leurs interrogations burlesques (« *Comment font-ils pour en promener cinq à la fois ?* », « *A ton avis, les parents mettent combien de temps à différencier leur progéniture ?* »), une enquête sur le terrain s'imposait...

Un samedi humide, au cœur de la Vendée, entre collines et ruisseau bordé de peupliers. Sur le parking du village-vacances, les ponctuels de service ont déjà garé leurs véhicules, très « pointure au-dessus » : berlines, campings-cars et formules commerciales. Sur la pelouse, les premiers triplés du congrès ; deux filles et un garçon de six ans, même coiffure courte, habillés en rouge et bleu : photogéniques à souhait !

Coups de klaxon répétés, longue file de voitures pleines à craquer d'où s'extirpent en riant les dernières familles : le congrès va s'amuser. Non, les quintuplés de Paris ne sont pas là : pour la circonstance, on les a disséminés chez des cousins complaisants. Mme B... est enceinte : « *Après les triplés, je voulais expérimenter les joies d'une maternité unique ; espérons qu'il n'y en aura qu'un cette fois-ci.* » Des parents de quadruplés, visages las mais sourire aux lèvres, expliquent sobrement à l'entourage complice que « *les enfants font leurs premières dents et cela met de l'ambiance à la maison...* ».

Il règne une atmosphère joyeuse et décontractée, qui s'explique autrement que par le prétexte d'une rencontre amicale. Ici, entre eux, les parents retrouvent une certaine normalité : le temps d'une réunion, ils cessent d'être des attractions de foire, bêtes curieuses que l'on montre du doigt dans les lieux publics. « *Vise un peu la colonie !* » ou « *Dites-donc, ils sont beaux pour des triplés...* » : autant de phrases sèches et humiliantes dont on peut bien rire ensemble après en avoir pleuré.

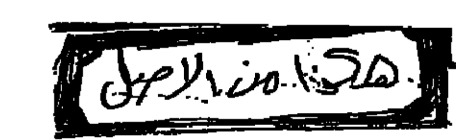
C'est vraisemblablement dans cette parole libérée, cette communication chaleureuse de couples égarés dans la même galère que l'association trouve l'une de ses raisons d'être. Depuis sa création en 1979, l'A.N.E.P.N.M. a vu, en bonne logique, son effectif quintupler ! (1). Deux cent cinquante familles y adhèrent actuellement. Pourtant, elle ne réussit pas à regrouper tous les parents de « multiples ». Leur nombre est difficile à établir. Selon l'association, on enregistre en moyenne une naissance de ce type par an et par département (2). « *Certaines personnes sont hostiles au mouvement associatif ; mais dans le cas de figure qui nous concerne, beaucoup de couples n'assument pas cet événement ; ils se terrent chez eux, incapables de vivre cette forme de marginalité, honteux. Nous aussi, on a connu ça* », déclare un responsable.

Le champagne et les larmes

« Ça », c'est d'abord l'annonce de la bonne nouvelle, quand on apprend tout à trac que le cercle de famille va singulièrement s'élargir. Si une naissance multiple sur deux couronne d'un succès imprévisible un traitement hormonal contre la stérilité, elle touche aussi des sujets normalement féconds qui désiraient certes un enfant mais n'en espéraient pas tant ! Il y a loin entre les réactions très minoritaires d'une Sandrine qui sabla immédiatement le champagne avec son mari et celles, beaucoup plus habituelles, de Thérèse qui s'effondra en larmes.

Cette maternité-gag n'amuse, en général, que l'entourage. Quant aux principaux intéressés, sans préparation psychologique ni ressources économiques adéquates, ils plongent et se contentent, de manière désordonnée, de parer au plus pressé. « *Si encore on avait appris cela au début de la grossesse...* » Mais l'annonce du chiffre fatidique, malgré les progrès techniques, reste fluctuante. De douze semaines de grossesse à cinq jours avant l'accouchement, tout est possible... Et des anecdotes savoureuses circulent dans l'association, appréciées d'un public de connaisseurs : Jean-Marc, qui pensait jumeaux, achetant en catastrophe un troisième petit lit quarante-huit heures avant l'accouchement ; Brigitte — « *J'avais grossi de 32 kilos, ça faisait beaucoup pour un enfant unique !* » — qui accoucha de quintuplés...

Mais savoir n'est rien encore : même devant le fait, il est impossible d'imaginer la suite de l'histoire. Pour un seul enfant, le mystère reste entier : alors, trois, quatre ou cinq inconnus à venir... Le recours à l'avortement, proposé par « les autres », est inenvisageable pour la majorité de ces couples : « *Après des mois de traitement coûteux et déprimant, nous avons vécu cette grossesse comme une victoire. On attendait une personne ; il en est venu trois. Comment dire non ? Nous*





aurions eu l'impression d'une monstrueuse erreur, d'un gâchis...

Dans l'attente de cette naissance multiple, assumée à défaut d'être désirée, commence la phase intensive des préparatifs. Pour un regard extérieur, cela se traduit par des chiffres, des détails quasi exotiques : l'histoire symbolique de ce couple qui faisait bâtir à la campagne et qui dut ajouter à la maison des chambres supplémentaires au fil de la grossesse ; la récupération tous azimuts de matériel (landaus à trois ou quatre places ; achat massif de couches — neuf cents par mois pour des quadruplés ; — confection accélérée d'une layette de base) ou le pillage systématique de tous les saints du calendrier, version Vincent, François, Paul, et Dieu reconnaîtra les siens...

Déjà, dans cette phase prénatale, le problème de la participation paternelle ne se pose plus. *« Il faut crocher dedans, c'est tout »* constate Rémi, employé de bureau. *En plus, Gisèle est restée les trois derniers mois à l'hôpital, sous perfusion ».*

Une expérience vécue par presque toutes les mamans de « multiples » : avant de donner naissance à des prématurés de sept à huit mois, elles ont subi des séries de piqûres, de perfusions et des soins atténuant la déformation de l'abdomen (qui nécessitera pourtant un recours à la chirurgie esthétique).

« Enfin arrive l'accouchement, qui se déroule en général avec complications. Plus que les autres parents peut-être, nous avons peur de mettre au monde des enfants mort-nés ou handicapés », raconte Odile. Les autres couples acquiescent, soudain graves : ces angoisses ne sont pas si lointaines. Le passage en couveuse renforce encore le caractère inhabituel de ces naissances. *« Nous avons récupéré les quatre enfants en un mois. Au départ, cela nous a décontenancés ; en fait, on a pu ainsi découvrir progressivement chacun d'eux »*, explique Jean, trente-cinq ans, dont les enfants ont maintenant trois ans et qui commence tout juste à « souffler »...

Le piège de la couvée

L'irruption des « multiples » à la maison marque le début d'une épuisante course d'endurance. Et les couples qui ont passé ce cap difficile commentent avec humour cette période affolante de leur vie. *« Il nous manquait un entraînement de sportifs ».*

A titre indicatif, une journée avec des triplés équivaut à quatorze heures de travail (préparation des biberons et repas ; bains ; changement de couches) : phase harassante où les parents ont plus l'impression de faire de l'élevage que de s'adonner aux joies tant vantées du pouponnage. Tenir nerveusement et physiquement relève de l'obsession. *« Pour éviter que vos nerfs ne se mettent en boule, passez vos poignets sous l'eau froide »* : un conseil efficace publié dans le bulletin de liaison de l'A.N.E.P.N.M.

Le couple peut-il résister à ce rythme forcené d'obligations, cette impossibilité de sauvegarder un minimum d'intimité ?

« Une naissance multiple, c'est un cas de divorce permanent, une manière forte de tester la solidité des liens entre les gens. » Mais comment oublier ce cri du cœur jeté à son mari par Isabelle : *« Toi, tu semblais prendre les choses du bon côté. Moi, dans un cas pareil, j'avais peur que tu ne me quittes. »*

Avec étonnement, ces rescapés du désastre s'interrogent rétrospectivement sur leurs facultés d'adaptation : ils ont tenu le choc ; pourtant la secousse a été durement ressentie. *« On est très heureux maintenant, mais on ne souhaite cela à personne. »*

Car ils ont tous laissé quelques plumes dans la bataille, même de manière épisodique : le mari transformé en père nourricier, l'épouse reconvertie en infirmière-cuisinière et les enfants, fondus dans un collectif étouffant. Si les parents « ordinaires » ont des difficultés à trouver leur place dans la nouvelle cellule familiale, que dire des « multiples » entre eux et vis-à-vis de l'enfant unique ? *« Quand les quadruplés sont arrivés à la maison, l'aînée est tombée malade. Ils étaient les rivaux détestés, les preneurs de tendresse. C'est certain qu'humainement et matériellement nous avons dû la délaisser au départ. »* En écho, le point de vue de Boris, huit ans : *« J'étais jaloux des triplés. Il n'y en avait plus que pour eux. Moi, on se contentait de me donner à manger. »*

Les parents, en toute bonne foi, n'évitent pas toujours le piège de la « couvée », en nommant collectivement les enfants, en leur imposant l'uniforme de rigueur. *« Mes triplées ont des personnalités différentes : elles n'ont pas les mêmes jeux ni les mêmes envies et leurs réactions sont souvent contradictoires. C'est bien normal : elles tiennent à s'affirmer... Bien sûr, je les habille pareil ; pourquoi, vous trouvez que ce n'est pas joli ? »*

Contrat d'exclusivité

C'est tellement joli que médias et publicistes en ont fait leurs choux gras. *« Le journal local m'offrait un pont d'or pour réaliser sa « Une » de rentrée scolaire avec mes quintuplés. Il ignorait que j'avais un contrat d'exclusivité avec un hebdomadaire parisien. »* Lequel hebdo pourra broder jusqu'à saturation sur le thème « la première dent de nos chères têtes blondes » ou « le retour des quintuplés »... *« Je ne veux pas que mes enfants se transforment en bêtes de cirque, mais je veux qu'ils ne manquent de rien »*, explique la maman avec fermeté.

Car, dans la majorité des cas, l'intendance ne suit pas. *« Une naissance multiple, c'est pas un cadeau ni une source de revenus ! Les pouvoirs publics nous assimilent injustement à la catégorie « familles nombreuses » et ils s'intéressent peu à notre cas parce que nous sommes trop minoritaires... »* La minorité des multiples ou une variante de l'humour administratif, quand arithmétique et législation sociale n'y retrouvent plus leur compte !

Après le caractère exceptionnel de la naissance (prime de maternité ; cadeaux de l'entourage, dons de marques publicitaires ; coups de main des copains), l'événement se banalise et les enfants sont à élever. *« Ni le choix du repos, ni celui de l'économie »* : un des slogans de l'A.N.E.P.N.M. reste d'actualité. *« C'est à la fois passionnant et éreintant : on n'en voit jamais la fin. Après ces premiers mois démentiels, nous pensions être tirés d'affaire. C'est juste à ce moment-là que les quadruplés se sont mis à marcher »*, constate, mi-figue mi-raisin, un nouveau père qui a pris le parti d'en rire.

Les « anciens » de l'association ont eu le bon goût de ne pas aborder avec lui les chapitres « maladies infantiles », « premières rentrées scolaires » et « départs en vacances par le train » : *« Pour tout cela, on te laisse la surprise. »*

Et plus tard, lorsque les enfants ont grandi ? L'entrée des enfants en classe de sixième pose avec acuité le problème de la séparation des multiples. Cette séparation est-elle bénéfique ou néfaste ? Il n'y a pas de règle générale dans ce domaine : les parents optent pour une solution, souvent « au hasard », comme pris de court. Laisser les enfants ensemble quand ils sont petits leur paraît trop souvent évident, d'où les drames, les déchirements des enfants vers onze, douze ans.

Sur le plan matériel, l'association revendique l'obtention systématique de prêts et de bourses scolaires, ce qui est encore loin d'être acquis.

Les enfants, avec l'âge et l'affirmation de leur personnalité, tendent soit à rejeter le groupe (*« non et non, je ne suis pas une quadruplée, je suis Mireille »*), soit à se fondre dans un collectif sécurisant (*« mes seuls copains, ce sont mes deux autres triplés »*). L'adolescence est aussi la période propice aux conflits entre les multiples : rivalité scolaire (*« évidemment, on me dit toujours que je suis la moins douée des trois »*) et affective (vis-à-vis de la famille ou des amis et amies des autres multiples). ■

(1) Association nationale d'entraide des parents de naissances multiples, 5, rue de la Poste, 77114 Gouaix. Tél. : (6) 400-74-18.

(2) La Caisse nationale d'allocations familiales a calculé que parmi 566 000 familles ayant bénéficié d'allocations prénatales en 1980, 13 000, soit 2,3 %, représentaient des naissances « multiples ». Mais ce chiffre comprend les jumeaux, qui sont de très loin la majorité.

DEMAIN



Les humanistes de Stockholm

Le secrétariat suédois d'études prospectives prépare les décisions des parlementaires, des chercheurs et des groupes économiques. (*)

ANNIE BATLLE

LA Suède est un pays de longue pratique démocratique ; elle a intégré la prospective comme une des composantes normales de cette pratique. Il y a dix ans, pressentant la crise proche, Olof Palme, le premier ministre, charge Alva Myrdal (qui a été ministre et a travaillé aux Nations unies, à l'UNESCO et aux Communautés économiques européennes) de présider un groupe de travail pour dresser un inventaire des besoins en matière d'études sur le futur.

L'idée d'Olof Palme était que les représentants de la population — les trois cent quarante-neuf députés élus — et la population elle-même, au travers du mouvement associatif, des écoles, des municipalités, ne pourraient appréhender et résoudre les problèmes de la vie suédoise qu'à partir d'une évaluation des futurs possibles de leur pays. La Suède ne disposait pas d'un système de planification centralisé comme la France ou les Pays-bas, théoriquement chargé d'ausculter le présent. En l'absence d'une doctrine, il semblait opportun d'explorer des voies concrètes, pour fournir aux législateurs et aux citoyens des matériaux. Ainsi pensait-on préparer efficacement les orientations de la politique nationale.

Le groupe de travail ainsi constitué produisit un rapport percutant sous le titre *Choisir un avenir*. Ce rapport soulignait l'interdépendance des nations, l'obligation d'approcher globalement les problèmes vitaux de la Suède, et la nécessité d'avoir une approche prospective systématique de ces problèmes. Il débouchait sur la création d'une structure à la suédoise, réaliste et légère : le secrétariat d'études prospectives (1). Son objectif essentiel : fournir aux députés et au public les informations mondialement disponibles sur les composantes possibles des futurs plausibles.

« Agréables à lire »

Sa structure : une équipe sans hiérarchie de quatre praticiens de la recherche, assistés de deux secrétaires. L'animateur : Göran Bäckstrand, la quarantaine, juriste de formation, enthousiaste et convaincant, un technicien de l'environnement — une bonne école pour le futur, — et l'histoire du secrétariat est un peu la sienne. A ses côtés, Mans Lenroth, mathématicien et ingénieur, Thomas Fürth, historien, Lena Lundh, de formation médicale ; rattachés à l'origine au premier ministre, ils dépendent aujourd'hui, au sein du ministère de l'éducation, de la commission suédoise de la planification et de la coordination de la recherche.

Un comité exécutif de dix-sept membres, composé de parlementaires de tous les partis politiques, de représentants des grands secteurs de la recherche et de représentants des organisations professionnelles, exprime des besoins d'information prospective. A partir des propositions du secrétariat, le comité détermine les sujets prioritaires d'investigation, soit, pour l'essentiel à ce jour : le travail dans le futur ; la Suède dans la société mondiale ; ressources et matières premières ; énergie et société ; soins et santé dans la société ; la Suède dans le nouvel ordre économique mondial (les deux derniers sont en cours d'étude, les premiers sont bouclés).

Göran Bäckstrand insiste particulièrement sur la mission d'information dont le secrétariat est investi : *« Dès le départ, nous avons accordé autant d'importance à la forme qu'au contenu de nos travaux. Si nous voulions que nos recherches soient utilisées par des gens submergés et de formations très hétérogènes, il fallait que nos publications soient accessibles, claires, voire agréables à lire. C'est pour cette raison qu'un journaliste veille toujours à la lisibilité des textes définitifs et les réécrit si nécessaire. Il est en outre impliqué dans tout le processus d'élaboration de l'étude et pousse sans cesse les chercheurs à formuler clairement leurs idées. »*

Le programme et les rapports ne sont pas seulement communiqués systématiquement aux parlementaires, ils sont à la disposition permanente du public. Pour chaque projet, un abonnement est proposé pour le prix modique de 55 couronnes environ (soit à peu près 55 francs). On compte parmi les dix mille souscripteurs (ce qui correspondrait pour la France à près de soixante-dix mille abonnés) des firmes privées, des ministères, des municipalités, des associations, des écoles, des bibliothèques, des particuliers.

L'homme actif

Chaque rapport final est confié à un éditeur qui le diffuse par les voies commerciales normales, à un prix de détail variant de 50 à 80 francs. Celui sur l'énergie, par exemple, a été diffusé en vingt mille exemplaires (ce qui représenterait proportionnellement cent quarante mille exemplaires pour le marché français).

Le secrétariat compte intensifier encore son travail d'information. En 1982, il éditera un bulletin grand public sur ses activités. La presse fait toujours un large écho à ses travaux, ce qui est un atout majeur. Déjà très présent sur les radios suédoises, Göran Bäckstrand espère obtenir davantage de télévision. *« Là nous avons un problème, car nous travaillons pour le long terme, donc à froid, et les télé- spectateurs sont toujours friands de nouveautés, d'informations à chaud. La formule attirante reste à trouver. »*

L'originalité du secrétariat ne concerne pas seulement l'effort permanent d'information des citoyens et des décideurs — élément-clé d'une pratique réellement démocratique — mais également les méthodes de travail qui permettent, avec un budget léger (4,5 millions de francs en 1981) d'obtenir des résultats comparables à ceux d'institutions beaucoup plus richement dotées. L'exemple du projet « La Suède dans la société mondiale », retenu en 1975 et arrivé à son terme en 1978, illustre à la fois l'économie des moyens et l'efficacité des procédures.

« Nous voulions explorer systématiquement les voies d'évolution possibles du système international et situer la Suède dans chacune d'elles, pour identifier sa marge de manœuvre éventuelle, ses possibilités de choisir son futur », déclare l'animateur du secrétariat. Une unité de travail interdisciplinaire indépendante est constituée avec des chercheurs de différents instituts. Ce sont Bo Hult, relations internationales, Thomas Horberg, sciences politiques ; Svante Iger, économiste ; Rune Johansson, historien ; Henning Rodhe, météorologue, et le professeur Sven Agil, spécialiste en recherches sur les conflits empiriques, directeur de l'étude. Le groupe ainsi constitué s'installe à proximité des bureaux du secrétariat et se consacrera à son projet pendant trois ans en liaison régulière avec Göran Bäckstrand (chaque permanent ayant la responsabilité d'un projet). *« La première étape est un vrai travail collectif : nous discutons avec passion, nous accordons nos points de vue, et quand nous sommes au clair les uns et les autres, nous rédigeons la problématique telle que nous l'envisageons, ainsi qu'un programme de travail. »*

Dans ce premier fascicule assez bref, les objectifs de l'étude, les postulats de base des chercheurs sont clairement posés : il ne s'agit pas de coloniser l'avenir mais d'analyser les intérêts à long terme de la Suède et de constituer une documentation de base. Un inventaire des dépendances qui devront être analysées est déjà proposé (écologiques, économiques, culturelles...), et une prise de position sur un certain nombre de questions-clés est affichée : la conception de l'homme qui sous-tend l'approche de l'équipe, celle d'un être actif (cela pour se situer dans le conflit classique du volontarisme contre le déterminisme) ; l'utilisation systématique des méthodes des sciences sociales, mais aussi de nombreuses études empiriques...

Quatre scénarios

L'appel à la participation des organismes publics et privés comme des individus n'est pas un rituel creux ; il va effectivement drainer des participations multiples et constituer l'ouverture d'un véritable débat politiques-chercheurs-grand public. C'est alors que commence le travail en profondeur, réparti entre les chercheurs qui sont amenés à solliciter le concours des spécialistes extérieurs et qui publient leurs travaux respectifs sous forme de rapports intermédiaires. Ce sont notamment en 1976 et 1977 : le futur est international et la société globale ; la dépendance écologique de la Suède ; la Suède vue de l'extérieur ; l'internationalisation de l'économie suédoise...

Couverture noire glacée, illustré, le rapport final, « La Suède dans la société mondiale — spéculations sur le futur, » présente en 1978 les conclusions de la recherche (2). Ce document de synthèse livre les clefs imaginées pour l'avenir. Le modèle de travail choisi est expliqué avec les quatre variables retenues au départ : conflit ou coopération ; internationalisation et désinternationalisation. A partir de là, et en donnant plus ou moins d'importance à ces tendances, en les combinant diversement, les quatre leaders de la recherche vont individuellement développer quatre scénarios.

Ainsi le scénario du « nouvel ordre » de Svante Iger décrit une évolution vers une internationalisation et une coopération conditionnées par les facteurs économiques ; il envisage la mise en œuvre d'un accord pour assurer au tiers-monde, par l'augmentation de la production, le minimum qui évite les conflits.

Le scénario de Bo Hult donne plus d'importance aux tendances historiques, et propose une « communauté des pays développés » et un équilibre qui repose sur les conflits et sur leur gestion ; conflits Est-Ouest (guerre civile des riches) et conflits Nord-Sud (la révolte des pauvres).

Thomas Horberg — qui utilise l'analyse de système — dessine une planète où les Etats se renforcent, où chacun peut détruire les autres et où chacun peut être détruit par les autres : scénario de la désinternationalisation et du conflit ou scénario du « *liberum veto* ».

Enfin, Rune Johansson développe le « monde des petites unités » regroupées en fédérations, monde de désinternationalisation et de coopération, où l'accent est mis sur les facteurs culturels.

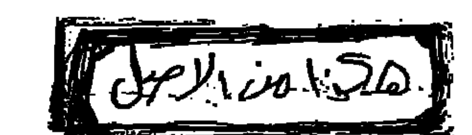
Dans chaque cas, le point de départ du scénario se situe sur le plan général pour aboutir graduellement à l'exemple suédois. Dans le dernier chapitre, la perspective est inversée, et la Suède devient le point de départ. Face aux perspectives des différents scénarios, Sven Agil examine alors trois possibilités d'avenir : une Suède sûre, une Suède prospère et une Suède axée sur la solidarité internationale.

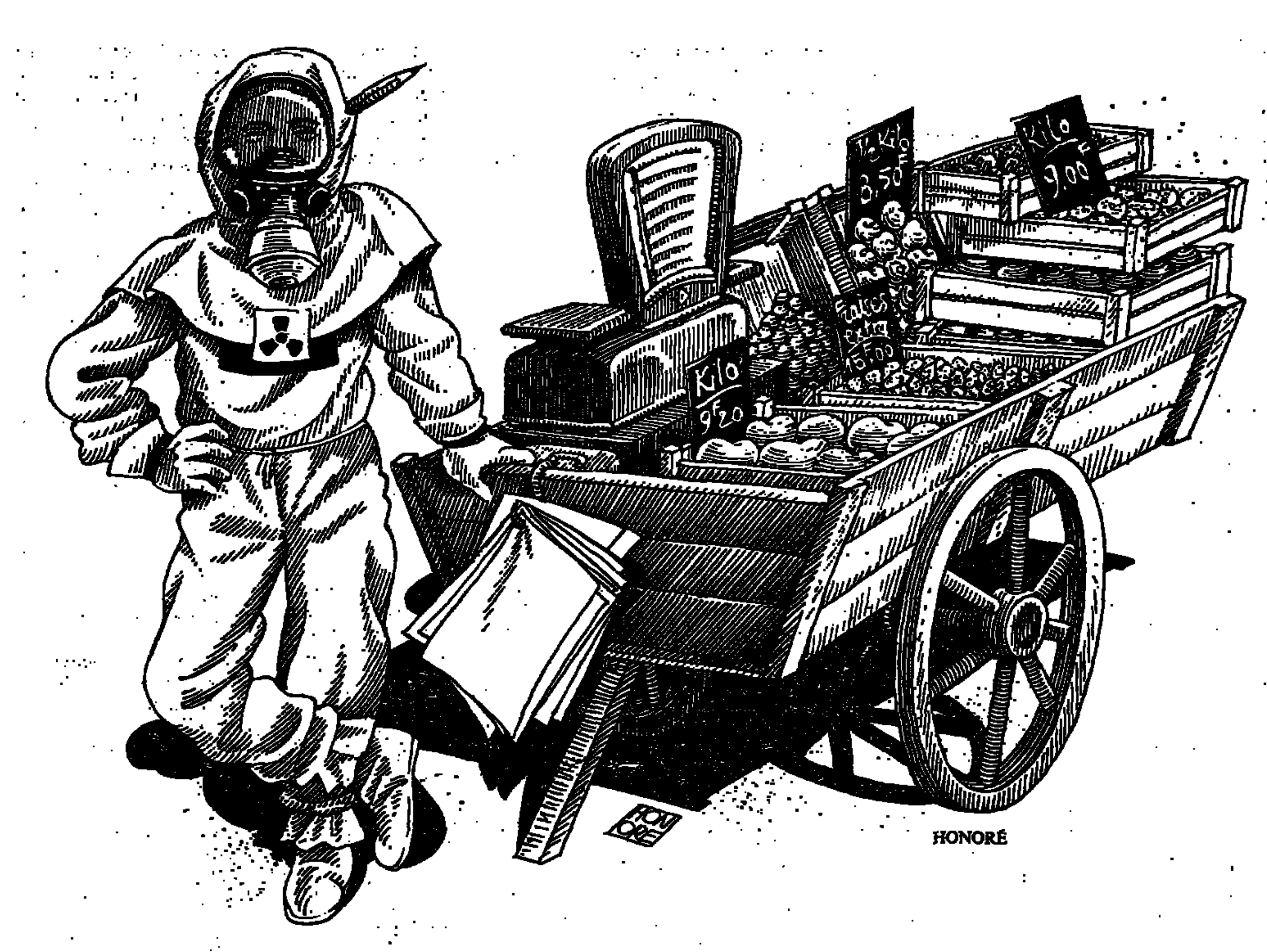
Pour Göran Bäckstrand, *« l'histoire de ce projet est exemplaire de la façon de travailler »* du secrétariat : une autonomie totale par rapport aux autorités de tutelle ; une équipe interdisciplinaire et soudée contrôlée mais ouverte aux interventions extérieures ; une approche méthodologique rigoureuse et très humaniste dans le même temps ; une intention pédagogique réelle (*« Nous ne faisons pas d'études pour qu'elles restent dans les tiroirs »*) ; enfin, des propositions des *« futurs possibles plutôt que des futurs plausibles »*, une *« clarification des débats, non des recommandations ».* ■

(*) Voir dans la série *« Les travailleurs du futur »* : Futuribles (30 août 1981) et Le club de Rome (15 novembre 1981).

(1) Secretariat for futures studies, P.O. Box 6710, S-113 85 Stockholm, tél. : (08) 15-15-80 et (08) 31-35-75.

(2) Sous-titre : « Une étude interdisciplinaire sur le développement global avec une attention particulière aux problèmes de survie pour les petits pays développés ».





HONORÉ

RAYONS

La conservation par irradiation

Le traitement aux rayons gamma des denrées alimentaires permet leur conservation. Le procédé inquiète toutefois plus d'un consommateur...

DOMINIQUE FRISCHER

IMAGINONS la perplexité des douaniers français en poste à la frontière belge, qui, de plus en plus souvent, voient des camions remplis d'épices ou de légumes secs faire la navette entre les deux pays avec un contenu apparemment inchangé. Intrigués par la persistance du manège, les agents de la répression des fraudes appelés à la rescousse ordonnent des analyses qui ne révèlent cependant aucune trace de traitement ou de produits chimiques.

Imaginons ensuite la surprise des dockers marseillais qui, déchargeant des caisses de fraises en provenance d'Israël, constatent que celles-ci, malgré une semaine passée en cale non refrigérée, paraissent cueillies de la veille. Ce mystère, devenu un secret de polichinelle pour les pouvoirs publics, mais que la plupart des consommateurs ignorent encore, renvoie à une nouvelle technologie de conservation des aliments : l'irradiation.

Depuis la découverte d'Appert il y a cent soixante-cinq ans, l'ionisation passe d'ailleurs pour l'unique procédé révolutionnaire inventé dans le cadre des industries agro-alimentaires. En effet, le traitement des aliments et des denrées agricoles par radiations gamma permet, à partir de doses relativement faibles, d'éliminer radicalement les micro-organismes les plus résistants ou les insectes.

On peut ainsi supprimer les salmonelles contenues dans les volailles, poissons ou crustacés qui, sinon, passé un certain délai pas toujours respecté par des commerçants peu scrupuleux, peuvent provoquer des intoxications alimentaires graves. Avec les mêmes doses, on peut retarder l'évolution et la périssabilité des fruits jusqu'à trois ou quatre semaines. Des doses légèrement supérieures suppriment tous les micro-organismes dangereux dans les céréales, les légumes secs, les produits déshydratés et surtout les épices qui, non traitées, altèrent à brève échéance les conserves semi-fraîches où elles figurent, par exemple, la charcuterie.

Innocuité

Selon ses plus ardents supporters – le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et l'Association pour la promotion industrie-agriculture (APRIA), – l'irradiation devrait bouleverser les industries agro-alimentaires, maintenant qu'après vingt années de mise à l'épreuve son innocuité est formellement confirmée. En effet, un comité mixte d'experts d'organisations internationales (1), réunis à Genève en octobre 1980, a conclu une série de travaux effectués par une équipe de chercheurs originaires de vingt-sept pays en certifiant que l'application aux aliments de traitements ionisants à des doses adéquates non seulement ne présentait aucun danger pour l'homme, mais, de plus, était incontestablement plus efficace et moins toxique que toutes les autres technologies utilisées en agro-alimentaire (2).

Comme le répète Guy Dardenne, président de l'APRIA, qui ne cesse d'essayer de sensibiliser le monde industriel et les pouvoirs publics à ce problème, « *l'irradiation est la technologie utilisée en agro-alimentaire la plus étudiée, celle qui possède un dossier d'innocuité à ce point complet que c'est un dossier modèle* ».

Convaincus et rassurés par cette surabondance de preuves, de nombreux pays accordent désormais des autorisations pour commercialiser de plus en plus de produits irradiés, quitte parfois à limiter les quotas ou la durée des autorisations, qui, curieusement, n'ont pas encore un caractère définitif. Un peu partout dans le monde le développement industriel des rayonnements ionisants donne lieu à une activité considérable : en Union soviétique, en Israël, en Espagne, ainsi que dans divers pays membres de la C.E.E., en particulier les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique.

Aux Pays-Bas, à Wageningen, une station expérimentale pilote, où l'on fait des essais sur les champignons, les asperges, les tomates et divers autres légumes, a été construite avec des crédits de l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire. La Yougoslavie vient de passer commande à la France d'un irradiateur, un peu partout aussi des crédits sont votés, alors qu'en France tous les projets de cet ordre ne sont pour l'instant suivis d'aucune réponse.

Marchés perdus

Ainsi un projet d'irradiateur, auquel une trentaine d'industriels de la région marseillaise s'étaient associés, est bloqué depuis plusieurs mois au ministère de l'agriculture. Après avoir délivré en 1978 des autorisations temporaires de cinq ans pour quelques produits (3), les services officiels tardent à répondre aux autres dossiers leur ayant été soumis.

« Le dossier épices traîne depuis trois ans d'un service à l'autre (4) », se plaint Yves Hénon, chercheur au groupe de radio-conservation des aliments du C.E.A. de Cadarache, qui, au même titre que les membres de l'APRIA, reproche aux pouvoirs publics de faire perdre aux industriels français des marchés gigantesques : « *Que ce soit dans les épices, les légumes déshydratés, les crustacés, la situation à court et moyen terme favorise les importateurs étrangers. Même si les autorisations sont données dans quelques mois, ce sera catastrophique pour eux car il faudra au moins trois ans pour construire et faire fonctionner des irradiateurs capables de traiter de grosses quantités.* »

Comble de l'absurde, l'indécision et le malaise que les autorités françaises semblent éprouver à l'égard de l'intégration de cette technique, ne peuvent empêcher la pénétration de produits irradiés non identifiés. Les sachant interdits, les importateurs contournent la difficulté en omettant de mentionner le traitement subi, et - ce qui est plus grave - la date de préemption obligatoire sur les produits frais auxquels l'irradiation ne confère pas la fraîcheur éternelle.

Paradoxe, ce sont les pouvoirs publics qui, en tolérant la libre circulation des produits irradiés clandestins, favorisent la fraude vis-à-vis des consommateurs. Car selon les conventions officielles, ces produits devraient porter une étiquette spécifiant le traitement subi, impossible sinon à identifier.

Les pouvoirs publics ont tendance à minimiser les débouchés potentiels de l'irradiation, tout comme l'épouvantail des produits clandestins et le développement accéléré de cette technologie dans les pays limitrophes ou les grands pays industriels. Selon Pierre Dupuy, directeur de recherches à l'INRA, et qui dans le cadre de cet organisme a été responsable de tous les travaux sur l'irradiation (5), l'ensemble des demandes en France est de toute façon si faible qu'il est exclu pour l'instant d'investir dans une technologie qui ne sera acceptée du public que dans vingt ans. « *En tant que rapporteur à la commission d'hygiène, j'ai proposé d'accorder des autorisations définitives puisque le traitement est inoffensif même pour les enfants. On a répondu que c'était superflu, la totalité des autorisations accordées n'ayant pas été utilisées.* » D'une façon générale, les pouvoirs publics craignent les répercussions que pourraient avoir dans les associations de consommateurs la référence à une technologie dérivée du nucléaire. Pour diminuer l'impact extraordinairement négatif de la terminologie « aliments irradiés », les membres de l'APRIA ont alors proposé de lui substituer celle d'« ionisation », dont la connotation est moins traumatisante pour le grand public. Mais, en France comme aux États-Unis – où aucune autorisation nouvelle, y compris pour les fraises, n'a été délivrée depuis 1970, – on se refuse pour des raisons politiques et idéologiques à prendre le risque de renforcer ainsi la lutte contre le nucléaire et la construction de centrales.

Camion plombé

On est donc confronté à une sorte de cercle vicieux que seul un événement extérieur imprévu serait en mesure de résoudre. Les problèmes économiques et pratiques posés par l'achat et l'utilisation d'irradiateurs industriels sont encore loin d'être résolus. Cela explique pourquoi, pour l'instant, aucun industriel ne s'est lancé dans l'aventure, exception faite du S.R.T.I. – Caric de Corbeville – Orsay (6) qui pratique la stérilisation de fournitures médico-chirurgicales et de produits pharmaceutiques, et de la société Conservatome, filiale de Saint-Gobain, qui emploie l'irradiation pour la décontamination d'emballages et de produits cosmétiques, de containers pour aliments destinés aux animaux et dans le cadre de la stérilisation médicale.

Ces deux sociétés – qui ont déjà irradié des produits alimentaires (Conservatome a déjà traité environ 300 tonnes d'oignons et 200 tonnes de pommes de terre) – envisagent de développer ce secteur très prochainement. Cela explique aussi la prudence des pouvoirs publics, qui, avant d'investir dans des équipements extrêmement coûteux, veulent s'assurer d'un amortissement possible.

A supposer que les pouvoirs publics finissent par accepter le cofinancement des installations, encore faudra-t-il alors que les industriels réussissent à en programmer harmonieusement les modalités d'utilisation, d'où d'autres problèmes à l'horizon. Dans la perspective de simplifier les questions de transport, la société Conservatome avait imaginé, il y a quelques années, de faire circuler un irradiateur mobile enfermé dans un camion plombé, et donc capable de se déplacer à la demande. Faute de propositions suffisantes, ce camion a peu quitté le plateau de Saclay.

La solution d'irradiateurs itinérants étant jugée à la réflexion trop dangereuse sur le plan sécurité, le C.E.A. préconise, dans un premier temps, la construction d'installations portuaires destinées à traiter des produits contaminés en provenance de l'étranger : épices, fruits tropicaux et surtout crustacés, poissons ou cuisses de grenouilles surgelés. En effet, pour ces trois derniers produits, il n'existe aucun mode de conservation satisfaisant, si ce n'est, semble-t-il, des procédés chimiques intervenant entre deux opérations de décongélation puis de recongélation. « *Ces procédés*, précise Yves Hénon, *bien qu'interdits, sont cependant tolérés par la répression des fraudes* », qui, entre deux maux, semble là aussi avoir choisi le moindre. ■

(1) Ce comité était composé de l'O.M.S., la F.A.O. et l'Agence internationale d'énergie atomique, interne à l'ONU.

(2) Les gaz du type oxyde d'éthylène ou bromure de méthyle, réputés très dangereux, laissent des résidus toxiques et cancérigènes, tout en se révélant inefficaces sur les levures et les moisissures.

(3) Pommes de terre, aulx, échalotes, oignons, aliments pour animaux de laboratoire. Au total, 200 tonnes de pommes de terre ont été irradiées, soit une quantité infime par rapport à la consommation totale, qui est de 4 millions de tonnes.

(4) Tout dossier doit passer par le Service de la répression des fraudes, puis par le Conseil supérieur d'hygiène alimentaire et enfin par l'Académie de médecine.

(5) Faute de crédits, les travaux de l'INRA n'ont pas été repris depuis une vingtaine d'années.

(6) Société créée en 1967 sous l'égide du C.E.A. par Thomson-C.S.F.

CRIBLE par ANNIE BATLLE

REPÈRES

Bicyclette suédoise

Un type de bicyclette entièrement nouveau, qui ne peut pas rouiller et ne demande pratiquement pas d'entretien, a été mis au point par la firme d'Itera Development Center AB, de Göteborg (Suède), avec le soutien de Volvo et d'autres entreprises. Chaque pièce représente pratiquement une innovation et est protégée par un brevet.

Cette bicyclette légère est unisexe et faite presque entièrement de matériaux composés ultra-solides, du genre de ceux utilisés dans l'industrie spatiale. Elle sera livrée à demi assemblée, empaquetée pour l'assemblage final, soit par l'acheteur, soit par le marchand de bicyclettes, système visant à économiser la place et résoudre les problèmes d'emmagasinage et de distribution. (SIP, bureau de presse suédo-international Linnégatan 42 S 114 47 Stockholm.)

La contraception à pas lents

– 15 % des femmes de seize à dix-huit ans, or 70 % des femmes ont des rapports sexuels avant dix-huit ans, et un avortement sur trois concerne une femme de moins de vingt ans.

Actuellement, la contraception moderne touche :

– 27 % de femmes en milieu rural ;

– 38 % de femmes dans les villes de plus de cent mille habitants ;

– 20 % d'agricultrices ;

– 29 % des ouvrières ;

– 33 % des employées ;

– 43 % des femmes cadres, cadres supérieurs et professions libérales.

– 32 % des femmes en âge de procréer qui utilisent des moyens contraceptifs modernes : 34 % des femmes pratiquent une contraception « traditionnelle » et 34 % n'utilisent aucune méthode contraceptive. (*Citoyennes à part entière*, bulletin d'information du ministère des droits de la femme, 25, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris.)

BOITE A OUTILS

Le vingt et unième siècle

Une « authentique civilisation technologique », c'est ce que dessine Marceau Felden, professeur de physique des plasmas et de physique nucléaire à l'université de Nancy. Un monde où seraient systématiquement exploitées les quatre conquêtes technologiques majeures du vingtième siècle : nucléaire, espace, ordinateur et génie génétique.

Les dimensions du futur sont là, les possibilités technologiques existent : fusion thermonucléaire, conquête du milieu marin, installation dans l'espace, intelligence artificielle, biotechnologie... devraient résoudre les problèmes liés aux limites de la planète.

Ce petit livre très dense fait pour un large public un point très systématique sur tous les aspects évoqués ci-dessus (acquis des connaissances et perspectives). On y cherche un peu le profil de l'homme qui survivra dans cet univers. (*Les nouvelles dimensions du futur, Marceau Felden*, éditions Entente, 12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris.)

Le devenir des immigrés en France

En France vivent 4 millions de travailleurs immigrés et leurs familles. 20 % des Français, soit plus de 10 millions ont un ascendant étranger proche. Un numéro spécial de *Migrants de Créteil* (bulletin d'informations de l'Office municipal des migrants de Créteil) fait le point sur les questions que pose l'immigration et leur évolution possible : les objectifs du gouvernement ; la nouvelle législation ; les jeunes immigrés ; les affaires de justice et de racisme ; la ségrégation scolaire et la ségrégation dans le logement ; le statut des étudiants étrangers ; la situation de l'emploi ; la formation ; le droit d'association ; le FAS.

L'ont écrit et illustré : des chercheurs, des enseignants, des travailleurs sociaux et des dessinateurs de presse. (O.M.M.C., 5 bis, rue Félix-Maire, 94000 Créteil, tél. 207-63-63.)

BLOC-NOTES

Micro-ondes

Placée sous le patronage de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, les troisièmes Journées nationales micro-ondes se dérouleront à Toulouse, les 28, 29, 30 juin 1982, dans les locaux de l'université Paul-Sabatier.

Ces journées sont organisées sous l'égide du Greco Micro-ondes par l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse (Institut national polytechnique), le laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes du C.N.R.S. et l'université Paul-Sabatier. Elles feront le point des connaissances sur l'électromagnétisme, les dispositifs actifs et passifs et les applications énergétiques. Elles permettront de susciter de nouvelles collaborations et actions concertées entre laboratoires industriels, publics et universitaires. Elles seront ouvertes aux chercheurs étrangers désireux de communiquer dans la langue française. (Université Paul-Sabatier, 118, rte de Narbonne, 31062 Toulouse Cedex, téléph. (61) 53-11-20, poste 410.)

par ANNIE BATLLE

Le devenir des immigrés en France

Micro-ondes

ETRANGER



F.D.R., trop aimé et trop haï

Né il y a cent ans, le 30 janvier 1882, Franklin Delano Roosevelt, celui que les Américains appelaient F.D.R. fut le plus aimé et le plus haï des hommes politiques.

HENRI PIERRE

A en juger par le déluge de commentaires et les innombrables cérémonies et manifestations – y compris un grand bal à l'hôtel Mayflower (prix d'entrée 175 dollars (1 000 F) – organisées dans tous les Etats-Unis pour le centième anniversaire de sa naissance, Franklin Delano Roosevelt, F.D.R. pour tous les Américains, paraît être entré définitivement dans le panthéon des grands hommes américains. Pourtant, trente-sept ans après sa mort, s'il est le président le plus adulé, il est aussi le plus haï de ses compatriotes. Et dans le concert des panégyriques on décèle la note discordante mais persistante de ses détracteurs attaquant non seulement sa politique, mais l'homme qui, de sa tombe, provoque encore et ravive de vieilles querelles.

Les circonstances – la sévère récession et le chômage grandissant – font de F.D.R. un personnage d'actualité. Le président Reagan a avoué qu'à ving et un ans il a voté pour Roosevelt et n'a pas manqué dans son dicours d'inauguration de souligner que F.D.R. avait, lui aussi, promis de réduire les dépenses publiques. Malheureusement, ajouta, en substance, M. Reagan, F.D.R. était entouré de « fascistes » admirateurs de Mussolini, partisans de l'intervention de l'Etat dans la vie économique. Le président Reagan aura du mal cependant à se draper du manteau de Roosevelt, alors que dans une situation économique difficile et presque voisine, il emploie des remèdes diamétralement opposés à ceux du New Deal. L'escroquerie politique est par trop évidente...

Les partisans de Roosevelt, les rares survivants de son administration, mais aussi tous les adolescents des années 30 évoquent avec nostalgie comment les heures sombres de 1932 furent subitement éclairées par l'apparition sur la scène politique nationale de ce quinquagénaire vigoureux, aux larges épaules surmontant avec courage le handicap de son infirmité. Frappé à trente-neuf ans par la poliomyélite, il ne pouvait se tenir debout qu'en s'appuyant sur une armature orthopédique compliquée et souvent il devait être porté par ses aides.

Ce qui frappait dans son visage aux traits réguliers, c'était le sourire, le « winning smile », un sourire de vainqueur. Et sûrement c'est à sa personnalité charismatique exceptionnelle que le patricien de Hyde Park doit une grande partie de son succès. Avec son chapeau au bord relevé, légèrement, mais soigneusement cabossé, son pince-nez et son long fume-cigarettes, il projeta dans le pays l'image d'un leader familier et chaleureux, attentif aux malheurs du temps et dans le monde celle d'un Américain optimiste et généreux. Sa voix chaude était rassurante. *« Nous n'avons à avoir peur de rien, sinon de la peur elle-même »*, déclarait-il dans son discours inaugural de mars 1933, s'adressant à un pays au plus bas de la dépression où les chômeurs assiégeaient les soupes populaires, où les « hommes oubliés » vendaient des pommes dans la rue ou même mendiaient. *« En une semaine,* écrit Walter Lippmann (il avait traité antérieurement Roosevelt d'« aimable boy-scout ») *la nation qui désespérait de tout et de chacun reprit confiance en son gouvernement et en elle-même. »* Triomphe d'une personnalité. *« Une intelligence de second ordre mais une personnalité de première classe »*, déclara méchamment le juge Holmes. F.D.R., oubliant sa promesse d'équilibrer le budget, se lança à l'aveuglette (sa connaissance de Keynes était limitée) dans l'aventure du New Deal, créant de nouvelles organisations aux sigles mystérieux, lança un programme de grands travaux, aida les artistes, improvisant souvent et commettant un certain nombre d'erreurs comme, par exemple, son combat douteux contre la Cour suprême.

Un aristocrate réformiste

Mais finalement cet aristocrate réformiste et pragmatique changea la société profondément, plus, peut-être, qu'un socialiste. Les Américains lui doivent les pensions de retraite pour les vieux travailleurs, l'allocation chômage, le salaire minimum et surtout l'essor d'un grand mouvement syndical. Sans éliminer l'influence du *Big Business* il la reistreignit au bénéfice du *Big Government*, intervenant pour corriger les inégalités sociales et assurer une plus équitable distribution des revenus. Œuvre de loin inachevée. La gauche du parti démocrate et les quelques socialistes et communistes lui reprochèrent de n'être pas allé plus loin, tandis que peu de conservateurs lui surent gré d'avoir par cette politique sociale avancée, éviter les pires excès. Pour la grande majorité des républicains. F.D.R. était un *« traître à sa classe »*. Il fut haï...

Dans un livre qu'il vient de publier (1) Joseph Alsop, journaliste connu, ami de la famille, estime que le plus grand mérite de Roosevelt est d'avoir mis fin à la domination des *« Wasps »* (les « protestants blancs anglo-saxons ») dans la vie économique, politique et sociale. Il rappelle que la moitié de la population (Italiens, Polonais, Noirs ou juifs, Espagnols) pour ne citer que les plus importants groupes ethniques, était exclue des avantages et privilèges réservés aux « wasps » (même à Harvard, rappelle-t-il, un *numerus clausus* de 10 % limitait l'accès aux juifs). Roosevelt fit entrer dans la société américaine ceux qui, écrit Alsop, sont maintenant *« des citoyens à part entière »*. *« Cette réussite gigantesque encore incomplète le classe parmi les quelques très rares grands présidents... »*, écrit-il.

L'histoire sera sans doute plus sévère pour la politique étrangère de Roosevelt. Mais pour Joseph Alsop, les naïvetés, les défaillances de F.D.R. et ses relations avec Staline sont insignifiantes par rapport à ce *« magnifique et inoubliable tour de force »* d'avoir réussi malgré l'isolationnisme viscéral de l'opinion et ses propres réticences à faire de l'Amérique l'arsenal de la démocratie puis à l'engager dans la guerre. Mais ses détracteurs de l'intérieur et à l'étranger ne lui pardonneront jamais d'avoir senti trop tard la montée des périls totalitaires, celui d'avoir accepté la division de l'Allemagne et de l'Europe, le partage de la Corée, d'avoir joué la carte de Tchang Kaï-chek, d'avoir préféré Giraud à de Gaulle, d'avoir traité injustement les Américains d'origine japonaise et d'avoir été insensible au sort des juifs européens cherchant l'exil aux Etats-Unis...

Un animal politique exceptionnel

Dans le livre de Joseph Alsop, F.D.R. apparaît comme un patron autoritaire qui, sous un extérieur charmeur et désinvolte poursuivait ses objectifs avec ténacité, sans scrupules excessifs pour les moyens de l'atteindre. Animal politique exceptionnel, manipulateur d'hommes, il est passé maître dans l'art des relations publiques. Il entama la formule des conférences de presse, utilisa le premier la radio pour atteindre directement l'opinion dans ses célèbres « causeries au coin du feu ». Il bouleversa les traditions en employant l'avion dans ses déplacements, il enchanta des générations de journalistes séduits par son humour et ses réparties et qui, accédant à son désir, acceptèrent de ne pas le photographier et de ne pas décrire son infirmité.

L'admiration de Joseph Alsop n'est pas aveugle. *« F.D.R., l'homme, n'était pas un saint... Il pouvait être léger et même insensible. »* Et tirant parti de ses relations personnelles avec la famille Roosevelt, il raconte comment cet homme, *« foncièrement bon et généreux »*, ce *« chrétien »*, luttant contre l'injustice et la misère, se montra dur avec Eleanor, sa femme qui *« lui fut la plus utile de toutes les personnes qui occupèrent une place importante dans sa vie »*. Et avec beaucoup de détails, il évoque, une fois de plus, le grand roman des amours contrariés de F.D.R. avec Lucy Mercer, dans les bras de laquelle il mourut.

Les grands hommes ont des faiblesses et même des petitesses que leurs adversaires ne manquent pas d'exploiter. Ainsi, après la révélation récente que F.D.R. enregistrait des conversations à l'insu de ses interlocuteurs et qu'il s'apprêtait à utiliser contre son concurrent Wilkie, les rumeurs sur la fidélité de ce dernier, M. Safire, dans le *New York Times*, assimile-t-il F.D.R. à Nixon et, en quelque sorte, le qualifie de précurseur dans la technique des « dirty tricks » (coups bas).

Néanmoins, malgré les efforts faits pour rapetisser l'homme, ou le réduire à une mesure plus modeste, la légende de F.D.R. est à peine entamée et quel meilleur hommage que les efforts faits aujourd'hui à la Maison Blanche pour présenter le président Reagan comme *« un Roosevelt républicain »* et se réclamer de l'héritage rooseveltien, alors que la politique du gouvernement républicain vise justement à saper les fondements de l'édifice social mis en place il y a quarante-neuf ans par F.D.R... ■

(1) *F.D.R. : A Centenary Remembrance.* Thames and Hudson Ltd. London 1982.

BELGIQUE

Le théâtre mène la fête

Une semaine de fête pour quarante et une villes : la venue du Théâtre national de Belgique n'est pas pour chacune un événement d'un soir, mais une longue animation dans la joie.

PASCAL VREBOS

A Braine-le-Comte, petite ville belge du Hainaut d'environ douze mille habitants, c'est la fête pendant une semaine. Non pas la fête dionysiaque et débridée que l'acteur improvise, en transe, autour du feu de l'imagination, non pas la fête des fous ou la fête des saints, mais une fête très organisée avec un enjeu didactique : créer l'événement pour faire venir au théâtre le non-public et susciter en lui un besoin de théâtre...

Un immense chapiteau rouge et blanc a été planté sur la grand-place de Braine-le-Comte ; mille places assises, une scène de 200 mètres carrés, quarante projecteurs. Sur les murs, des dessins d'enfants, aux vitrines des boutiques, des fleurs et des badges, thème commun : la fête théâtrale.

Pour le Théâtre national de Belgique, la fête se prépare un an à l'avance en concertation avec les cinq provinces francophones (Hainaut, Brabant, Namur, Liège, Luxembourg) qui sont dotées de services culturels regroupés en un Centre, le CACÉF (Centre d'action culturelle de la communauté d'expression française).

En fait, le choix de la « ville à fêter » ne relève pas du T.N.B., mais de ces services provinciaux : les critères de sélection dépendent de la concentration du public potentiel et de la tradition culturelle d'une région ou, au contraire, de son vide culturel. Ces choix se veulent équilibrés sur l'échiquier politique de la partie francophone du pays : sur quarante et une semaines de fêtes, vingt villes à majorité socialiste, dix-neuf à majorité catholique et deux à majorité fédéraliste. Mais pas une seule ville « libérale »...

A l'approche des élections communales, les enchères montent, car la fête peut représenter une fructueuse opération électorale pour le maire en place. *« Mais le T.N.B.,* affirme Robert Vannuten, administrateur du théâtre, *se tient à l'écart des querelles politiques pour réaliser, coûte que coûte, la fête théâtrale. »*

Après le choix de la ville, la province et le T.N.B. rencontrent l'administration communale et son collège : on prépare alors la fête dans ses moindres détails et on prospecte dans un rayon de 20 kilomètres autour de la localité ; on convoque aussi toutes les associations régionales, culturelles et commerciales pour les convaincre de participer au maximum à l'aventure...

De son côté, la ville ou la localité doit répondre à certaines obligations : organiser un cocktail d'informations une semaine avant la fête pour regrouper deux cents personnes considérées comme des leaders d'opinion : professeurs, syndicalistes, commerçants, etc. On compte sur eux pour le bouche à oreille. La ville participe à la location du chapiteau (500 000 FB, 68 000 FF) à raison de 125 000 FB (17 000 FF), le complément étant pris en charge par la province et par le mécénat (une banque, la C.G.E.R.).

Paradis perdu

Dans son ensemble, le budget total de la fête se monte à 3 300 000 FB (445 000 FF) : la contribution de la ville s'élève, au total à 200 000 FB (27 000 FF). Pour cette mise modeste, elle bénéficie d'une publicité dans les médias, qui met en valeur son tourisme, ses spécialités culinaires et son artisanat ; la fête donne aussi un coup de fouet au commerce et se trouve parfois à l'origine de construction de lieux culturels comme un Centre culturel à Marche-en-Famenne ou un hall omnisports à Virton.

Le samedi, c'est l'ouverture des festivités par la « soirée populaire » : tout ce que la ville compte comme associations sportives et culturelles, comme orphéons, fantaisistes, prestidigitateurs...défile sur le plateau au son des fanfares locales. Baptême des planches et atmosphère bon enfant. Le public de Braine-le-Comte fait un petit triomphe aux groupes qui se succèdent. Du folklore aux hymnes lyriques, la culture du terroir semble ici tourner vers le passé à la recherche d'un paradis à jamais perdu. Sous le chapiteau, les cravates, les talons hauts et les robes scintillantes se mélangent aux pulls et aux jeans. M. le maire, M. le médecin et M. le notaire s'amusent et applaudissent, mêlés aux autres. Le chapiteau et son parfum de kermesse rassemble les bigarrures sociales dans un consensus apparent.

Inoculer le virus

Après les trois coups populaires, le T.N.B. propose cinq pièces de son répertoire actuel : *Amadeus*, de Peter Schaffer; *l'Avare ; la Double Inconstance ; Quatre à quatre*, d'Ayckbourn ; *l'Alchimiste*, de Ben Jonson et... Julos Beaucarne. Après ces spectacles, du cabaret avec Jo Rensonnet et ses *Comptes de Wallonie*. Et les après-midi, spectacles pour enfants et animations dans les écoles. Le prix de l'abonnement pour ce programme copieux varie entre 500 et 600 FB (85 FF).

L'obsession de Jacques Huysman, directeur du T.N.B., c'est de faire pénétrer le désir du théâtre dans toutes les couches de la population, d'inoculer la joie du théâtre, le plaisir de se rassembler autour d'une scène pour rire, pour pleurer, pour réfléchir. Obsession d'une vie qui remonte en... 1935. A cette époque, une poignée de jeunes gens et de jeunes filles, passionnés par les écrits de Léon Chancerel et de Jacques Copeau, décidèrent de fonder une compagnie nouvelle, itinérante et populaire, les Comédiens routiers. De petites villes en villages; d'agglomérations industrielles en préaux d'usines, la troupe devient en 1945 le Théâtre national de Belgique avec, aujourd'hui, 100 millions de subventions (13 000 000 FF).

« De tous les théâtres nationaux d'Europe, le T.N.B. reçoit le moins malgré nos six cents représentations par an dans plus de quarante villes différentes et nos neuf cents animations, indique Jacques Huysman. *En Belgique, plus de 85 % de gens ne sont jamais allés au théâtre; or, sous le chapiteau, il y a deux tiers des spectateurs qui, pour la première fois, viennent voir une pièce. Le chapiteau au cœur de la cité a un impact considérable et le bouche à oreille fonctionne à merveille. Cette semaine, il y a eu neuf mille quatre cent soixante-quatorze spectateurs.*

– Et la télévision ?

– Je crois que le public qui regarde le populaire « Au théâtre ce soir » est un public âgé qui, dans sa jeunesse, allait au théâtre. La moitié de notre public à nous a moins de trente ans...

– Sur quels critères choisissez-vous votre répertoire ?

– Présenter un panorama du théâtre contemporain et établir un équilibre entre les pièces classiques et modernes, le comique et le dramatique, le langage quotidien et le langage littéraire. Ce qui ne nous convient pas, ce sont les spectacles qui sont destinés uniquement aux spécialistes du théâtre et de la socio-culture... »

Sous le chapiteau, ça chauffe ; les effets semblent porter au centuple et les comédiens jouent à fond les situations, exploitent le comique des mots et des gestes.

L'Avare, dans la mise en scène d'André Debaar, est fort éloigné de celui que pourrait mettre en signes un Antoine Vitez ou un Patrice Chéreau. C'est un *Avare* au premier degré qui explose sous ce chapiteau dans la meilleure tradition d'un mélange de commedia dell'arte, de cirque et de farce. Et lorsque Harpagon, délesté de sa cassette, interpelle le public et se faufile parmi les spectateurs, c'est le délire ! La farce venue du passé et à toile de fond psychologique serait-elle la carte de visite la plus accrocheuse ?

Pour clôturer la semaine, un apéritif-entretien réunit au coude à coude acteurs, metteurs en scène, techniciens, et... le public. Les verres tintent, les critiques et les compliments fusent pendant deux heures. Voyage à travers les coulisses du spectacle ; l'acteur y perd son auréole de mystère. En parlant simplement de son travail, comme un artisan parmi d'autres, il descend du piédestal où l'ont placé les projecteurs de l'illusion. Et puis, soudain, une voix de femme s'élève : *« Cette semaine a créé des liens : nous avons rêvé et nous avons pensé, nous nous sommes remis en question. Vous avez créé un besoin de théâtre... mais tout à l'heure, vous partez. Alors, qu'est-ce qu'on va faire la semaine prochaine ? »*

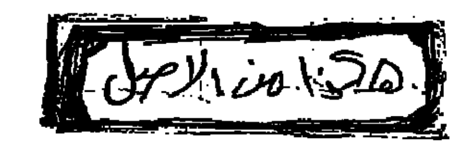
Les lampions éteints, le chapiteau démonté, le vide s'installe : *« Qu'est-ce qu'on va faire la semaine prochaine ? »*

Et après ?

Ce théâtre sous chapiteau, avec sa magie, ses rêves mis en espace, son dévoilement social, son rire rose, jaune ou noir a laissé des traces dans la mémoire, des désirs d'autre chose... Après l'apéritif, des questions se posent : *« Et si l'on construisait une salle de spectacle à Braine-le-Comte ? Et si nous étions enfin associés aux décisions en matière d'organisation culturelle ? Et si on nous donnait des moyens pour réaliser nous-mêmes notre propre culture ? Et si ?... »*

De la scène théâtrale à la réflexion socio-politique, il n'y a qu'un pas que la fête, à son insu, aide à franchir. Mais dans un pays où le budget de la culture n'atteint même pas 0,5 % du budget national, les lampions risquent de ne pas se rallumer de sitôt. ■





REFLETS DU MONDE

DAGENS NYHETER

Chasse-neige anti-voleur

« L'efficacité d'un chasse-neige et la perspicacité de son conducteur ont permis l'arrestation le 12 janvier de deux voleurs endormis dans leur voiture à Aange, dans le centre de la Suède. Un employé de la voierie qui s'employait dans la nuit à dégager les rues de la localité encombrées de neige a remarqué la présence de deux jeunes gens endormis dans une voiture en stationnement. A leurs côtés, se trouvaient des cartouches de cigarettes et des objets apparemment volés. Le conducteur du chasse-neige a alors prévenu par radio la police et a pris soin d'empêcher toute possibilité de fuite en amassant des blocs de neige glacée devant le véhicule.»

« Réveillés par les manœuvres du chasse-neige, les occupants de la voiture ont tenté de prendre la fuite. L'employé, conscient de vivre l'affaire de sa vie, a entassé la neige pour éviter toute possibilité de fuite par les fenêtres de la voiture. Les deux jeunes gens ont été arrêtés peu après et inculpés de vol.»

BARRICADA

Le fascisme musical

Barricada, l'organe officiel du front sandiniste de libération nationale, paraissant à Managua, reproche à la télévision nicaraguayenne de projeter chaque semaine une production espagnole « 300 Millions ». Il écrit :

« Nous avons éprouvé une réelle inquiétude quand cette émission a mis en vedette le chanteur Pedro Marin, exemple parfait de ce que représente le genre punk : le fascisme musical. Voir éclater sur le petit écran l'image d'un jeune homme vêtu d'un uniforme qu'on ne peut que qualifier de fasciste, agrémenté de symboles sadiques (culte du cuir, etc.), exprimant par le geste et la parole une philosophie si étrangère à tout ce que nous pouvons vouloir pour notre peuple, cela nous amène nécessairement à nous interroger : y a-t-il un tel manque pour que la télévision sandiniste n'ait que cela à nous offrir ?

« 300 Millions » passe sur une chaîne le dimanche après-midi — dans une tranche horaire consacrée à la détente familiale — et, comme si cela ne suffisait pas, une autre chaîne programme l'émission une seconde fois le soir. Notre conception de l'art révolutionnaire est extrêmement large. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que l'art, pour être révolutionnaire, doit traiter des thèmes du processus révolutionnaire. Pour nous, la révolution est la vie, et tous les grand thèmes — la liberté, l'amour, les relations humaines, dans toutes leurs nuances et toutes leurs dimensions, la guerre, la paix, l'humeur de chaque jour (et la liste est infinie), — traités avec sensibilités et espoir, peuvent entrer dans notre conception de l'« art révolutionnaire ». De plus, nous pensons que notre peuple doit aussi pouvoir connaître d'autres manifestations d'un art qui n'est certes pas révolutionnaire, mais qui appartient au monde d'aujourd'hui. Le peuple nicaraguayen dispose du droit d'être informé, droit conquis le 19 juillet 1979 (victoire de la révolution et prise du pouvoir par le front sandiniste). Mais il y a une grande différence entre le fait d'être informé et celui d'avoir à subir l'insulte que constitue la présence Pedro Marin sur nos petits écrans.

Il est possible que le phénomène punk soit lié à la nature des sociétés de consommation du monde capitaliste développé, qu'il paraisse simplement « naturel » dans ces atmosphères où toutes les valeurs sont dénaturées. Mais dans le Nicaragua révolutionnaire, la promotion du punk nous semble une contradiction inacceptable.

FRANKFURTER RUNDSCHAU

Déformation professionnelle

Le quotidien de Francfort, le *Frankfurter Rundschau*, raconte l'histoire suivante : *« Le P.-D.G. d'une grande entreprise ne pouvant se rendre à un concert avait donné à son spécialiste en ergonomie des billets pour aller entendre* la Symphonie inachevée *de Schubert. Quand le lendemain matin il demanda à son collaborateur si le concert lui avait plu, celui-ci, au lieu de répondre, lui tendit le mémorandum suivant :*

a) *Dans l'espace disponible, les quatre joueurs de hautbois n'avaient rien à faire. Leur partition aurait donc dû être réduite et leur travail réparti sur le reste de l'orchestre. Cela aurait en tout cas évité l'entassement du personnel.*

b) *Les douze violons jouaient tous la même chose et leur nombre devrait donc être considérablement réduit. S'il faut vraiment que leurs sons soient entendus plus fort, cela peut être obtenu par un amplificateur.*

c) *Un travail inutile a été fait aussi pour jouer sur trente-deux notes différentes, ce qui est un raffinement excessif. Il serait recommandé de les arrondir...*

d) *Il est inutile aussi que les cors répètent exactement tous les passages déjà interprétés par les instruments à corde.*

En rayant tous ces passages superflus, il serait possible de réduire le concert de vingt-cinq à quatre minutes. Si Schubert avait eu conscience de cela, il aurait sans doute été à même de terminer sa symphonie. » Bravo pour le technocrate, mais où est le plaisir ?

SOVIETSKAIA ROSSIA

Les sauvages modernes

Le journal moscovite *Sovietskaia Rossia* publie une série d'articles concernant les automobilistes. Dans le dernier en date, il relève que *« les Soviétiques sont égoïstes et n'ont pas de sens civique. Dix pour cent des personnes mortes dans un accident de la circulation auraient pu être sauvées si on leur avait porté secours. Cette constatation a été faite d'après les statistiques des hôpitaux. La police a fait une expérience édifiante dans la région de Minsk. Elle a simulé un grave accident de la route et confié à un acteur le rôle du blessé.* « Bien triste », *constate le cobaye : sur dix voitures, une seule s'est arrêtée pour porter secours au « blessé »*. Un lecteur du journal raconte que sa voiture accidentée avait été désossée le temps qu'il aille chercher du secours ».

Sovietskaia Rossia révèle qu'en U.R.S.S. un accident sur quatre est dû à l'alcoolisme et écrit en conclusion : *« La voiture fait d'un homme normal un sauvage. L'automobiliste soviétique est un égoïste technocrate enfermé dans sa forteresse et insensible au reste du monde. »* L'automobiliste soviétique seulement ?

ITALIE

La marche sur le faîte du toit

Tous les ans, l'Italie se regarde dans un miroir : le rapport du CENSIS. Son image de 1981 montre qu'elle avance sur le faîte du toit.

FRANCO RIZZI

L'ITALIE est-elle le moins développé des pays industriels ou le plus avancé des pays sous-développés ? La question n'est pas là, si l'on en croit le quinzième rapport du CENSIS (1), qui trace ponctuellement à la fin de chaque année les grandes lignes de la situation sociale en Italie. Cette enquête, qui ne prétend ni respecter scrupuleusement les critères académiques, ni couvrir dans sa totalité une réalité fort complexe, se distingue par sa capacité de saisir les lignes de tendance du développement social et d'utiliser un langage où l'image atteint parfois un degré de vérité difficile à trouver dans les statistiques officielles. Le CENSIS se propose donc de redécouvrir les faits, les comportements réels des Italiens au-delà des leurres d'une société où priment le spectacle et les mots. Certes, on a souvent accusé ces enquêtes d'empirisme. Mais il y a quelques années, quand en Italie on ne parlait que de la crise des grands ensembles industriels et donc de la nation, le rapport du CENSIS savait découvrir l'existence d'une économie souterraine grâce à laquelle l'Italie continuait à produire et les Italiens à s'enrichir. La phénoménologie revenait comme antidote contre le jargon, contre les formules creuses qui sévissent dans les milieux politiques et dans les institutions intermédiaires. La cassure entre le pays réel et le pays légal apparaissait au grand jour. D'après ce rapport, la société italienne est une « société des comportements » où les structures et les institutions entrent quotidiennement en crise sous la poussée des comportements individuels et collectifs. L'appareil de l'Etat, par exemple, est enrayé par le comportement d'un personnel absentéiste, négligent, parfois accaparé par un autre emploi. Le service sanitaire frôle la catastrophe financière à cause des comportements individualistes des médecins, du personnel paramédical, des patients et de leur famille. Les exemples pourraient se multiplier à l'infini. Devant une réalité aussi contradictoire, on n'a envisagé au cours des dernières années que des réformes structurelles trop vastes, des projections incapables de saisir la variété de ces comportements. On peut donc lire dans le rapport que l'Italie « s'essouffle dans l'effort d'administrer les comportements » (des consommateurs et des commerçants, des magistrats et des détenus, des fonctionnaires et des usagers, des toxicomanes, etc.). Le tout sous la poussée d'une exigence sociale du « *maximum d'individualisme accompagné du maximum de protection* », une philosophie qui revendique la liberté d'avoir un double ou même un triple emploi, tout en exigeant la protection contre le risque de licenciement ; une morale qui est favorable à l'avortement, mais qui invoque le maintien des lois spéciales et de la prison à vie comme une garantie. En d'autres termes, les Italiens visent à augmenter leur bien-être, dans le cadre d'un État qui les protège et les rassure. Et voilà tout. Sans grands élans, sans s'identifier à une autorité préétablie. Une mosaïque quotidienne de comportements *personnels et familiaux*, d'où la dimension verticale semble absente. A qui, à quoi en attribuer la responsabilité ? A la fragmentation croissante de la vie socio-économique ou aux sujets intermédiaires (partis, syndicats, associations, etc.) incapables de canaliser tous ces courants dans un engagement, dans un projet ? Le rapport souligne à plusieurs reprises la perte de crédibilité de ces sujets. Etre jeune, féministe, syndicaliste ou inscrit à un parti ne suffit plus aux Italiens pour définir leur rôle social et politique. Devant cette réalité, les sujets intermédiaires se contentent de proposer des stratégies de l'engagement qui ne réussissent pas à récupérer cette complexité sociale, ou même en réduisent la portée à travers des appels volontaristes aux « purs et durs ».

C'est la philosophie du quotidien qui semble faire défaut aux forces politiques et aux institutions intermédiaires, une philosophie qui tienne compte de la complexité du réel et ne feigne pas d'y échapper à travers des formules générales et creuses.

Entre deux eaux

En Italie comme ailleurs, optimistes et pessimistes formulent des conjectures opposées sur l'avenir de la nation. Mais un fait est sûr : c'est que 1981 apparaît comme une année où le rythme est suspendu, où les cadences piétinent. Deux cycles viennent de s'achever : celui des années 70 puis celui qui, débutant en 1978, s'est terminé vers la moitié de 1980. Le premier était caractérisé par le développement des petites entreprises, la réorganisation des autonomies locales et un mouvement général de valorisation « des racines vitales » du pays. Le deuxième, par un développement plus marqué, par une consolidation des micro-sujets (les familles, les entreprises privées, etc.). Quant à l'avenir, il apparaît incertain.

Qu'en pensent les optimistes ? Ils espèrent en un nouveau bond en avant économique et social, grâce à la poussée des petites et moyennes entreprises, à la croissance des entreprises privées dans le tertiaire, au développement de la solidarité collective. Les pessimistes dépeignant une Italie au bord de l'abîme, et brandissent des arguments tels que l'inflation, la crise des grandes entreprises, la dépendance énergétique, le déficit des comptes avec l'étranger, la fragilité de l'appareil bureaucratique, l'importance croissante des phénomènes comme le terrorisme, la drogue, et ainsi de suite... Et le rapport du CENSIS ? Sa réponse est laconique : les choses iront bien en Italie si les vertus des Italiens gagnent cette manche, sinon ce sera le chaos. Mais il constate les dégâts subis par le système économique, mais aussi ses aspects les plus dynamiques. Par exemple, l'augmentation du prix de l'argent a donné naissance à une série de « banquiers occultes » : la famille d'abord, mais dans certaines régions la Mafia ou la camorra, avec les conséquenses qu'on peut imaginer. Ou encore la politique fiscale du gouvernement qui a créé une masse importante de recettes publiques, en produisant en même temps des distorsions dans la distribution des revenus et dans les processus de mobilité sociale.

Par ailleurs, l'avenir de l'Italie se joue en partie sur sa capacité de s'affirmer sur le marché international. Déjà en 1975, la crise économique n'avait été surmontée que parce que le système de production avait su s'ouvrir aux marchés extérieurs. Pour la période 1973-1978, on peut dire que dans l'ensemble l'Italie a vu croître ses exportations dans une proportion à peine inférieure à celle du Japon, et nettement supérieure à la France et à l'Allemagne. Mais les secteurs concernés par ce développement sont toujours les mêmes : habillement, cuir, chaussure, produits alimentaires, articles de voyages, etc. Des secteurs que les autres pays de la C.E.E. ont progressivement abandonnés ou réduits, favorisant la dynamique des exportations italiennes. Seule la France semble avoir tout récemment décidé de se poser en *rivale de l'Italie*, dans le secteur de la chaussure et du meuble en particulier. Mais qui étaient jusqu'ici les vrais concurrents des Italiens ? Des nations comme le Brésil, le Mexique, Hongkong, la Corée, Taiwan, Singapour, etc., qui, de plus en plus, occupent sur le *marché mondial* un espace qui appartenait traditionnellement à l'Italie. Entre 1970 et 1978, leur part est passée de 2,6 % à 4,8 %, pour 6,4 % en Italie.

Déséquilibre

Dans cette Italie en clair-obscur, des processus typiques d'une société avancée coexistent avec d'énormes déséquilibres d'ordre politique et bureaucratique. On ne peut plus douter de l'existence d'un mouvement vers le tertiaire digne des autres pays européens. Le secteur tertiaire absorbe désormais la moitié de l'emploi global (49,8 %), à côté de 37 % absorbés par l'industrie et 13,1 % par l'agriculture. Mais si l'on passe de la question de *l'emploi à celle du rapport* entre l'offre et la demande de services, on constate un déséquilibre persistant dans le développement de ces derniers. Un seul exemple : dans le domaine des télécommunications, 30,1 appareils téléphoniques sont, pour 100 habitants, tout à fait insuffisants par rapport à la dimension de la demande. On sait les difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises pour accéder au crédit, ne serait-ce qu'à cause de la crise interne du système bancaire italien. Un renouvellement des stratégies de crédit s'impose. On voit d'ailleurs s'ébaucher des lignes de tendance avec l'affirmation de nouveaux types de personnes comme le « banquier de pointe », qui sait susciter des modalités de crédit plus conformes aux exigences de la production. Entre 1976 et 1980, les contrats de *leasing* sont passés de 28 000 à 80 000 pour un montant de 3 500 milliards de lires,et on prévoit une croissance plus forte dans les prochaines années. De même, le *factoring* ne cesse de se développer. Mais on ne peut oublier que ces services parabancaires restent encore marginaux par rapport à l'ensemble des *activités bancaires*.

La « voie italienne à l'informatique » n'échappe pas non plus à la fragmentation qui règne dans le développement économique du pays. Bien après les autres pays européens, nous tentons à notre tour une production de logiciel en vue de renouveler le système de production. Mais ceci ne peut advenir sans l'intervention de l'État dans la coordination et la programmation des ressources. Que sera-t-elle ? Nul ne peut le dire.

La maison promise

« Achète une maison et tu seras plus riche. » Ce n'est pas le désir qui manque, et les politiques de la construction n'ont fait que l'encourager. Plus de la moitié des familles italiennes habitent une maison leur appartenant, et cette tendance ne semble pas se modifier. Mais pour les autres, la situation est rendue dramatique par l'abîme qui sépare la demande de la capacité de réponse des politiciens. Les Italiens cherchent un logement, surtout dans les grandes villes (les jeunes couples, les locataires expulsés, les personnes âgées, etc.). Mais le système n'est pas en mesure de satisfaire ce désir pourtant légitime. Malgré les tentatives de programmation, l'intervention de l'État reste incohérente et marginale par rapport à l'initiative privée. Pis encore, les interventions publiques et privées suivent des parcours parallèles, le secteur public ayant abdiqué son rôle d'orientation et de contrôle en faveur du secteur privé. En outre, en Italie, on ne dit jamais : « *Il faut faire tant de maisons* », mais on dit : « *Nous disposons d'une somme x* », comme pourrait le faire un bon père de famille. On découvre ensuite que les difficultés bureaucratiques allongent les délais réels de l'investissement, dont le montant est en fait continuellement rongé par l'inflation. Dans cette situation, l'État n'arrive à construire que trente mille logements environ par an, chiffre insuffisant par rapport à la demande. En outre, là aussi, cet effort déjà limité est rendu vain par des mécanismes pervers. En effet, les catégories sociales qui bénéficient de l'aide de l'État sont, pour la plupart, non pas des salariés ou des retraités, mais des travailleurs autonomes (artisans, commerçants) qui déclarent en général un revenu beaucoup plus bas que leur revenu réel. De là une série de tensions sociales, qui naissent essentiellement de l'impossibilité de trouver un logement à louer. Au point que les faits divers se sont enrichis récemment d'un nouveau chapitre : à bout de ressources, les chercheurs de logement commencent à recourir à la grève de la faim et à des squatterisations massives. Le rapport du CENSIS, tout en constatant ces incohérences, indique certaines interventions possibles pour inverser la tendance. Et surtout, celle du fisc, entendúe non pas comme punition de l'éventuel acquéreur d'un logement, mais comme instrument en vue de rééquilibrer le marché en fonction d'une offre plus grande de logements à louer.

Mythes et réalités

Les certitudes ont toujours été rares en Italie. Parmi celles-ci se trouvait l'idée que le « Bel Paese » était habité par des hommes qui ne laissaient rien à désirer en matière de virilité. Les Italiens étaient fiers de cette réputation qu'ils se vantaient de savoir exporter. Eh bien ! l'European Values Study Groups », au cours d'une enquête reprise par la B.B.C. sur les mœurs des Européens dans les années 80, a brisé ce mythe. Les Italiens feraient peu l'amour. En revanche, ils seraient en train de s'aligner sur les autres pays européens en ce qui concerne les valeurs sociales et les comportements. Comme celui-ci, d'autres mythes commencent à vaciller. Ainsi, l'opinion publique découvre-t-elle un *beau* jour que les ouvriers ne sont pas seuls à s'organiser. Les cadres intermédiaires par exemple, qui, au cours du dernier conflit chez Fiat, ont joué un rôle déterminant, contre les ouvriers et les syndicats. Ils avaient en quelque sorte posé leur candidature pour être reconnus officiellement en tant que force organisée. S'agira-t-il d'une reconnaissance en termes corporatifs, ou cette force nouvelle constituera-t-elle un élément d'enrichissement du système social ? La question est encore ouverte, et dépendra beaucoup du système politique et de l'appétit d'hégémonie des partis.

Du point de vue économique et social, l'Italie est donc en suspens. Telle est la réalité présentée par le rapport du CENSIS. Une réalité où l'ancien coexiste avec le nouveau, l'époque contemporaine avec le sous-développement. De quel côté pèsera la balance ? Le CENSIS se garde bien de trancher. Laissons au moins, quant à nous, leurs chances aux optimistes. ■

(1) CENSIS (Centro Studi e Investimenti Sociali) : « XV° Rapporto sulla situazione sociale del paese », Franco Angeli Editore, Roma, 1981.

DOSSIER

Profession : journaliste

Quel est donc ce métier, aux aspects multiples ? Quelle filière faut-il suivre pour y accéder ?

CLAUDE DURIEUX

Il y a tout juste cent ans, avec la loi du 29 juillet 1881, naissait une nouvelle industrie : celle de la presse. Et avec elle, une nouvelle race de travailleurs en col blanc : les journalistes. Mais quel rapport apparent y aura-t-il bientôt entre le gazetier du début du siècle, courant les commissariats de police à la recherche du fait divers, et l'informateur des années 80, interrogeant depuis son domicile la banque de données de l'agence Reuter pour connaître le dernier cours du yen à la Bourse de Tokyo ?

La formidable explosion des moyens de communication, née de l'extension du réseau téléphonique, associée au développement de la télévision et à la découverte de l'informatique, va modifier le métier de journaliste et bouleverser les données actuelles de l'information. Le télétexte et le journalisme électronique vont susciter, d'ici à l'an 2000, une nouvelle race d'informateurs, singulièrement différents de l'image traditionnelle que le cinéma a pu donner du journaliste.

Sur le grand écran, n'est-il pas en effet ce voyageur infatigable, connu dans tous les aéroports du monde et réputé pour ses qualités de bon vivant, buveur de whisky et séducteur de filles ?

Ce cliché, emprunté abusivement à la catégorie des grands reporters — race en voie de disparition, sauf à la télévision et dans quelques grandes agences photographiques, — n'a jamais été que la partie visible de l'iceberg.

Ou bien le journaliste-type ressemble-t-il à cette « Madame Colombo », série vedette de la télévision, dont les méthodes d'investigation s'identifient plus à celles du policier (avec qui elle entretient d'ailleurs des relations ambiguës) qu'à celles de l'informateur ? Si le métier de journaliste n'est pas exempt de contradictions apparentes qui ne lui procurent pas toujours une bonne image de marque dans l'opinion publique, il n'est pas forcément un héros de bande dessinée : la majorité des seize mille journalistes français en exercice, détenteurs de la carte professionnelle, passent en effet le plus clair de leur temps à des investigations plus modestes et moins aventurières.

Comme l'a expliqué Marc Paillet (1), le journaliste a pour fonction de voir, entendre, comprendre, mais il a aussi celle de vérifier et de décoder les faits, les événements, les déclarations de tout ordre et de tous horizons qui n'ont pas, apparemment, de signification véritable, mais qui peuvent en prendre une dès qu'on les relie à d'autres.

Mais là encore quel contraste entre la fonction exaltante de l'éditorialiste, dont les analyses politiques font parfois vaciller les gouvernements, et celle du « localier » chargé de rapporter l'actualité du bourg ou du village, pour l'édition du quotidien régional qui l'emploie... Ce journal régional qui, comme l'écrivait Alain Besson (2), *« ressemble fort à ses ancêtres de l'Ancien Régime » (...) On retrouve, à quelques variantes près, les mêmes et sempiternelles assemblée d'anciens combattants, de philatélistes, de fédérations de chasses, les mêmes noces d'or ou de diamant, les mêmes centenaires, la même relation du tribunal (audience correctionnelle), les mêmes arbres de Noël et galettes des rois (...), les mêmes comices agricoles qui n'ont guère changé depuis Flaubert ».*

30 % de femmes

Qui sont donc ces hommes et ces femmes, curieux de savoir afin de « faire savoir », qu'on nomme journalistes ? Dans quelle catégorie sociale se recrutent-ils de préférence ? Qelles filières doivent-ils emprunter pour entrer dans le métier ?

La dernière « Étude statistique et sociologique de la profession » remonte à 1974. Elle a été réalisée par les membres du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) en collaboration avec ceux de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels.

Bien que le nombre des détenteurs de la carte ait augmenté — 9 879 en 1964, contre 12 429 en 1971 et 16 619 en 1980, — on note tout d'abord que les journalistes constituent une modeste corporation. Les effectifs féminins, à l'image de ce qui se produit dans d'autres profession, y ont nettement progressé : 2 420 femmes en 1972 contre 3 893 en 1980. Même si l'on estime (depuis 1968) que la proportion des femmes atteint aujourd'hui 30 % des effectifs, il reste que *« le mariage puis la charge d'enfants représentent pour elles un obstacle supplémentaire à l'entrée dans la profession de journaliste ».* En outre — et même si, depuis cette étude (1974), le schéma s'est sensiblement modifié, — on relève plusieurs zones traditionnelles à prédominance féminine : dans la presse pour enfants (50 % de femmes), pour adolescents (47 %), presse féminine (69 %), presse de la maison (57 %).

L'étude a mis, d'autre part, en évidence que l'origine socio-professionnelle des nouveaux journalistes n'a pratiquement pas varié de 1965 à 1971. *« Près d'un tiers (28 %) sont issus de familles appartenant à la catégorie des cadres supérieurs et des professions libérales. Si on y ajoute les enfants des journalistes (4 %), des industriels (4 %) et des cadres moyens (8 %), on obtient un total de 44 % des origines socio-professionnelles. En revanche, les fils d'ouvriers (5 %) et d'agriculteurs (3 %) sont faiblement représentés. »*

Le niveau d'études

En ce qui concerne la formation, il n'existe aucune « voie royale » pour accéder au journalisme, les qualités requises — maîtrise de la langue française, culture générale, don d'observation, esprit d'analyse et de synthèse, honnêteté dans la recherche des sources d'information, respect du lecteur ou du spectateur — n'étant pas l'apanage de tel ou tel diplôme universitaire.

Cependant, l'étude du CEREQ a permis de constater une progression du niveau d'études des entrants dans la profession : 46 % des nouveaux journalistes sont allés au-delà du baccalauréat contre seulement 38 % en 1964. En outre, la proportion de ceux qui ont commencé des études supérieures est passée de 41 % à 50 %. Ceux qui ont atteint le niveau de la licence sont passés, dans le même temps, de 17 % à 24 %. Enfin, 72 % des nouveaux titulaires de la carte de journaliste ont déclaré parler au moins une langue étrangère (ils n'étaient que 60 % en 1964).

Trois constatations ressortent de l'analyse du CEREQ :

— Pour les nouveaux journalistes travaillant dans la presse écrite parisienne (quotidienne ou autre) et étrangère, le niveau d'études moyen se situe légèrement au-dessus de la moyenne générale des études (ensemble des nouveaux journalistes) ;

— Pour les nouveaux journalistes travaillant dans une agence ou à la Radio-TV, le niveau d'études est voisin de la moyenne générale ;

— Pour la presse de province, le niveau d'études est plus faible que le niveau général, l'écart étant plus fortement marqué pour les quotidiens.

Une enquête plus récente du CEREQ confirme cette progression du niveau d'études des journalistes (3).

Pour sa part, le Centre de formation des journalistes de Paris a fait en 1980 les observations suivantes : 367 candidats se sont présentés à l'examen d'entrée (soit une progression de 61,5 % entre 1976 et 1980). Le pourcentage des candidatures féminines est en légère augmentation (45,1 % contre 41,3 % en 1979). Niveau d'admission : 13,2 %, répartis exactement entre garçons et filles, avec une dominante de la province (26 admis), sur Paris et sa région (20) et 1 étranger. La moyenne d'âge des admis se situe entre vingt et un ans et vingt-deux ans. Leur niveau d'études se répartit ainsi : Bac ou équivalent : 0 ; entre bac et licence : 16 ; licence ou diplôme : 20 ; maîtrise et au-delà : 11.

Même si l'accès au journalisme n'est pas réservé, en France, aux seuls titulaires d'un diplôme de formation professionnelle (ceux-ci représentent environ 30 % des nouveaux journalistes recensés chaque année), signalons que le passage d'un candidat par un centre ou une école de journalisme, du moins ceux qui sont officiellement agréés (voir ci-contre), présente un double avantage :

● Ces établissements assurent la responsabilité du premier placement à l'issue des études (ce qui n'est pas négligeable en un temps où la profession compte 18 % de chômeurs) ;

● Alors que la spécialisation s'impose de plus en plus, les centres de formation offrent, en fin d'études, des filières initiatiques (radio, télévision, secrétariat de rédaction etc.) choisies par chacun ;

● Au seuil d'une mutation technologique importante, ces établissements familiarisent leurs élèves avec les mystères de l'informatique, le maniement d'un clavier et d'un écran de visualisation, le recours à une banque de données, etc.

« Il n'est sans doute pas dans la vocation ni dans la capacité des écoles de différencier leur formation jusqu'à pouvoir répondre à tous les cas d'espèce, dit-on au C.F.J. *Il serait cependant très utile à tout le monde que leur soient indiqués les principaux besoins nouveaux auxquels les rédactions perçoivent qu'elles auront à faire face.*

» Ainsi, l'intérêt que la presse écrite porte aux perspectives ouvertes par la télédistribution ou la vidéo doit-il se traduire dans la formation des futures générations professionnelles ? L'équipement des entreprises en nouveaux procédés de transmission et de fabrication appelle-t-il de nouveaux types de compétences à développer pour les rédacteurs, les secrétaires de rédaction, les chefs d'agence ? »

Autant de questions, parmi d'autres, qu'une profession soucieuse de son avenir devrait se poser (et étudier avec les centres de formation) si ses principaux responsables, les patrons de presse, n'étaient accaparés par les problèmes de gestion et de rentabilité de leurs entreprises. « Qui détient l'information détient le pouvoir. » Cet adage, souvent vérifié, le sera encore plus demain dans une société où la communication va jouer un rôle moteur, dans la perspective de l'informatisation de la société.

Les journalistes, ces intermédiaires indispensables du circuit de la communication, seront-ils encore à la hauteur de leur responsabilité ? ■

(1) *Le journalisme*, édition Denoël.

(2) *La presse locale en liberté surveillée*, Editions ouvrières, 1977.

(3) Le « Répertoire français des emplois » (édité par la Documentation française) dont une partie importante traite des emplois de l'information et de la communication.

Le statut

Plusieurs textes constituent le statut des journalistes professionnels :

1. — La loi du 29 mars 1935, qui le définit, fixe les conditions du licenciement ou du départ volontaire et crée la carte d'identité professionnelle ;

2. — Le décret du 17 janvier 1936, qui institua la Commission de la carte, chargée de l'attribuer ;

3. — La convention collective nationale des journalistes adoptée en 1956, révisée en 1968 et en 1977 ;

4. — Les définitions professionnelles et les barèmes de salaire par catégorie de presse ; la Charte des devoirs du journaliste, dont une partie de la profession souhaiterait l'inclusion en préambule de la convention collective nationale.

Un même métier, des tâches variées

Les équipes rédactionnelles varient de deux ou trois journalistes (dans des périodiques spécialisés) à un millier (comme à l'Agence France-Presse). Les quotidiens nationaux et régionaux, ainsi que les « journaux télévisés », emploient environ 200 journalistes, les hebdomadaires à diffusion nationale de 60 à 100 journalistes, les quotidiens départementaux de 25 à 40 journalistes.

A des titres divers, tous les journalistes participent à la collecte, à la sélection ou à la mise en forme de l'information. Si l'on se réfère au barème des salaires des quotidiens, on ne relève pas moins de vingt-quatre « spécialités ». Mais, pour simplifier l'organisation des services rédactionnels, nous ne retiendrons que quatre échelons : la rédaction en chef, les rédacteurs, les reporters, les secrétaires de rédaction.

● **La rédaction en chef.** — Chargée de l'application de la ligne rédactionnelle du journal, fixée généralement par le conseil d'administration de la société éditrice, la rédaction en chef est composée d'un ou — plus souvent — plusieurs membres qui veillent à l'organisation et à la marche des services, et qui sont responsables de la « sortie » de la publication.

● **Les rédacteurs-journalistes.** — Préposés essentiellement à la recherche et à la mise en forme de l'information, ils se répartissent selon les rubriques du journal, ou parfois par type d'activité. Citons parmi les rubriques les plus classiques : politique intérieure, politique étrangère, informations générales, informations économiques, informations culturelles, sciences et techniques.

● **Les reporters.** — Journalistes non spécialisés par essence, ils sont chargés d'aller récolter l'information la plus originale possible, à la source même de l'événement, en fonction de l'actualité.

● **Les secrétaires de rédaction.** — Ils assument la fonction charnière (très importante) entre les services rédactionnels et les services techniques. Leur tâche est moins de rédiger (si ce n'est, quelquefois, un titre ou un « chapeau ») que de mettre en valeur, selon une hiérarchie de l'information à respecter strictement, la « prose » que rédige leurs confrères. Chargés de la « mise en page », ils fournissent aux techniciens de l'imprimerie et aux photograveurs les indications souhaitées pour la composition des articles et la taille des illustrations, en fonction de la place impartie.

A la télévision, ce rôle est tenu par le « chef d'édition », qui, au lieu de répartir de l'espace, répartit du temps entre les différentes rubriques.

Et les salaires ?

A titre indicatif, selon le dernier barème en vigueur (1er décembre 1981) dans les quotidiens parisiens, voici quelques exemples de rémunérations mensuelles :

Rédacteur en chef	15 498 F
Premier secrétaire de rédaction	10 472 F
Chef de service	10 006 F
Grand reporter ou rédacteur hautement qualifié ..	8 377 F
Reporter photographe (2e échelon)	7 446 F
Rédacteur	6 748 F
Stagiaire (1re année) ..	4 853 F

Les centres de formation agréés

La convention collective nationale de travail des journalistes, révisée en 1977, déclare, au sujet de la formation professionnelle (art. 8) :

« Les parties contractantes (...) souhaitent que les débutants aient reçu un enseignement général et technique aussi complet que possible. A cet effet, elles s'engagent à apporter leur concours au Centre de formation des journalistes, à Paris, à l'Ecole supérieure de journalisme, à Lille, ainsi qu'à tous les organismes ayant le même but.

» Elles sont d'accord pour réduire à une année la durée effective du stage de ceux qui auraient passé deux ans au moins dans un des centres énumérés ci-dessus ou dans ceux agréés par la profession et qui feront l'objet d'une annexe à la présente convention. »

L'annexe précise que, « à titre exceptionnel », cette réduction de stage est accordée « aux titulaires des diplômes délivrés par les Centres universitaires d'enseignement du journalisme (U.E.R. de l'université des sciences sociales de Strasbourg, I.U.T. et ISIC de Bordeaux) ».

● *Centre de formation des journalistes* (33, rue du Louvre, 75002 Paris. Téléphone : 508-86-71).

Etablissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat, le C.F.J. accueille, sans distinction de nationalité, les jeunes (de vingt et un ans à vingt-trois ans, selon les diplômes) attirés par les métiers du journalisme. La sélection d'entrée est obligatoire. Aucun titre universitaire n'en dispense.

L'enseignement donné, qui dure deux ans, exige une disponibilité complète. Cependant, des conventions passées avec certains établissements universitaires permettent aux candidats admis de suivre en même temps la première année du C.F.J. et une année de diplôme, de licence ou de maîtrise.

Les élèves admis doivent acquitter pour l'année scolaire, dès notification de leur admission, 450 francs au titre des frais d'inscription et 800 francs comme participation aux frais de travaux pratiques.

Les inscriptions sont reçues au C.F.J. de la mi-juin à la fin du mois d'août. Aucune inscription n'est reçue par correspondance, les candidats doivent se présenter personnellement pour signer leur demande.

● *Ecole supérieure de journalisme de Lille* (50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille. Téléphone : (20) 54-48-21).

Rattachée jadis à l'Université catholique de Lille, fondée en 1924, l'E.S.J. est un établissement privé reconnu par l'Etat. Les candidats doivent être âgés de moins de vingt-cinq ans au 1er octobre de l'année du concours.

L'admissibilité aux épreuves de sélection privilégie certains DEUG en raison de l'ouverture qu'ils donnent sur la vie publique et de leur caractère pluridisciplinaire : DEUG de droit, de sciences économiques, de langues vivantes appliquées, de sociologie, de géographie et d'histoire par exemple.

Les dossiers sont reçus jusqu'au 15 mai pour l'année universitaire suivante. Les inscriptions au concours d'entrée sont reçues jusqu'au 15 juin. Les candidats doivent réussir, quels que soient leurs titres académiques, les épreuves de sélection organisée par l'E.S.J. dans la première semaine de juillet (écrit) et au début de septembre (oral).

Les frais de scolarité s'élèvent, pour l'année 1981-1982, à 4 750 francs par an pour les étudiants inscrits à titre individuel. Les élèves de l'E.S.J. bénéficient du statut des étudiants pendant les deux années d'études qui précèdent le diplôme.

● *L'Institut universitaire de technologie de Bordeaux* (Domaine universitaire, 33405 Talence. Téléphone : (56) 80-70-33).

Une licence de technique d'information et de journalisme a été créée à la faculté des lettres de Bordeaux en 1963. La double apparition, en 1967, de la section « Carrières de l'information » de l'I.U.T. et de la maîtrise correspondante a donné une impulsion nouvelle : la maîtrise de journalisme a pu être intégrée dans le projet de maîtrise des sciences et techniques délivrée par l'Institut des sciences information et communication (ISIC), U.E.R. créée en 1968 précisément pour abriter et prendre en charge la maîtrise de journalisme.

Premier cycle (I.U.T.) : Les études durent en principe deux ans et débouchent sur un DUT (diplôme universitaire de technologie). Un redoublement peut être autorisé pour une année.

L'I.U.T. recrute, en principe, au niveau du baccalauréat. Il peut accepter une certaine proportion de non-bacheliers. Une sélection comportant des épreuves écrites (questionnaire d'actualité, article à rédiger, contraction de textes, langues vivantes) et des épreuves orales (radio-TV, entretien) a lieu chaque année.

Les étudiants titulaires d'un premier cycle universitaire peuvent être admis en « année spéciale » et obtenir le DUT après un an d'études seulement.

Une sous-section destinée aux étudiants francophones (I.P.R.) prépare spécialement — grâce à des équipements adéquats — au journalisme radiotélévisé.

Les frais d'inscription à l'I.U.T. étaient, en 1980, de 116 francs (plus la sécurité sociale et la mutuelle des étudiants).

Deuxième cycle (ISIC) : Les études de maîtrise correspondent au second cycle des universités (cycle de deux ans : première année, licence ; deuxième année, maîtrise avec mention de l'option). Depuis 1972, l'ISIC dispose d'un premier cycle sanctionné par un certificat préparatoire qui, associé au DEUG, permet de préparer en deux années, une maîtrise des sciences et techniques de communication, avec option journalisme.

L'ISIC recrute au niveau des DUEL, DELG, DEEG, DUES, etc., et autres diplômes équivalents, dont le DUT à titre exceptionnel.

● *Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg* (10, rue Schiller, 67083 Strasbourg. Téléphone : (88) 36.30.32).

La formation de journalistes est assurée à Strasbourg depuis 1962 avec le certificat des techniques de l'information et le diplôme de journalisme. A partir de 1980 est instituée une maîtrise de sciences et techniques (M.S.T.) journalisme et technique de l'information. Les candidats à ce diplôme doivent justifier à la fois d'un diplôme universitaire de premier cycle (DEUG) ou de titres admis en équivalence et d'un certificat préparatoire qui sanctionne les enseignements complémentaires destinés à fournir les connaissances de base nécessaires.

Les enseignements (deux ans) sont suivis, pour le certificat préparatoire, au Centre de journalisme et, pour les DEUG, dans les facultés ou U.E.R. préparant ces diplômes de premier cycle. Les cours en vue de la M.T.S. sont donnés au Centre.

Les conditions d'admission sont, pour le certificat préparatoire, le baccalauréat ou un diplôme étranger équivalent ; pour la M.T.S. : certificat préparatoire et DEUG (sauf dérogation pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme I.E.P.). Pour l'année 1981-82, les titulaires d'un DEUG et, selon les résultats de l'examen d'entrée, ceux qui auraient la première année d'un DEUG sont admis à préparer le C.P. en une seule année pour entrer en première année de la M.S.T. en 1982.

Les formalités d'inscription se font en deux temps :

1°) Pour l'examen d'admission, par correspondance, à partir du 15 juin ;

2°) A l'université après les résultats de l'examen d'admission.

Les droits d'inscription se montent à 121 F. Les candidats bénéficient du statut d'étudiant (joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour toute demande).



On a volé le corps de saint Denis

Une nouvelle stupéfiante parvient, en 1052, au roi de France Henri Ier : des moines de Ratisbonne prétendent avoir trouvé dans un mur de leur abbaye le corps de saint Denis. C'était un nouvel épisode de la guerre idéologique entre la France et l'Allemagne...

LAURENT THEIS

EN l'année 1052, le roi de France Henri Ier règne depuis vingt et un ans. C'est alors que parvient jusqu'à lui une nouvelle proprement stupéfiante : au cours de travaux de reconstruction consécutifs à un incendie, les moines de l'abbaye Saint-Emeramm de Ratisbonne, en Bavière, déclaraient avoir découvert des ossements recouverts d'une pierre sur laquelle était inscrit que là se trouvait le corps de saint Denis.

Ainsi, les reliques de saint Denis, patron de la monarchie française, ne se trouvaient pas, comme on croyait, au cœur de l'Ile-de-France, dans la basilique qui lui était consacrée et où reposaient les corps de tant de rois, à commencer par Robert et Hugues, père et grand-père du roi Henri, mais à Ratisbonne, chez le duc de Bavière, empereur de Germanie depuis 1039, sous le nom de Henri III. L'affaire était d'une exceptionnelle gravité. La polémique, aussitôt, s'enflamma et, à travers des traités et libelles contradictoires rédigés par l'une et l'autre partie pendant les événements, mais aussi longtemps après, ne permet pas d'y voir plus clair dans cet invraisemblable épisode.

Il semble établi, cependant, qu'en présence d'une telle découverte l'évêque de Ratisbonne fut saisi de perplexité, voire d'inquiétude, et consulta certains de ses collègues. Tous furent d'avis d'en référer à l'empereur, qui se trouvait pour lors à Ratisbonne, en compagnie du pape. Léon IX aurait alors confirmé ce qu'on avait annoncé au peuple à grands cris : que c'était bien à Ratisbonne que reposaient les restes de saint Denys l'Aréopagite. De cette authentification, Henri III ne pouvait, bien sûr, que se féliciter.

Tel n'était pas le cas de Henri Ier, dont des émissaires, dès l'information répandue, remirent à Henri III une lettre du roi, l'adjurant de ne pas commettre l'irréparable, à savoir la consécration des ossements découverts, avant de s'être complètement renseigné en envoyant des enquêteurs à l'abbaye de Saint-Denis. Selon d'autres sources, la délégation française lui fit de sévères représentations. Comment, dit-elle en substance, peux-tu avoir perdu tout bon sens au point de te laisser abuser de la sorte et de mettre ainsi en péril l'alliance de fraternelle loyauté que tu as contractée avec notre maître ? Comment surtout oses-tu, dit la chronique, envisager de *« metre en révérence, avec les sains martyrs, la charogne d'un home mort que l'on a trové en terre, et plus, que l'on le veut lever pour le cors saint Denys l'Ariopagite ? »*

L'ouverture de la châsse

De retour au pays, les envoyés firent leur rapport. Henri Ier, très ému, convoqua les grands laïcs et ecclésiastiques, et d'abord l'abbé Hugues de Saint-Denis, et quand ils furent tous assemblés, *« li rois leur conta la besogne a granz pleurs et a granz larmes »*. Il fut décidé de recourir à la démarche qui s'imposait : administrer la preuve matérielle et sensible de la présence, chez lui, de saint Denis.

Aussi, le jour choisi, en très grande cérémonie, après matines, en présence d'un grand concours de peuple, et sans doute d'envoyés de l'empereur, les moines de Saint-Denis ouvrirent le tombeau et en retirèrent la châsse d'électrum qu'ils déverrouillèrent à grand-peine tant était subtile et solide l'appareil de fermeture. Ici, et il faudra expliquer cette variation, les récits, du côté français, divergent. Un des plus anciens, celui du moine Rigord de Saint-Denis, qui s'est fait l'historien de Philippe-Auguste à la fin du douzième siècle, indique que dans la châsse on trouva le corps du saint avec sa tête, à l'exception de deux os du cou, qui sont conservés dans l'église de Vergy, et un os du bras qu'Etienne III, pape de 768 à 772, emporta à Rome.

Les *Grandes Chroniques de France*, achevées en 1274 à Saint-Denis, à partir des archives et récits touchant à la royauté française, donnent une version plus avantageuse encore pour le roi et son saint patron : les ossements de saint Denis étaient conservés dans leur entier, *« enveloppé en un drap de soie si viel et si porri que il s'esvanoissoit et devenoit poudre entre les mains de ceus que le manioient, aussi come fait toile d'yragnes. Tuit furent maintenant empli de si très grant oudor que il disoient que nule espice, ne nule oudor aromatique ne pooit si souef* (suavement) *flairier »*. A cette ostension, où l'ancienneté du linceul et l'odeur de sainteté ne pouvaient plus laisser place au doute, assistait la fine fleur du royaume de France et de ses amis, clercs et laïcs, conduits par Eudes, frère du roi.


SERGE BLOCH

La châsse fut ensuite promenée en grande procession, suivie par le roi en habit de pénitent, puis exposée à la vue du peuple sur l'autel de la basilique pendant quinze jours. Après quoi, le corps retrouva sa place dans le tombeau, au plus près de cet autel. Selon Rigord, les envoyés de l'empereur, hommes de grand savoir et de supérieure sagesse, firent à leur prince un récit fidèle de tout ce qu'ils avaient vu et entendu. Et l'affaire en resta là.

Ce n'est pas sûr. Les moines de Saint-Emeramm – avant ou après l'ostension à Saint-Denis, car le fil chronologique est difficile à démêler – se mirent en devoir de fourbir leurs arguments. En effet, une des objections les plus solides qui leur était opposée était le caractère inexplicable, et faisant fi des traditions les plus constantes, de la présence du corps de saint Denis à Ratisbonne.

Au moins deux récits furent alors rédigés, l'un en 1052 ou 1053 par le moine Otloh, écrivain abondant et auteur de l'une des très rares autobiographies médiévales, et l'autre, anonyme, un peu plus tard. A en croire Otloh, l'origine de tout se trouvait dans la présence d'Arnulf en Neustrie à la fin du neuvième siècle. Arnulf, petit-fils de Louis le Germanique, avait réussi, le dernier des Carolingiens, à être empereur d'Occident entre 896 et 899, date de sa mort. Comme il se trouvait non loin de l'abbaye de Saint-Denis, l'envie lui vint de se procurer des reliques du grand saint. Un clerc de son entourage, nommé Gilbert, s'offrit pour cette opération. Faisant semblant d'être en disgrâce, il se fit accueillir par l'abbé Ebulon et lui demanda sa protection, non sans lui offrir, à titre d'aumône, une belle quantité d'or dont Arnulf avait pris soin de le munir. Charmés, Ebulon et sa communauté firent à Gilbert le meilleur accueil et, en particulier, le conduisirent près du tombeau du saint. Ayant ainsi reconnu les lieux, Gilbert, deux nuits plus tard, enivre les gardiens du tombeau et, ayant introduit deux complices, ouvre le tombeau et fait main basse sur les ossements, qu'il rapporta au camp d'Arnulf. Ce dernier, de retour en Germanie, en fit don à l'église Saint-Emeramm de Ratisbonne.

On avait oublié leur présence, lorsque les travaux de restauration les exhumèrent. Aucun doute n'était possible, puisque, sur la pierre tombale, était inscrit : *« Emeramm l'Aquitain et Denis l'Aréopagite reposent ici, Arnulf étant empereur et Eudes roi »*, tandis qu'une autre stèle portait : *« Sous l'abbatiat d'Ebulon de Saint-Denis, Gilbert a accompli ce vol. »* Le second récit de translation, plus tardif et moins mouvementé, fait état d'une visite d'Arnulf à Saint-Denis, de la réception que lui prodigua Ebulon, et des échanges de cadeaux, parmi lesquels, en faveur d'Arnulf, *« les restes sacrés de saint Denis »*.

Politique et spiritualité

Ce fut le récit d'Otloh, semble-t-il, qui obtint le plus de succès. Deux documents vinrent conforter la position de la communauté monastique de Saint-Emeramm et de l'évêque de Ratisbonne. D'abord un diplôme de l'empereur Henri III, comportant la sentence de Léon IX authentifiant les reliques et qui, *« Comme un second Salomon, a tranché dans la querelle entre la France et Ratisbonne... déracinant toute possibilité de doute »*. Ensuite une bulle pontificale par laquelle Léon IX fait savoir au roi de France que le corps de saint Denis repose bien dans l'église de Saint-Emeramm. Mais que pouvait valoir ce dossier, si nourri fût-il, et naturellement de pièces fabriquées pour la circonstance, tout comme les deux inscriptions, les unes et les autres étant des faux, contre une ostension du corps en bonne et due forme ? L'avantage, pour finir, resta aux Français.

Cette affaire, à la fois exceptionnelle et exemplaire, connut un retentissement considérable par son ampleur, et aussi sa durée. Pascal, dans la dix-huitième Provinciale, y fait allusion pour montrer que même l'autorité du pape ne peut faire que les choses ne soient pas ce qu'elles sont. La succession des récits qui en furent faits, du côté tant français que bavarois et allemand, montre assez que l'enjeu dépassait de loin une de ces contestations de reliques alors si fréquentes. Tous les éléments étaient réunis pour que celle-ci s'exaspérât, et en faire aussi une aubaine pour les historiens.

Sur le moment, l'affaire s'inscrit dans la lutte, ouverte ou non, qui oppose le roi de France à l'empereur, et subsidiairement au pape, sa créature. Le début du règne de Henri Ier avait été désastreux. Le domaine royal se trouvait réduit à des dimensions si exiguës que le roi était hors d'état d'y trouver des instruments de puissance matérielle – argent et guerriers. Le meilleur refuge de Henri Ier restait les grandes abbayes qu'il contrôlait personnellement, parmi lesquelles, au premier chef, Saint-Denis. Prenant appui sur elles, il avait entamé un début de redressement à partir des années 40 et tâchait de pousser des avantages en Lorraine, revendiquant Aix-la-Chapelle, haut lieu de la monarchie carolingienne, dont le troisième Capétien disputait l'héritage idéologique, sinon territorial, à l'empereur d'Allemagne. Les relations entre les deux princes, les deux systèmes, les deux images, étaient mauvaises, comme elles l'avaient souvent été au siècle précédent entre *Francia occidentalis* et *Francia orientalis*.

Cependant, la rivalité entre le roi et l'empereur se manifestait moins par un affrontement direct – car la disproportion des forces en faveur de Henri III était excessive – que par une guerre politique et idéologique, naturellement mêlée de spiritualité, car au Moyen Age les rapports entre les individus et entre les groupes sont irrésistiblement transposés en termes religieux. La controverse sur les reliques de saint Denis s'éclaire ainsi d'un jour particulier. Les moines de Saint-Emeramm, et l'empereur qui s'y trouve impliqué, avaient attaqué l'un des points les plus sensibles de la royauté française. S'annexer saint Denis, c'était faire sien ce que la monarchie française avait de plus ancien et de plus prestigieux. Denis, apôtre des Gaules et premier évêque de Paris, était mort en martyr au troisième siècle. Resté quelque temps dans un quasi-abandon, son corps aurait été transporté par Dagobert Ier, vers 630, à l'abbaye qui porte son nom, au nord de Paris.

La basilique de Saint-Denis construite ou tout au moins enrichie magnifiquement par Dagobert qui, le premier des rois, y fut enseveli, devint sous les Carolingiens l'un des piliers de la monarchie. C'est là que Pépin le Bref fut sacré par le pape, et fut inhumé. Charlemagne la reconstruisit, Charles le Chauve en fut abbé laïc, et les abbés de Saint-Denis, Fulrad sous Charlemagne ou Hilduin sous Louis le Pieux, jouèrent un rôle politique considérable. Saint-Denis devint ainsi le foyer de propagande royale qu'il ne devait jamais cesser d'être. Les Carolingiens avaient érigé Saint-Denis en symbole de légitimité. Les Robertiens, c'est-à-dire les ancêtres d'Hugues Capet et d'Henri Ier, ne s'y trompèrent pas, puisque Eudes, premier roi des Francs non carolingien en 888, s'y fit enterrer. Au cœur du dispositif de la Francie occidentale se trouvaient donc, depuis quatre siècles, la très riche et très puissante abbaye et son illustre éponyme, patron et protecteur de la monarchie. D'autant plus illustre qu'il ne faisait alors de doute pour personne que Denis de Paris était le même que Denys l'Aréopagite, disciple de saint Paul et évêque d'Athènes, lui aussi martyrisé, venu évangéliser la Gaule, et auteur de surcroît d'une œuvre de théologie mystique considérable, écrite en fait par un inconnu, en grec, dans l'Orient du très haut Moyen Age.

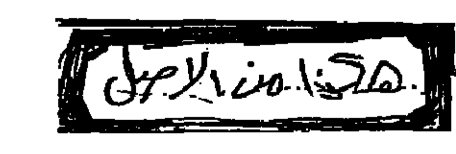


Trop haut

Et c'était lui que Saint-Emeramm de Ratisbonne venait revendiquer, c'est-à-dire à la fois le garant des vertus royales et la succession des plus grands princes francs. Naturellement, jamais l'empereur Arnulf n'avait mis les pieds à Saint-Denis ni ne s'en était approché. Mais le choix, par la propagande impériale, de ce personnage, était habile : trait d'union entre les Carolingiens, dont il était le dernier descendant direct à assumer l'Empire, et l'Allemagne puisque, roi de Germanie, il devait avoir pour successeur la glorieuse dynastie des Ottons, dont Henri III était l'héritier. En outre, Arnulf avait été en effet l'un des agents du transfert de la puissance politique et idéologique, et de ses insignes, de l'ouest vers l'est, qui caractérise la fin du neuvième siècle et l'ensemble du dixième siècle. Si Henri Ier revendiquait Aix-la-Chapelle, Henri III, Carolingien autant que lui, c'est-à-dire en rien, pouvait bien réclamer saint Denis.

D'autant que le corps de saint Denis n'était pas pur de toute manipulation. Rigord était plus près de la vérité que les *Grandes Chroniques de France* lorsqu'il signalait que, lors de l'ostension solennelle, il manquait au squelette une partie du cou et d'un bras. En réalité, il en manquait davantage, puisque, en 922, Charles le Simple avait fait cadeau à Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, d'une main de saint Denis, et que Robert le Pieux, père de Henri Ier, avait, à la fin du dixième siècle, offert quelques fragments supplémentaires à l'évêque de Hildesheim. Enfin, le premier évêque de Paris devait encore faire parler de lui, lorsqu'à la fin du quatorzième siècle les chanoines de Notre-Dame de Paris prétendirent qu'ils détenaient sa tête en leur église. Un immense procès eut lieu en 1410 entre l'abbé de Saint-Denis et les chanoines, où furent produites de nombreuses pièces d'archives par les deux parties. L'avantage resta, une fois de plus, à l'abbaye, mais cette affaire, comme celle de Ratisbonne, prouve que des doutes existaient sur la présence d'un corps qui, de toute façon, appartenait à un personnage à l'existence hautement conjecturale.

En vérité, si l'opération de captation menée par le monastère de Ratisbonne avec l'appui de l'empereur et l'aval du pape ne réussit pas, c'est que, malgré la qualité du matériel et des hommes, qui en d'autres circonstances aurait fort bien pu emporter l'adhésion, on avait voulu viser trop haut et frapper trop fort. Si faible que fût Henri Ier, personne ne doutait qu'il fût un personnage à part, et à certains égards intouchable. Aux signes visibles de son élection, dont saint Denis faisait partie, un embryon de conscience nationale, que la haute Église, en particulier, commençait à développer, était déjà profondément attaché. En réagissant avec une telle vigueur, le roi de France manifestait moins une inquiétude, d'ailleurs très réelle, que la certitude de son bon droit. Saint Denis et la monarchie française, sa filleule, étaient hors d'atteinte même d'un empereur, même d'un pape. ■



Jacques Derrida sur les traces de la philosophie

Enseignant à l'Ecole normale supérieure, Jacques Derrida a axé son travail philosophique sur le problème de l'écriture. Pour lui, le texte n'est pas simplement la transcription de la parole. Avant d'être un langage, il est d'abord une « trace », toujours à déchiffrer.

CHRISTIAN DESCAMPS

CET entretien avec Jacques Derrida fut réalisé peu avant l'arrestation du philosophe en Tchécoslovaquie (*le Monde* des 1er et 2 janvier). A Prague, il participait – dans le cadre de rencontres régulières – à un séminaire animé par Ladislav Hedjanek, l'ex-porte-parole de la Charte 77. A son retour de Tchécoslovaquie, Jacques Derrida a tenu *« à ne rien changer à la lettre d'un entretien qui abordait au passage des questions politiques »*. Aujourd'hui, alors qu'il continue activement à manifester sa solidarité avec ses amis tchèques, ce que le philosophe qualifie de *« retrait »* prend tout son relief.

Ecrivain, enseignant à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, Jacques Derrida travaille l'écriture. Dans des livres difficiles, il montre comment la tradition occidentale privilégie la voix par rapport à l'écriture. Formés et déformés par le modèle de l'écriture alphabétique, nous avons tendance à ne considérer l'écrit que comme l'enregistrement de la voix, du logos. Derrida, qui analyse, avec minutie, cette perspective irréfléchie, défait ce socle de notre métaphysique. Mais si cette œuvre affirme que l'écriture n'est pas assujettie à la parole, elle refuse les renversements simples. Et l'on pourra repérer dans la voix des traces que l'on croyait, jusque-là, réservées à l'écriture. Relire dans cette visée des textes aussi divers que ceux dE Heidegger, de Rousseau, de Lévi-Strauss, mais aussi ceux de Jabès, de Lévinas, d'Artaud ou de Genet, c'est déporter la philosophie du côté des fictions, de ces moments où les grands systèmes ne savent plus trancher.

Après avoir participé à la fondation du Groupe de recherche sur l'enseignement de la philosophie, Derrida fut l'un des animateurs des États généraux de la philosophie, réunis à la Sorbonne en juin 1979, pour défendre cette discipline. Il a notamment publié *la Grammatologie* (Minuit), *Glas* (Galilée), *la Vérité en peinture* (Flammarion) et *la Carte postale* (Flammarion). On pourra suivre ses interrogations actuelles dans un fort volume, *les Fins de l'homme* (Galilée), qui rend compte d'un colloque tenu à Cerisy en 1980.

⁂

« Votre premier travail marquait un intérêt pour la phénoménologie, et vous aviez publié une introduction à *l'Origine de la géométrie*.

– A cette époque, la phénoménologie se tournait plus volontiers, en France, vers les problèmes de l'existence, de la conscience perceptive ou préscientifique. Une autre lecture de Husserl était aussi nécessaire, qui relancerait des questions sur la vérité, la science, l'objectivité. Comment un objet mathématique se constitue-t-il depuis ou sans le sol de la perception ? Quelle est l'historicité originale d'un objet, d'une tradition et d'une communauté scientifique... ? Pour les étudiants de ma génération, ces enjeux étaient aussi politiques, j'en prends pour signe la fascination qu'exerçaient sur certains d'entre nous des travaux comme ceux de Tran Duc Tao (*Phénoménologie et matérialisme dialectique*).

» Mais ce qui m'a d'abord séduit dans ce qui fut presque le dernier texte de Husserl, c'est ce qu'il dit de l'écriture, de façon à la fois nouvelle et embarrassée, un peu énigmatique : la notation graphique n'est pas un moment auxiliaire dans la formalisation scientifique. Tout en lui faisant courir un danger, elle est indispensable à la constitution même de l'objectivité idéale, à l'idéalisation. Ceci m'a conduit à ce qui me paraissait être la limite même de l'axiomatique husserlienne, de ce que Husserl appelle le *« principe des principes »* intuitionniste de la phénoménologie. J'ai ensuite continué à interpréter dans ce sens d'autres textes de Husserl, le plus souvent en y privilégiant les thèmes du signe, du langage, de l'écriture, du rapport à l'autre, comme dans *la Voix et le Phénomène*. Puis je me suis éloigné, si on peut dire, de la phénoménologie, injustement sans doute et non sans remords...

– A l'époque, les philosophes rêvaient beaucoup sur les fameux manuscrits inédits de Husserl, que l'on ne pouvait consulter qu'à Louvain.

– J'y suis allé, intrigué aussi par le mystère qu'on faisait autour des inédits sur la temporalité, la *« genèse passive »*, l'*« alter ego »*. La minutie acharnée de Husserl s'épuise dans ces zones où le « je » est dépossédé de sa maîtrise, de sa conscience et même de son activité.

– Votre travail philosophique que fait de la problématique de l'écriture un roc essentiel. Vous brisez les frontières – mal tenues d'ailleurs – entre la littérature et la philosophie. Pour ce faire, vous fréquentez beaucoup des textes lisières comme ceux de Mallarmé ou de Blanchot.

– Mon premier désir allait sans doute du côté où l'événement littéraire traverse et déborde même la philosophie. Certaines « opérations », dirait Mallarmé, certains simulacres littéraires ou poétiques nous donnent parfois à penser ce que la théorie philosophique de l'écriture méconnaît, ce que parfois elle interdit violemment. Pour analyser l'interprétation traditionnelle de l'écriture, sa connexion essentielle avec l'essence de la philosophie, de la culture et même de la pensée politique occidentales, il fallait ne s'enfermer ni dans la philosophie comme telle ni même sans la littérature.

» Au-delà de ce partage peut se promettre ou se profiler une singularité de la *trace* qui ne soit pas encore langage, ni parole, ni écriture, ni signe, ni même le « propre de l'homme ». Ni présence *ni* absence, au-delà de la logique binaire, oppositionnelle ou dialectique. Dès lors, plus question d'opposer l'écriture à la parole, aucune protestation contre la voix ; j'ai seulement analysé l'autorité qu'on lui a prêtée, l'histoire d'une hiérarchie.

Clôture

– Certains commentateurs américains ont parlé d'une influence du Talmud.

– Oui, et on peut s'amuser à se demander comment quelqu'un peut être influencé par ce qu'il ne connaît pas. Je ne l'exclus pas. Si je regrette tant de ne pas connaître le Talmud, par exemple, c'est peut-être qu'il me connaît, lui, qu'il s'y connaît en moi. Une sorte d'inconscient, n'est-ce pas, et on peut imaginer des trajets paradoxaux. J'ignore malheureusement l'hébreu. Le milieu de mon enfance algéroise était trop colonisé, trop déraciné. Je n'y ai reçu, en partie par ma faute sans doute, aucune vraie culture juive. Mais comme je ne suis venu en France, pour la première fois, qu'à l'âge de dix-neuf ans, il doit bien en rester quelque chose dans mon rapport à la culture européenne et parisienne.

– Dans les années 60, on parlait beaucoup de la fin de la philosophie. Pour certains, cela impliquait qu'il était temps de passer à l'action ; pour d'autres, que la philosophie n'était que le mythe de l'ethnie occidentale. Or, pour vous, on ne peut opérer qu'à l'intérieur du champ de la raison. Il n'y a pas d'extériorité.



ZORAN ORLIC

– Je préférais parler alors de « clôture de la métaphysique ». La clôture n'est pas la fin, c'est plutôt, depuis un certain hégélianisme, la puissante contrainte d'une combinatoire à la fois épuisante et infatigable. Cette clôture n'aurait pas la forme d'un cercle (représentation pour la philosophie de sa propre limite) ou d'une bordure unilinéaire pardessus laquelle on pourrait sauter, vers le dehors, par exemple vers une « pratique » enfin non philosophique ! La limite du philosophique est singulière, son appréhension ne va jamais, pour moi, sans une certaine réaffirmation inconditionnelle. Si on ne peut la nommer directement éthi*que ou politique, il y va néan*moins des conditions d'une éthique ou d'une politique, et d'une responsabilité de « pensée », si vous voulez, *qui* ne se confond pas strictement avec la philosophie, la science ou la littérature en tant que telles...

– Vous venez de nommer la science. Le marxisme et la psychanalyse ont tour à tour prétendu avoir vocation à la science.

– Le milieu dans lequel j'ai commencé à écrire était très marqué, voire « intimidé » par le marxisme et par la psychanalyse dont la revendication scientifique était d'autant plus violente que leur scientificité n'était pas assurée. Cela se présentait un peu comme l'anti-obscurantisme, les « lumières » de notre siècle. Sans jamais rien faire contre les « lumières », j'ai essayé, discrètement, de ne pas céder à l'intimidation. Par exemple en déchiffrant la métaphyque encore à l'œuvre dans le marxisme ou dans la psychanalyse, sous une forme qui n'était pas seulement logique ou discursive, mais parfois terriblement institutionnelle et politique.

Phallocentrisme

– Essayons de marquer votre écart par rapport à Lacan.

– La psychanalyse doit à Lacan certaines de ses avancées les plus originales. Elle en a été portée à ses limites, parfois au-delà d'elle-même, et c'est surtout par là qu'elle garde heureusement cette valeur de provocation pour le plus vivant de la philosophie aujourd'hui, de la littérature et des sciences humaines aussi. Mais c'est pourquoi elle requiert aussi la lecture la plus vigilante. Car il reste, en contrepartie, que toute une configuration systématique du discours lacanien (surtout dans les *Ecrits*, mais encore au-delà) m'a paru répéter ou assumer une grande tradition philosophique, celle-là même qui appelait des questions déconstructrices (sur le signifiant, le logos, la vérité, la présence, la parole pleine, un certain usage de Hegel et de Heidegger...). Répétition du logocentrisme et du phallocentrisme dont j'ai proposé une lecture dans *le Facteur de la vérité*.

» Le Séminaire de Lacan sur *la Lettre volée* de Poe ne reproduit pas seulement un geste de maîtrise courante dans l'interprétation d'une écriture littéraire à des fins illustratives (effacement de la position du narrateur, méconnaissance de la formalité littéraire, découpage imprudent du texte...), il le fait comme Freud et, pour me servir du mot de Freud lui-même, au nom d'une *« théorie sexuelle »*. Celle-ci ne va jamais – voilà un des enjeux de la chose – sans une institution, une pratique et une politique très déterminées.

– Vous avancez que parler contre Hegel, c'est encore confirmer Hegel. Aux grands affrontements, aux abandons, aux pseudo-sorties, vous préférez des déplacements infimes mais radicaux. Vous pratiquez une stratégie du déplacement.

– Les critiques frontales et simples sont toujours nécessaires, elles sont la loi de rigueur dans l'urgence morale ou politique, même si on peut discuter de la meilleure formulation pour cette rigueur. Frontale et simple doit être l'opposition à ce qui se passe aujourd'hui en Pologne ou au Moyen-Orient, en Afghanistan, au Salvador, au Chili ou en Turquie, aux manifestations de racisme plus près de nous, et à tant de choses plus singulières et sans nom d'Etat ou de nation.

» Mais il est vrai – et il faut mettre ces deux logiques en rapport – que les critiques frontales se laissent toujours retourner et réapproprier en philosophie. La machine dialectique de Hegel est cette machination même. Elle est ce qu'il y a de plus terrifiant dans la raison. Penser la nécesssité de la philosophie, ce serait peut-être se rendre en des lieux inaccessibles à ce programme de réappropriation. Je ne suis pas sûr que cela soit simplement possible et calculable, c'est ce qui se dérobe à toute assurance, et le désir à cet égard ne peut que s'affirmer, énigmatique et sans fin.

– Ce que nous aurions hérité sous le nom de Platon et de Hegel serait toujours intact et provocant.

– Oh oui, j'ai toujours le sentiment que, malgré des siècles de lecture, ces textes restent vierges, pliés dans une réserve, encore à venir. Ce sentiment cohabite en moi avec celui de la clôture et de l'épuisement combinatoire dont je parlais à l'instant. Sentiments contradictoires, au moins en apparence, mais c'est ainsi et je ne peux que l'accepter. C'est au fond ce que j'essaie de m'expliquer. Il y a le « système » et il y a le texte, et dans le texte des fissures ou des ressources qui ne sont pas dominables par le discours systématique : à un certain moment, celui-ci ne peut plus répondre de lui-même. Il entame spontanément sa propre décons*truction. D'où la nécessité d'une* interprétation interminable, active, engagée dans une micrologie du scalpel à la fois violente et fidèle...

– Vous pratiquez la déconstruction, non pas la destruction. Ce mot signifierait peut-être une manière de défaire une structure pour en faire apparaître son squelette. La déconstruction – qui faisait partie d'une chaîne – a connu une grande vogue. Elle est apparue dans un contexte dominé par le structuralisme. Elle a sans doute permis à certains de sortir du « tout est joué ».

– Oui, le mot n'a pu faire fortune, ce qui m'a surpris, qu'à l'époque du structuralisme. Déconstruire, c'est un geste à la fois structuraliste et antistructuraliste : on démonte une édification, un artefact, pour en faire apparaître les structures, les nervures ou le squelette, comme vous disiez, mais aussi, simultanément, la précarité ruineuse d'une structure formelle qui n'expliquait rien, n'étant ni un centre, ni un principe, ni une force, ni même la loi des événements, au sens le plus général de ce mot.

» La déconstruction comme telle ne se réduit ni à une méthode (réduction au simple) ni à une analyse ; elle va au-delà de la décision critique, de l'idée critique même. C'est pourquoi elle n'est pas négative, bien qu'on l'ait souvent, malgré tant de précautions, interprétée ainsi. Pour moi, elle accompagne toujours une exigence affirmative, je dirai même qu'elle ne va jamais sans amour...

– Vous avez inventé également le concept de différance. Différer, c'est ne pas être même, c'est aussi remettre à plus tard. Tout une partie de votre travail sur la différance remet en question l'illusion de la présence à l'être. Vous défaites les figures de la présence, des objets, de la conscience, de soi à soi, de la présence de la parole.

– Comment le désir de présence se laisserait-il détruire ? C'est le désir même. Mais ce qui le donne, lui donne sa respiration et sa nécessité – ce qu'il y a et qui reste donc à penser – c'est ce qui dans la présence du présent ne se présente pas. La différance ou la trace ne se présente pas, et ce presque rien de l'imprésentable, les philosophes tentent toujours de l'effacer. C'est cette trace pourtant qui marque et relance tous les systèmes.

– Chez vous tout signe est sens graphique, ou plutôt tout graphisme est signe. Mais il n'y a pas là un renversement. Il ne s'agit pas de dire : jusqu'ici la parole a dominé l'écriture, faisons l'inverse.

– Bien sûr, mais l'inversion ou le renversement classique, je le suggérais tout à l'heure, est aussi inéluctable dans la stratégie des luttes politiques : par exemple contre la violence capitaliste, colonialiste, sexiste... Ne considérons pas cela comme un moment ou seulement une phase : si dès le départ une autre logique ou un autre espace ne s'annoncent pas clairement, le renversement reproduit et confirme à l'envers ce qu'il a combattu.

» Quant aux enjeux de l'écriture, ils ne sont pas délimitables. Tout en démontrant qu'elle ne se laisse pas assujettir à la parole, on peut ouvrir et généraliser le concept de l'écriture, l'étendre jusqu'à la voix et à toutes les traces de différence, tous les rapports à l'autre. Cette opération n'a rien d'arbitraire, elle transforme en profondeur et concrètement tous les problèmes.

– Dans « De la grammatologie », vous commentiez la leçon d'écriture de « Tristes Tropiques ». Lévi-Strauss montrait comment l'écriture était complice d'une certaine violence politique. Dans une société « sans écriture », il décrivait l'apparition de ce « mal ».

– La possibilité de ce « mal » n'attend pas l'apparition de l'écriture au sens courant (alphabétique, occidental) et des pouvoirs qu'elle assure. Il n'y a pas de société sans écriture (sans marque généalogique, comptabilité, archivation...), pas même de société dite animale sans trace, marquage territorial... Il suffit pour s'en convaincre de ne plus privilégier un certain modèle d'écriture. Le paradis des sociétés sans écriture peut néanmoins garder la fonction si nécessaire des mythes et des utopies. Il vaut tout ce que vaut l'innocence.

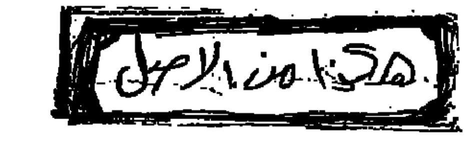
– L'élargissement du concept d'écriture ouvre de nombreuses perspectives anthropologiques.

– Et au-delà de l'anthropologie, par exemple dans les domaines de l'information génétique. Nous avions consacré un travail de séminaire, de ce point de vue, à l'analyse de *la Logique du vivant*, de Jacob.

– Vous avez mis en avant des textes excentriques par rapport à la grande philosophie. Ainsi vous commentez un texte où – à propos de la critique du jugement de goût – Kant parle du vomi.

– En tout cas, il fait tout ce qu'il faut pour en parler sans en parler.

(*Lire la suite page XIV.*)



DISQUE

GÉNÉALOGIE

De la fumée sans feu

PIERRE CALLERY

D'APRÈS la tradition familiale, le trisaïeul du chercheur avait épousé Anne Duport de Termignon (Savoie). Or, ce petit village montagnard est situé tout près du col du petit Mont-Cenis et celui-ci aurait été lieu de passage des soldats de François 1er, en 1515, avant la bataille de Marignan.

La légende indique qu'à ce moment l'ancêtre agnatique d'Anne vivait à cet endroit, qu'il servit de guide aux troupes et que François 1er, appréciant son efficacité, voulut le récompenser et lui proposa de l'anoblir.

Le montagnard refusa. Il n'était sans doute pas vaniteux, et surtout ne voyait pas d'intérêt à perdre son emploi, même s'il ne payait plus d'impôt. Il ne vivait pas dans l'opulence, mais, privé d'emploi, il aurait très certainement connu une véritable misère.

Un grand nombre de personnes connaissent de semblables récits, presque toujours dans l'ascendance soit de leur nom soit de celui d'un de leurs parents proches (une bisaïeule, par exemple). Ils y croient sans réserve jusqu'au jour où ils essaient de trouver des précisions sur les faits et qu'ils n'y parviennent pas. Alors ils déclarent, déçus, que toutes ces traditions sont inventées de toutes pièces, que leur recherche généalogique, elle, est scientifique et ne veut pas connaître ces balivernes.

Notre chercheur aurait bien pu réagir de même. Son arrière-grand-père naquit à Turin en juin 1810. L'acte de naissance (de naissance puisque les Français occupaient alors la région et qu'ils y avaient créé de nouveaux départements et soumis la population à l'état civil) mentionne que sa mère s'appelait Anne Antoinette Marie Gazzola ? Son acte de baptême, alors consulté, dit de même mais donne un complément très intéressant : son parrain se nommait Giovanni Pietro Dupord et demeurait à Termignon...

Après un instant de découragement, l'espoir renaît. La légende s'applique sans doute une génération plus tôt. L'acte de mariage est rapidement retrouvé. Las ! Anne Antoinette Marie Gazzola, tailleuse, ne naquit pas à Termignon mais à Turin, de Joseph Gazzola et non pas d'Anne Duport mais d'Anne-Marie Chrétin, ses père et mère...

Que s'est-il donc passé ? Où l'erreur réside-t-elle ? Une vieille cousine, elle-même arrière-petite-fille d'Anne Duport maintient avec véhémence que la mère du bisaïeul (de l'aïeul pour elle) s'appelait Duport et non Gazzola. L'examen des archives d'un notaire torinois, lors de la succession d'une arrière-grand-tante, décédée sans testament ni descendance, révèle l'existence d'une liste, fournie par la famille, des frères et sœurs. Ils sont tous indiqués enfants de leur père - bien sûr - et d'Anne Duport. Ce nom a d'ailleurs été barré et remplacé, sans doute de la main du notaire, par Gazzola...

Etiologie des légendes

Anne Gazzola descend donc manifestement du guide de François 1er. Il faudra la retrouver dans l'ascendance féminine d'Anne Chrétin, elle-même de Termignon.

Le plus significatif, toutefois, consiste à comprendre l'étiologie des légendes familiales.

Elles sont toujours basées sur quelque fait réel. L'erreur la plus fréquente consiste à croire que l'événement raconté concerne la lignée du nom. Si l'on se place dix générations antérieurement, l'ancêtre agnatique se présente seul en face d'environ mille autres ascendants. Logiquement le fait remarquable, dont on garde le souvenir, correspond donc plus souvent à l'une des lignes féminines.

Mais pourquoi l'attribuer alors à la lignée de père en fils ? Peut-être parce que les femmes survivent généralement à leur mari. Les grands-mères racontent les traditions de leur propre famille à leurs petits enfants. Ces derniers, devenus eux-mêmes des aïeuls, les racontent à nouveau sans se rappeler très exactement qu'il ne s'agit pas de l'ascendance qui portait leur nom.

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit le proverbe. Cela semble tout à fait vrai en généalogie. Ceux qui s'appuient sur la science et les méthodes scientifiques pour dénier la valeur des traditions familiales ont-ils vraiment cherché tous les quartiers d'ascendance ? On ne peut pas s'estimer scientifique lorsqu'on élimine *a priori* une partie des éléments en cause et que l'on se permet de porter un jugement général. ■

POESIE

Denis Buican

Denis Buican (Dumitru Buican-Peligrad) est né à Bucarest le 21 décembre 1937. Il fut naturalisé français — à titre exceptionnel — en 1972. Biologiste et historien des sciences, il enseigne maintenant à Paris-I. Censuré dans son pays, il débuta en France avec des poèmes publiés par Maurice Nadeau dans les* Lettres nouvelles. *Il a fait paraître deux recueils de vers :* Arbre seul *(Jean-Pierre Oswald) et* Lumière aveugle *(Saint-Germain-des-Prés).

***Tantôt courts et rythmés, parfois plus longs, les poèmes de Buican visent une architecture du désespoir. Emmurés dans sa propre tête, ils cognent aux limites d'un univers que le poète voudrait pourtant sans bornes. Il aimerait que sa poésie rappelle ses expériences de biophysique :* « Quand une feuille, marquée avec des isotopes radioactifs, imprime sur le papier photographique la trace de scintillation solitaire du cosmos ».**

CHRISTIAN DESCAMPS.

Mots perdus

Mots perdus, mots écartelés entre les sens qui nous échappent à la limite du mirage et du miroir.

Mots poissons rouges qui se débattent dans l'eau d'un bassin dans l'uniformité géométrique de la pierre qui les enserre dans sa geôle toujours recommencée.

Mots poissons dont les ailes les font surgir un instant sur les superbes mers libres pour retomber engloutis dans les nids d'eau voisins avec la lumière du jour et les étoiles de la nuit sans nuage.

Mots de toujours et de partout, poissons de lumière, poissons de ténèbres, fuyez votre prison ou votre liberté illusoire.

Le Verbe souffle en silence.

Faucille rouillée

Seuil
atroce
où la
douleur
tombe
dans
le cri
sourd
des molécules...
Seuil
ouvert
vers
la faucille
rouillée
de la Lune

Ville rongée

La ville
rétrécit
peau
de
chagrin
rongée
par
son
propre
cœur

de
béton armé

Coquille bouchée

Automne.
Brume.
Pluie.

Ame
recroquevillée
escargot
dans
sa
coquille
bouchée.

Jacques Derrida

(Suite de la page XIII.)

L'institution philosophique privilégie nécessairement ce qu'elle en vient à appeler les « grands-philosophes » et chez eux les « textes-majeurs ». J'ai voulu aussi analyser cette évaluation, ses intérêts, ses procédures internes, ses contrats sociaux implicites. En débusquant des textes mineurs ou marginalisés, en les lisant et en écrivant d'une certaine manière, on projette parfois une lumière violente sur le sens et l'histoire, sur l'intérêt de la « majoration ».

» De telles opérations resteraient impraticables et en vérité illisibles pour une sociologie comme telle, je veux dire tant qu'elle ne mesurerait pas sa compétence à la rigueur interne des textes philosophiques abordés et aux exigences élémentaires, mais combien difficiles, de l'auto-analyse (philosophie ou « sociologie de la sociologie ») ; bref, cela requiert une tout autre démarche, une tout autre attention aux codes de cette écriture et de cette scène.

— Vous avez aussi éclairé ces textes par contiguïté. Ainsi vous avez placé ensemble Genet et Hegel, Heidegger et Freud, dans *Glas* et dans *la Carte postale*.

— En dérangeant les normes et la bienséance de l'écriture universitaire, on peut espérer exhiber leur finalité, ce qu'elles protègent ou excluent. La gravité de la chose se mesure parfois, vous le savez, à la haine et au ressentiment dont un certain pouvoir universitaire perd alors tout contrôle. C'est pourquoi il importe de toucher à ce qu'on appelle à tort la « forme » et le code, d'écrire autrement tout en restant intraitable sur le savoir-lire et la compétence philosophiques, simultanément, ce que ne font selon moi ni les protectionnistes de l'analyse dite interne ni les positivistes des sciences humaines, même quand ils paraissent s'opposer. On pourrait montrer qu'ils s'entendent fort bien dans le partage du territoire académique et parlent la même langue.

» Vous faisiez allusion à *Glas* et à *la Carte postale*. On peut aussi les considérer comme des dispositifs construits pour lire, sans toutefois prétendre les dominer, leur propre lecture ou non-lecture, les évaluations ou les méconnaissances indignées auxquelles ils s'exposent : pourquoi serait-il illégitime, interdit (et qui en décide ?) de croiser plusieurs « genres », d'écrire sur la sexualité en même temps que sur le savoir absolu et en lui, d'accoupler Hegel et Genet, une légende de carte postale et une méditation (en acte, si on peut dire) sur ce que « destiner » veut dire, entre Freud et Heidegger, à un moment déterminé de l'histoire des postes, de l'informatique et des télécommunications ?

— Vous utilisez des mots indécidables. Ainsi l'hymen chez Mallarmé est à la fois la virginité et le mariage, le *Pharmakon* de Platon guérit et empoisonne.

— Des mots de ce type situent peut-être mieux que d'autres les lieux où le discours ne peut plus dominer, juger, décider : entre le positif et le négatif, le bon et le mauvais, le vrai et le faux. D'où la tentation de les exclure, du langage et de la cité, pour reconstituer l'homogénéité impossible d'un discours, d'un texte, d'un corps politique...

La scène politique

— Quant au champ politique, vous n'y avez jamais pris des positions fracassantes ; vous avez même pratiqué ce que vous nommez une sorte de retrait.

— Ah, le « champ politique » ! Mais je pourrais dire que je ne pense qu'à ça, quoi qu'il y paraisse. Oui, bien sûr, il y a des silences, et un certain retrait, mais n'exagérons rien. A supposer qu'on s'y intéresse, il est très facile de savoir où sont mes choix et mes solidarités, sans la moindre ambiguïté. Je ne le manifeste sans doute pas assez, c'est sûr, mais où est ici la mesure et y en a-t-il une ? Souvent il me semble que je n'ai rien à dire que de très typique et commun, alors je joins ma voix ou mon vote, sans prétendre à quelque autorité, crédit ou privilège réservé à ce qu'on appelle si vaguement un « intellectuel » ou un « philosophe ».

» J'ai toujours eu du mal à me reconnaître dans les traits de l'intellectuel (philosophe, écrivain, professeur) tenant son rôle politique selon la scénographie que vous connaissez et dont l'héritage mérite bien des questions. Non que je la dédaigne ou la critique en elle-même ; et je crois que, dans certaines situations, il y a là une fonction et une responsabilité classiques qu'on ne doit pas éluder, même si c'est pour en appeler au bon sens et à ce que je considère comme le devoir politique élémentaire. Mais je suis de plus en plus sensible à une transformation qui rend aujourd'hui cette scène un peu ennuyeuse, stérile, parfois traversée des pires procédures d'intimidation (fût-ce pour la bonne cause), sans commune mesure avec la structure du politique, avec les nouvelles responsabilités requises par le développement des médias (quand même on ne tente pas de les exploiter pour de petits bénéfices, hypothèse qui ne serait pas faite pour réconcilier avec cette typologie classique de l'intellectuel).

» C'est un des problèmes les plus graves aujourd'hui. cette responsabilité devant les formes actuelles des mass media et surtout devant leur monopolisation, leur encadrement, leur axiomatique. Car le retrait dont vous parliez ne signifie en rien à mes yeux une protestation contre les médias en général, au contraire, je suis résolument pour leur développement (il n'y en a jamais assez) et surtout pour leur diversification, mais aussi résolument contre leur normalisation, contre des arraisonnements divers auxquels la chose a donné lieu, réduisant en fait au silence tout ce qui ne se conforme pas à des cadres ou à des codes étroitement déterminés et très puissants, ou encore à des fantasmes de « recevabilité ». Mais le premier problème des « media » se pose pour ce qu'on n'arrive pas à traduire, voire à publier dans les langages politiques dominants, ceux qui dictent les lois de recevabilité, justement, à gauche autant qu'à droite.

» C'est pour cette raison que ce qu'il y a de plus spécifique et de plus aigu dans les recherches, les questions ou les tentatives qui m'intéressent (avec quelques autres) peut paraître politiquement silencieux. C'est peut-être qu'il y va d'une pensée politique, d'une culture ou d'une contre-culture, presque inaudibles dans les codes que je viens d'évoquer. Peut-être, qui sait, car on ne peut parler ici que de chances ou de risques à courir, avec ou sans espoir, toujours dans la dispersion et la minorité.

— On retrouve là votre engagement militant au sein du Greph, ce Groupe de recherche sur l'enseignement de la philosophie.

— Le Greph rassemble des enseignants, des lycéens et des étudiants qui veulent justement analyser et changer l'école, et en particulier l'institution philosophique, d'abord par l'extension de l'enseignement philosophique à toutes les classes où l'on enseigne normalement les autres disciplines dites « fondamentales ». François Mitterrand a pris des engagements précis dans ce sens. Nous nous en sommes réjouis et ferons tout pour qu'on ne les enterre pas, comme on peut le craindre depuis quelques mois. De toute façon les problèmes ne se laisseront pas oublier, ni tous ceux qui mesurent leur gravité et en ont la charge.

» Tout cela en appelle à une transformation profonde des rapports entre l'Etat, les institutions de recherche ou d'enseignement, qu'elles soient ou non universitaires, la science, la technique et la culture. Les modèles qui s'effondrent maintenant sont en gros ceux sur lesquels ont pris parti, depuis l'aube de la société industrielle, les « grands-philosophes » allemands, de Kant à Heidegger, en passant par Hegel, Schelling, Humboldt, Schleuermacher, Nietzsche, avant et après la fondation de l'université de Berlin. Pourquoi ne pas les relire, penser avec eux contre eux, mais en prenant la philosophie en compte ? C'est indispensable si l'on veut inventer d'autres rapports entre la rationalité de l'Etat et le savoir, la technique, la pensée, passer de nouvelles formes de contrat ou même dissocier radicalement les devoirs, les pouvoirs et les responsabilités. Peut-être faudrait-il maintenant tenter d'inventer des lieux d'enseignement et de recherche hors des institutions universitaires ? » ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

ACTUELLES

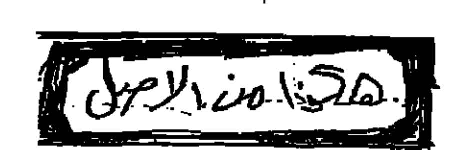
Le devoir socialiste

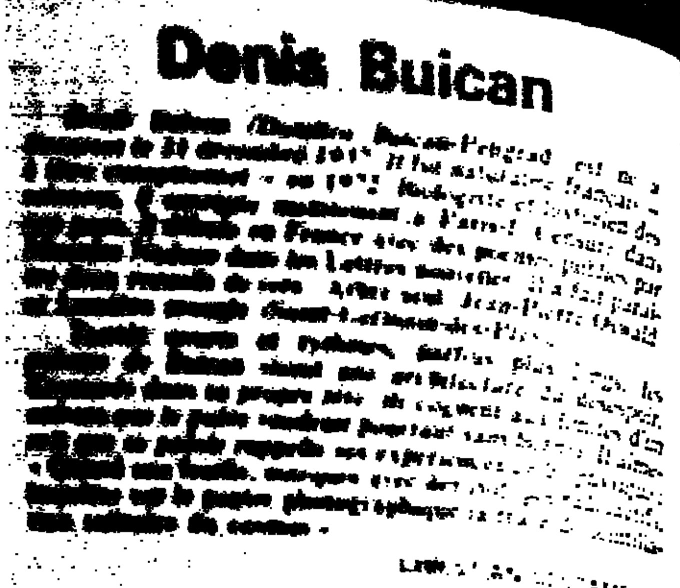
« Par instants, un vent de tempête fait craquer la vieille société vermoulue, sous le souffle du socialisme. Les privilégiés se troublent et chacun se tait, dans l'attente de l'ineffable futur. On devine la lente montée des revendications populaires, l'incessante poussée de l'humanité souffrante qui veut enfin arriver à la vie sociale. [...]

» Chérir le peuple, lui venir en aide, comment ? En montrant, au début, l'infamie ou la monstrueuse incapacité de ceux qui se sont faits les mandataires du peuple, qui l'ont pris en tutelle et qui le dédaignent ; en étudiant loyalement les remèdes que certains proposent d'apporter à la misère universelle ; en dissipant les préventions que suscite, chez les braves gens, le mot honni de socialisme ; en élargissant l'âme française, en y insufflant plus de charité, plus de justice, plus d'amour ; en appelant tous les cœurs généreux au secours de la patrie défaillante ; en conviant toutes les intelligences, toutes les forces désintéressées à cette noble tâche qui est de refaire la France qui s'en va et de fonder la République, la vraie République, la République grande et forte... »

Sous la signature de Serge Fidelis, un auteur qui s'appelait de son vrai nom Serge Basset et qui publiait, en 1896, *le Devoir socialiste !* dédié à Vallès et à Séverine.

JEAN GUICHARD-MEILI.







ROCK

TAXI GIRL, SEPPUKU

On les attendait au tournant, Taxi Girl. On les savait capables de manigancer des chansons joliment léchées en forme de tubes radiophoniques *(Man'quin, Cherchez le Garçon,* avaient obtenu des succès substantiels), mais le format 33 tours est affaire plus délicate. Dirigé par un manager d'envergure, le groupe parisien est sûrement celui qui a su le mieux agencer sa carrière en France. Patients, déterminés, conscients de leurs limites, se concentrant en premier lieu sur la production de 45 tours, ils ont évité le piège habituel, dans notre pays, du 33 tours que l'on enregistre pour se faire plaisir à défaut d'avoir des choses à dire. Les voilà aujourd'hui, riches d'une maturité gagnée à force de travail, forts d'un trajet rondement mené à la tête de leur propre label, Mankin distribué par Virgin, produisant par ailleurs d'autres groupes français prometteurs comme les Civils.

Autant dire que leur premier 33 tours, Seppuku, est une réussite. Pas un disque parfait, non, mais mieux : un disque vrai, honnête, cohérent, qui les montre tels qu'ils sont, sans artifices, avec leurs qualités et leurs défauts, là où l'on pouvait penser que leurs productions-passées trompaient par trop de sophistication. Taxi Girl a des faiblesses, mais en ne s'évertuant pas à les cacher coûte que coûte, le groupe a su les intégrer sans qu'elles soient gênantes. La voix, par exemple, est malhabile, trop molle et limitée dans ses registres, mais elle est traitée de façon à ne pas rompre avec l'instrumentation qui la soutient en permanence.

Produit par Jean-Jacques Burnel, le bassiste français des Stranglers, on perçoit bien sûr l'influence des quatre hommes en noir : la même filiation avec les Doors, les atmosphères sombres, le lyrisme solennel, cette espèce de solidité inébranlable par les climats que confèrent essentiellement les claviers. Les textes, enfin, appellent des images évocatrices. Taxi Girl est un groupe soudé qui a le goût des images chocs ; la pochette de Seppuku *(Hara-Kiri)* montre une Japonaise de profil prête à se faire hara-kiri. C'est l'auditeur qui passe à l'acte en tranchant la cellophane qui enveloppe le disque. Le cri est à l'intérieur. (Mankin, distr. Virgin 401899.)

HEAVEN 17 : Penthouse and Pavment

HOT GOSSIP : Geisha Boys and Temple Girls

Il faut se faire une raison, le funk a viré au blanc aujourd'hui et les spécialistes de ce nouveau son, dont on ne sait pas grand-chose sinon qu'ils vont sûrement faire école, ont pour nom British Electric Foundation. Transfuge de Human League, Martyn Ware et Ian Craig Marsh ont créé cette espèce d'organisation de façon à produire leur musique par l'intermédiaire de groupes différents. Une démarche qui rappelle celle de George Clinton, l'un des maîtres incontestés du funk noir.

Dans ces deux disques, on retouve évidemment les mêmes constructions, le même son, mâtiné d'électronisme, clair, poli, cassé parfois par des interventions ou des arrangements singuliers qui créent la rupture. Les pulsions sauvages du funk ont été émasculées, maîtrisées par la machine pour marquer les rythmes méthodiquement. La plus intéressante de ces deux disques est celui d'Heaven 17 qui, par-delà la précision presque robotisée des interventions, conserve toute sa fraîcheur.

Avec ce premier disque, en fait, Heaven 17 s'impose comme l'un des groupes les plus frais, les plus inventifs qui soient apparus ces derniers mois. Gavées d'idées, les mélodies sont pétillantes, entêtantes, et les compositions s'adaptent parfaitement au format des discothèques. Une musique moderne, en somme, pour des jeunes gens modernes. La vie est belle. (Virgin V2208 ; Virgin 204182.)

DAVID BYRNE : « The Catherine Wheel »

Tandis que Tina Weymouth et Jerry Harrison enregistraient respectivement leur album solo, David Byrne, le chanteur guitariste et leader des Talking Heads, avait décidé de mettre le groupe en congé pour travailler, en collaboration avec le chorégraphe Twyla Tharp, sur la musique d'un ballet, *The Catherine Wheel.* Conçu évidemment pour les besoins de la danse, ce disque est une succession d'instrumentaux et de morceaux chantés qui s'enchaînent souvent sans transition.

David Byrne n'a pas oublié ses amours pour l'Afrique avec des rythmes en fusion, omniprésents, qui collent parfaitement à son goût pour l'insolite et pour la recherche de sonorités aventureuses. Parfois un peu trop porté sur les atmosphères en toile de fond, ce disque a pourtant des envolées lumineuses qui s'enflamment et tourneboulent sur des pulsions torrides. On retouve aussi la voix fantastiquement singulière de David Byrne, crispée, haut perchée et haletante. (WEA SIRK 56976.)

SIOUXSIE AND THE BANSHEES : Once Upon A Time/The Singles

La dame en noir, Siouxsie Sioux, mystérieuse et inquiétante, est un personnage imposant qui vit le rock sans concession. Un rock urbain pétri dans les vibrations de la rue avec des thèmes crispés, tendus jusqu'à la corde, des guitares acides sur des mélodies acidulées, des textes qui cinglent, une voix féroce et étrangement sensuelle. Ce 33 tours est une compilation de 45 tours enregistrés par Siouxsie and the Banshees de 1978 à 1981. Il témoigne avec vigueur de l'évolution de ce groupe anglais qui, parcourant un chemin solitaire, n'a jamais sacrifié son identité aux différents mouvements qui se sont succédé autour de lui depuis son existence. (Polydor 2442 196.)

RANDY NEWMAN : « Ragtime »

Cet enregistrement est un disque parenthèse dans la carrière de Randy Newman puisqu'il constitue la bande originale de *Ragtime,* le film de Milos Forman. A travers le ragtime, le caf'conc', on retrouve cependant les thèmes essentiels qui ont toujours marqué l'inspiration de l'un des plus importants compositeurs américains du genre, piano bastrings et violons majestueux. Manquent toutefois les textes et le ton caustique du parolier. *Ragtime* possède tous les agréments et les inconvénients d'une musique de film, il fonctionne selon qu'on a vu le film ou pas puisqu'il est lié aux images ; il dépend aussi de l'appréciation qu'on en a eue. (WEA 52342.)

ALAIN WAIS.

CLASSIQUE

Les symphonies de Mahler

Mahler devient presque un second Beethoven, il remplit les salles de concerts, les enregistrements de ses œuvres se multiplient, et quand on dit la « *Cinquième* », c'est souvent de la sienne qu'il s'agit. De nombreuses parutions récentes le confirment, mais sans toujours remettre en question la primauté des « grands aînés » parmi les chefs d'orchestre. Ni Tennstedt ni même Abbado ne se sont jamais imposés au tout premier rang.

Depuis dix ans, Giulini (EMI 069-02183) occupe pour la *Première* une position en flèche que personne ne lui a vraiment contestée, mais qu'approche de près Neumann (Supraphon, 201 973), chez qui on regrette toutefois l'absence de reprise dans le premier mouvement. Pour la *Deuxième,* la primauté de Klemperer (2 d. EMI, 163-00570/1) demeure, comme pour la *Troisième,* celle d'Adler (2 d. Harmonia Mundi, 2×69), dont la version date pourtant d'un quart de siècle, mais on écoutera avec joie la *Deuxième* de Neumann (2 d. Supraphon, 301.453), décidément un des rares chefs mahlériens actuels, ainsi que la *Troisième* de Metha (2 d. Decca, 390.119) et surtout de Horenstein (2 d. Unicorn, 302/3, importation de Grande-Bretagne). Pour la populaire *Quatrième,* on adoptera Mehta (Decca, 7501) ou Karajan (DG, 2530.025).

Les *Cinquième* et *Septième,* particulièrement difficiles à réussir, sont réunies dans un magnifique album de Neumann (3 d. Supraphon, 300.336), et le même chef a gravé ensemble la *Sixième* et l'adagio de la *Dixième* (2 d. Supraphon, 300.632). On ne négligera pourtant ni la *Sixième,* de Bernstein (2 d. CBS, 77.218) ni celle, plus distanciée, de Karajan (2 d. DG, 2707.106).

Pour les trois dernières symphonies, l'hésitation n'est plus de mise. Elles viennent de faire l'objet d'interprétations qu'on ose qualifier de définitives. La *Huitième* par Ozawa, au souffle prodigieux (2 d. Philips, 6769.068), la *Neuvième* par Karajan, qui n'a peut-être jamais rien fait de plus beau (2 d. DG 2707.125) et la *Dixième* « complète » par Simon Rattle, jeune chef anglais de vingt-six ans (2 d. EMI, 3958/9). Mais comment terminer ce trop bref survol sans rappeler la *Neuvième* gravée avant la guerre à Vienne par Bruno Walter (2 d. EMI, 151-53824/5), et sans attirer l'attention sur les splendides interprétations de D. Mitropoulos actuellement déterrées de diverses archives ?

MARC VIGNAL.

Chants de l'exil Musiciens juifs en Europe (1200-1600)

Une anthologie musicale de la *Diaspora.* Joël Cohen et la Boston Camerata, toujours guidés par une musicalité très sûre (cf. leur enregistrement du *Didon et Enée* de Purcell) se montrent seulement préoccupés d'un vivifiant retour aux sources et soucieux de souligner les rapports troublants qui surgissent entre un psaume grégorien et un chant de synagogue, par exemple.

Animés ainsi par une volonté de musicologie agissante, qui fait passer le souffle de la vérité et de l'émotion sur ces musiques de l'exil, presque toujours chargées d'une mélancolie poignante, les gens de la Boston Camerata signent là un disque attachant qui ne confirme qu'une chose : c'est qu'il n'y a pas à proprement parler de tradition musicale juive à partir des ghettos italiens, espagnols et germaniques des hautes époques, mais seulement des auteurs juifs – ménestrels ici, *minnesänger* là – fortement influencés par les musiques des cultures chrétiennes auxquelles ils se trouvaient obligatoirement confrontés et qui, comme tels, furent avant tout les témoins de leur époque. (Erato, 71429).

ROGER TELLART.

Monteverdi par Nella Anfuso

Révélée en France par le récent enregistrement des *Vêpres* du même Monteverdi par Malgoire, la soprano Nella Anfuso a fait, de la redécouverte des techniques vocales (et plus particulièrement des techniques d'émission) propres à l'Italie du début du XVII[e] siècle, la grande affaire de sa vie. Et ce qu'elle réussit dans ce nouveau disque est tout simplement inouï, du point de vue de la conduite de la ligne de chant, avec sa prolifération d'ornements et de mélismes fleuris ou flamboyants. Pour la première fois, un interprète rend totalement la lettre et l'esprit du *recitar cantando* qui fut à l'origine de l'opéra primitif *(dramma per musica).* Et sous l'angle expressif plus précisément, le chant de Nella Anfuso, avec sa courbe lyrique inimitable, est marqué d'une irréfutable touche d'authenticité, avec une étonnante palette de nuances dans l'aveu des sentiments et ce mélange d'émotion et de préciosité qui est au cœur du génie baroque.

Certains seront surpris par la lenteur de la déclamation dans les deux *Lettres amoureuses* et auront tôt fait de taxer la soliste d'affection. En fait, cette lenteur ne fait pas obstacle au pouvoir du verbe (il y a ici, sous chaque mot, comme une blessure que l'on dévoile), mais l'amplifie et le prolonge, le charge de résonances montées du subconscient comme de la mémoire, de nos rêves les plus secrets, de nos passions les plus brûlantes. Un moment de pure beauté et poésie, qui doit également beaucoup à l'accompagnement sensible d'Arsène Bédois, à l'orgue et au clavecin. Avec les deux *Lettres amoureuses, Laudate Dominum, Il pianto della Madonna, Jabilet, Nigra sum.* (Arion, 38633).

R. T.

De grands Schubert inconnus

En France, les opéras de Schubert ne se donnent pratiquement jamais sur scène, mais font peu à peu leur apparition au disque. *Der Spiegelritter (le Chevalier au miroir),* fragment de 1811-1812 (Schubert avait quatorze ans), et *Die Freunde von Salamanka (les Amis de Salamanque),* œuvre entièrement achevée de 1815 et d'une durée d'environ une heure et quart, ont été enregistrés sur le vif lors d'un festival Schubert en 1978. *Salamanque* surtout sera une révélation, avec son orchestration si personnelle et ses nombreux ensembles, d'une variété et d'une puissance étonnantes. Theodor Guschlbauer, les chœurs et l'Orchestre symphonique de Radio-Vienne, ainsi que d'excellents solistes dont Edith Mathis et Hermann Prey, nous convainquent aisément de la grandeur de Schubert compositeur dramatique (2 d. DG, 2707.126).

A signaler que Guschlbauer vient de graver, avec les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, un autre album consacré à des partitions rares de Schubert relevant cette fois du domaine religieux : la cantate *Lazarus* (1820), sur laquelle plane l'idée de la mort, et la radieuse *Messe en sol* (1815). Ce sont là des chefs-d'œuvre qu'il faut absolument connaître (2 d. Erato, 71.442).

M. V.

« Les Tréteaux de Maître Pierre » de Manuel de Falla

Des *Tréteaux* enregistrés par une équipe anglo-américaine dans une version magnifiée par une prise de son d'une étonnante présence ! Le London Sinfonietta, d'une virtuosité superbe, dirigé par Simon Rattle, apporte à l'œuvre cette poésie de l'exactitude indispensable à Falla, « *géomètre du mystère* », comme Couperin. Dans le rôle du truchement, Jennifer Smith impose une vitalité réjouissante, avec un style de chant sans fard, des rythmes mécaniques et des accents heureusement démarqués du ton populaire.

Pourtant, cette réalisation reste l'approche d'artistes étrangers au départ au génie de la race et qui en « font » beaucoup (afin d'en faire assez) au plan expressif, en insistant sur l'aspect visuel, quasi théâtral, de la musique. Ce qu'ils recréent à force de talent ne peut tout à fait remplacer l'atmosphère intense d'une version authentiquement espagnole, où les interprètes sont guidés par l'instinct de la langue comme dans la version Halffter (parue autrefois chez EMI), qui valait surtout par le fabuleux truchement de Blanca Seone, à la prosodie irremplaçable. Telle quelle cependant, cette gravure vient relancer opportunément la discographie d'un chef-d'œuvre, que complètent cette miniature exquise qu'est *Psyché,* attestant, sous un décor très dix-huitième siècle, la présence de l'Espagne profonde, et un *Concerto pour clavecin,* brûlant d'une sombre flamme sous l'austérité intentionnelle des sonorités.

Avec Jennifer Smith (soprano), Alexander Oliver (ténor), Peter Knapp (baryton) et John Constable (clavecin). (Argo, 596.061.)

R. T.

JAZZ

Toshiko Akiyoshi-Lew Tabackin : « Sumi-E ».

La pianiste mandchoue et le saxophoniste américain ont uni leurs destins musicaux en Californie. En 1973, est né un grand orchestre. L'un de ces diplodocus d'ordinaire menés par des cornacs charismatiques. Ou forts en gueule. Sous le ciel bleu, c'est une forte en thèmes qui dirige, compose, arrange. Cela sonne doux, tranquille, décontracté. Et Tabackin se montre l'émule de Sonny Rollins. L'exemple-type d'un grand orchestre de chambre (R.C.A., P.L., 37537).

Michel Petrucciani : « Michel Petrucciani ».

Le second et excellent disque d'un pianiste toulonnais révélé au dernier Festival de Paris. Puisqu'il faut ramener l'inconnu au connu, on notera chez Petrucciani la manière d'Evans, la percussion de Tyner. Toutes choses soumises à la sensibilité du Méridional, qui trouve en Jean-François Jenny-Clarke et Aldo Romano un tandem accompagnateur habile à prolonger ses idées (O.W.L. Records, O.W.L. 025).

André Ceccarelli : « André Ceccarelli ».

Ce « musicien pour musiciens » fréquente d'habitude les studios d'enregistrement. Lorsqu'il s'en extrait, on le retrouve, par exemple, derrière la batterie du Big Band de Martial Solal. Ce qui n'est pas rien. Il a réuni, pour cette musique électronique et acoustique, de jeunes instrumentistes comme Didier Lockwood ou Pierre Mimran. Mais c'est sur un mode éternel qu'il affirme ses racines provençales : le poème (J.M.S., J.M.S. 014, distribué par Polydor).

ALAIN LEYGNIER.

Une télévision embourbée

(Suite de la première page.)

Allégeance, amnésie, paraître, autant de trous dans la cuirasse déjà fragile des journalistes et par lesquels se sont engouffrés tous les pouvoirs passés et qui sont déjà exploités par les pouvoirs actuels.

L'espoir

Mais alors, me direz-vous, où est l'espoir d'une autre télévision ? *Sommes-nous dans une société si bloquée qu'elle ne puisse s'ouvrir même une seule fenêtre ?*

Il paraît aujourd'hui certain qu'il est inutile de regarder juste sous la fenêtre. Il n'y a rien de neuf, seulement quelques aménagements. Il faut garder ses illusions et lever les yeux, regarder un peu plus loin... là... oui, dans la ligne de mon doigt... juste au bout... c'est ça, ici. Vous voyez tous ces jeunes, qui n'ont même pas dix ans de différence d'âge avec nous et qui nous font si peur, eh bien, vous y êtes, l'espoir c'est eux. On commence à en voir quelques-uns dans les télévisions et manifestement nous ne parlons pas le même langage.

Nous attendons 1982 pour faire une grande campagne d'information sur la faim et la question des déséquilibres pays riches-pays pauvres mais, eux, ils parlent de cela depuis le lycée, depuis longtemps. Loin d'être une découverte, l'injustice Nord-Sud est, pour eux, une préoccupation quotidienne. Ils militent contre elle et tentent de sensibiliser les adultes qui, à leur grand désespoir, restent sourds à leurs appels.

Du haut de notre ignorance, nous les pensions « dépolitisés ». Quelle erreur ! Ils sont au contraire très politisés mais pas comme nous, pas au sens partisan du terme. Ils ont jeté nos vieux schémas aux oubliettes de l'histoire et nous ne comprenons pas bien.

Le temps presse

Une « bof génération » ? Pas du tout. Des hommes et des femmes parfaitement conscients de la société dans laquelle ils vivent, très au fait de l'héritage pourri que nous leur laissons. Pour eux, la paix n'est pas simplement le contraire de la guerre, c'est avant tout une société plus juste à l'intérieur et à l'extérieur. C'est eux qui ont amené François Mitterrand au pouvoir plus pour son discours sur la justice que pour son combat contre la droite.

Ils réclament et suscitent de nouveaux modes de vie, et nous continuons à leur montrer des claquements de portières à l'Elysée, à nous répéter de journaux à radios, de radios à télévision. Ils ne comprennent pas.

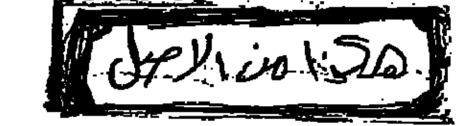
Nous sommes encore dans la galaxie de l'alphabet, ils sont déjà dans celle de l'électronique, pour eux la télévision c'est banal. Nous ne comprenons pas. Même sans comprendre, même en ayant peur, nous devons pourtant les laisser nous bousculer car, journalistes comme hommes politiques de nos générations, nous n'avons plus la capacité d'inventer un nouveau langage. Ce n'est que sous notre pression et nos propositions que nous pourrons faire une autre télévision et modifier *notre relation* au pouvoir. Que pour sa part ce pouvoir se souvienne qu'il est là grâce à ces jeunes et qu'il leur doit des comptes. Quant à eux, qu'ils prennent vite la parole. Le temps presse. ■

CONTE FROID

LA GLOIRE

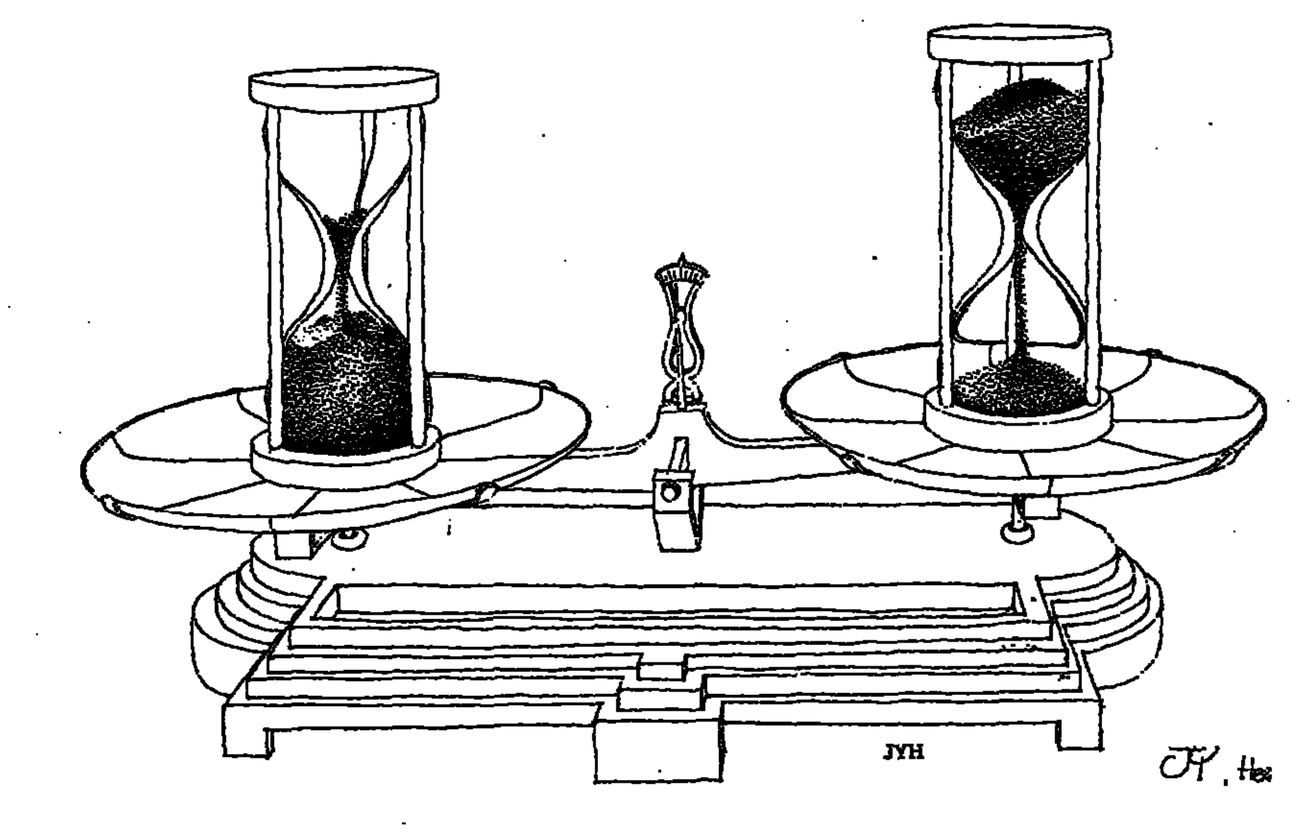
Il avait publie dix ouvrages d'une extrême violence qui n'avaient eu droit à aucune critique dans la presse, alors qu'ils remettaient en cause toute la civilisation. Il se rendit célèbre en une seconde au cours d'une émission de télévision, parce qu'il avait traité son interlocuteur » « d'enfoiré ».

JACQUES STERNBERG.



Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE



Partie de campagne

par PETER ROSEI

ILS étaient tous assis dans l'herbe verte : Magret, Léon, les deux enfants, Anna et Gregor, et Perry, un ami de la famille. Ils étaient assis sur l'épaulement d'une vallée qui ressemblait à une grande auge. Il y avait des arbres, comme des cylindres ou des boules, grands et aériens, bruns et souples, dans l'air clair et bruissant. Pas de vent ce jour-là, un bleu tout plat ou, selon la perspective, profond à s'y noyer. En haut sur les tiges de l'air, sur les aiguilles du ciel bleu, des oiseaux se tenaient suspendus, aussi haut que le chant et la liberté peuvent monter, dans un vide sans bornes. Une brume couvrait le fond de la vallée, une vapeur cotonneuse et fraîche sortie des prairies humides où se dessinaient les méandres d'une rivière entre des bancs de sable.

C'était un grand paysage dans le monde incliné sur la pente du jour. Des nuages flottaient sur le bleu splendide et glacé. Des marrons éclataient sur les branches des arbres dont la ténacité semblait lourde et touchante. Leurs feuilles cassantes déjà se cernaient de jaune. Au loin deux promeneurs sautèrent, hop là ! par-dessus la clôture. Le chat, dans le champ, tenait une souris dans la gueule. Le champ était jaune et poussiéreux.

« *Je connais ce type-là* », dit Perry. Il se tenait à croupetons dans un léger costume d'été, avec une mince cravate tricotée, il marmonnait et bafouillait entre les phrases, il parlait fort, comme à son habitude. « *Je connais ce type-là !* » Il leva la main et son geste voulait figurer un clocher. « *Ils passent toutes leurs journées à côté de la vieille petite église*, dit-il, *tous ensemble ! Ils ne pensent qu'à boire ! Quand il fait chaud ils plongent leurs bras dans la fontaine, ils mettent leurs bouteilles à refroidir et à tinter sous le jet. De la bière, encore de la bière ! Et ces vieilles sorcières qui portent leur flacon sous la jarretière ! Ils vont pisser dans le parc. Ça empeste la terrasse du café !* »

Perry se racla la gorge. Il fit sauter le gobelet de la bouteille Thermos et se servit du thé. « *Ce type vient régulièrement dans ma boutique, il vient droit vers moi pour me dire : « Monsieur Perry, mon livre sera bientôt terminé, tout ce qu'il y a de vrai ! Vous ne me croyez pas ? Vous vous le rappelez, le titre de mon livre, hein ? » Il me parle comme ça. Un ivrogne ! Un type fini ! « C'est ça, vous avez déjà oublié ! », qu'il crie ; et il quitte la boutique pour rejoindre son équipe qui se la coule douce autour de la fontaine, ce tas de feignants !* »

Perry s'allongea dans les hautes herbes rêches, d'un air amer. Une mine de circonstance. Magret rit et donna une petite tape de connivence à Léon, qui se mit aussi à rire. Les enfants couraient sur le talus, ils s'éloignèrent jusqu'aux arbres pour ramasser des marrons. Ils étaient assis là, Perry à moitié assoupi, comme un écureuil rassasié et efflanqué, Magret appuyée contre Léon qu'elle caressait ou pinçait ou embrassait de temps en temps pour le taquiner ou pour lui rappeler qu'il n'était pas seul ici, sur ce pré d'automne finissant, où trottinaient les souris.

Ils connaissaient Perry depuis longtemps. Il possédait une petite librairie juste au coin de leur rue. Il était célibataire, un admirateur de Magret, il apportait souvent des livres pour les enfants qui l'appelaient oncle Perry et se moquaient de lui. Tout le monde se moquait de lui. Perry le savait. Il s'était installé confortablement dans cette condescendance générale. « *Je suis un homme de principes philosophiques* », faisait-il parfois remarquer en regardant son interlocuteur d'un air doux, presque endormi.

Ils étaient assis dans les dernières heures du grand été, songeurs. Le grand vélum bleu recouvrait le tout, constellé de taches d'un bleu plus profond qui semblaient des trous. « *Comme si un grand doigt l'avait tapoté* », dit Léon ; mais sa réflexion passa inaperçue. Les enfants avaient rejoint un homme qui lançait un cerf-volant sur le champ. D'abord le cerf-volant refusa de monter, et les enfants ricanèrent quand il tomba et se planta dans le sol. Ensuite, l'homme ramassa dans l'herbe quelque chose qu'il avait attaché à la queue du cerf-volant, et le cerf-volant s'éleva de plus en plus haut au-dessus de la vallée d'où soufflait un courant d'air tiède et régulier.

« *Quand j'étais petite, papa m'avait une fois construit un grand cerf-volant rouge*, dit Magret, *il le faisait voler et j'applaudissais.* » « *Oui, c'est bien toi, ça* », fit Léon. Il lui caressait la joue et la regardait d'un air moqueur mêlé d'admiration. « *Et vous, Perry*, dit-il, *aviez-vous un cerf-volant quand vous étiez petit ?* » « *Hum !* », dit Perry en redressant la mèche qui lui tombait sur le front. « *Je n'en avais pas, ou plutôt si, j'en avais dessiné et construit un moi-même, mais il ne volait pas.* »

« *Ça ne m'étonne pas* », dit Magret en riant. Elle boutonna son chemisier qui s'était entrouvert et laissait voir le haut de son joli sein. « *Tu as froid ?* », demanda Léon. Magret lui tira le bout de la langue ; les enfants qui étaient revenus vers eux, surprirent la scène et s'empressèrent de montrer Léon du doigt.

« *Qu'est-ce que vous diriez d'aller boire un coup* », dit Léon. « *Comme vous voulez.* » Perry avait sorti sa montre, une vieille montre de gousset démodée, ouvert le couvercle et regardé l'heure. Tous le regardaient lire l'heure. Une grande paix les avait envahis. « *Quatre heures*, dit Perry, *quatre heures et quart ; allons-y, Léon, si vous voulez.* »

Perry savait que Léon avait un faible pour la boisson et que Magret voyait ça d'un mauvais œil. Mais il aimait trop Léon pour ne pas le soutenir dans ce genre de situation. Et puis lui non plus ne détestait pas une petite conversation autour d'une bouteille de vin ; comme il disait : « *Une bonne bouteille vaut toutes les femmes du monde !* »

LÀ-HAUT sur le ciel les petits nuages se fondaient en une légère grisaille qui commençait à tout envahir avec ses fines pattes d'araignée. Au milieu seulement, juste au-dessus du petit groupe, le bleu de tout à l'heure subsistait, profond, splendide, tandis qu'un majestueux nuage blanc chargé de tours et de coupoles s'en détachait et gonflait sans cesse. De toutes parts, vers le haut et vers le bas, l'édifice du nuage grandissait, avec des remparts et des portes, des oiseaux qui entraient et sortaient, le château du jour écoulé, délicatement éclairé par le soleil.

« *Comme un grumeau qui flotte dans la soupe* », dit Léon. « *Non, comme une baleine* », dit Gregor, et sa sœur l'approuva d'un hochement de tête. « *Vous avez raison*, dit Perry aux enfants, *c'est de vous que dépend la signification des choses, c'est vous qui leur donnez leurs noms.* »

Sur le chemin, ils jouèrent à un jeu qui consistait à s'imiter les uns les autres. Gregor imitait Léon ; Anna, Magret ; les grands eurent très vite assez du jeu, mais les enfants le continuèrent encore un moment, tandis qu'Anna courait derrière Gregor en criant : « *Avance, paresseux !* »

Ils marchaient sur l'épaulement de la vallée, et, de temps en temps, entre deux groupes d'arbres, le regard découvrait les versants des prairies jusqu'au fond de la vallée. Maintenant la rivière était verte, la surface de l'eau paraissait figée, immobile. Des lambeaux de brume flottaient aux crêtes des arbres, ou s'effilochaient lentement. Un cheval galopait dans un pré, et ils allèrent lui donner à manger. Il restait un peu de pain dans la corbeille du pique-nique. Quand Gregor vit le cheval manger dans la main de Léon, il voulut essayer à son tour ; mais ensuite, quand son père le souleva par-dessus la clôture, il perdit courage. Le cheval secoua la crinière et s'enfuit. « *Tu lui fais peur, Gregor*, dit Magret, *parce que tu as peur de lui.* » « *Je n'ai pas peur* », dit Gregor. Perché sur les poteaux de la clôture, il faisait des signes au cheval.

« *J'ai toujours eu peur des animaux*, dit Perry, *et mon histoire me donne raison.* » « *Racontez-nous* », dit Magret en, étouffant déjà un fou rire. « *Une triste histoire*, dit Perry, *j'ai été mordu par un bouledogue, j'ai reçu la ruade d'un cheval, une fois j'ai été poursuivi par un taureau dans un pré ; je m'en suis tiré.* » Maintenant, il riait lui-même. « *Il n'y a rien de plus drôle*, dit-il, *que les mésaventures dont on a réchappé. Il en va de même avec le travail*, poursuivit-il, *avec les femmes, et au fond avec la vie tout entière.* » « *Vous êtes un philosophe, Perry*, dit Léon, *je l'ai toujours su.* »

A présent, ils descendaient la pente sur un sentier raviné par les pluies et pierreux. Les enfants couraient en avant, dansaient, sautaient sur les cailloux. Derrière marchaient les grands, qui les observaient. Le soleil brillait maintenant dans les voiles de brouillard de la rivière, avec toutes sortes de couleurs légères et tendres. « *Ça me rappelle une chanson que j'ai entendue une fois*, dit Léon, *elle parlait d'un homme qui a aimé une jeune fille qui est loin maintenant et qu'il regrette.* »

« *Encore une de tes comparaisons !* »

« *Quand nous parlons, nous ne cessons pas de faire des comparaisons saugrenues qui nous font plaisir* », dit Perry. Il sourit. Il se délectait toujours à étonner Magret. Il croyait fermement que c'était le seul moyen de conquérir les femmes. Et comme son calcul se révélait faux, il ajoutait *in petto*, avec un sourire, que décidément les femmes n'étaient plus des femmes.

Il faisait frais sur la berge de la rivière, la rosée trempait l'herbe. Des vaches paresseusement vautrées sous les branches embuées chassaient les mouches avec leur queue. « *Autrefois, j'aurais pu traverser la rivière à la nage en une minute*, dit Léon, *j'étais un excellent nageur.* » « *Mais tu n'as rien perdu de ta forme* », dit Magret en serrant sa hanche contre celle de Léon. Elle aimait ces petites plaisanteries qui ne manquaient point leur effet.

Les enfants s'étaient cachés dans les buissons. Ils voulaient faire peur aux grands. Mais leur jeu échoua car Anna chatouillait Gregor, qui finit par sortir de sa cachette en trépignant de rire et de colère. « *Espèce d'imbécile* », criait-il en la menaçant du poing. Puis elle entraîna son frère à l'écart, le prit dans ses bras et lui chuchota quelque chose. Que lui dit-elle ? En tout cas, Gregor en fut rasséréné, il courut en avant et Anna lui demanda avec de petits cris de la suivre.

« *Un jour, j'ai vu un veau nouveau-né* », dit Perry, en montrant le paysage d'un geste vague. Qui lui avait inspiré cette pensée ? Les vaches paisiblement couchées ? L'intimité des deux enfants ? « *Il était là, le petit veau, tout grelottant sur la prairie, la peau encore humide, dans la grande terreur du monde. Sa mère le poussait du museau, et le veau fit une, puis deux gambades désespérées sur ses pattes raides. C'était terrible à voir.* »

« *Et tu te disais que nous aussi nous en étions passés par là !* » Léon riait. Il appréciait les méditations de Perry, mais ne pouvait s'empêcher de les railler. Dans ces moments-là, il tutoyait Perry pour ne pas le blesser par sa moquerie.

Ils avançaient dans ce grand paysage, clignant des yeux à cause du soleil qui se bombait à l'horizon lointain et poussiéreux de la vallée. Les prés fauchés semblaient brunâtres et raboteux, comme brûlés. Sur les chemins volait une poussière lumineuse qui saupoudrait de blanc la mauvaise herbe. Les arbres faisaient de lourdes ombres bleues, comme des étangs ou comme de pesants fardeaux jetés à terre. Sur la rivière flottait une fumée que les roseaux perçaient comme des lances et où dansaient les libellules.

Devant eux surgit la tour du village, un château d'eau en béton, et, plus loin derrière, dans la nuée de poussière du soir que soulevait un souffle de vent, le clocher. Des nuages d'arbres le ceignaient comme un halo de feuillage tendre et brun et transparent, comme immatériel. Le long des chemins se dressaient des maisons vieillies et minées par le poids du jour, ornées de couronnes de paille qui invitaient à venir boire le vin nouveau.

À L'ENTRÉE du village, où s'étendaient de moroses prairies pleines de chiens fous jouant dans la poussière, on voyait des chantiers et des hommes et des femmes en train de construire leurs maisons. Ni jardins ni clôtures n'entouraient encore ces murs, dont la crête irrégulière était garnie de bouteilles de bière pour les maçons. Une femme jetait du sable dans un tamis, elle portait une blouse à fleurs. Un petit garçon versait de l'eau sur son château de sable. Comme tout cela paraissait rassurant...

« *J'ai connu un homme qui avait passé toute sa vie à bâtir sa maison familiale*, dit Léon, *je l'ai vu blanchir et vieillir sur son chantier, de plus en plus flageolant, comme son chien qu'il finit par enterrer dans son jardin. Je l'ai vu qui pelletait la terre pierreuse et chaude. C'était un jour d'été, comme aujourd'hui.* »

Il leva la main vers le ciel où volaient encore les hirondelles. « *Nous avons eu une belle journée*, dit Perry, *nous devrions aller boire un coup.* » « *Cet homme, tu devais avoir pitié de lui ?* », demanda Magret. « *C'est vrai*, dit Léon, *il me faisait pitié.* »

Les enfants poursuivaient un chien sur le chemin. Sous un porche, une femme était assise derrière un éventaire de petites citrouilles. Dans son dos, on apercevait la cour de la ferme où tournait une éolienne. Il y avait des tables et des bancs. On servait du vin. « *Eh bien, entrons ici pour boire un verre !* dit Perry. *Je me sens une de ces soifs !* » Il rit, comme s'il cassait une noix sous la dent, et il fit signe aux enfants de venir. ■

Traduit de l'allemand
par JACQUES LE RIDER.

[Peter Rosei, né à Vienne en 1946, vit en Autriche. Il a écrit plusieurs romans publiés aux éditions Residenz de Salzbourg. L'un d'eux a été traduit en français : *Un peu plus loin* (Gallimard, 1980). Cette nouvelle vient de paraître sous le titre *Die Milchstrasse* (Residenz Verlag, Salzburg).]

